NB: L'Auteur est DUVERNET
(Alb. T. I).

d'après Quérard
"La France littéraire" Tome X, n° 966

Cf. Cat. B-N -

CHAMPION

B 4 10
1

# LA VIE
DE
# VOLTAIRE,

*Par M**** Antoine Le Blanc dit Le Blanc de Guillet

L'exemple d'un grand homme est un flambeau sacré
Que le Ciel bienfésant, en cette nuit profonde,
Allume quelquefois pour le bonheur du monde.

*LES DRUIDES.* Tragédie d'Antoine Le Blanc

ECOLE SAINTE GENEVIÈVE
BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

1786.

S.J

# LA VIE
## DE
# VOLTAIRE.

## CHAPITRE PREMIER.

### *INTRODUCTION.*

DES Souverains tels que *Titus*, *Trajan*, *Marc-Aurele*, *Henri IV*, sont sans doute de grands dons de la nature; mais un don plus grand encore est un vrai philosophe; et sous ce titre Voltaire est, sans contredit, le plus beau présent qu'elle ait encore fait aux hommes.

A ce bienfait la nature ajouta celui de le faire naître à une époque où quelques philosophes ayant préparé son siècle à le recevoir et à l'entendre, il a pu être tout ce qu'il a été et faire tout ce qu'il a fait.

Tout homme qui voudra lire cette histoire avec fruit, doit observer que dans toute autre

époque, ou le génie de Voltaire n'eût pu se développer et eût péri faute de séve comme un germe sèche et meurt dans un terrain trop aride; ou les vérités qu'il eût hasardées, eussent été perdues dans un amas de superstitions, comme de faibles arbustes sont étouffés dans un champ couvert de ronces et de plantes parasites; ou lui-même, retenu par la crainte de la superstition, n'eût osé faire aux hommes tout le bien qu'il leur a fait, si c'est vraiment un bien, ainsi que les honnêtes gens éclairés n'en doutent point, de leur ôter ce qui les tyrannise le plus, ce qui les avilit le plus et ce qu'ils chérissent davantage, leurs préjugés, c'est-à-dire, toutes les chimères de leur enfance.

Dans le seizième siècle, vers ce moment où du sein des ténèbres on vit sortir quelques pâles étincelles de lumières, l'Europe était couverte de bandes d'intolérans, tous demandant la liberté de conscience, et tous la refusant dès qu'ils étaient les plus forts. Ici, et au nom de Dieu, on égorgeait les Calvinistes, les Luthériens, et tous ceux qui, sous quelque bannière qu'ils marchassent, au courage de dire qu'il était honteux au Pape de faire payer aux peuples, par un infame trafic d'indulgences,

son luxe et ses plaisirs, joignaient l'imbécillité de croire que ce Pape était le précurseur de l'ante-Christ.

Là, et tonjours au nom de Dieu, on livrait au mépris et souvent à la mort, tous ceux qui, dans *Luther* et dans *Calvin* ne voyant qne deux charlatans effrontés, et ne voulant croire qne ce que leurs pères avaient cru, s'obstinaient de vouloir aller à la messe, qnand on vonlait les traîner aux prêches. Chaque parti invoquait le Dieu des miséricordes en assassinant ses frères.

Dans ces tems déplorables, l'honnête homme instruit avait de grands dangers à conrir. *Servet*, le savant et vertneux *Servet* échappe au bûcher que le fanatisme des Catholiqnes lui allnmait dans la ville de Vienne, et va se faire brûler à Genève par quelques juges ignorans qne le barbare *Calvin* avait enivrés de son fanatisme. Pour nn philosophe il n'y avait de sureté nulle part; et tout homme qui, placé sur le bord du puits où se cache la vérité, en avait vu s'échapper quelqu'étincelle, s'il voulait vivre et mourir tranquille, même dans le sein de sa famille, était obligé d'en garder le secret, et de fléchir respectueusement le genou devant l'idole du canton barbare où il se trouvait. Ces tems malheureux étaient peu propres à la philosophie.

Pendant le règne orageux de *Louis XIII*, Prince faible et dévot, et qui, pour s'épargner l'embarras d'être Roi, se fit le premier snjet d'un Ministre qu'il haïssait, la moindre gaieté d'esprit sur les prêtres ou snr les moines, la plus légère vérité contre les préjugés, contre Rome et ses audacieuses prétentions, eût perdu Voltaire.

On sait l'aventnre du bel esprit *Théophile*, (1) qui était aimé de son Roi *Louis XIII*, et qne ce Roi abandonna à la jnstice, qui, pour deux vers qu'il n'avoit pas faits, fut, sur la délation des Jésuites, condamné à être brûlé vif par le Châtelet de Paris. Sous un semblable règne, Voltaire eût continuellement été exposé à perdre la vie : s'il se fût sauvé de la rage des Jésuites et du fanatisme des juges leurs pénitens, le Pape l'eût mis à prix pour le juger à Rome ; et *Richelieu* n'eût pas manqné de raisons d'intérêt pour le lui vendre comme, pour nn chapeau de Cardinal à son frere, il vendit la foi du vertneux *Richer* (2) dont tout le crime était d'avoir dit que l'Évêqne de Rome ne pent détrôner un Roi de France.

Sous *Louis XIV*, Voltaire placé entre l'intolérance des jansénistes et l'intolérance des Jésuites en crédit, eût été, à l'exemple de

*Descartes* et de *Bayle*, forcé de s'expatrier ; et quelque part qu'il fût allé, il eût trouvé des *Voet*, des *Jurieu*, des *Lange* et des persécuteurs. Point de coin de terre en Europe d'où il eût pu impunément braver le fanatisme et le rendre odieux, montrer aux hommes leurs extravagances, les en faire rire et rougir.

Voltaire, pour être ce qu'il a été, devait peut-être naître au moment où il est né, et trouver au sortir du berceau, comme nous le dirons dans peu, un homme assez au-dessus des préjugés, qui lui enseignât à faire usage de sa raison, et à ne croire dans le cours de sa vie qu'à ce qui n'est point opposé aux lumières de cette raison.

La régence du duc *d'Orléans* fut un tems favorable à Voltaire. On commençoit à sentir le ridicule des querelles de la religion, et à s'en expliquer ouvertement. Ce Prince d'ailleurs était très-aimable, très-instruit, amateur de tous les arts, dédaignant les théologiens, n'étant pas fâché qu'on s'en moquât publiquement, et ne se mêlant de leurs querelles que pour les empêcher de troubler l'état.

Le règne de *Louis XV* sembla d'abord peu propre à la philosophie : les vingt premières années de ce règne furent marquées, d'un côté

par une longue suite d'actes d'un fanatisme obscur, et qui tenait de la démence par les convulsions ; et de l'autre par une persécution aussi inutile que soutenue. On emprisonna, on exila, on fit des milliers de malheureux, et on ne guérit personne de la folie de se tourmenter pour des opinions qu'on méprise aujourd'hui.

Cependant les vérités hasardées par Voltaire, pendant que les théologiens se fésaient la guerre, fructifièrent prodigieusement. Tous les jeunes gens qui lisaient ses écrits, se fésaient gloire de penser comme lui. Il leur semblait sur-tout fort raisonnable qu'on ne persécutât personne, que chacun, à ses risques et périls, en croyant en Dieu, en obéissant au Roi, allât en paradis par le chemin qu'il voudrait, et je me souviens avoir, dans ma première enfance, entendu dire que tous les saints Peres mis ensemble avaient, par leurs nombreux ouvrages, fait beaucoup moins de chrétiens que Voltaire, par le peu qu'il avait encore écrit, n'avait déjà fait de prosélytes à la philosophie.

*Louis XV* était un Roi bon, faible, mais tolérant : il n'étoit point philosophe, mais il était plein de sens ; et quand le cardinal de *Fleury* fut mort, il ne tarda pas à voir que la philosophie était encore plus propre à ramener

dans son royanme la paix que les théologiens, par leurs vaines disputes, en avaient bannie, que tous les édits de son conseil et tous les coups de l'antorité.

Aussi, malgré la crainte que pendant plus de vingt ans on lui avait inspirée du mal que pouvait faire Voltaire, il aima encore mieux le souffrir que de se priver du grand bien que chaque jour il voyait résulter des lumières que le philosophe répandait dans ses états.

Plus Voltaire rendait odieuse la snperstition, plns le Monarque croyait sa vie en sûreté, surtont après le coup de coutean dont le frappa, dans un accès de démence religieuse, le fanatique *Robert Damiens*.

Dans une première éducation on avoit noirci l'esprit de ce Roi de nombreux et bien tristes préjugés : il n'ent jamais le courage de se défaire de cette rouille ; malgré cela, sur la fin d'une longue vie on l'a vu très-persuadé que plus il y a de philosophes dans un état, moins il y a de fanatiques et moins de troubles : moins anssi de revers les Souverains ont à craindre sur le trône.

# CHAPITRE II.

## *De l'Enfance de Voltaire & de ses premières Études.* (3)

## *ANNÉES*

## DE

## 1694 - à - 1710.

LE père de Voltaire s'appelait *Arouet* et sa mère *Marguerite d'Aumart.* Quelques Biographes ont fait naître ce père au milieu des champs. Ils ont dit que dans sa jeunesse il garda les troupeaux, qu'étant venu à Paris, son premier état fut de se tenir à la porte d'un notaire pour le service des cliens et des clercs de l'étude.

Nous avons lu quelque chose de ces romans; ils sont tous écrits d'un style détestable, par des hommes méchans et menteurs. Il importait peu à ces insipides romanciers de dire des choses

vraies, mais il leur importait beaucoup de gagner quelqu'argent en vendant à des Libraires Hollandais, des mensonges dont on est toujours sûr du débit lorsqu'ils sont un aliment à l'envie et à la malignité.

Pourquoi tant de fables ridicules et impertinentes du vivant de Voltaire ? c'était pour irriter l'amour-propre de cet homme célèbre qu'on ne connoissait pas assez pour savoir que toute naissance lui était indifférente, pourvu que, dans quelque rang qu'on fût placé, à la ville ou à la campagne, on se rendît utile.

Il est très-vraisemblable que la famille de Voltaire est originaire du Poitou. On compte que sur la fin du quinzième siècle, *René Arouet*, l'un de ses ancêtres, se rendit célèbre par son esprit et par des poésies agréables. Il s'était acquis dans sa province une telle réputation, qu'après sa mort, deux villes, Loudun et Saint-Leu, lui firent le même honneur que dans la Grèce on fit autrefois à *Homère*. Elles se disputèrent la gloire de sa naissance. Les amateurs d'anecdotes ont recueilli des vers faits à l'honneur de ce *René Arouet*. La vérité est que le père de Voltaire fut à Paris un Notaire très-considéré, qu'il eut ensuite la trésorerie de la chambre des comptes, place de confiance encore

plus lucrative que le notariat, et dans laquelle il n'amassa qu'une fortune très-médiocre, si on la compare à celle qu'en mourant vient de laisser l'un de ses successeurs à M. le président *Nicolaï*.

Voltaire vint au monde au mois de Février 1694. En naissant il n'apporta qu'un faible souffle de vie. Quand on l'eut baptisé dans l'intérieur de la maison, on l'abandonna aux soins d'une nourrice qui, pendant plusieurs mois, descendait chaque matin chez la mère pour lui annoncer que l'enfant était à l'agonie. On fut long-tems sans espérance de le conserver.

Deux personnes prenaient un grand intérêt à cet enfant. L'un étoit M. de *Rochebrûne*, d'une ancienne et noble famille de la Haute-Auvergne : l'autre était l'abbé de *Châteauneuf*, homme très-instruit, d'un caractère très-enjoué et d'une tournure d'esprit très-agréable. Sa conduite était celle d'un homme libre, mais très-décent. Il était ami de *Chaulieu*, des princes de *Vendôme* et de *Conti* ; il vivait dans l'amitié de *Ninon de Lenclos*, dont il avoit été la dernière passion. C'est pour elle qu'il composa son *Traité de la musique des anciens*, sur cette matière l'un des meilleurs ouvrages du siècle de *Louis XIV*, et

le seul des bons ouvrages dont on n'ait point parlé dans le catalogue des écrivains qui illnstrent ce siècle.

L'abbé de *Châteauneuf* montait tous les jours dans la chambre de la nourrice, ponr conférer avec elle des moyens de conserver la vie de l'enfant. Au bout de neuf mois la crainte de le perdre diminna ; alors on parla de lui suppléer les cérémonies dn baptême. On laissa ignorer au prêtre de l'église de Saint-André-des-Arts, auquel on présenta l'enfant, qu'il était né depuis neuf mois sur une autre paroisse, et qu'il avait été ondoyé. C'eût été un scandale, et un crime grave, d'avoir gardé un enfant si longtems sans en avertir le cnré. Le prêtre trompé sur le tems de sa naissance, non-seulement lui suppléa les cérémonies dn baptême, mais le baptisa de nouveau. Ce double baptême de Voltaire, l'endroit où il vint an monde, l'église où il fut baptisé, sont de très-petites singularités. Nous ne les rapportons que pour plaire à ceux de nos lecteurs qni aiment ces sortes de détails.

L'abbé de *Châteauneuf* fut le parrain de Voltaire : aussitôt qu'il put s'en faire entendre, il lui fit réciter les premieres fables de *La Fontaine.* C'étoit alors l'usage de faire apprendre ces petits apologues faits pour être la morale d'un homme

exercé à penser, à des enfans qui n'ont encore vu ni fourmis ni cigales et qui ne savent encore ce que c'est qu'un corbeau et un renard.

L'un des morceaux de poésie que Voltaire retint le plus faoilement, fut *Numa* ou la *Moïsade* qu'on attribuait à *Rousseau*, qu'il désavouait prudemment, et que véritablement il avoit composé lorsqu'il était sécrétaire de l'Evêque de Viviers.

Ce Poëme est nne des premières attaques que la philosophie ait hasardées ouvertement en France contre la religion. Mlle. *Ninon* demandant un jour à l'abbé de *Châteauneuf* des nouvelles de son filieul. *Ma chère amie*, répond celui-ci, *il a un double baptême, et il n'y a rien qui n'y paraisse, car il n'a que trois ans et il sait toute la* Moïsade *par cœur.*

Il est rare que dans le cours de la vie l'homme ne soit pas ce qu'on l'a fait dans une première éducation. Peu de personnes connaissent cette *Moïsade*, nous l'avons transcrite à la fin de cet ouvrage (4). Notre devoir d'historien est de faire connoître l'aliment dont an sortir du berceau on nourrit l'esprit de Voltaire, et dont l'abbé de *Châteauneuf* se vantait d'avoir enrichi la mémoire de son élève.

Peut-être ne hasardons-nous rien en avouant

que les vers de ce petit poëme plein de hardiesse et de philosophie, furent les semences de cette incrédulité qui se développa de bonne heure en Voltaire, et de la persuasion où il a été jusqu'à sa mort, qu'en tous pays les dogmes et les solemnités religieuses dérivaient du charlatanisme de quelque *Numa*.

C'est, comme l'on voit, à l'abbé de *Châteauneuf* qu'on dut Voltaire philosophe : on lui dut aussi Voltaire poëte. En jouant avec lui il lui apprit l'art des vers : art agréable, mais dangereux, qui fait rarement la gloire de celui qui le possède, et qui en fait presque toujours le tourment.

Voltaire avait un frère aîné dont le caractère était entièrement opposé au sien : pesant, sombre, dévot, qui dans la suite se distingua parmi les Jansénistes convulsionnaires, et qui pour expier ce qu'il appelait l'incrédulité de son frère, offrit à Dieu un *ex-voto* qu'on voit encore dans l'église de Saint-André-des-Arts au-dessus de la chaire du prédicateur.

Cet aîné fesait aussi des vers : les deux frères jouaient ensemble. Dans la famille on se plaisait à les mettre aux prises. Les épigrammes furent un des amusemens de leur enfance. Celles du plus jeune étincelaient d'esprit. Le pere, qui

avait dn jugement, s'alarma bientôt d'un goût et d'un talent dont son amour-propre s'était d'abord amusé; mais il n'était plus tems. La nature, qui n'est qu'une première habitude, avait déjà pris son pli; et cette première habitude ponssa Voltaire le reste de sa vie à faire des vers, et à penser librement.

A l'âge de dix ans on le mit an collége de *Louis-le-Grand*. Ce collége était une des meilleures écoles de Paris. L'émulation y était très-grande. Les Jésuites tenaient ce collége. C'était le tems de leur gloire et de ce crédit immense, qni par l'étrange abus qu'ils en ont fait, les a rendus exécrables à toute la terre. Nous n'avançons rien de trop, en disant qne s'ils s'étoient bornés à l'enseignement de la jeunesse, et à envoyer lenrs enthousiastes à la Chine et au Tonqnin faire des miracles pour la conversion de ces royanmes, ils existeraient encore; mais ils eurent des ambitieux, des courtisans, des théologiens et des persécutenrs : voilà ce qui les a perdus. *Brumoi*, *Sanadon*, *Tourneminc*, *Buffier*, *la Rue*, *Ducerceau*, *Tarteron*, *Porée* étaient des Jésuites paisibles. Ils se nourrissaient d'ambroisie, lorsque les *Annat*, les *Lachaise*, les *Doucin*, les *le Tellier* s'abreuvaient de fiel et bouleversaient la France avec leur théologie.

Les premiers étaient des religieux très-instruits, qui fésaient la gloire d'une société utile, et qu'on regretterait si les excès auxquels se portèrent leurs confrères, ne nous consolaient de sa destruction.

Voltaire arriva dans leur collége avec une raison fortement prévenue contre les maladies de l'ame. L'étude qui, dans la maison paternelle, n'était pour lui qu'un goût et une simple curiosité, dégénéra bientôt en une passion qui contribua beaucoup à prolonger la faible constitution avec laquelle il était né.

Tandis que ses camarades dans les luttes, dans les courses, et dans les divers exercices du corps, fortifiaient leur santé en ne croyant que s'amuser, Voltaire se dérobait à leurs jeux pour aller fortifier son ame dans les conversations des pères *Tournemine* et *Porée*. C'est avec ces hommes de lettres qu'il passait la plupart de ses récréations; et il avait coutume de dire à ceux qui le tourmentaient sur son indifférence pour les plaisirs de son âge, que *chacun sautait, et s'amusait à sa manière*.

Dans l'histoire des enfans qu'on appelle célèbres, on en trouve plusieurs dont l'esprit fut encore plus prématuré que celui de Voltaire. Tel est celui du *Tasse* et de quelques autres

dont on a écrit la vie, et peut-être un peu embelli l'enfance ; mais il n'en fut pas dont la raison fût aussi exercée, le goût aussi épuré, dont la manière de penser fût aussi hardie, et qui fût autant que lui *dévoré de la soif de la célébrité*. Ces expressions sont du père *Pallu*, son confesseur.

Parmi ses professeurs qui lui furent tous très-attachés, le père *le Jay*, homme médiocre, vain, jaloux, peu estimé de ses confrères, fut le seul dont Voltaire ne put se concilier la bienveillance. Il était professeur d'éloquence, et ainsi que la plupart de ceux qui se targuent de cette qualification, il était très-peu éloquent. On le regardait comme le *Cotin* des orateurs. Voltaire eut avec lui quelques discussions de littérature : le maître se crut humilié par son élève ; et voilà la source de cette antipathie que le père *le Jay* eut pour Voltaire, sentiment qu'il ne sut ni vaincre ni même déguiser.

Un jour le disciple poussé à bout par le professeur, lui fit une de ces reparties qu'on a tort d'avoir provoquées, mais dont il eût été prudent de ne pas s'appercevoir. Le père *le Jay*, dans sa colère, descend de chaire, court à lui, le prend au colet, et en le secouant rudement, lui crie à plusieurs reprises : *Malheu-*

*reux, tu seras un jour l'étendard du déisme en France.* Cette apostrophe était tout au moins indiscrete. C'était flatter l'amour-propre d'un jeune homme qui mettait déjà sa gloire à ne pas croire ce que le peuple et bien d'honnêtes gens se font gloire et devoir de croire.

Presque tous ses compagnons d'étude recherchèrent son amitié. Il les avait tous subjugués par beaucoup d'honnêteté, par cet ascendant que son esprit lui donnait sur le leur, et surtout par le plaisir qu'ils prenaient à l'entendre jeter des doutes et des ridicules sur tout ce qui est l'objet de l'admiration et du culte des enfans.

Tous ceux qui au collège furent liés d'amitié avec lui, lui restèrent dévoués jusqu'au tombeau, se fésant tous gloire et honneur de l'avoir connu. Ils devinrent presque tous déistes dans un âge où l'on ignore communément ce que c'est que le déisme; et d'après les recherches que nous avons faites, nous croyons pouvoir assurer que la plupart d'entr'eux sont morts comme lui, dans la créance en un seul Dieu et dans le mépris de toute institution appellée divine. Il est dur pour nous d'en faire l'aveu, mais celà est très-vrai : nous dirions même, si c'étoit ici la place, que nous avons parmi nos papiers la

profession de foi d'un de ses plus anciens amis, qui, avant de mourir, la déposa en nos mains. Cette profession de foi est un pur théisme.

Le jésuite *Porée*, homme aimable, plein de candeur et de mérite, et qui nous a laissé quelques vers d'un bon goût, tenait à l'égard de son disciple une conduite toute opposée à celle du père *le Jay* : il lui montra un grand attachement dont l'élève ne perdit jamais le souvenir, réparant par beaucoup de douceur le mal que pouvait faire dans son esprit la persécution que le père *le Jay* lui fésait essuyer, et corrigeant, autant qu'il était possible, par les conseils de l'amitié, son penchant à l'irréligion, nourrissant en lui l'amour de l'étude, et sur-tout cette inclination que, dès son plus bas âge, Voltaire manifesta à faire le bien, et à s'attendrir sur les malheureux.

Deux sortes d'études, et communément étrangères à celles des colléges, occupaient fortement Voltaire. L'une était l'histoire des grands hommes contemporains, l'autre du gouvernement actuel : ce sont là des objets sur lesquels les maîtres, gens ordinairement pédans, tiennent la jeunesse dans une profonde ignorance : on croit communément qu'il suffit d'apprendre à un jeune Français qu'il est dans un état monar-

chique ; que le premier de ses rois fut *Pharamond ;* de lui apprendre , en lui enseignant assez mal le latin , que *Démosthènes* et *Périclès* étaient de grands orateurs , que *Cicéron* plaida pour le poëte *Archias* , qu'*Horace* était le fils d'un affranchi , que *Brutus* et autres assassinèrent *César* de vingt-trois coups de poignard , et que *Tarquin* insulta à la pudicité de *Lucrèce.*

Il est rare que dans nos tristes pédagogies , que nous nommons colléges , on aille beaucoup au-delà de ces connaissances ; il est encore plus rare qu'on fasse connaître aux jeunes gens , et les ministres qui gouvernent, et les grands hommes qui font honneur à la nation : si quelquefois on leur parle de ces derniers , c'est pour les déchirer et les calomnier.

On n'avance rien ici qui ne soit exactement vrai pour le siècle passé. *Descartes* et *Racine* fésaient la gloire de la France : leur nom était en vénération chez les étrangers , et les pédans des écoles de l'université , et les pédans des écoles des Jésuites , s'acharnaient à les outrager. Les curieux conservent des thèses , dans lesquelles on soutenait que *Descartes* était athée.

Les Jésuites , de leur côté , en 1673 , soumirent à un examen le génie et la religion de *Racine.* Il fut question de savoir s'il étoit poëte

et chrétien : le public fut invité à cette discussion, et des enfans dressés par le Jésuite *Soucié* la terminèrent, en décidant que l'auteur immortel de *Phèdre* et *Athalie* n'était ni poète ni chrétien : *Nec poeta nec christianus.*

Quant au siècle présent, il est encore très-vrai que presque tous les grands hommes Français sont continuellement outragés dans ce qu'à Paris nous appelons *le pays latin.* Les noms de[s] *Buffon*, des *Freret*, des *Boulanger*, de *Raynal*, d'*Helvétius*, en imposent à toute l'Europe savante, tandis que la canaille scholastique et la canaille théologique de nos colléges se ruent sur eux, à-peu-près comme le jour de la Saint-Barthelemi des écoliers se jetèrent sur *Ramus* pour le massacrer. Si l'on en doute, qu'on prenne la peine de parcourir quelques-uns de cette multitude de programmes qui se distribuent chaque année dans l'université, et qui ne sont connus que dans ce pays, et l'on verra avec quelle indécence un jeune homme qui veut passer maître ès arts, ou bachelier, ou licencié, ou même docteur, parle de ces grands hommes, dont à peine il connaît les noms.

Qu'on entre dans ce collége royal, dans ce même collége où l'ignorant *Charpentier* brassa la mort du philosophe *Ramus*, et l'on y entendra

un abbé *Aubert* aboyer contre *Voltaire*, contre d'*Alembert*, contre tous nos philosophes vivans, et se venger du mépris qu'ils font de ses aboiemens, par les injures qu'il leur dégorge deux fois par semaine. Nous fésons une histoire utile, et voilà pourquoi nous nous sommes permis de parler de l'indécence de ceux qui calomnient leurs contemporains. Revenons à Voltaire encore enfant.

Le gouvernement était pour lui un sujet habituel d'étude et de méditation : il se montrait attentif aux diverses révolutions du ministère, aimant à savoir ce qui se passait dans l'état, et à raisonner sur l'événement du jour. C'était là la matière la plus ordinaire de ses entretiens, soit avec ses professeurs, soit avec ses condisciples. Il aimait *à peser*, disait le père Porée, *dans ses petites balances, les grands intérêts de l'Europe.*

Il n'était encore qu'au collége, et déjà on s'entretenait de lui. Les Jésuites en parlaient comme d'un prodige. Celà fesait honneur à leur enseignement. Dans le monde littéraire, on l'observait comme un phénomène qui commençait à paraître. Quelques vers en l'honneur du Dauphin, qu'il fit pour un vieil officier, et qui valurent à cet officier une gratification honnête, lui

donnèrent à Paris et à Versailles une grande célébrité. Peu de poëtes en France eussent alors pu mieux faire.

Mlle. *de Lenclos*, autrefois justement célèbre par sa beauté, par ses graces, par un penchant extrême au plaisir, et qui, dans sa vieillesse, le fut par les agrémens de son esprit et par des vertus sociales, vivait encore. Sa maison, située rue des Tournelles, étoit une école de savoir-vivre, et le rendez-vous des philosophes et des beaux-esprits; elle sut les intéresser et leur plaire jusques dans sa décrépitude : elle préféra constamment leur société et le repos, à la fortune et à l'éclat.

On sait le refus qu'elle fit à madame de *Maintenon*, son ancienne amie, et devenue femme de *Louis XIV*, qui lui promettait les faveurs de la cour, si elle voulait se faire dévote et venir à Versailles. « Je la refuse, dit-elle à » *Fontenelle*, parce que je n'ai jamais aimé à » prendre de masque. Dans ma jeunesse, je » n'ai point vendu mon corps; avant de mourir, » je ne vendrai pas mon ame. »

Cette demoiselle *de Lenclos*, que nous ne connoissons plus que sous le nom de *Ninon*, avait toujours été amie de madame *Arouet*, mère de Voltaire. Elle lui demanda à voir cet enfant,

dont on lui racontait des merveilles. L'abbé de *Châteauneuf* le lui mène. Tout plaît en lui, son ton décidé, ses réparties, et sur-tout son instruction. Elle l'interroge sur ce qu'on appelait alors les *affaires du tems*, c'était les sottises ou querelles du jansénisme. *Ninon* le juge très-bien. Elle voit en lui le germe d'un grand homme; et c'est pour nourrir et échauffer ce germe, qu'elle lui legue, par son testament, deux mille francs pour avoir des livres. Ce don était le plus flatteur qu'on pût faire à un jeune homme dont toute la passion était de s'instruire.

En terminant sa rhétorique, Voltaire eut occasion de voir le poète *Rousseau*. Ce fut un jour de la distribution solemnelle des prix. Voltaire obtint plusieurs couronnes. *Rousseau*, sur les applaudissemens réitérés, qu'à chaque couronne recevait le jeune homme, et sur ce qu'il avait entendu dire de son talent pour la poésie, demande à le voir. Le jeune vainqueur fut au comble de sa joie; et il serait difficile de dire, si les couronnes qu'il reçut lui firent autant de plaisir que l'accueil que lui fit l'auteur de la *Moïsade* et des *Cantates*. Il était déjà dans cet âge où la vue d'un homme célèbre donne envie de le devenir.

L'époque n'était point heureuse pour faire

connaissance avec *Rousseau*, qui avait alors un procès criminel avec *Saurin*, de l'Académie française, pour des couplets où plus de quarante personnes étaient cruellement outragées. Un amour-propre indomtable avait rendu *Rousseau* l'ennemi de tous les gens de lettres, et son caractère lui avait donné pour ennemis, tous les grands Seigneurs chez lesquels il avait demeuré. On le regardait à juste titre comme un très-grand poëte, mais en même tems il passait pour un homme dangereux.

## CHAPITRE III.

# CHAPITRE III.

*Études de Voltaire au sortir du Collége : on le mène en Hollande. De ses premières amours.*

## *ANNÉES*

## DE

## 1710 - *à* - 1714.

AU sortir du collége, Voltaire fut pressé par son père de prendre un état. Je n'en veux pas d'autre, dit-il, que celui d'homme de lettres. « C'est l'état, replique le père, d'un » homme qui veut être inutile à la société, à » charge à ses parens, et qui veut mourir de » faim. » Quand ce père parlait ainsi, il était bien éloigné de penser qu'un jour son fils serait le premier poëte et le premier philosophe, le philosophe et le poëte le plus riche de son siècle.

Dans sa famille, on combattit fortement cette vocation, et il se détermina à suivre les écoles de Droit, dont la salle était alors nne espèce de grange. Ce pays lui parut barbare et les loix un chaos. Les ouvrages des Grecs et des Romains, *Corneille*, *Racine*, *Boileau*, dont sa mémoire était enrichie, lui rendirent insipide une étude dont on ne sort que pour nager dans une mer d'incertitudes et d'erreurs.

Après qu'il eut fait son droit, ses parens le sollicitèrent à suivre le Barreau ; mais il se refusa à tout ce qu'on exigea de lui à ce sujet. Pour être dégoûté de la jurisprudence, il n'attendit pas, comme *Corneille* et *Catinat*, d'avoir perdu une bonne cause ; malgré toutes les remontrances de sa famille, il voulut être homme de lettres, comme *Molière* voulut être comédien, les importunités qn'on lui fit essnyer, ne firent qn'affermir sa vocation.

Les hommes de lettres alors en guerre, étaient partagés entre *Rousseau* et *Saurin*. Lequel des denx était coupable des vers infames qu'on avait répandus dans tous les cafés de Paris ? *Saurin*, qui était emprisonné, obtint son élargissement. La voix publique accusait *Rousseau*. Des preuves fortifièrent cette voix. Un témoin déposa avoir été suborné pour porter les couplets et

pour accuser *Saurin*. Après un long procès, *Rousseau* fut banni de France. Ce n'est pas que la voix publique ne soit souvent trompeuse, et qu'elle n'ait quelquefois égaré les juges. Quel parlement peut se flatter de n'avoir pas condamné et même fait mourir des innocents?

Voltaire avait d'abord voulu prendre part dans cette guerre des couplets; mais son père, qui regardait *Rousseau* comme un homme diffamé, et lequel d'ailleurs passait pour un fils ingrat, lui défendit toute relation avec lui.

Tant que le procès dura, Voltaire obéit; mais lorsque le Parlement eut prononcé le bannissement de *Rousseau*, il ne vit en lui qu'un homme de lettres malheureux. Madame de *Boussolles* et madame de *Fercol*, mère de M. le comte d'*Argental*, qui vit encore, firent une quête pour *Rousseau* retiré en Suisse et sans fortune. Voltaire seconda le zèle de ces Dames respectables pour solliciter les libéralités des personnes de sa connoissance; il se montra lui-même généreux autant que peut l'être un jeune homme qui ordinairement a peu d'argent.

Voltaire devint bientôt le bel-esprit à la mode. Les sociétés instruites se le disputaient. On ne parlait que de lui: on ne citait que ses vers. Il fut présenté au prince de *Conti* et au duc de

*Vendôme*. Ces Princes étaient très-éclairés. Le Grand-Prieur, frère du duc de *Vendôme*, ne l'était pas moins. *La Fare*, les abbés *Courtain*, de *Chaulieu*, de *Châteauneuf*, étaient de leur société. D'autres Princes ont des complaisans, ceux-là avaient des amis. Ils formaient entr'eux tous une société de philosophes épicuriens, mais ayant tous une probité sévère, goûtant ensemble les douceurs de la paix, quand tout Paris se bouleversait pour des sottises théologiques : ils faisaient tous des vers : ce qui fit dire un jour à Voltaire en se mettant à table chez le Prince de *Conti* : *nous sommes ici tous Princes ou tous Poëtes*. Cette saillie le fit surnommer dans le monde, *le Familier des Princes*.

Lorsque M. *Arouet* vit son fils en société avec des Princes et avec des philosophes, il le crut perdu ; et ce qui augmentait ses craintes, c'est qu'il n'avait point encore d'état. Il lui fit proposer un office de Conseiller au parlement. Celui qui fut chargé de la négociation, lui parlait de considération attachée à la magistrature : « Dites » à mon père, répond Voltaire, que je ne veux » point d'une considération qui s'achète, je saurai » m'en faire une qui ne coûte rien. » Il était alors, quoique bien jeune, persuadé que l'état d'un véritable homme de lettres, est au-dessus

de celui d'un Conseiller aux enquêtes. On sait qu'il a vécu et qu'il est mort daus ce sentiment.

La société des Seigneurs avec lesquels Voltaire vivait habituellement, ne l'empêchait pas de visiter les hommes de lettres. Il les consultait souvent, et les instruisait quelquefois en les consultant. Il ne perdit point de vue ses anciens maîtres, les pères *Porée* et *Tournemine*. Un évément le décida à un essai, et cet essai fut un coup de maître.

Le théatre Français livré à la médiocrité, ne se soutenait plus que par les chef-d'œuvres du dernier siècle. Le génie des *Corneille* et des *Racine* était totalement éclipsé. *Crebillon* donna *Rhadamiste*. Cette tragédie, malgré les vices qui la déparent, malgré la dureté de ses vers, ent un très-grand succès, et ce succès alluma le génie de Voltaire. L'art de *Sophocle* lui parut le premier des beaux arts. Il n'avait que dix-sept ans, et il fit *Œdipe*. Cette tragédie était entièrement dans le goût des Grecs : elle avait des cœurs et point d'amour. Les comédiens ne voulurent point s'en charger sans un rôle d'amoureuse, et Voltaire s'obstina à ne point vouloir d'amoureuse. *Œdipe* ne fut point joué. C'eût été un phénomène de voir sur la scène française, un jeune homme de dix-huit ans s'annon-

cer par un chef-d'œuvre dont le sujet avait été un écueil pour le génie de *Corneille* dans les beaux jours de sa gloire.

Les démarches de Voltaire étant inutiles auprès des comédiens, il brigua l'honneur d'être couronné par l'Académie française : et ce fut encore très-inutilement. *La Motte* étoit un des juges des pièces envoyées au concours. La préférence fut donnée à son ami l'abbé *du Jarri*, qui dans son poëme célébrait le *pôle brûlant* de notre globe. Le public siffla les juges, le vainqueur et le poëme. *La Motte* crut se justifier en disant que cette erreur appartenait à la géographie, et ne regardait nullement l'Académie française. Cette réponse occasionna de nouvelles railleries, et quelques épigrammes contre *la Motte* et contre l'Académie.

La vengeance dicta à Voltaire une petite satyre dans le genre *Marotique*, genre que le poëte *Rousseau* avoit mis à la mode, mais que le bon goût a réprouvé. Cette satire lui valut de grands chagrins. Son pere, que la triste aventure de *Rousseau* alarmait, et qui ne voyait qu'avec amertume le désœuvrement de son fils, le menaça de le chasser de la maison, lorsqu'il sut qu'il était auteur de cette satire intitulée, *Le Bourbier*. On sait que cesmena-

ces ne se font d'ordinaire que pour effrayer la jeunesse.

Le marquis de *Châteauneuf*, nommé à l'ambassade de Hollande, vint à son secours contre la colère de son père. L'usage des ambassadeurs était alors d'avoir des Pages à leur suite : il le mit au nombre des siens, et le mena à la Haye. Transplanté en Hollande, la curiosité de Voltaire fut insatiable. Il croyait n'y être que pour observer les mœurs d'un peuple, et les singularités d'un sol qui ne ressemblait en rien à celui qu'il quittait. Il voulait être libre dans une place qui demandait quelque contrainte.

Une des premières démarches de Voltaire en arrivant à la Haye, fut de faire connoissance avec Madame *du Noyer*, fameuse alors par le métier qu'elle fésait de vendre des satires et des anecdotes sur toutes les personnes en place. Elle avait quitté son mari en France, enlevé ses deux filles, et cela pour leur faire professer librement la réligion protestante dans laquelle elle était née, et qu'elle avait abjurée pour épouser M. *du Noyer*. Après son évasion de Paris, elle se retira en Angleterre, où elle vécut quelques tems d'aumônes et d'industrie : elle subsistait alors en Hollande du produit d'un libelle qui paroissoit tour-à-tour sous les titres

de *quintessence* et de *lardon.* De toutes les denrées qui entrent dans le commerce de la Hollande, celle des libelles est, sans contredit, la plus méprisable, mais n'est pas une des moins lucratives.

En 1708 madame *du Noyer* avait marié sa fille aînée à M. *Constantin.* Ce mariage n'était pas heureux. Elle avoit encore auprès d'elle une seconde fille d'une beauté médiocre, mais dont les mœurs étaient très-douces. La curiosité avait mené Voltaire chez la mère, l'amour l'attacha à la fille. Madame *du Noyer* s'apperçut de l'intrigue qui ne lui déplaisait peut-être pas; mais elle entrevit que le jeune homme, en faisant l'amour à sa fille, la catéchisait et voulait la ramener à son père. Elle en porta des plaintes à ce marquis de *Châteauneuf*, qui mit son Page aux arrêts, et qui instruisit M. *Arouet* de l'intrigue de son fils.

L'amour qui raisonne peu et qui s'irrite facilement, trompa bientôt la vigilance de la mère et de l'ambassadeur. Voltaire gardait les arrêts pendant le jour, et sortait toutes les nuits pour voir Mlle. *du Noyer.* Ce petit manége d'amans dura peu. Ils furent trahis. La mère porta de nouvelles plaintes à l'ambassadeur, et menaça de faire un éclat. Le marquis de *Châteauneuf*,

qui craignait la méchanceté de cette femme, renvoya Voltaire à Paris comme nn jeune homme incorrigible et qui le compromettait. Le père dans sa colère obtint un ordre qui, à son choix, l'autorisait à le faire enfermer ou passer dans les Isles, comme si ce fils, en aimant une jeune Demoiselle réfugiée, eût commis un crime dont la honte eût rejailli sur toute sa amille. Ce père violemment irrité contre son fils cadet, n'était guère plus content de son aîné, qui, entêté des opinions du jansénisme s'en était hautement déclaré le chevalier. Et c'est à ce sujet que dans ses douleurs ce père disait : *J'ai pour fils deux foux, l'un en proſe et l'autre en vers.*

# CHAPITRE IV.

*Voltaire chez un Procureur. On le met à la Bastille.* Œdipe. *On l'exile.*

## *ANNÉES*

## DE

## 1714 - *à* - 1716.

VOLTAIRE avait perdu sa maîtresse en Hollande, et il était menacé de perdre sa liberté en France. Pour se dérober à la colère de son père, il se tint long-tems caché, mais du fond de sa retraite il agissait tout-à-la-fois auprès des amis de son père pour rentrer en grace, et auprès des Jésuites et des Évêques pour avoir sa maîtresse. C'était une victime, leur disait-il, qu'il voulait arracher à l'hérésie, à l'enfer, à la barbarie d'une mère qui se déshonorait en Hollande. Il leur promettait son abjuration aussitôt qu'elle serait libre.

Les Évêques et les Jésuites étaient flattés de cette conquête ; il fut question de faire enlever Mlle. *du Noyer*. Le père, qui vivait encore, joignit ses demandes aux vœux de l'amant. Le jésuite *Tournemine* en conféra avec son confrère *le Tellier*, qui confessait et asservissait *Louis XIV*, et la Cour consentit à cet enlévement. En conséqnence, on arrêta aux nouvelles Catholiques nne chambre pour Mlle. *du Noyer*. C'est dans cette communauté que devait se consommer l'abjuration qne Voltaire disait avoir ébauchée, et que l'évêque d'Evreux, parent de M. *du Noyer*, devait la recevoir.

Le projet n'eut pas lieu. Le Marquis de *Châteauneuf* ne voulut point se prêter à une démarche qni l'exposait aux fnrenrs de madame *du Noyer*, et qui ponvait même avoir des suites très-sérienses auprès des États. Mlle. *du Noyer* fut abandonnée à son sort. Dans la suite elle épousa le baron de *Wentherfeld*. Elle a vécu très-long-tems dans cette famille, et jusqu'à sa mort a conservé une estime singulière pour Voltaire.

Pendant qu'il agissait pour avoir sa maîtresse, il était en même-tems très-occupé de sa réconciliation avec son père, qui était inexorable, ou peut-être qui affectait de l'être. Chaque jour

il lui écrivait pour solliciter son pardon. Dans une lettre il lui disait : « Je consens, ô mon » père, de passer en Amérique, et même d'y » vivre an pain et à l'ean, pourvu qn'avant » mon départ, vons me permettiez d'embrasser » vos genonx. »

Le père s'attendrit en lisant cette lettre, versa des larmes et pardonna. Les conditions du pardon furent qn'il prendrait un état, et que pour s'y préparer, il entrerait chez nn procnreur ponr y apprendre ce qn'on appelle la *Pratique*.

Ainsi donc ce bel-esprit qu'on avoit surnommé *le Familier des Princes*, se vit au nombre des élèves de maître *Alain*, procureur, rue percée, près la place Maubert. Voltaire mit à profit ce nouvel état. Tout ce qu'il avait appris dans les écoles de Droit, et tont ce qn'il apprit dans l'étnde de ce procureur, lui servit dans la suite à savoir conduire ses affaires. Cette science est trop négligée : elle devrait, ce semble, entrer ponr beaucoup dans l'instruction de tont homme dn monde. L'intelligence des affaires n'empêche pas d'être dupe des frippons et des ruses d'un homme à chicane, mais on l'est plus rarement, on est snr ses gardes, et c'est beaucoup.

Parmi les jeunes gens qui travaillaient dans l'étude du procureur *Alain*, il s'en trouva un

qui était passionné pour le spectacle, qui citait *Horace* et *Virgile*, qni aimait les vers. Voltaire en fit son ami. C'est ce même *Thiriot* que nous avons beaucoup connn dans sa vieillesse, et dont nous tenons un grand nombre des faits qui se tronvent dans cette histoire.

Malgré les donceurs de cette société, Voltaire était dans un état de souffrance : il fit demander à son père la liberté de qnitter l'étude de ce procnreur, et le père répondit, quel état veut-il prendre ?

M. de *Caumartin*, qui connoissait M. *Arouet* et qni aimait son fils, obtint de le mener à *Saint-Auge*. C'est-là qu'il devait se déterminer à embrasser un genre de vie ; mais il trouva une bibliothéque et ne songea plns à ce qu'il avait promis. Il y vit aussi M. de *Caumartin* père, qui, dans sa jeunesse, avait vécn avec des Seigneurs de la Cour de *Henri IV*, et avec les amis de *Sully*. Ce vieillard très-instruit ne parlait qn'avec vénératiou et enthousiasme de ces deux grands hommes. Cet enthousiasme en donna à Voltaire, qui, sans aucun dessein arrêté, se mit à faire des vers en lenr gloire.

*Louis XIV*, le plns magnifiqne et certainement le plus grand roi qu'ait eu la France, était monrant. Sa gloire semblait s'être évanouie.

Un Jésuite fourbe et fanatique, l'avait rendu odieux à la moitié de son peuple. Au bruit du danger où était ce Monarque, Voltaire revint à Paris pour y être témoin du changement de scène qu'allait produire cette mort.

A peine *Louis XIV* eut-il les yeux fermés, qu'on se déchaîna sans ménagement contre sa mémoire : ce Prince qui, pendant plus de quarante ans, avait fait la terreur et l'admiration de l'Europe, que son peuple avait idolâtré, était alors déchiré dans toutes les conversations. Il laissait Paris dans le trouble pour une bulle *Unigenitus*, qu'il avait demandée à Rome et que son confesseur le *Tellier* avait fabriquée.

Le jour des obsèques de *Louis XIV*, on établit des guinguettes sur le chemin de Saint Denis. Voltaire, que la curiosité avait mené aux funérailles du Souverain, vit dans ces guinguettes le peuple ivre de vin et de joie de la mort de *Louis XIV*. Ce peuple en voulait sur-tout aux Jésuites. Dans son ivresse il parlait d'aller brûler leur maison. Paris ne tarda pas être inondé de satires contre eux et contre *Louis XIV*, qu'ils avaient trompé et poussé à la persécution. Voltaire fut soupçonné d'être auteur de plusieurs de ces méchancetés éphémères. On lui imputa d'abord une épitaphe de *Louis XIV*. On l'accusa

ensuite d'une inscription contre le Régent, imitée de la prose latine que *Fléchier* avait autrefois composée contre *Mazarin*. On lui attribua encore une ode contre la commission ou *Chambre ardente*, érigée pour juger des malversations de ceux qui avaient administré les finances.

Le Régent réforma la moitié des chevaux des écuries du Roi, et on fit honneur à Voltaire d'une épigramme, où il était dit qu'on eût mieux fait de supprimer la moitié des ânes, dont on avait entouré Sa Majesté. Parmi tant de pamphlets, on distingua un petit poëme intitulé les *J'ai vu*. Les vers en parurent d'un homme exercé dans l'art et l'habitude d'en faire. Le poëme finissait par ce vers.

J'ai vu ces maux et je n'ai pas vingt ans.

C'était à-peu-près l'âge de Voltaire. Ce dernier vers confirma des soupçons, que ses ennemis, déjà nombreux, accréditaient. On lui supposa la mal-adresse d'avoir laissé son cachet à cette satire. Il fut arrêté et mené à la Bastille, où il resta plus d'un an sans encre et sans papiers.

Toutes les sollicitations pour le sortir de ce château, celles des Princes et des grands, celles de ses parens et de ses amis, furent

inutiles. Sa famille était dans la désolation, et le père dans la douleur de voir son fils enterré vivant, criait souvent. « Je l'avois bien » prévu que son désœuvrement lui attirerait » quelque disgrace. Pourquoi n'a-t-il pas pris » un état ? »

Observons à quoi l'homme de lettres est exposé en France. Une plaisanterie court dans Paris. Voulez-vous avoir ce que tout le monde possède, et ce que tout le monde sait par cœur ? Un délateur vous rend suspect. On vous arrête avec un ordre du Roi, qui souvent n'est pas plus instruit de votre détention, que de ce dont on vous accuse, et l'on vous plonge dans une des huit tours de la Bastille.

Dans les premiers jours de votre captivité, on vient vous reconnaître et vous interroger, pour savoir d'où vous tenez l'écrit qu'on vous a trouvé. C'est alors qu'il faut se résoudre ou à trahir la confiance de l'amitié, ou à passer des années entières, séparé du reste des hommes. Nommez-vous quelqu'un, on l'enferme à son tour. Celui-ci en nomme d'autres : on fait quelquefois vingt malheureux, on dépense souvent des sommes très-considérables, sans pouvoir remonter au coupable : ce tems de recherches une fois passé, on n'y pense plus, et tout Fran-

çais, sans qu'on lui en fasse un crime, peut avoir, soit manuscrit, soit imprimé, toutes les épigrammes, toutes les chansons, tous les pamphlets qui ont coûté des sommes prodigieuses pour en arrêter le cours, ou pour en découvrir l'auteur.

Un malheur inséparable de ces recherches, c'est qu'il se fait beaucoup de méprises; et l'innocent, en recouvrant sa liberté, n'a aucun dédommagement à espérer. Le pis de son aventure, c'est qu'avant de lui ouvrir les portes de la Bastille, on lui fait jurer le secret sur ce qu'il a vu et entendu; et il n'a souvent vu que les quatre murailles de son tombeau, et n'a entendu que le bruit épouvantable des gonds, des énormes serrures, et des dix verroux sous lesquels il a été enfermé (5)

Voltaire privé de toute consolation humaine, sut se dérober au mortel ennui de se voir seul entre huit pans de murailles. Son imagination était encore échauffée des merveilles que lui avait racontées M. de *Caumartin*, et il jeta le plan de la *Henriade*. Il conserva dans la mémoire tout ce qu'il en fit. Le second chant, auquel il n'a pas changé un vers, est lui seul un chef-d'œuvre. Dans l'antiquité, et dans tout ce que nous connoissons des modernes, il serait difficile

de trouver quatre morceaux qu'on pût égaler au récit que *Henri IV* fait à *Elisabeth*.

Cependant l'auteur des *J'ai vu*, ponssé par le remords, s'avona coupable, et Voltaire fut mis en liberté. Le lendemain de son élargissement le duc d'*Orléans*, Régent du royaume, l'admit à lui faire sa cour, le reçut avec un accueil distingué, et auqnel Voltaire répondit : « Monseignenr, je trouverais fort bon si Sa » Majesté vouloit désormais se charger de ma » nourriture, mais je supplie Votre Altesse de » ne plus se charger de mon logement. »

Les princes de *Vendome* et de *Conti* le revirent avec un nouveau plaisir. Sa santé avait dépéri, mais son imagination n'avait rien perdu de son brillant, ni de sa fécondité. Le duc de *Bethune* le mena à *Sully*. Son château était, en quelque façon, le rendez-vous de cinquante femmes aimables, et de presque tous les hommes que leur esprit ou leur talent rendaient célèbres. C'était l'endroit où *Lachapelle*, cet insigne épicnrien, se plaisait le plus.

La gloire ramena bientôt Voltaire à Paris, pour y faire représenter *Œdipe*. Par respect pour les préjugés des souverains du théatre français, il avait déparé sa tragédie, car il y avait mis màlgré les avis de M. *Dacier* et du père

*Brumoi*, un vieil amoureux dont il sentait tout le ridicule : elle fut jouée sans interruption pendant trois mois de suite. Dans toutes les sociétés, il n'était question que de ce chef-d'œuvre et de son auteur, qui n'avait que vingt-quatre ans. On admirait sur-tout l'adresse avec laquelle, à son âge, il exposait sur la scène la fatalité, ce dogme fondamental de l'ancienne théologie.

*Qu'eussé-je été sans lui ? rien que le fils d'un Roi.*

Ce vers que prononce *Philoctète* en parlant d'*Hercule*, est celui de la tragédie qui fit le plus de fortune, qui fut le plus souvent cité dans les sociétés.

Il est bon de remarquer qu'alors tout se bouleversait en France, et que c'est au milieu des désastres publics que les hommes de lettres et les théologiens, chacun de leur côté, étaient en guerre ouverte. *Homère* et la bulle *Unigenitus* étaient les deux sujets de haines, de querelles et d'épigrammes. Peu de personnes restaient neutres, parce qu'alors il y avait peu de philosophes en France ; ceux qui ne se battaient pas pour *Homère*, se battaient pour l'honneur des Jésuites et de leur bulle, et ceux qui n'entraient dans aucun de ces deux partis, étaient des

ambitieux qui se cantonnaient en secret, pour brasser la chûte du Régent.

La nouvelle tragédie fit diversion : elle occasionna d'abord un déluge de petites brochures. Point de coins de rues, point de boutiques de libraires, où l'on ne vît des affiches en gros caractères, qui en annonçaient la critique ou l'apologie. Le calme rentra enfin dans l'esprit des hommes de lettres. *La Motte*, qui avait à se plaindre de Voltaire, oublia sa vengeance, et donna à *Œdipe* une approbation, qui était un bel éloge. *Crebillon*, qui eût pu être jaloux du succès de cette tragédie, ne vit dans son auteur qu'un rival heureux, et voulut être son ami. *Fontenelle*, neveu de *Corneille*, ne pouvait refuser son suffrage à *Œdipe*; mais en qualité de doyen des littérateurs, et mêlant la leçon à l'éloge, il fit dire à Voltaire que sa pièce *avait trop de feu*; et Voltaire lui répondit que *pour s'en corriger il lirait ses Pastorales.*

C'est dans ces circonstances que *la Motte* et son parti se réconcilièrent avec Madame *Dacier*, et les *Homéristes*. Un sage, le duc de *Valincourt*, eut la gloire de cette réconciliation. Il assembla chez lui les parties belligérantes, et pendant le dîner leur proposa un petit traité de paix, qu'elles signèrent. Ainsi finit parmi les

hommes de lettres une guerre qui durait depnis vingt ans.

Les théologiens demeurèrent irréconciliables, et furent encore long-tems le tourment de la France. Voltaire en devint la gloire et les délices. En peu de tems sa renommée fut portée au fond de l'Allemagne et du nord. On y riait de nos querelles ecclésiastiques, mais on y admirait son *Œdipe*, qui lui valut deux brevets, celui d'homme de génie et celui de philosophe. Les deux vers qui lui méritèrent ce dernier brevet, sont :

» Nos prêtres ne sont point ce qn'un vain peuple pense :
» Notre crédulité fait toute leur science.

An milieu de ses succès, les cabales pour le perdre furent affreuses ; mais le Régent, ce Prince philosophe, le sontint contre ses ennemis ; et pour le venger de leurs clameurs, il lui fit une gratification honorable.

Dans ces jours de triomphe et de gloire, on crut que la Suède allait l'enlever à la France, et ses liaisons avec le baron de *Goerts*, justifiaient ce bruit généralement répandu. *Goerts*, jadis Conseiller de Holstein, était alors plémi-

potentiaire de *Charles XII.* C'est ce même homme qui, avec *Alberoni*, jadis Curé de village, et devenu Cardinal et premier Ministre en Espagne, avoit projeté de bouleverser l'Europe. Une partie de cette révolution fut confiée à Voltaire par *Goerts*, qui le sollicitait de l'accompagner dans ses voyages. Voltaire résista à la tentation de jouer un rôle. Il jouissait d'une gloire réelle et de l'honneur de voir souvent le Régent, dont il avoit déjà éprouvé les bienfaits.

Au bruit des éloges qu'on prodiguait à son génie, se mêla tout-à-coup le bruit d'une tempête, qui sembla devoir l'écraser entiérement. La calomnie, qui l'avait fait enfermer dix-huit mois à la Bastille, s'arma de nouveau pour le perdre. Les *Philippiques* parurent. C'était un poëme atroce contre le Régent. On ne fit jamais rien d'aussi criminel. Jamais libelle en France ne fit un plus grand scandale. On y célébrait en vers harmonieux ses prétendus empoisonnemens et ses prétendus incestes. *Rousseau* dans ses plus belles odes, n'est ni plus riche, ni plus éloquent, et a beaucoup moins d'énergie.

Le peu de réputation de *la Grange-Chancel*, auteur des *Philippiques*, éloignait de lui tout soupçon. Il n'avait encore rien fait qui pût lui mériter l'honneur de le faire accuser de ce crime.

Le génie de Voltaire lui valut alors cette dangereuse distinction, qu'une funeste circonstance sembla autoriser : c'était celle de son intimité avec le baron de *Goerts* et son assiduité dans la maison du duc *du Maine*, chez qui les mécontens et les frondeurs de l'administration tenaient leurs assemblées. Mille voix demandaient vengeance de l'outrage qu'on prétendait que Voltaire avait fait au Régent, son appui et son bienfaiteur ; mais ce Prince judicieux qui l'aimait, craignait, en le privant encore de sa liberté, une nouvelle méprise. Il se contenta de l'éloigner de Paris.

Les tracasseries que Voltaire avait éprouvées dans le sein de sa famille, une prison longue, dure et injuste, des calomnies de toute espèce, enfin l'exil, tant de persécutions qui devaient le dégoûter de l'étude, ne servirent qu'à le confirmer dans la vocation d'homme de lettres. Ce n'est pas qu'il ne fut très-sensible à la persécution ; c'est même dans un de ces momens d'amertume et de dépit, qu'entendant gronder un orage affreux sur Paris, il s'écria, que pour un pareil fracas, il fallait que, semblablement à la France, le royaume des cieux fût tombé en régence.

## CHAPITRE V.

*Voltaire à* Sully : *nouvelles amours : il voyage en Hollande. De sa petite vérole.* Marianne. *La* Henriade *jetée au feu.*

### *ANNÉES*

### DE

### 1719 - *à* - 1725.

EN éloignant Voltaire de Paris, le Régent lui laissa le choix de son exil, et la liberté d'en changer toutes les fois qu'il le demanderait. Plusieurs personnes lui offrirent leur château pour retraite, mais il préféra le séjour de Sully, où il avait la ressource d'une bibliothéque, et l'avantage de voir une foule de grands Seigneurs qui y passaient l'été. D'ailleurs la *Henriade* à laquelle il travaillait, et dont *Maximilien de Bethune* était

était alors un des principaux personnages, l'invitait à cette préférence.

On a de ce tems-là un grand nombre de pièces fugitives, dans lesquelles on trouve l'aménité de *Chaulieu*, mais un luth plus harmonieux, une touche plus délicate, plus aisée, rarement négligée, et toujours naturelle. Dans ce genre, Voltaire a surpassé les anciens et les modernes : ce qui fait le mérite de ses poésies légères, c'est que la morale de l'honnête homme, ainsi que dans *Horace* seul, s'y trouve toujours assaisonnée d'une plaisanterie fine et agréable ; c'est qu'on y voit le philosophe se jouant continuellement des préjugés, et qui en baffouant la superstition, accoutume insensiblement les hommes à la mépriser.

Les amis de Voltaire le pressaient de mettre la dernière main à la *Henriade ;* mais le succès d'*Œdipe* l'avait enivré. Il voulut reparaître à Paris avec une nouvelle tragédie. Ce fut au milieu des dissipations, et dans le tems de ses amours avec une demoiselle des environs de Sully, qu'il fit *Artémire*. Il la détermina à se charger du principal rôle de cette tragédie : quand il l'eut dressée, il obtint du duc d'Orléans de revenir à Paris. Sa tragédie et sa maîtresse furent agréés des comédiens français.

Les sifflets étaient alors d'un grand usage : au premier acte on siffla, et l'on déconcerta la débutante. Au second acte les sifflets redoublèrent. Voltaire, indigné d'un pareil accueil, de la loge où il était, saute sur le théatre, et harangue le public. On le régale d'abord lui-même de fréquens coups de sifflets ; mais lorsqu'on reconnaît l'auteur d'*Œdipe*, on l'écoute dans un grand silence. Il parle de l'indulgence qu'on doit aux nouvelles productions et aux nouveaux talens. Dans tout ce qu'il dit, il met tant de raisons et sur-tout tant d'honnêteté, qu'on bat des mains, et qu'on finit par demander *Artémire*, et mademoiselle de***. La tragédie continue au bruit des applaudissemens : peu de jours après cette scène bizarre, il retire du théatre sa maîtresse et sa tragédie, et va de nouveau avec l'une et l'autre s'ensevelir dans la retraite de Sully.

Le Régent ne tarda pas à lui laisser la liberté de s'établir à Paris. Cette liberté fut sans doute un grand plaisir pour lui ; mais ce plaisir fut bientôt empoisonné par la mort de son ami M. *de Genonville*, conseiller au parlement. C'était un jeune homme de la plus grande espérance, et qui eût fait honneur à la magistrature, si sa philosophie ne lui eût pas attiré quelque disgrace de la part de ses confrères dont le grand

nombre s'effrayait déjà du nom de philosophe. Voltaire et lui étaient un modèle d'amitié rare, et peut-être unique.

Madame la maréchale *de Villars* pour l'arracher à sa profonde douleur, le mena à *Vauvillars* : c'est dans ce même château, que l'infortuné *Fouquet* avait possédé sous le nom de Veau, et pour l'embellissement duquel il avait dépensé dix-huit millions. Là se trouvèrent réunis les deux plus grands hommes qu'eût la France. L'un parcourant les dernières années d'une vie semée d'événemens et de gloire : c'était le vainqueur de *Denain*, le sauveur de la patrie; c'était *Villars*. L'autre qui s'était à peine élancé dans la carrière dramatique. Son premier pas dans cette carrière fut un pas de géant, et par la grandeur de ce pas, il avait forcé l'Europe instruite, à tourner ses regards vers lui. C'était l'auteur d'*Œdipe*; c'était Voltaire. Quiconque eût pu lire dans l'avenir, dans ces deux hommes célèbres, au lieu d'un libérateur de la France, en eût vu deux. L'un qui l'avait délivrée de ses ennemis, et l'autre qui devait un jour la délivrer de ses préjugés. Le mutuel attachement qu'ils eurent l'un pour l'autre, dura le reste de leur vie, et ne se démentit pas un instant.

A son retour de Vauvillars, Voltaire se logea,

Quai des Théatins, chez le président *de Bernières*, qui avait beaucoup aimé le jeune *de Genonville*. Il ne voyait plus cet ami, mais il en entendait parler souvent, et cela seul adoucissait ses regrets.

C'est à cette époque que madame de *Rupelmonde*, fille du maréchal d'*Allègre*, lui propose le voyage de Hollande. Voltaire met dans ses arrangemens un séjour à Bruxelles. Dès long-tems il désirait embrasser *Rousseau* banni de sa patrie depuis dix ans. Il ne voyait en lui que le grand poëte et l'homme malheureux. Il court chez lui au moment où il arrive à Bruxelles. Ce premier instant d'entrevue fut un moment d'effusion de cœur et de confiance mutuelle. Voltaire ne l'appelait que son maître et son juge : et c'est sous ce double titre qu'il lui confia, pendant cinq jours, son poëme de *la Henriade*.

En revenant de Hollande, on reprit encore la route de Bruxelles. Les deux poëtes se quittèrent peu. Ils firent des visites, allèrent ensemble à la messe et à la comédie.

Dans une de leurs promenades, et madame la comtesse *de Rupelmonde* seule en tiers, *Rousseau* lut son *Ode à la postérité*, et ensuite le *jugement de Pluton*. Ce dernier ouvrage était une satyre violente contre le Parlement de Paris

qui l'avait privé de sa patrie, et contre l'Avocat-Général qui avait conclu au bannissement. Voltaire interrogé sur cette satyre répondit : *Ce n'est pas là, notre maître, du bon et du grand* Rousseau.

L'amour-propre du vieux rimeur qui ne quêtait qu'un suffrage, s'offensa de cette franchise. Voltaire appuya son sentiment de quelques raisons ; et ces raisons déplurent autant que si elles avaient été des leçons. Prenez votre revanche, lui dit Voltaire ; « voici un petit poëme que » je soumets au jugement et à la correction » du père de *Numa*. »

La lecture du poëme n'était point encore achevée, que *Rousseau*, d'un ton chagrin, dit : « Épargnez-vous, Monsieur, la peine d'en lire » davantage. C'est une impiété horrible. » Voltaire remet le poëme dans son porte-feuille en disant : « allons à la comédie, je suis fâché » que l'Auteur de la *Moïsade* n'ait pas encore » prévenu le public qu'il s'était fait dévot. »

Après la comédie, Voltaire lui parla de son *Ode à la postérité ;* et d'un ton caustique lui dit en le quittant : *Savez-vous, notre maître, que je ne crois pas que cette Ode arrive jamais à son adresse?* (6)

Ainsi donc une entrevue qui avait commencé

par une confiance réciproque, finit par une brouillerie éclatante. Depuis dix ans Voltaire désirait voir *Rousseau;* il le vit et s'en fit un ennemi implacable. Les rapports vinrent ensuite, et il s'ensuivit entr'eux deux une guerre de vingt ans. Ce qu'on peut assurer, c'est que Voltaire ne commença à se défendre qu'après un silence de dix ans, et vingt actes d'hostilités de la part de son ennemi.

La curiosité du Lecteur m'arrête, ot me demande quel était ce poème que *Rousseau* traita d'impie ? C'était une *Epître à Julie* qui, dix ans après, parut sous le titre d'*Epître à Uranie*, et qui aujourd'hui est connue sous le titre de *le pour et le contre.* Elle fut faite pour madame *de Rupelmonde.* Cette Dame, à une ame pleine de candeur et nn penchant extrême à la tendresse, joignait une grande incertitude sur ce qu'elle devait croire. Elle aimait Voltaire, et déposait avec confiance dans son sein ses doutes et ses perplexités; et ce fut pour fixer son esprit incertain, qu'il fit cette épître dont le but était de lui montrer que pour plaire à Dieu, indépendamment de toute croyance, il suffit d'avoir des vertus.

Un des endroits où Voltaire se plaisait le plus, était à *Maisons*, situé sur les bords de la Seine et de la forêt de Saint-Germain. Il y a

peu d'années qu'on y voyait encore sa chambre d'étude. Ce château, le coup d'essai et le chef-d'œuvre de *Mansard*, et qui fit connaître toute l'étendue de son génie, dans le tems qu'il n'était encore que simple maçon ; ce château, dis-je, appartenait au président *Desmaisons*, juge instruit, intègre, et qui jouissait tout-à-la-fois de la considération publique et d'une fortune très-considérable : il réunissoit souvent à *Maisons* tous les arts, tous les talens et tous les agrémens de la société. Il y donnait souvent des fêtes. Il en avait annoncé une dans laquelle tous les plaisirs de l'esprit devaient se varier et se succéder pendant trois jours. Plus de trente Seigneurs y étaient invités et autant de Dames. On devait joner la comédie. Mlle. *le Couvreur*, cette célèbre actrice, qui sut être l'amie de plusieurs Dames de la Cour, et en qui beaucoup d'esprit et un grand savoir-vivre, fésaient disparaître tout ce que le préjugé attache d'odieux à la profession des femmes de théatre, était déjà arrivée. Le cardinal de *Fleury* était invité aux fêtes de *Maisons*, et devait y venir. Voltaire devait lire sa tragédie de *Marianne*. Le jour de son arrivée, il se sent indisposé, et sur les neuf heures du soir la fièvre se déclare. *Gervasi*, le médecin alors le plus accrédité, est appelé, et

décide que c'est la petite-vérole. L'épouvante est dans le château. On réveille les Dames pour annoncer cette nouvelle (7). On dépêche des courriers au cardinal *de Fleury* et aux autres Seigneurs qui devaient venir à *Maisons*. Mlle. *le Couvreur*, persuadée que la présence d'un ami peut ajouter aux soins du docteur *Gervasi*, fait partir un exprès pour la Normandie où se trouvait *Thiriot*, et ne quitte Voltaire que lorsque cet ami est arrivé.

La petite-vérole fut très-maligne, L'usage d'alors était d'administrer des cordiaux pour faciliter l'éruption, et pour, disait-on, éloigner le venin du cœur. *Gervasi* avait une méthode contraire. Il employa la saignée, l'émétique et des boissons rafraîchissantes.

Au bout d'un mois, Voltaire encore très-faible, voulut venir à Paris. A peine fut-il en voiture que le feu éclata dans la chambre d'où il sortait, et embrasa, en grande partie, une des ailes du château.

Le danger que Voltaire avait couru pendant sa maladie, et l'incendie auquel il venait d'échapper, le rendirent encore plus cher aux sociétés dont il fesait les délices. Il était encore convalescent, lorsqu'il écrivit en faveur de *Gervasi* qu'on traitait d'empirique, et dont on attaquait

violemment la méthode. Ce fut avec autant de force que d'agrément qu'il défendit son médecin, l'émétique et cent pintes de limonade qu'il avait bues.

*Marianne* ne tarda pas d'être représentée : Voltaire espérait, par le succès de cette nouvelle tragédie, réparer l'échec que son amour-propre avait reçu par la chûte d'*Artémire*. Le rôle d'*Hérodes* fut rempli par *Baron*, qui était très-vieux. *Marianne* mourait du poison qu'on lui donnait sur la scène. Ce dénouement était très-théâtral. Il excitait la pitié et la terreur. Au moment où *Marianne* prit la coupe, un plaisant crie, *la Reine boit*, c'était la veille de la fête des Rois, et la pièce ne fut pas achevée. Voltaire substitua à la coupe un autre dénouement, mais plus faible, et la pièce eut quarante représentations.

Rousseau apprit ce succès à Bruxelles, et en fut jaloux. Cette tragédie, selon lui, n'était qu'une *superfétation poétique*; *Hérodes*, ajoutait-il, *eſt un grand dupe*, *Varrus un étourdi*, *& Marianne une imbécille*, *qui perd ſon tems á faire ſon paquet*. Tel était le style de *Rousseau* pour dénigrer un chef-d'œuvre. Il fit plus : pour faire tomber cette tragédie, il rajeunit

la *Marianne* de *Tristan*. Mais les comédiens ne purent la jouer, ni le libraire la vendre.

Le public était dans l'attente de la *Henriade* : avant de la publier, Voltaire la soumit à la censure et à l'examen de plusieurs hommes de lettres : c'était autant de juges qu'il se choisit. Un de ces juges était le président *Hainault*, homme d'un goût sûr et d'un jugement exquis en matière d'ouvrages d'agrémens. Les séances se tinrent chez le président *Desmaisons*. « Je » laisse à la porte, leur disait Voltaire, » l'amour-propre d'auteur, et tout au rebours » des patiens, j'implore non l'indulgence, » mais la sévérité de mes juges. « Il lisait un chant : chaque juge disait son avis. Il notait les observations, et souvent il se vit dans l'impossibilité de corriger certains défauts, qui tenaient trop essentiellement à des beautés qu'on lui demandait de conserver.

Cependant, un jour fatigué de tant de petites chicanes que messieurs les puristes lui fésaient essuyer, tantôt sur un hémistiche, tantôt sur une rime, et tantôt sur l'inversion d'un vers, dans son impatience il se lève brusquement, et fait de son poëme ce que *Virgile* mourant avait voulu qu'on fît de l'*Énéide* ; il le jette au feu, et sort,

en disant à ses juges, « il n'est donc bon » qu'à être brûlé. »

Le président *Hainault*, de qui nous tenons l'anecdote, de son fauteuil s'élance à la cheminée, et dérobe la *Henriade* aux flammes. « Ne pensez pas, dit-il à son auteur en la » lui remettant, qu'elle vaille mieux que le » Héros que vous célébrez. Malgré ses défauts, » c'était un grand Roi et le meilleur des » hommes. Souvenez-vous, lui écrivit-il dans » la suite, que pour l'arracher au feu, elle » me coûte une paire de manchettes de den- » telle. »

On convint de reprendre les séances et de continuer l'examen de la *Henriade*. Ce projet n'eut pas lieu. *Desfontaines* qui était alors un des écumeurs de la littérature, et l'un des hommes les plus méprisables et les plus méchans dont la république ait été empoisonnée, s'en procura un manuscrit, et le fit imprimer en Angleterre. Cela lui valut quelqu'argent. Il en fit à Evreux une seconde édition, qui lui en valut davantage. A la mal-honnêteté d'imprimer un ouvrage qui ne lui appartenait pas, il ajouta l'indignité d'y insérer des vers contre différentes personnes.

Paris retentit bientôt des cris et des plaintes

de Voltaire; mais le poëme quoiqu'infidellement imprimé, lui fit tant d'honneur qu'il s'appaisa. Il poussa même la générosité jusqu'à pardonner à *Desfontaines*, et à permettre à *Thiriot* de le lui présenter.

Peu de jours après ce pardon, cet abbé, accusé d'un crime qui menait alors au bûcher, fut enfermé à Bicêtre. Voltaire, quoique malade, court à Versailles, sollicite la protection de la marquise *de Prie*, femme alors en grande faveur, et obtint l'élargissement de *Desfontaines*. Il obtint encore du président *de Bernières*, de le mener à *Fontaine-bordet*, l'une de ses terres en Normandie.

Dès les premiers momens de sa liberté, l'abbé écrivit à Voltaire : *Je vous dois l'honneur & la vie*, et dans l'excès de sa reconnoissance il fit un libelle contre lui. *Thiriot* vit le libelle, et força son coupable auteur de le jeter au feu. *Desfontaines* consomma son ingratitude en se joignant à *Rouſſeau* pour tourmenter son bienfaiteur.

Pendant dix ans Voltaire souffrit les injures de ces deux ennemis. Le tems de sa vengeance n'était point encore venu. Son silence était le sommeil du lion. D'ailleurs, les diverses

études auxquelles il était livré, l'empêchaient souvent de s'appercevoir de leur méchanceté.

La petite comédie de *l'Indiscret*, malgré son succès, n'ajouta rien à sa gloire; et une de ces aventures qui, en société sont très-rares, le força à une profonde retraite.

# CHAPITRE VI.

*Du Chevalier* de Rohan, *Voltaire est mis à la Bastille. Il a ordre de sortir de France. Il va en Angleterre, et y publie la* Henriade.

## *ANNÉES*

## DE

## 1725 - *à* - 1728.

LE chevalier de *Rohan-Chabot*, dont il est ici question, n'avait ni dans le caractère ni dans les sentimens, rien de ce qui distingue ceux de cette illustre maison. C'était une plante dégénérée (8). On lui reprochait un défaut de courage, et le métier d'usurier. Il allait quelquefois chez le duc de *Sully*, où Voltaire était très-souvent. Un jour étant à dîner ensemble,

il trouva fort mauvais que Voltaire ne fût pas de son avis. « Quel est ce jeune homme, » demande-t-il, qui parle si haut ? » *M. le chevalier*, repart Voltaire, *c'est un homme qui ne traîne pas un grand nom, mais qui sait honorer celui qu'il porte.*

Le chevalier de *Rohan* sortit en se levant de table, et les convives applaudirent à Voltaire : le duc de *Sully* lui dit hautement : « Nous sommes heureux si vous nous en avez » délivrés. »

Peu de jours après cette scène, Voltaire étant encore à dîner chez le duc de *Sully*, fut demandé à la porte de l'hôtel pour une bonne œuvre, au mot de bonne œuvre il se lève et court à la porte, où était un fiacre et deux hommes qui, d'un ton dolent, le prient de monter à la portière. A peine y fut-il que l'un des deux scélérats le retint par son habit, tandis que l'autre lui applique sur les épaules cinq ou six coups d'une petite baguette.

Le chevalier de *Rohan*, qui à vingt pas de là était dans sa voiture, crie, c'est assez. Il n'est point au monde d'honnête homme à couvert d'un pareil outrage de la part d'un lâche assez riche pour payer des scélérats.

Voltaire rentre dans l'hôtel, demande au duc

de *Sully* de regarder cet outrage fait à l'un de ses convives, comme fait à lui-même : il le sollicite de se joindre à lui pour en poursuivre la vengeance, et de venir chez un commissaire en certifier la déposition. Le duc de *Sully* se refuse à tout. Cette indifférence de la part d'un homme, qui, depuis dix ans le traitait en ami, l'irrite encore davantage. Il sort de son hôtel, et ne voulut plus voir le duc de *Sully*.

Voltaire peut recourir aux loix ; mais il craint de donner de l'éclat à l'affront qu'il a reçu. Il n'a recours qu'à son seul courage. Des amis lui offrent leurs services ; mais il ne se remet qu'à lui-même du soin de sa vengeance. Pour s'y préparer, il s'éloigne entièrement de toute société. Une profonde retraite devient son partage. A l'étude des langues vivantes qu'il commence alors, il joint l'exercice de l'escrime : un maître d'armes vient tous les matins lui donner des leçons ; et quand il a acquis l'habileté nécessaire, il se rend au théâtre Français, entre dans la loge de Mlle. *le Couvreur*, où était le chevalier *de Rohan*. « Monsieur, lui dit-il, si quel-» qu'affaire d'intérêt ne vous a point fait on-» blier l'outrage dont j'ai à me plaindre, j'espère » que vous m'en ferez raison. » *Thiriot*, dont nous tenons le fait, était à la porte de la loge.

Le chevalier *de Rohan* accepte le défi pour les neuf heures du lendemain, assigne lui-même le rendez-vous à la porte de Saint-Antoine, et le soir même en fait part à sa famille. Tous *les Rohans* sont en mouvement : mais leurs démarches enssent été inutiles si on n'eût montré à M. le duc les vers de Voltaire à sa maîtresse la marquise *de Prie*.

*Io*, sans avoir l'art de feindre,
D'*Argus* snt tromper tons les yeux.
Nous n'en avons qu'un à craindre,
Pourquoi ne pas nous rendre heureux !

On sait que M. le duc, alors premier ministre, était borgne, ces qnatre vers lui firent connaître un rival, et Voltaire fut envoyé à la Bastille. Son ami *Thiriot* allait dîner tous les jours avec lui. A la liberté près, Voltaire était dans ce château comme s'il eût été dans le monde. Il n'ignorait rien de ce qui s'y passait. C'est là qn'il apprit la langue Anglaise. Au bout de six mois on lui rendit sa liberté, et ce ne fut point une graco qn'on lui fit ; car il n'avait pas mérité de la perdre. Il méritait encore moins l'ordre, qu'en ouvrant les portes de cette prison on lui signifia ; de sortir de France. Jamais on

ne fit un plus cruel abus de l'autorité envers un citoyen. Cette persécution était due aux manœuvres de la maison *de Rohan*. Le chevalier ne quittait point Versailles et mourait de peur que Voltaire ne l'y vînt chercher.

Pour jouir d'une plénitude de liberté, il passe en Angleterre. Cette liberté dont il avait fait son idole, est réellement un grand trésor, mais dont on ne connaît véritablement le prix que lorsqu'on l'a perdu. Pour en bien sentir tous les avantages, il faudrait avoir habité l'un des quarantes sépulcres de la Bastille. O hommes de lettres ! puissiez-vous ne jamais tomber dans ce gouffre où l'ennui dévore ses habitans ! Puissiez-vous aussi ne rien dire, ne rien écrire, ne rien faire qui puisse être un prétexte de vous y plonger.

En Angleterre, Voltaire n'eut à craindre ni les persécuteurs, ni les manœuvres des grands, ni les prêtres, ni les familiers de la police. Ce pays fut pour lui un sol nouveau sur lequel il ne tarda pas à être acclimaté. C'était le tems de la vraie gloire des Anglais. *Locke*, à la vérité, n'était déjà plus. Le sage et savant *Salisbury* venait de mourir hors de sa patrie ; mais l'esprit et les idées de ces grands hommes dominaient toutes les terres ; mais *Newton* vivait

encore ainsi que *Clarke*, *Wolfton*, *Bolinbroocke*, *Pope*, *Collins*, *Toland*, Voltaire fut l'ami de la plupart d'entr'eux, et de beaucoup de personnes de distinction qui, en ce royaume, se font gloire d'allier l'étude de la vraie philosophie à l'esprit des affaires politiques.

L'illustre *Pope*, poëte et philosophe, et dont l'*Essai sur l'homme* avait mit le scean à sa célébrité, fut celui dont il rechercha d'abord la connaissance. Dans leurs premières entrevues, ils furent fort embarrassés. *Pope* s'exprimait très-péniblement en français, et Voltaire n'étant point accoutnmé aux sifflemens de la langue anglaise, ne pouvait se faire entendre. Il se retira dans un village, et ne rentra dans Londres que lorsqu'il eut acquis une grande facilité à s'exprimer.

Son séjour en Angleterre, devint utile à sa gloire comme à sa fortune. Il y fit imprimer *la Henriade*, dont en France il n'en avait pu obtenir l'agrément. Lorsque le poëme y parut furtivement, tous les dévots, race alors fort nombreuse et très-dangereuse, crièrent à l'impiété : les baladins de la foire en firent le sujet de leurs bouffonneries, et après les baladins, nos Seigneurs du clergé s'en emparèrent, et voulurent le flétrir par une censure ecclésiastique, comme contenant les erreurs des

sémi-Pélagiens. A la Cour on disait qu'il n'y avait qu'un séditieux qui eût pu faire l'éloge de *Coligni*. Cette persécution est le vrai thermomètre sur lequel nous devons de tems en tems porter les yeux pour connaître le degré d'imbécillité où l'on était alors en France.

Les Anglais étaient à cette époque beaucoup plus avancés en raison. On sait qu'*Elisabeth* avait autrefois protégé *Henri IV*. Le Roi qui régnait alors, *Georges I*, et la princesse de *Galles*, qui devint *Reine*, protégèrent son chantre. Les sonscripteurs Anglais furent très-nombreux. *Thiriot* à Paris était chargé de recevoir les souscriptions des Français. Il en avait déjà quatre-viugts, lorsqu'un jour de la Pentecôte et pendant qu'il était à l'église, des voleurs emportèrent le dépôt. Les souscripteurs ne perdirent rien. Voltaire, malgré cette perte, remplit les engagemens, et écrivit à son dépositaire : « Cette » aventure, mon ami, peut vous dégoûter d'aller » à la messe, mais elle ne doit pas m'empêcher » de vous aimer toujours et de vous remercier » de vos soins. »

La *Henriade* vengea la nation Française du reproche qu'on lui fésait de n'avoir point de poëme épique. Les Anglais furent les premiers à lui accorder ce titre que les Français lui dispu-

tèrent long-tems, lors même qu'ils le prodiguaient au *Télémaque* de M. *de Fénelon*. Ce roman ingénieux et moral n'est ni poëme ni épique. Ce n'est pas assez pour cela qu'une prose soit harmonieuse et cadencée ; il faut de plus qu'elle soit assujettie à des règles convenues, invariables, et même à la prosodie que le génie de la langue comporte.

Les divers peuples de l'Europe ne tardèrent pas à s'approprier la *Henriade* : elle fut traduite par *Lokman* en anglais. Le cardinal *Quirini* la mit en vers italiens. Les Allemands et les Hollandais en eurent des versions en leurs langues. Le Prince royal de Prusse dans la suite l'enrichit d'un avant-propos. Le cadre de la *Henriade*, dit-on, est petit : cela est vrai, si on le compare à celui de l'*Iliade*, où vingt peuples conduits par leurs rois, s'armèrent pour détruire une ville ; si on le met à côté, soit de l'*Enéide* dans laquelle un homme se disant conduit par certains dieux et repoussé par d'autres dieux, vint à travers mille dangers, s'établir dans le *Latium* et fonder un empire éternel ; soit de *la Jérusalem délivrée*, dans laquelle l'Europe entière, comme arrachée à ses fondemens, tombe sur l'Asie et semble l'écraser de sa chûte.

Le sujet de la *Henriade* était digne d'un philosophe ; et Voltaire l'adopta, parce qu'il lui parut propre à attaquer le fanatisme, à rendre les persécuteurs odieux, les querelles de religion ridicules, et sur-tout à établir en France cet esprit de tolérance, sans lequel la société n'est guère autre chose qu'une forêt de bêtes féroces acharnées à leur mutuelle destruction.

Les ennemis les plus déclarés contre la mémoire de Voltaire, ne peuvent nier que de tous les poëmes épiques, la *Henriade* ne soit le plus utile et le plus sage. On y voit ni fées, ni lutins, ni autres fadaises dignes des tems d'ignorance. *Henri IV*, pour faire ses destinées, n'a recours ni aux entrailles des victimes, ni à la fourberie des prêtres. Il ne consulte que son courage et la raison d'état. C'est un vrai héros disputant les armes à la main un royaume que le fanatisme lui a ravi, nourrissant ses ennemis qu'il peut faire mourir de faim.

Un pareil personnage vaut sans doute *le dévot Enée* qui, comme tous ceux de son espèce, tout en parlant au nom des dieux qu'il n'a jamais vus, tout en citant des révélations qu'il n'a point eues, finit par une injustice horrible, par s'emparer d'un royaume qui ne lui appartient pas, et par coucher avec une belle et jeune

Princesse, sur le cœur de laquelle il n'a aucun droit. J'aime mieux *Henri IV*. C'est un héros plus juste, plus brave et plus aimable.

Les dieux, dit-on, conduisent cet *Enée*. Cela est bon pour l'imagination des enfans, qui aiment à se repaître de semblables chimères ; mais ces dieux, et leurs oracles et leurs prêtres une fois décrédités, que devient un poëme échaffaudé sur ces échasses ? Il doit nécessairement perdre une partie de son mérite. Il ne reste qu'avec ses beautés de détail ; et ces beautés ne sont elles-mêmes que de magnifiques frivolités, si, comme dans la *Henriade*, elles n'ont point un objet d'instruction.

Un reproche que tout homme solidement instruit est en droit de faire à *Homère*, à *Virgile*, au *Tasse*, et sur-tout à ce fou de *Milton*, dont le sublime ouvrage force à l'admiration, lors même qu'on les blâme ; c'est qu'en composant leurs poëmes, ces grands hommes n'ont contribué en rien à la perfection de la morale. Ils ont laissé leurs contemporains avec toutes leurs sottes superstitions. Ils ont fait pis : au lieu d'employer leur génie à les délivrer de leurs préjugés, ils ont consacré ces mêmes préjugés par la beauté de leurs chants ; et n'eût-il pas mieux valu corriger les sottises de leur siècle, que

de les mettre en vers magnifiques ? Ce n'est pas assez d'amuser, il faut encore instruire. C'est là le grand objet dont Voltaire était occupé en travaillant la *Henriade*. Aussi est-elle mise dans le petit nombre des chef-d'œuvres qui ont produit un grand bien. Notre liberté de penser ne date réellement que de l'époque de ce poëme. C'est là qu'on le voit, attaquant de cent façons la superstition, qui jusqu'alors avait été l'épouvantail de ses compatriotes ; il les accoutuma à entendre des vérités utiles et hardies. C'était le plus grand service qu'il pût rendre à sa patrie, jusqu'alors dévote et bêtement fanatique. ( 9 )

Si la *Henriade*, on pour parler plus exactement, si un poëme de la force et de la beauté de celui-là, eût paru cent quarante ans plutôt, la France n'eût point été déchirée par ce monstre que nous nommons *la sainte ligue* ; elle n'eût eu ni Saint-Barthelemi, ni les dragonades, et n'eût point reçu la plaie épouvantable qne lui fit la révocation de l'édit de Nantes. O Rois ! méditez cette vérité, et vous sentirez de quel prix doit être à vos yeux un grand homme, un philosophe né dans vos Etats !

Le roi d'Angleterre et ses Ministres protégèrent ce même jeune philosophe, que la cour de Versailles

Versailles avait fait emprisonner, et auquel elle avait ravi sa patrie. Son poëme persécuté en France, où il était nécessaire, fut accueilli par *George I*, comme un ouvrage qui pouvait être utile aux Anglais.

Le produit de la *Henriade* fut très-considérable : Voltaire se trouva bientôt en état de faire du bien. Plusieurs Français qui étaient à Londres, et qui avaient des besoins pressans, éprouvèrent ses générosités. Il crut en faire des amis, et il n'en fit que des ingrats. Un *Saint-Hyacinthe*, qu'il obligea de sa bourse et de son crédit, fut le premier à se signaler par des critiques contre la *Henriade*, et par des outrages personnels contre son auteur. Tous ces gens qui, en implorant ses secours, se disaient hommes de lettres, n'étaient pour la plupart que des aventuriers qui, de la bone, et de la misère où ils étaient plongés, osaient être jaloux de la gloire dont leur bienfaiteur était environné.

Pendant le séjour de Voltaire en Angleterre, on y parla d'avoir un théâtre Français. Il échauffa cette idée, il écrivit à Paris, et en peu de tems on eut à Londres une troupe de comédiens. Ils arrivèrent avec peu d'argent; et ne trouvant point les ressources dont ils s'étaient flattés ils se retirèrent.

La voix de l'amitié rappellait Voltaire à Paris. Il cède à cette voix, sur-tout à cet instinct qui nous ramène toujonrs avec plaisir dans notre patrie, malgré les désagrémens qu'on y a éprouvés. Avant de quitter l'Angleterre, il publia deux essais : l'un, *sur nos guerres civiles*, et l'autre, *sur la poésie épique*. Dans ce dernier, on voit le grand homme juger ses semblables. Ces deux ouvrages furent écrits en Anglais. C'était un hommage qu'avant de partir il rendait à une nation, chez laquelle il avait trouvé tout ce qui peut flatter, et tout ce que peut désirer l'homme de lettres philosophe, des encouragemens de la part des Souverains, des accueils distingués de la part des Grands, et une entière liberté de penser, de parler et d'écrire.

# CHAPITRE VII.

*Voltaire à Paris : Histoire de* Charles XII. *De la Fortune de Voltaire et de sa Tragédie de* Brutus.

## *ANNÉES*

## DE

## 1728 - *à* - 1730.

APRÈS un séjour de trois ans en Angleterre, Voltaire revint en France reprendre ses chaînes, s'exposer de nonveau anx critiques de la médiocrité, et à la persécution des gens à préjugés. Son retour ne fut confié qn'à peu d'amis, De plusieurs mois il ne se montra nulle part publiquement. S'il allait au spectacle, c'était dans un grand *incognito*. Pour échapper à toute curiosité, il se logea au fauxbourg Saint-Marceau, quartier qui n'est habité que par des ouvriers et par des pauvres.

Paris était alors en proie aux cabales, aux intrigues, aux persécutions. On n'y parlait que de Rome, d'excommunications, de constitution *Unigenitus*, de réappelans, d'exils et d'emprisonnemens. Une assemblée d'Évêques, tenue dans les montagnes du Dauphiné, assemblée que les uns traitaient de *Concile*, et les autres de *brigandage d'Embrun*, venait de produire vingt mille lettres de cachet, et fournir un nouvel aliment à la guerre odieuse, que depuis cent ans se fésaient les Évêques. Ces querelles ecclésiastiques, très-propres à raffermir Voltaire dans les principes d'une philosophie qui n'a nulle part causé le moindre trouble, formait sur la France un brouillard épais qui en obscurcissait la gloire.

A travers ce brouillard empesté, parut un éclair soudain, rapide, mais éclatant. Ce fut un petit écrit philosophique, intitulé : *Sottise des deux parts* : c'est ainsi que Voltaire annonça qu'il était arrivé. Quelques personnes en crédit surent gré au philosophe de la leçon qu'il fésait au clergé. Le maréchal *de Villars* prit hautement sa défense. Il est bien vrai que, malgré la leçon, les Évêques continuèrent à se battre et à s'excommunier.

La guerre qu'entr'eux se fésaient alors les

hommes de lettres, n'était que ridicule, et ne produisit que de bons mots. Je ne sais quel bel esprit prétendit qu'il n'était pas nécessaire que la tragédie fût en vers. *Lamotte* aguerri dans ces sortes de dispntes, après avoir combattu pour les poètes, se mit pour de bonnes raisons, dit-on, à la tête des prosateurs : il hasarda nn *Œdipe* en prose, qui ne rénssit pas, et qui lui valut qnelques épigrammes. Les mœurs de *Lamotte* étaient douces : il avait le bon esprit de se faire un amnsement de ces querelles littéraires : il se fésait aussi un plaisir de répondre honnêtement aux injures.

Voltaire, qni dans la guerre d'*Homère* avait gardé la neutralité, qui dans les dissentions de la bulle *Unigenitus* se bornait à dire *sottise des deux parts*, ne prit d'abord ancun intérêt dans la querelle des prosateurs : il savait mieux employer son tems. Mais lorsque l'aigreur des disputans fut attiédie, et que les esprits devenus calmes, purent entendre raison, il écrivit une lettre honnête à *Lamotte*. Il dit son sentiment sur le danger des tragédies en prose ; et ce sentiment fut un arrêt dont il n'y a point eu d'appel, on plutôt dont un seul homme, sans nom en littérature, a appellé, et dont le public a sifflé l'appel.

Tandis que les hommes de lettres, dans leur désœuvrement, s'occupaient sérieusement de ces frivolités, et que les gens d'église se persécutaient cruellement au sujet de la grace, Voltaire préparait l'histoire de *Charles XII* : histoire que la postérité regarderait comme un roman, si une foule de témoins oculaires n'en avaient attesté la vérité et l'exactitude. Il avait vécu avec des Suédois, des Allemands auxquels était particulièrement connu ce Roi extraordinaire, qu'on a comparé à *Alexandre*, et qui ne lui ressemblait en rien. *Alexandre* fut un vrai héros qui fonda des villes, établit diverses branches de commerce, encouragea les arts, s'occupa, au milieu même de ses victoires, de toutes les sciences, et répara par le bien qu'il fit, les maux qu'après elle entraîne toujours même une guerre juste.

*Charles XII*, au contraire, ne fut qu'un ignorant, qui par-tout où il passa, laissa des traces de misère. Il appauvrit son royaume, et le gouverna en tyran. Il fut brave, dit-on; mais qu'est-ce qu'une bravoure qui n'est ni raisonnée ni réfléchie, sinon la férocité d'un sauvage? Dieu préserve l'espèce humaine de pareils Rois.

L'histoire de *Charles XII* fut violemment

critiquée ; mais les connaisseurs assignèrent à son jeune Auteur une place à côté de *Tacite*. Son style fut jugé celui d'un historien philosophe et plein de goût. Point de ces épithètes oiseuses, ni de ces phrases oratoires, qui ne sont que des fleurs dont on se sert pour couvrir un champ aride, ni de ces réflexions faibles et triviales qui instruisent rarement un lecteur plus impatient de voir de grands événemens, que de se traîner sur des lieux communs. (10)

Cet ouvrage ne fut d'aucun bénéfice pour Voltaire. Tous les Imprimeurs de l'Europe s'en emparèrent au moment où il parut. Ils en firent leur profit. En moins d'une année on en eut vingt éditions. Nous saisirons cette circonstance pour parler de la fortune de Voltaire ; de cette fortune qui, pour la plupart de ses contemporains, fut un objet de curiosité, et pour plusieurs un sujet d'envie.

Après sa première sortie de la Bastille en 1616, il abandonna la maison paternelle où chaque jour il était exposé à s'entendre demander, pourquoi ne prenez-vous pas un état ? où avez-vous entendu la messe ? Les bienfaits du duc d'*Orléans*, et le produit d'*Œdipe* en 1719, le mirent en état de se passer des secours de sa famille.

En 1723, il se fit de ses économies une

rente viagère de près de deux mille francs, dont nous avons vu le contrat. *Marie-Leczinski*, peu de tems après son mariage avec *Louis XV*, lui assigna une pension sur sa cassette. Après l'édition de *la Henriade* à Londres en 1726, sa fortune fut celle d'un homme aisé. Ce que deux on trois ans après il retira de la succession de son père, en fit un homme riche, et le fonds de la loterie de la ville de Paris, qu'en 1729, il gagna en grande partie, en fit un homme opulent.

Cette loterie qu'on appelait la loterie de *Desfort*, Contrôleur-général, avait été créée pour la liquidation des dettes de la ville. Ce fut d'après un calcul que Voltaire fit en soupant chez madame *du Faï* avec *la Condamine*, qu'il emporta cette loterie. Le Contrôleur-général qui était dévot, lui en disputa les fonds. Voltaire cria à l'injustice. Le Conseil jugea en sa faveur, et blâma le Contrôleur-général de n'avoir pas prévu le calcul. Voltaire fut payé, mais on lui fit craindre la vengeance de *Pelletier Desfort*, dont il parlait comme d'un Tartufe. Pour s'y dérober, il voulut repasser en Angleterre où nul Ministre n'est assez puissant pour attenter à la liberté d'un citoyen, et où le Roi lui-même ne le ferait peut-être pas impu-

nément. Ses amis le retinrent en France. Mais la prudence l'éloigna de Paris pour quelque tems. Il alla à Plombières joindre le jeune duc de *Richelieu*, qui avait passé son enfance à la Cour de *Louis XIV*, et à qui l'éclat de ses galanteries et l'amabilité de son esprit, avaient déjà fait une grande réputation.

L'administration des finances fut ôtée à M. *Desfort*, et Voltaire revint à Paris. Quoique déjà très-riche, il s'occupa encore d'une augmentation de fortune. En Angleterre il avait pris goût pour le commerce. Il est ordinaire de voir des Seigneurs mêler l'esprit du négoce à la culture des lettres, de la philosophie et de la politique. En ce pays rien n'avilit l'homme que l'inutilité et l'ignorance. Voltaire se logea rue du Long-Pont près Saint-Gervais, et c'est sous le nom du sieur *Dumoulin* qu'il envoya plusieurs fois en Barbarie acheter des bleds. Cette entreprise réussit. Le commerce de Cadix lui fut encore très-avantageux ; mais une des principales sources de son opulence, fut l'intérêt que M. *du Vernet*, son ami, lui donna dans les vivres.

La fortune ne le détourna jamais de ses études. Il l'aimait sans doute, mais il aimait encore plus la gloire. Dans les richesses il n'envisa-

geait qu'un moyen d'être plus libre, plus indépendant, moins exposé aux manœuvres du fanatisme, et aux fréquentes préventions du ministère Français. Il envisageait aussi dans une grande fortune cette considération qui n'est pas la véritable, mais qui en impose encore plus qne la véritable. Elle lui était nécessaire pour hasarder impnnément des vérités, et ponr changer son siècle à force d'en hasarder. Les philosophes les plus exposés à la persécution, sont ceux qui vivent dans la médiocrité. On craint moins de molester un être isolé, qu'un homme qui, par sa renommée et ses grands biens, a une infinité de rapports avec la société.

Le philosophe continnellement en guerre onverte avec les préjugés, ne sanrait avoir trop d'amis. Voltaire se servit de sa fortuue pour s'en faire dans tous les états. Il obligea beaucoup de Seigneurs Français, et même des Princes étrangers. Aux uns il prêtait avec graces et générosité; aux autres il donnait son argent en viager, et bientôt il eut au nombre de ses créanciers les *Guiſe*, les *Richelieu*, les *Deſtaing*, les *Goebriant*, les *Breſai*, etc. etc. Presque tous ces Seigneurs le payaient fort mal, et rarement les tourmentait-il pour ses pensions et pour les arrérages.

Plusieurs hommes de lettres éprouvèrent anssi ses générosités. Il retira chez lui quelques jeunes gens peu fortunés, mais qui avaient du goût pour la littérature. Il les entretenait de tout. L'argent ne leur manqua jamais pour le spectacle et pour des plaisirs honnêtes. Il les dirigeait dans leurs études. *Lefevre* mourut dans ses bras. C'était celui qui donnait plus d'espérance : il en avait fait son ami. Les autres lui donnèrent souvent des mécontentemens, et ne furent point abandonnés ; ils sucèrent long-tems les fleurs de la littérature, et ne produisirent rien de bon.

La tragédie de *Brutus* représentée alors, n'eut qu'un succès très-médiocre. La fierté républicaine et la haine de la royauté, semblaient être le fruit du climat sur lequel elle était née. Anssi fut-elle peu goûtée en France : mais en revanche tout Paris courut anx Italiens pour voir la farce de *Bilus*, qui était une plate parodie de *Brutus*.

A peu près vers ces tems-là on donna l'*Amasis* de *la Grange-Chancel*, l'*Idomenée* de *Danchet*, le *Calistene* de *Piron*, *le Saül* de l'abbé *Nadal*. Ces tragédies furent accueillies non-seulement avec indulgence, mais avec de grands applaudissemens, malgré leurs vices de construction et cent fautes contre la langue :

elles sont aujourd'hui profondément oubliées, et puis fiez-vous aux applaudissemens qu'on donne aux pièces nouvelles.

Revenant un soir d'une représentation de *Brutus*, Voltaire apprend qu'un bâtiment nommé aussi *Brutus*, chargé pour son compte, et qu'il croyait naufragé, était arrivé à Marseille. « Puisque le Brutus de Barbarie est trouvé, » dit-il à *Dumoulin* son facteur, consolons-» nous du peu d'accueil qu'on fait au *Brutus* » de l'ancienne Rome. Il viendra peut-être un » tems où on lui rendra justice. »

Ce tems en effet ne tarda pas à arriver, et cette tragédie vue sur la scène avec froideur, fut lue avec avidité.

Ce fut encore vers ce même tems que Voltaire fit l'opéra de *Samson*, l'un des plus insignes personnages d'entre les Juifs nos ancêtres en J. C. *Rameau* le mit en musique. Le lieutenant-général *Héraut* n'en voulut pas permettre la représentation; mais il permit aux bouffons Italiens de jouer sur leur théâtre le même sujet, et tout Paris courut applaudir une farce dont le héros était le fort *Samson*, se battant contre un coq d'Inde.

# CHAPITRE VIII.

*L'Académie Française refuse de recevoir Voltaire. Mort de Mlle.* le Couvreur. *Divers ouvrages de Voltaire et diverses persécutions. De la* Pucelle d'Orléans. *Ordre de l'arrêter.*

## *ANNÉES*

## DE

## 1730 - *à* - 1735.

MESSIEURS de *la Motte*, de *la Faye*, et l'Evêque d'Angers, laissèrent en peu de tems trois places vacantes à l'Académie Française. On ne parla de, l'auteur d'*Œdipe*, de *Marianne*, de *Brutus*, du Chantre de *Henri IV*, et de l'Historien de *Charles XII*, que pour dire qu'il n'avait rien d'académique. On poussa l'honnêteté,

jusqu'à dire à lui-même, qu'il n'était pas propre à la tragédie. A la vérité, on admirait les beaux vers de *Brutus*, mais en même-tems on avouait qu'il en avait pillé les pensées dans une tragédie de Mlle. *Bernard*.

Le vœu public était pourtant qu'il remplaçât *la Motte*, dont il venait de recueillir les derniers soupirs. Cet acte d'humanité parlait en sa faveur : mais les hommes médiocres, toujours les plus nombreux, à l'Académie Française comme dans tous les corps, parlèrent encore plus haut, et Voltaire ne fut point reçu.

L'office d'humanité qu'il avait rempli, à l'égard d'un philosophe mourant, et presque abandonné, il le remplit encore envers Mlle. *le Couvreur*, l'une des plus grandes actrices qui aient paru sur la scène. Sa mort fut une grande perte pour le théâtre français. Voltaire l'aimait et l'estimait : elle avait dans l'esprit et le caractere, tout ce qui peut concilier ces deux sentimens : c'est elle qui abolit les cris et les lamentations mélodieuses. Elle n'avait ni taille, ni voix, ni beauté ; l'ame lui tenait lieu de tout. C'était, disait-on, une véritable reine qui jouait avec des comédiens. Au théâtre, son talent lui valut tous les suffrages du public, et dans la société ses vertus lui gagnèrent tous

les cœurs. Elle eut des ennemis, parce qu'elle avait un grand talent. On la surnomma *la Couleuvre*, quoiqu'on n'eût rien à lui reprocher qui pût lui mériter cet odieux surnom. Les prêtres lui refusèrent la sépulture ecclésiastique, cérémonie qui n'est d'aucune nécessité pour l'autre monde, mais dont le refus est un outrage en celui-ci. On l'enterra sur les bords de la Seine, à l'entrée de la rue de Bourgogne. Voltaire qui l'avait assistée à son agonie, et qui accompagna son convoi, la vengea de l'infamie d'une pareille sépulture, par une *apothéose* en vers. Il est peu d'hommes instruits qui ne pensent comme Voltaire, et qui ne répètent d'après lui, qu'il faut être barbare pour flétrir ce qu'on admire.

Cette apothéose d'une fille de théâtre passa pour une impiété horrible. Les dévots en poursuivaient la vengeance auprès du Garde-des-sceaux, et Voltaire fut encore forcé à fuir. On le croyait en Angleterre, retiré près de Cantorbery, chez son ami *Frackner*, et il était dans un village de Normandie, vivant dans une profonde retraite, ne paraissant à Rouen que sous un nom Anglais, et sous le titre de Milord. C'est dans cette ville qu'il fit imprimer un ouvrage, auquel il donna le titre de *Lettres*

*Philosophiques*, et qui fut pour lui un nonveau sujet de persécution. Lorsque l'édition de l'ouvrage fut achevée, Voltaire revint à Paris. Madame de *Fontaine-Martel* lui donna nn appartement dans son hôtel ; il se crut moins exposé chez cette dame que chez lui, rue du Long-Pont.

Tous ceux qui aimaient à s'instruire, lui surent gré d'enrichir notre littérature de la littérature Anglaise. Jusqu'alors on avait ignoré en France le nom de *Sackespear*. Celui de *Newton* et ses découvertes n'étaient connus que de qnelques géomètres. On parlait sans donte de ce fameux *Locke*, dont les doutes et les idées ont si fort contribué aux progrès de la philosophie. On avait une traduction de son *Essai sur l'entendement humain* ; mais la gloire d'en faire connaître le prix, d'en inspirer la méditation et l'enthousiasme, était réservée à Voltaire.

Les Français n'avaient alors que des idées fausses ou confuses du peuple Anglais, de ses religions et de son gonvernement : ce fut encore lui qui leur donna une idée juste et vraie de la liberté et de la législation de ce penple singulier et souverain. En outre, il leur fit connaître les avantages de l'insertion de la petite-vérole, qu'ils regardoient comme une nouveauté

barbare, et qu'ils ont enfin adopté, après l'avoir calomniée pendant quarante ans. Il apprit de plus à ses compatriotes, ce qu'étaient les Quakers, qu'ils ne calomniaient pas moins que l'inoculation ; et par le récit qu'il fit de leur simplicité et de leurs vertus, il convertit en admiration le mépris, dont jusqu'alors les Français avaient honoré leur secte.

Le clergé de France et le Parlement de Paris, l'un et l'autre toujours opposés aux progrès des lumières, se souciaient fort peu de tout ce que Voltaire pouvait leur apprendre. Leur zèle s'était borné à quelques murmures, lorsque parurent les *Lettres Persannes*, où l'on peint le Pape comme un vieux magicien, qui fait croire aux Français que trois ne font qu'un, et que du pain, avec quelques mots sacramentaux, cesse d'être du pain. Les *Lettres Philosophiques* étaient sans contredit, plus instructives que les lettres de *Montesquieu* ; elles étaient aussi moins dangereuses pour la religion ; mais elles le parurent davantage à l'ignorance. Le clergé obtint un édit du Conseil, qui en ordonna la suppression, et le Parlement les fit brûler : c'est un honneur qu'il fait quelquefois à de très-bons ouvrages. Quant aux édits du Conseil, en ce genre presque toujours sans conséquence et sans effet,

ils sont une de ces condescendances que la Cour a encore pour le Clergé.

L'arrêt du Parlement portait que l'Auteur des *Lettres Philosophiques* serait recherché. Cette menace força Voltaire à se tenir caché ; mais une tragédie nouvelle, qu'il fit annoncer, et qui n'était point achevée, dissipa l'orage. Tous ses amis ne parlaient que d'*Eryphile*, c'était le titre de la tragédie. On la mettait au rang des chef-d'œuvres de *Corneille*. Les comédiens députèrent à Mrs. de l'Académie Française, pour leur offrir l'entrée de leur théâtre, car ce n'est que de cette époque qu'ils jouissent de cet avantage.

Le bruit qu'on fit au sujet de cette tragédie, les éloges qu'on prodigua à son auteur, en imposèrent, et le Parlement s'en tint à la brûlure de ses *Lettres*. Le succès d'*Eryphile*, si prônée, fut très-médiocre, et Voltaire eut la prudence de la faire disparaître après la troisième représentation.

Depuis long-tems, on lui reprochait de ne point traiter des *sujets vierges*. J'ignore s'il fut sensible à ce reproche de la médiocrité, mais quatre mois après la disgrace d'*Eryphile*, il donna *Zaire*. Le sujet de ce chef-d'œuvre, qu'il fit en dix-huit jours, était entièrement de son

invention. Dès ce moment, l'art de *Sophocle* devint entre ses mains nn art entièrement nonvean. Il eut nn but moral qu'il n'avoit point eu chez les Grecs ni chez aucune nation. Voltaire en fit un cours d'instructiou : des noms illustres, et chers à la France, ajoutèrent an plaisir et à l'enthousiasme avec lequel ce nouveau chef-d'œuvre fut reçu.

On avait reproché à Voltaire de ne pas traiter des *sujets vierges*; après lo succès de *Zaire*, on l'accusa d'avoir mis la tragédie en roman. Pour l'eu punir, on joua, à la foire, la tragédie des *Enfans-Trouvés*, qui était une parodie aussi plate qu'indéceute de *Zaire*. Voltaire, excédé de tant de petites méchancetés qni se reproduisaient journellement, publia le *Temple du goût*. C'est là qn'il rend justice à qui il appartient, aux vivans comme aux morts. Ce Temple est une critique aussi agréable qu'ingéuiense, assaisouṇée de préceptes et de leçons, et dans laquelle on ne voit rien d'amer, rien d'injurieux, pas même coutre ses ennemis les plus déclarés.

Toute la république des lettres fut eu mouvement, pour demander veugeance contre Voltaire. Le plaisir le plus doux de l'homme de lettres est de jnger ses contemporains, comme son tourment le plus cruel est d'eu être jugé. *Adélaïde*

*du Guesclin*, qui parut quelque-tems après, se sentit beaucoup de cette vengeance. Elle fut reçue au bruit des sifflets. Les beaux noms de *Couci*, de *Vendôme*, de *Nemours*, et des situations déchirantes, ne purent la sauver d'une chûte qu'elle ne méritait pas. On sait qu'un petit-maître, entendant *Vend m* dire, es-tu content Couci ? s'écria, *coussi*, *coussi*. Cette bouffonnerie excita des éclats de rire, et Voltaire retira cette *Adélaïde*, qui aujourd'hui est au nombre des chef-d'œuvres de la scène française.

*La mort de Jules César*, en trois actes, sans femmes et sans aucun mêlange d'amour, lui confirma la réputation de grand poëte tragique. Tous les caractères y sont fortement prononcés. Pour les sentimens, c'est le grand *Corneille* sans enflure, et pour le style, c'est la magie des vers de *Racine*. Elle fut représentée chez madame la marquise de *Sassenage*, ensuite au collège d'Harcourt. Quelques collèges étaient alors dans l'usage de jouer des pièces dramatiques. Ces jeux exerçaient les jeunes gens à bien parler, à s'exprimer avec grace, à penser noblement : leur ame se nourrissait de grands sentimens, tandis que leur mémoire s'emplissait de choses agréables et utiles. Ces jeux formaient le goût, et ne nuisaient aucunement aux mœurs.

La tragédie de la *mort de César* déplut fort à la Cour. On y prétendit que les maximes républicaines, dont elle est remplie, étaient dangereuses dans une monarchie. Les jansénistes, de leur côté, accusèrent Voltaire d'avoir érigé le tyrannicide en acte de vertu, et d'avoir mis en action, sur le théâtre, la morale des Jésuites.

Toutes ces clabanderies de courtisans et de fanatiques fatiguaient cruellement Voltaire. On ne comptait pour rien l'honneur qu'il fésait à la nation, et le plaisir qu'il procurait aux honnêtes gens, tantôt par des chefs-d'œuvres, et tantôt par ces petites poésies qui alimentent la curiosité, qui entretiennent le goût, l'exercent et l'épurent.

On voyait souvent éclore de ses pièces fugitives : on ne pouvait s'en rassasier. Il n'en donna aucune, dont on ne dit : cela est bien court. On reproche d'ordinaire à ces bagatelles un défaut tout contraire. Elles sont toutes trop longues. Leurs auteurs croient que le public, qu'ils mettent dans leur confidence, doit prendre à ces bagatelles, autant d'intérêt que les personnes auxquelles elles sont adressées, ou les sociétés pour lesquelles elles ont été faites. Ces sociétés sont indulgentes, et doivent l'être; mais

le public se croit dispensé d'indulgence, lorsqu'on lui présente des pièces incorrectes ou trop frivoles, et dans lesquelles la pureté du langage est blessée.

Parmi ces pièces fugitives, il y en eut une qui compromit fortement le repos de Voltaire : ce fut cette même *Epître à Uranie*, faite depuis douze ans, pour l'instruction de madame *de Rupelmonde*. L'archevêque de Paris, *Vintimille*, qui passait pour aimer les femmes, et qui n'aimait pas les philosophes, s'en plaignit amérement; et Voltaire eut ordre de se rendre chez M. *Héraut*, Lieutenant-général de police. Il se défendit en disant que l'épître était de l'abbé de *Chaulieu*. Le Magistrat fit semblant de le croire, et l'affaire en resta là. Ce mensonge ne fésait aucun tort à la mémoire de l'abbé de *Chaulieu*. L'ouvrage renfermait en effet ses sentimens, ainsi que ceux de la société des princes de *Conti* et de *Vendôme*, dans laquelle cet honnête Ecclésiastique passait sa vie.

L'orage était à peine dissipé qu'il s'en éleva un autre, mais beaucoup plus dangereux. Dans cent brochures, on avait refusé à Voltaire le génie du poème épique : son amour-propre s'en irrita, et il en esquissa un qui, par la richesse

de ses détails, par la variété, le coloris et la fraîcheur de ses tableaux, ainsi que par l'art avec lequel il est conduit, sera peut-être mis un jour au-dessns de l'*Iliade*, de l'*Enéid*, de *Roland*, et de la *Jérusalem délivrée*. Ce poëme fut d'abord un grand secret parmi ses amis. Ce secret transpira. On en montra des vers à M. de *Chauvelin*, Garde-des-sceanx, homme sévère, n'aimant ni la poésie, ni la philosophie, ni même la bonne plaisanterie.

Il passe pour certain que ce M. de *Chauvelin*, qui tenait la place d'un grand homme, du célèbre chancelier *Daguesseau*, fit à Voltaire des menaces terribles. Osons tout dire, et l'odieux de la persécution ne peut tomber que snr celui qui la fit; ce Garde-des-sceaux le menaça d'un cul de basse-fosse. Il est donlourenx de penser que la liberté, la vie même d'un citoyen qui honore sa nation, dépendent de l'ignorance ou des préjugés d'un homme qui souvent ne lui fait aucnn honnenr. Dans tous les tems, et non dans tous les pays, la sottise en rochet, et l'ignorance en simarre, ont vonlu étouffer le génie.

Nous ne prendrons point le parti de cette *Pucelle*. Des choses respectables dans l'opinion du peuple, comme dans l'opinion de beaucoup d'honnêtes gens, y sont, dit-on,

tournées en ridicule. Nous en sommes fâchés ; et nous confessons que c'est toujours avec un véritable plaisir que nous voyons les hommes de lettres respecter ce qui, aux yeux des sages, mérite de l'être. Nous confessons aussi que le poëme de la *Pucelle* est au rang des chef-d'œuvres de l'esprit humain, et nous ne croyons pas que ce chef-d'œuvre ait fait le moindre tort à notre sainte religion, que toute la malice des hommes et de l'enfer ne pourra renverser. Si c'est là une erreur de notre part, nous prions nos maîtres en théologie de nous en délivrer charitablement : nous ne demandons qu'à être instruits. La raison et les lumières nous seront toujours chères, de quelque part qu'elles nous viennent, d'un docteur de Sorbonne, ou d'une jardinière de Bagnolet.

Nous pensons au contraire que les querelles qui divisaient l'Épiscopat dans le tems que Voltaire travaillait à nous faire une *Pucelle*, firent un très-grand tort au christianisme. En effet, ce qui lui a beaucoup nui, ce n'est point le combat de *Saint-Denis* et de *Saint-George* : ce combat n'est que plaisant ; mais ce sont ces combats interminables sur la grace et l'amour de Dieu que les gens d'église se sont livrés ; c'est cet acharnement scandaleux à se calomnier,

à

à s'excommunier et à se damner réciproquement.

Ce qui a fait une plaie sanglante à la religion et peut-être incurable, ce n'est point certainement le récit que fait en enfer *Grisbourdon* de ses aventures sur la terre, mais c'est l'extravagance des convulsions ; ce sont ces scènes abominables qui se jouaient alors dans les cimetières et les galetas de Paris, où un ramas de gueux sondoyés par les jansénistes se fésaient tantôt crucifier et tantôt mettre à la broche, pour prouver que les Jésuites étaient des hommes dangereux et leur bulle *Unigenitus* une sottise. On savait tout cela sans les sauts, les gambades et autres farces du fanatisme qu'on appelait miracles ou *œuvres de Dieu*.

Une fiction qu'un poëte donne pour une fiction, n'a jamais nni à la vérité ; mais ce qui lui a fait un tort irréparable, ce sont tant de fables et de mensonges, qn'avec le sceau et l'approbation des docteurs en théologie, on a voulu faire passer pour des vérités, et les persécutions qu'on a fait essuyer à tous les honnêtes gens qui ont voulu douter de ces mensonges.

Ce qui a porté un coup terrible à la religion de nos pères, ce ne sont ni les amours de *Charles VII* avec la belle *Agnès Sorel*, ni les amours

du beau *la Trimouille* et de la belle *Dorothée*; mais ce sont les amours incestueux du jésuite *Girard*, qui, « ayant fait accepter un brevet » d'obsession à Mlle. *Cadière*, jeune Provençale, » agée de dix-huit à dix-neuf ans, lui écrit qu'il » a *une grande faim de tout voir.* »

Qui ensuite, tout en lui levant les jupes, lui dit, que *Dieu permet que pour parvenir à la plus haute perfection, il se passe certaines choses dans notre corps sur lesquelles nous ne devons pas faire attention.*

Que *pour les ames qui marchent dans les voies intérieures, ces horreurs ne sont que de simples épreuves; que l'on fait très-saintement de ne pas s'en confesser, parce que par-là on confond le démon qui voudrait nous donner des scrupules sur les voies particulières par lesquelles Dieu nous fait marcher.*

Et qui ensuite, en soufflant dans la bouche de sa belle pénitente, lui dit, que *Dieu exige souvent des ames parfaites les sacrifices extrêmes et les renoncemens dans les matières mêmes qui font le plus de peine aux personnes du sexe;* et que *c'est la voie la plus courte pour se dépouiller de l'attachement qu'on peut avoir à son innocence et à sa pureté.* ( 11 )

Voilà des excès, des abominations. Et les en-

nemis les plus intrépides de la philosophie, ne peuvent nier que ces excès n'aient porté un très-grand préjudice à la religion. Ils doivent encore convenir que l'Etat n'a jamais été troublé ni par la *Pucelle* ni par aucun ouvrage de Voltaire; mais qu'il a été ébranlé par les écrits et les haines des théologiens.

La *Pucelle* a fait rire quelques désœuvrés; et les Molinistes, par leurs opinions, ont fait gémir des milliers de familles. Ce poëme a fait honneur à la France, et les jansénistes en ont été l'opprobre. Ce sont eux qui pendant trente ans mirent en démence, avec leurs miracles de grenier, la populace de Paris.

Voltaire après les menaces du Garde-des-sceaux *Chauvelin*, voulut quitter sa patrie. L'amitié de madame la marquise du *Chatelet* l'y retint; mais la défense que lui fit encore ce Garde-des-sceaux de rendre publique la tragédie de *la Mort de Jules-César*, qui était déjà imprimée, le poussa à bout. La patience a ses bornes. Voltaire brave le Garde-des-sceaux et sa défense, publie sa tragédie, et part pour *Montjeu*, où se fésait le mariage de M. le duc de *Richelieu*.

Un ange tutélaire veillait à son salut, et cet ange était M. le comte d'*Argental*. Il apprend

de M. *Chauvelin* lui-même l'ordre qu'il a signé pour l'arrêter, et sans délai, par un courier extraordinaire, il en donne avis à son ami, qui quitte précipitamment les fêtes de *Montjeu*, et va avec madame du *Chatelet* s'enterrer à Cirey, où l'un et l'autre vécurent pendant cinq ans dans la retraite et l'étude, abandonnant Paris aux farceurs de Saint-Médard, à leurs dangereux protecteurs et à leurs adversaires moins ridicules, mais peut-être encore plus dangereux pour les hommes de lettres.

# CHAPITRE IX.

*Voltaire à Cirey. Alzire. Persécution. Époque de sa connoissance avec le Prince Royal de Prusse.*

## *ANNÉES*

## DE

## 1736 - à - 1737.

DE plusienrs années Voltaire ne parut guère sur le grand théâtre du monde. Depuis longtems la retraite était un besoin de son ame. Pour être un grand homme, il ne lui fallait être qu'avec lui-même et dans le sein de l'amitié. Plus il était seul, plus son génie était fécond, plus il était sublime. Madame du *Chatelet*, son amie, et l'une des femmes les plus réellement savantes qui aient existé, sou-

pirait aussi après la retraite. La géométrie dont elle s'occupait alors, comme les autres femmes s'occupent de modes et d'ajustemens, la demandait toute entière.

Pour être moins distrait par les affaires temporelles, Voltaire en abandonna le soin à un prêtre très-intelligent, et qui, quoique janséniste, était entièrement dévoué au philosophe. C'était un chanoine de Saint-Méri, nommé *Moussinot*, homme de bien, homme simple et vertueux, attaché également à ses devoirs d'ecclésiastique, de chanoine et d'ami. Il jouissait d'une considération méritée. Son Chapitre lui avait confié sa caisse, les jansénistes le firent dépositaire de leur *bourse*, et Voltaire lui remit son trésor. Il ne pouvait être en de meilleures mains. C'était une singularité de voir un même ecclésiastique trésorier d'un chapitre, d'une secte, et d'un philosophe, remplissant avec exactitude et un secret religieux les devoirs de ce triple état. De l'église de Saint-Méri, il se rendait à la loge des jansénistes, et de là il allait vaquer aux affaires du philosophe son ami.

Tandis que ce philosophe était à Cirey, sur les confins de la Champagne, enseveli dans l'étude, son nom occupait glorieusement la

scène à Paris. *Alzire* forçait ses ennemis à l'admiration. Comme poëte dramatique, Voltaire avait déjà sur le parnasse une place entre *Corneille* et *Racine*. Après *Alzire*, on lui en accorda une comme poëte-philosophe au-dessus de ces deux grands hommes. Le cinquième acte, qui seul est un chef-d'œuvre, ne lui coûta que le travail d'une après-soupée; c'est le triomphe de la morale du christianisme. La Reine *Marie Leczinski*, et le Cardinal de *Fleury*, qui gouvernait la France, lui en surent gré. Il vint à Paris pour jouir de ses succès. Sa présence réveilla l'envie, et dans l'espace de trois mois, il essuya vingt brochures dans lesquelles on lui prouvait qu'il avait eu tort de réussir. Ce qui sur-tout servit fortement à tempérer le plaisir que pouvait lui donner ce nouveau triomphe, fut de voir qu'on accueillait avec autant d'avidité les critiques d'*Alzire*, qu'on avait accueilli *Alzire* elle-même.

Malgré tant de satires faites pour être oubliées, Voltaire était environné de gloire; mais la méchanceté veillait, et sa faveur à la Cour ne fut que passagère. Le poëme du *Mondain* servit de prétexte à une nouvelle persécution. On prévint contre ce poëme le Cardinal de *Fleury* et le Garde-des-sceaux *Chauvelin*, qui,

comme nous l'avons déjà dit, tenait la place d'un grand homme. On leur montra des vers que l'abbé *Desfontaines* y avait ajoutés. Les dévots criaient au scandale, à l'impiété; et les courtisans qui pouvaient bien n'être pas dévots, répétaient ce signal de persécution. Les cris de l'admiration en faveur d'*Alzire*, ne purent étouffer les cris du fanatisme, et Voltaire se vit forcé à une fuite précipitée.

Lorsqu'on lit ce *Mondain*, qui mit un grand homme en danger de perdre sa liberté, on ne peut s'empêcher de dire que les Français de ce tems-là étaient bien bêtes, bien à plaindre, et que pour un homme de lettres philosophe, il vaut encore mieux vivre aujourd'hui sous la douce administration d'un baron de *Breteuil*, que d'avoir vécu sous les *Chauvelin* et sous les *Fleury*.

Ce Cardinal était pourtant un homme très-doux. Cela est vrai; mais il avait des préjugés, mais il voulait forcer les gens instruits à penser comme lui qui était un ignorant. Et voilà pourquoi, malgré la bonté de son caractère, dans aucune époque de l'Histoire de France, on ne vit autant que sous son ministère, de victimes entassées dans les sépulcres de la Bastille, et dans le donjon de Vincennes.

Cirey devint encore l'asile de Voltaire contre la persécution. Pour se dérober à toutes les recherches du gouvernement, il fit insérer dans les papiers publics, qu'il avait passé en Angleterre. Rien ne lui parvenait à son nom. Ses lettres étaient datées de Cambridge. Le gouvernement fut trompé ou fit semblant de l'être.

Cependant la retraite de Cirey ne le mit pas à couvert de toute crainte. Plusieurs fois il fut sur le point de sortir entièrement de France. On voit, par plusieurs lettres à son trésorier, combien il était inquiet et agité. « Je vous » réitère, mon ami, la prière de dire que je » suis en Angleterre : j'ai pour cela de très- » fortes raisons..... Je me trouve dans la situa- » tion d'avoir toujours devant moi une grosse » somme d'argent. »

Voilà à quoi servent à un philosophe les richesses, à le dérober promptement à l'autorité qui le persécute, et à lui donner une existence par-tout où il se trouve. Volontiers dirais-je aux jeunes gens qui se sentent appelés à la dignité de philosophe : « Ne négligez pas la » fortune, c'est sagesse de s'en occuper. Avec » elle on craint moins la superstition et ses » surprises. Une fortune aisée maintient le phi-

» losophe dans l'indépendance. Il en est plus » courageux pour dire la vérité : il court moins » de dangers en la disant ; et si cette vérité » arme les préjugés contre lui, il échappe plus » facilement à leur fureur et à leurs recherches. »

En effet, avec de la fortune l'homme de lettres philosophe est sûr de trouver un asile, dans quelque coin de la terre où il veuille se reposer. L'abbé *Raynal* en est un exemple récent ! Il n'eût point hasardé l'*Histoire philosophique du Commerce des deux Indes*, il n'eût point eu la gloire d'instruire l'Europe, si avant tout il n'avait fait une honnête provision des biens de ce monde.

Au milieu des craintes et des orages dont Voltaire était entouré, une lettre qu'il reçut du Prince royal de Prusse, lui donna une grande consolation. Il se crut transporté dans ces anciens tems, où des Rois qui ne valaient pas ce Prince, se fésaient gloire d'appeler les philosophes auprès d'eux, et de s'en dire les disciples.

Ce jeune Prince, loin du palais de son père et des flatteurs, vivait à *Rinsberg* sur le Rhin ; c'est dans cette retraite qu'il méditait l'art de régner, et de rendre un jour ses peuples heureux. Il n'avait que vingt-quatre ans, et il était dominé du goût de tous les arts et de toutes les

sciences. La géométrie, la métaphysique, la musique, les belles-lettres, les langues, la poésie française et la philosophie étaient les sujets de ses recherches et de ses méditations : ajoutons qu'il était aussi aimable que solidement instruit.

A travers les vertus dont ce jeune Prince était doué, on voyait à chaque instant percer le mépris des préjugés et la haine des persécuteurs. C'est dans les écrits de Voltaire qu'il avait puisé ces sentimens. Dans la lettre qu'il lui écrivit, il demande à être trouvé *digne de ses instructions*, et la signe : *Votre affectionné ami Frédéric.* Ce n'était point là une vaine formule de complimens; cette amitié était très-réelle.

Un événement qui se passait alors, et qui ne doit pas être omis dans la vie d'un philosophe, c'est la persécution affreuse qu'essuyait *Wolf*, méthaphysicien obscur, qui avait délayé quelques vérités simples en elles-mêmes dans plusieurs volumes, mais qui d'ailleurs étoit honnête homme, savant, adorant Dieu et sachant le servir en paix. On l'accusa d'athéisme, et sur la délation du théologien *Lange*, le Roi de Prusse *Guillaume*, père du Prince royal, enjoignit au philosophe *Wolf*, de quitter la chaire qu'il avait dans l'université de Halle, et de sortir dans vingt-quatre heures de la ville, sous peine d'être pendu.

Un théologien qui eût pensé qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux rois, eût peut-être mis sa gloire à être pendu. Le philosophe *Wolf* ne s'en soucia pas, il obéit sur le champ; mais un des beaux traits de la vie du Prince royal, c'est qu'il prit contre son père le parti de ce *Wolf* persécuté et chassé de Halle. Il s'en plaignit à Voltaire, et l'établit arbitre entre son père et lui. Ce qui doit paraître singulier, c'est que ce juge, cet arbitre, était alors lui-même persécuté et fugitif de sa patrie.

Une fausse alarme le fit sortir de Cirey : il voyagea quelque tems dans les Pays-Bas sous un nom emprunté, sous celui du comte de *Revol*. En arrivant à Bruxelles, il apprend qu'ont doit représenter *Alzire*, et que *Rousseau* se déchaîne indécemment contre cette tragédie et contre son Auteur. Voltaire répondit à la manvaise humeur de *Rousseau* par les six vers suivans, qui n'ont jamais été imprimés.

On dit qu'on va donner *Alzire*.
*Rousseau* va crever de dépit,
S'il est vrai qu'encor il respire,
Car il est mort quant à l'esprit;
Et s'il est vrai que *Rousseau* vit,
C'est du seul plaisir de médire.

# CHAPITRE X.

*Divers chef-d'œuvres de Voltaire. Déchaînement de ses ennemis. Pertes qu'il essuie. De sa bienfaisance.*

## *ANNÉES*

## DE

## 1737 - *à* - 1740.

LE jeune prince *Frédéric* offrit bientôt auprès de lui une retraite à Voltaire contre les injustices de sa patrie ; et Voltaire l'eût acceptée, si la voix toute-puissante de l'amitié ne l'eût encore rappelé et retenu auprès de madame la marquise du *Chatelet*.

En rentrant à Cirey, il fit *Mahomet* : ce chef-d'œuvre, peut-être le premier de l'art dramatique, fut long-tems un secret entre le Prince

royal et lui. Il n'osa l'envoyer à Paris pour le faire représenter. Les Français n'étaient point encore assez avancés en raison ; le fanatisme y était encore trop ardent, et les gens à préjugés trop nombreux.

La tragédie de *Mérope* suivit de près celle de *Mahomet*, ce fut encore un chef-d'œuvre. Les comédiens la refusèrent sous le vain prétexte qu'elle ressemblait à *Amasis*, qu'on jouait alors, et dont on ne parle plus aujourd'hui.

On croyoit toujours Voltaire en Angleterre, peu d'amis savaient sa retraite. Le secret en fut confié à Mlle. *Quinaut*, qu'on chargea de faire jouer l'*Enfant prodigue*. Cette comédie eut un très-grand succès, et on ne s'avisa de remarquer ses défauts, et de lui imputer ceux qu'elle n'a pas, que lorsqu'on sut que Voltaire en était l'auteur.

On doit mettre au nombre des chef-d'œuvres qui furent le fruit de sa retraite, les sept *Discours philosophiques sur l'homme*. L'antiquité n'a aucun modèle en ce genre, et parmi les modernes on ne trouve rien qu'on puisse leur comparer. C'est un code de morale pour tout honnête homme, quelque religion qu'il professe ; il n'y a point d'instituteur qui ne dût en enrichir la mémoire de son élève : les jeunes gens

apprendraient ce catéchisme d'autant plus facilement, que les vérités y sont simplement et fortement exprimées. Le grand art de Voltaire est de n'être jamais ennuyeux ; il ne dit que ce qu'il faut dire et le dit agréablement, soit qu'il plaisante soit qu'il raisonne. Il est tout le contraire des contenrs et des moralistes, qui ne sont jamais las de parler, et qui fatiguent toujours le lecteur sans se fatiguer.

La physique et la chymie devinrent encore pour Voltaire des snjets d'étude. Le local de Cirey, placé au milieu des forges, l'invitait à faire des expériences, et il répéta celles de *Homberg* et de *Iémeri*. Il eut un laboratoire, une galerie de chymie, et même des chymistes à ses gages. Tons les instrumens dont il avait besoin, lui étaient fournis par M. *Nollet*, et l'argent était prodigué pour se les procurer. *La vie est courte*, marqnait-il à son trésorier, *il ne faut rien épargner pour tout ce qui peut contribuer à nos plaisirs et à notre instruction.*

Lorsqu'il avait des difficultés, l'abbé *Moussinot* devenait son agent auprès de *Bolduc*, de *Grosse*, de *Geofroi*, de *Fontenelle*, et des autres savans de ce tems-là.

Voltaire avait déjà fait connaître aux Français

l'Angleterre, sa littérature, son théâtre, son Parlement et ses Quakers. Vers l'année 1738, il leur fit encore connaître la philosophie de *Newton*, l'homme qui par la hauteur de son génie, fait le plus d'honneur à l'Angleterre, et l'un de ceux qui en font le plus à la nature. Les *Élémens* qu'il publia, mirent en France la philosophie à la mode. Il était tout aussi ordinaire de trouver ces *Élémens* sur la toilette des dames, que sur le bureau d'un physicien. C'est dans cet ouvrage, qu'à chaque page on voit Voltaire mettre dans la balance *Newton*, *Leibnitz*, *Descartes*, et d'une main hardie, peser le mérite de ces trois grands hommes.

Quelques savans qui n'étaient uniquement que savans, se déchaînèrent contre lui comme contre un sacrilège qui révélait le secret de leur doctrine et le mettait à la portée de tout le monde. On l'accusa de beaucoup de fautes et même d'un peu d'ignorance ; on ne voulait pas pardonner à un homme, en qui on ne voyait que le poëte et le bel esprit, d'être astronome et géomètre. Les savans Anglais seuls lui rendirent justice. Les beaux esprits Français l'accablèrent d'épigrammes, et les métaphysiciens Allemands écrivirent de longs volumes, où il y avait certainement moins de raisons que d'injures, pour

lui prouver qu'il avait en tort dans trois on quatre propositions.

Les critiques qn'on fit des *Élémens de Newton* étaient pesantes. Pen de personnes les lurent et Voltaire passera pour avoir raisou jnsqu'à ce que ceux qui ne sont pas de son avis, écrivent d'une manière à être entendus. Le premier talent de l'écrivain est de se faire lire, c'est-à-dire, d'être clair et précis, et le second est de n'être point ennuyeux.

L'amitié de madame la marquise du *Chatelet* le soutenait dans ses travaux ; elle l'aida souvent dans son *Newton* qu'elle s'amnsait à traduire, ils s'encourageaient à l'étude. La malignité qui aime à exercer ses petites noirceurs sur le vrai mérite, les attaqua souvent. Ils furent le snjet de quelques chansons et de quelques satires. Ces pauvretés sont tombées dans un profond oubli, et l'on se sonviendra éternellement du mutuel attachement que pendant vingt ans ils eurent l'un ponr l'autre.

*Clairaut*, *Mairan*, *Maupertuis*, *Algaroti* allaient quelquefois les voir et se mettre en retraite avec eux. Ils se plaisaient d'autant plus à Circy que pour travailler, ils y tronvaient tout ce qui était nécessaire à leurs différentes études.

La chronique de ce tems porte que Voltaire devint jaloux de M. *Clairaut*. Nous n'oserions assurer que cela ne fut pas ; car il est très-vrai que dans un moment d'humeur, Voltaire d'un coup de pied enfonça la porte d'une chambre où madame du *Chatelet* et *Clairaut* étaient fortement occupés de la solution d'un problême.

Pendant que Voltaire travaillait à des chef-d'œuvres qui seront éternellement l'honneur de la nation française, ses ennemis se déchaînaient contre lui avec une espèce d'acharnement. *Rousseau*, qu'on appelait le grand *Rousseau*, parce qu'il était vraiment un grand poëte, donna un *Abrégé de la Vie de Voltaire*. Au nombre des reproches qu'il lui fait il met celui de l'avoir trouvé fort laid lorsqu'il le vit au Collége des Jésuites, de l'avoir vu à Bruxelles assister à la messe avec une grande indévotion, et de l'avoir entendu réciter un poëme très-impie. Tout cela pouvait être très-vrai, et était très-peu utile à dire.

St. Hyacinthe qu'il avait amôné en Angleterre fit imprimer la *Déification d'Aristarcus Masso*, où se trouvent des anecdotes dont la plupart sont fausses. *Jore*, libraire de Rouen, à l'instigation de ses ennemis, signa un mémoire

contre lui, et ce mémoire était encore plus absurde que ridicule. *Guiot de Merville*, poussé par *Rousseau*, l'attaqua par un recueil de satires. *Piron* le fit jouer sur le théâtre de Paris sous le nom de M. *de l'Empirée*. L'abbé *Desfontaines* qu'il avait autrefois sorti de Bicêtre, et sauvé du bûcher, fit imprimer contre lui la *Voltéromanie*, libelle aussi dégoûtant qu'atroce.

La défense de Voltaire contre *Rousseau* fut une récrimination très-vive, et le duc d'*Aremberg*, que celui-ci avait mal-adroitement mêlé dans sa querelle, lui ôta le logement qu'il lui donnait dans son palais. *Jore* demanda pardon, et Voltaire, par une petite pension, le tira de la misère où il était plongé. *Merville* écrivit aussi pour rentrer en grace; mais Voltaire qui avait dédaigné ses satires grossières, dédaigna aussi ses aveux, tout humilians qu'il fussent.

Quant à *Desfontaines*, Voltaire voulut aller à Paris pour le mettre entre les mains de la justice; mais on le retint à Cirey, où il ne voulut entendre parler ni de littérature ni d'aucune affaire temporelle, qu'il ne fût vengé. Pendant six mois il se tourmenta pour faire punir ce *Desfontaines*, contre lequel s'élevait un cri public d'indignation et d'horreur.

Le procureur du Roi commença contre lui une procédure criminelle ; mais M. *Héraut*, lieutenant de police, arrêta cette procédure, en forçant le coupable à un désaveu public de son libelle ; et Voltaire fut prié de s'en contenter. Il fut mal vengé ; mais il retrouva un repos dont il était privé depuis six mois, et infiniment préférable à toutes sortes de vengeance. Une maladie violente fut la suite de cet état d'agitation.

Les pertes qu'en ce tems-là fit Voltaire, lui furent moins pénibles à supporter que les calomnies de ses contemporains. Lorsque ces pertes arrivaient, il prenait toujours son parti en philosophe, et finissait par en plaisanter.

*Dumoulin*, chargé de ses affaires, lui dissipa plus de vingt mille francs et il s'en consola bientôt. *Michel*, Receveur-général des finances, lui en fit perdre par sa banqueroute quarante mille, et une plaisanterie fut la suite de cette perte. L'abbé *Moussinot* qui lui avoit fait placer son argent chez *Michel*, fut plus difficile à la résignation. Voltaire alla au-devant de sa douleur et lui écrivit : *Consolez-vous, mon ami, de la déroute de Michel ; votre amitié me console de ma perte.*

*Lefevre* d'Amsterdam lui emporta deux mille

francs, et il se borna à écrire à son trésorier : *Cette année est malheureuse pour moi, il faut savoir souffrir, nous sommes nés pour cela.*

Un abbé *Markati*, qui se disait des *Markati* d'Irlande, et qui n'était que le fils d'un chirurgien de Nantes, lui en escroqua encore près de deux mille, et Voltaire ne se montra sensible qu'aux procédés et aux mensonges de cet aventurier, qui alla se faire circoncire à Constantinople.

Un nommé *Collens*, sous prétexte d'acheter des tableaux pour l'abbé *Moussinot*, qui s'amusait de ce commerce, lui dissipa seize cents florins, cela occasionna à l'abbé un voyage inutile à Bruxelles. *Il faut regarder*, lui mande Voltaire, *votre voyage en Flandres comme une partie de plaisir qui ne m'a pas trop coûté. Le mal est médiocre, et le plaisir de vous avoir vu, ne saurait être trop payé.* A cette lettre consolante Voltaire joignit un petit contrat de cent francs de rente viagère pour l'une des nièces de cet abbé.

On doit ajouter que c'est pendant ces années d'étude, de gloire, de persécutions et de pertes considérables qu'il vint au secours de plusieurs hommes de lettres, d'un *Lefevre*, d'un *le Maire*, d'un *Linant*, d'un chevalier *de*

*Mouhi*, de M. *Pivot*, de M. *Darraud de Baculard*, et de plusieurs autres ; ils éprouvèrent tous ses bienfaits. *L'essentiel*, disoit-il, *est de jouir : et faire du bien, c'est jouir.*

Voilà pourtant l'homme généreux, le philosophe humain et résigné à la nécessité, que de crasseux libellistes ont pendant 60 ans accusé d'une avarice sordide.

# CHAPITRE XI.

*Entrevue de* Frédéric II, *& de Voltaire. Voyage de Voltaire en Prusse. Représentation de* Mahomet. *Succès de* Mérope. *Une cabale s'oppose à son entrée à l'Académie Française : Il rend un service important à* Louis XV : *Il appelle à Paris M.* Marmontel.

## *ANNÉES*

## DE

## 1740 – *à* – 1745.

Les années que nous allons parcourir sont le tems de la vie publique de Voltaire ; ce fut aussi le tems de sa faveur à la Cour ; mais ce ne fut pas celui de sa véritable gloire : il ne fit que jouir de celle qu'il s'était acquise dans

la retraite de Cirey. Son génie, si j'ose m'exprimer ainsi, se rapetissa lorsqu'il voulut vivre dans le monde. Il ne fut qu'un simple bel esprit : il tenait, à la vérité, le premier rang parmi ceux de ce tems-là, parmi les *Gresset*, les *Bernis*, les *Duclos*, les *Piron*, les *Montesquieu* : mais quelle énorme distance entre le bel-esprit, qui, par des productions agréables, amuse ses contemporains, et l'homme de génie qui les étonne et les instruit par des chef-d'œuvres!

Au commencement de 1740, Voltaire était au moment de rentrer à Paris, lorsque le jeune Prince royal de Prusse lui fit part de son avénement au trône. Ce Prince, comme nous l'avons déjà dit, avait loin de la Cour, et dans la disgrace de son père, passé plusieurs années dans l'étude de la philosophie, des sciences, des belles-lettres, et même de l'art de régner. C'est ainsi que s'était occupé *Julien* avant de prendre les rênes de l'Empire.

La réponse de Voltaire au Roi de Prusse, fut une épître en vers, et ne fut point une flatterie. Il lui parlait comme le philosophe *Appollonius* aurait parlé à *Marc-Aurele*. Le jeune Roi lui donna rendez-vous à *Steus-Meuse*, près de Clèves. Voltaire l'y trouva aux prises

avec

avec la fièvre, et le premier hommage qu'il rendit au Souverain, couché sur un grabat et enveloppé dans un manteau, fut de lui tâter le pouls. Le lendemain il eut d'autres fonctions à remplir auprès de Sa Majesté, celles de premier Ministre.

Il s'agissait de prouver aux habitans de Liège qu'ils devaient payer deux millions. Voltaire rédigea un petit manifeste qui, en lui-même, n'avait peut-être rien de bien persuasif; mais *Frédéric II* le fit porter aux Liégeois à la tête de deux mille soldats, et il eut un plein et entier succès. Il proposa ensuite à Voltaire de venir en Prusse, lui offrant fortune, honneurs, distinctions, amitié. Le philosophe n'accepta que l'amitié, et partit pour la Hollande avec l'*Anti-Machiavel*. Il fit pour cet ouvrage ce que le Roi de Prusse avait fait lui-même pour la *Henriade*, il l'enrichit d'un avant-propos.

*Frédéric II* n'avait que vingt-quatre ans lorsqu'il composa cet *Anti-Machiavel*. Jamais une plus belle étude n'occupa un Prince destiné à la souveraineté. C'était un philosophe qui, en montant sur le trône, disait à ses peuples : « Voilà ce que je vous dois comme Roi, et ce » que vous me devez comme sujets. Vous ne » pouvez être heureux, je ne puis l'être moi-

» même qu'autant que nous tiendrons notre » marché. » Il est douteux que les règnes des *Titus*, des *Trajan* et des *Antonins* aient eu une plus belle aurore.

L'événement justifia ces heureux présages. L'un des premiers soins de *Fréderic II*, fut de rappeler le philosophe *Wolf*, et de le faire Chancelier de cette même université de Halle, dont il avait été chassé. Cet acte de justice annonçait le mépris du jeune Roi pour les théologiens, qui avaient calomnié le philosophe. Il eut bientôt à Berlin une académie, un théâtre et une église catholique. Les Anabaptistes, persécutés sous son père, furent rappelés. La tolérance fut reçue dans tous ses États ; vingt manufactures différentes, établies et encouragées. Un code de loix mit le sceau à la grandeur du Roi philosophe.

De la Haye Voltaire revint à Bruxelles, où madame *du Chatelet* l'attendoit pour rentrer à Paris. Le séjour de la capitale devenait nécessaire à l'un et à l'autre. A madame *du Chatelet* pour l'éducation de son fils, et à Voltaire pour de nouvelles études. Dans la solitude, l'imagination, jointe au talent, suffit pour faire un poëme, une tragédie, un roman ; mais l'histoire demande une multitude de secours épars dans

les bibliothéqnes ; et Voltaire travaillait alors au *siècle de Louis XIV*, et à une esquisse sur l'Histoire nniverselle.

La mort de l'Empereur *Charles VI*, arrivée sur la fin de l'année, mit tonte l'Europe en mouvement. La France voulut faire un Empereur de *Charles*, Électenr de Bavière, prince peu propre à jouer ce premier rôle : elle fit marcher en conséquence en Allemagne une armée de cent mille hommes, et commença par envahir la Bohême, par dépouiller de son patrimoine *Marie-Thérèse d'Autriche*, fille uniqne, et seule héritière de *Charles VI*.

Le philosophe Roi de Prnsse, qni n'avait pas renoncé à la gloire d'être nn héros, fit de son côté défiler une armée en Silésie. Il n'avait pas trente ans, mais il savait qu'an moment d'une guerre, la célérité en impose toujours. Par cette démarche, il mettait la France dans la nécessité de rechercher son alliance ; et l'alliance d'un Roi qui avait un trésor considérable et des troupes bien disciplinées, devenait d'une importance extrême.

La Cour de Versailles envoya le marquis de *Beauveau* pour complimenter *Fréderic II* sur son avénement au trône ; mais il s'agissait d'avoir son secret sur son armée en Silésie. Voltaire

fut chargé de cette négociation. Le moment où il parut en Prusse était favorable. Le jeune monarque négociait lui-même secrétement avec la Cour de Vienne, offrant, si on voulait lui céder la Silésie, son armée et de l'argent pour faire couronner Empereur l'époux de *Marie-Thérèse*. Cette jeune souveraine qui n'avait encore ni trésor ni troupes, rejette une amitié qui lui est offerte les armes à la main. Le Roi de Prusse, piqué de ce refus, se décide à la guerre. Voltaire ne reste que trois jours auprès de lui, et dès qu'il fut assuré du parti qu'il prenait, il le quitte aussitôt, et vient en donner la nouvelle à Versailles.

*Valori*, chargé des affaires de France en Prusse, qui n'était point encore dans le secret, crut que Voltaire se retirait mécontent, quoiqu'il emportât un petit sac de médailles d'or, dont *Frédéric II* lui avait fait présent. Il écrivit en conséquence à Versailles, pour donner avis de l'apparition de Voltaire en Prusse, et de sa prétendue disgrace.

La lettre de *Valori*, dont la minute qui nous a été communiquée, est encore au dépôt des affaires étrangères, et le silence de Voltaire, sur les bontés du Roi, trompèrent le public à son sujet, et c'est là la source des bruits

qui coururent alors, qu'il n'avait paru en Prusse, que pour y essnyer les froideurs du jeune Monarque : ses ennemis en prirent occasion pour envoyer des vers, et des épîtres dédicatoires à ce Roi, qui ne répondit ni aux vers ni aux dédicaces. *Saint-Hyacinthe* y fut trompé (*a*), et *Piron* encore plus.

Tandis que la malignité s'exerçait sur la prétendue disgrace de Voltaire en Prusse, le cardinal de *Fleury*, et le ministère Français, rassurés par la réponse qu'il en avait apportée, lui prodiguaient caresses et cajoleries. Il profita de ce moment de faveur, pour demander la représentation de *Mahomet*. On lui laisse le choix d'un censeur, et il choisit *Crébillon*, à qui, depuis trente ans, il donnait le nom de maître. *Crébillon* refuse son suffrage à la tragédie de *Mahomet*, et se bronille avec Voltaire.

Cette tragédie qu'on ne voulut point laisser représenter à Paris, le fut à Lille, où se trouvait, sous la direction du sieur *Lanoue*, une troupe de comédiens. Rarement en voit-on d'aussi bonne en Province. Mlle. *Clairon*, qui

(*a*) Voyez une lettre de *St. Hyacinthe*, à M. de *Barigny*.

était très-jeune, fit le rôle de *Palmire*. Dans un des entr'actes, on porte à Voltaire une lettre du Roi de Prusse, qui lui annonce le gain de la bataille de Molwits. Il en fait la lecture publiquement. On applaudit long-tems le Roi de Prusse, Voltaire et *Mahomet*. C'est à ce sujet qu'il disait plaisamment, que la tragédie de Molwits avait fait réussir la tragédie de *Mahomet*.

Des Évêques qui se trouvèrent à Lille, en virent une représentation, et en furent édifiés. Avant de quitter la Flandres, Voltaire donna à madame *du Chatelet*, et à plusieurs autres Dames, une fête très-ingénieuse. Un Prince aurait pu mieux faire; mais c'était beaucoup pour un philosophe.

*Mahomet* représenté en Flandres, ne tarda pas de l'être à Paris. Le cardinal *de Fleury*, qui lut cette tragédie, fut de l'avis des Évêques qui l'avaient applaudie, et trouva bon que les Parisiens jouissent du même plaisir que les habitans de Lille. Tous les ministres se trouvèrent à la première représentation. Un suffrage unanime la proclama un chef-d'œuvre, mais l'envie s'en irrita. Les gougeats de la littérature, ameutés par *Piron*, qui avait fait l'ode à *Priape*, allaient de café en café, crier que ce *Mahomet* était le scandale de la religion. L'abbé *Desfon-*

*taines* à qui, sur un ordre de la police, on avait fermé la porte du théâtre, le jour de la représentation de *Mahomet*, alla le dénoncer au procureur-général *Gilbert des Voisins*, qui était dévot et janséniste. Un docteur de Sorbonne en perdit presque la tête. Il courait les rues, pour annoncer que la tragédie de Voltaire était une satire sanglante de la religion chrétienne, et il prouvait cette assertion, en fésant observer que dans le nom de *Ma-ho-met*, le nombre de syllabes est égal à celui dont est composé le nom adorable de *Je-sus-Christ*. La preuve de M. le Docteur n'était pas bien convaincante, mais tous les jours il s'en fait en théologie qui ne valent pas mieux.

Tant de clameurs contre *Mahomet* alarmèrent le cardinal *de Fleury*. Il conseilla à Voltaire de le retirer du théâtre. *Ce conseil était un ordre*, et *Mahomet*, après deux jours de triomphe et d'applaudissemens, descendit de la scène. Tous les gens instruits en furent fâchés. Pourquoi voit-on aujourd'hui cette tragédie avec tant de plaisir? c'est qu'on est plus raisonnable. Bénissons donc les philosophes, par qui la raison nous est venue.

Le cardinal *de Fleury* ne tarda pas à descendre dans le tombeau, emportant avec lui les reproches de la nation, qui sentait déjà le tort

qu'il avait eu de laisser dépérir la marine. Sa mort fit vaquer un fauteuil à l'Académie Française. La voix publique appelait Voltaire, et *Louis XV* l'avait lui-même désigné pour remplir ce fanteuil. Une cabale l'en exclut.

Il y avait alors à la Cour un ex-théatin nommé *Boyer*, et surnommé *l'âne de Mirepoix*, parce qu'il était ignorant, et qu'il avait été Évêque de cette petite Ville. Il avait été aussi précepteur du Dauphin, quoique beaucoup plus propre à la direction d'un noviciat de moines, qu'à l'instruction d'un Prince destiné à un trône. Après la mort du cardinal de *Fleury*, on lui remit la feuille des bénéfices, emploi qui lui donnait une grande influence sur le suffrage de divers membres de l'Académie Française.

Ce vieux moine, imbécille et fanatique, se mit ouvertement à la tête de la cabale contre Voltaire; mais l'ame secrète de cette cabale était le comte de *Maürepas*, qui voulait le punir des bontés que lui témoignait la maîtresse du Roi, madame la duchesse de *Châteauroux*, avec laquelle il était brouillé. Voltaire alla le voir pour savoir ses intentions; et M. de *Maurepas* les lui fit connaître par ces mots énergiques : *Si vous l'emportez, je vous écraserai.*

*Boyer*, l'agent de M. de *Maurepas*, pour

éloigner Voltaire de l'Académie, pour laquelle lui-même n'avait aucun titre, fit demander la place vacante par l'Archevêque de Narbonne; mais ce Prélat s'appercevant qu'il n'était que l'instrument d'une cabale qui, sous prétexte de religion, cherchait à donner une exclusion injurieuse à Voltaire, se désista de sa demande, et rendit publiquement justice à son compétiteur. Ce Prélat mérite que nous rendions nous-mêmes justice à l'honnêteté de ses procédés, et que nous disions que c'était un homme très-aimable, très-instruit, et qui, à toutes les vertus d'un homme de son état, joignait tous les agrémens d'un homme du monde.

*Boyer* ne se rebute pas : il propose le fauteuil vacant à plusieurs autres Évêques, qui eurent la délicatesse de celui de Narbonne. Un Prélat de la maison de *Luynes*, fut moins scrupuleux, et se chargea du ridicule d'être académicien, pour complaire au moine, chargé de la feuille des bénéfices.

L'année suivante, il y eut encore une autre place vacante; elle fut donnée à l'abbé de *Bernis*, l'un des beaux esprits de ce tems-là. C'est à ce sujet que le Roi de Prusse disait que l'Académie Française serait bientôt un séminaire d'abbés.

Rien de plus ordinaire en société, que d'en-

tendre demander : pourquoi cet Évêque, ce Cardinal, pourquoi ce Duc, ce Maréchal de France, sont-ils de l'Académie? Comme écrivains, ils n'ont pour la plupart aucun mérite, et dans la république des lettres, leur nom n'est connu que parce qu'il est inscrit dans l'almanach royal, au nombre des membres de cette compagnie.

Faute d'enfans légitimes, l'Académie Française est quelquefois forcée à ces adoptions bizarres. Il est encore une autre raison. Quand parmi les hommes de lettres qui se présentent, il ne s'en trouve pas qui aient un talent connu, sur-tout qui écrivent purement leur langue, l'Académie, pour remplir le nombre des quarante, admet ceux qui, par leur naissance, passent pour la bien parler, quoiqu'il soit très-rare qu'ils en connaissent les règles, qu'ils en aient approfondi les principes, lesquels tiennent tous à une métaphysique, dont l'étude se concilie rarement avec l'état de dissipation où ils vivent. La plupart des Seigneurs ne parlent en effet leur langue, que comme ces oiseaux qui, dans l'organe du gosier, ont plus ou moins de souplesse, à raison du climat où ils sont nés, ou de la cuisine où ils ont été élevés.

En parlant ainsi, nous n'avons en vue aucun de ceux qui sont actuellement de l'Académie

Française. On nous ferait une injustice horrible, en nous prêtant des intentions que nous n'avons pas, et que la voix publique démentirait, si nous avions le malheur de les avoir.

Revenons à Voltaire. Feu l'abbé de *Luynes*, Archevêque de Sens, et ensuite fait Cardinal, fut reçu à l'Académie Française, et lui refusé. Observons la circonstance de ce refus. C'était dans le tems même qu'on jouait *Mérope*. Cette tragédie était un nouveau triomphe pour lui, et condamnait hautement *Boyer* et sa pieuse cabale, et l'élection de l'Archevêque de Sens.

A la première représentation de *Mérope*, le public demande l'auteur. Il voulait voir et remercier nn homme qui, depuis trente ans, ne cessait de lui donner du plaisir. Cet honneur a cessé d'en être un, depuis qu'on l'a prodigué à des hommes médiocres, à des versificateurs barbares.

Voltaire applaudi et demandé, refuse de paraître. On le cherche, on le sort d'un petit réduit où il s'était caché. On le porte dans la loge de madame la maréchale de *Villars*, qui était avec sa bru. On le met, malgré lui, en évidence, entre ces deux Dames, pour recevoir les acclamations et les remercimens du public. Une voix dn milieu du parterre; crie : *Madame la duchesse de Villars, embrassez Voltaire.*

Mille voix répètent cette prière. La jeune Duchesse, d'abord confuse et embarrassée, finit par se prêter avec grace aux désirs de l'assemblée. Les cris de joie, et les battemens de mains redoublèrent, pour remercier la jeune Duchesse qui, par un baiser, venait, en quelque façon, d'acquitter la dette publique. (12)

Après le succès de *Mérope*, Voltaire fit un nouveau voyage en Prusse. Ce n'était point un philosophe qui allait voir son semblable et s'exhaler en bons mots sur l'*âne de Mirepoix* et sur son académie, c'était encore un négociateur qui se rendait auprès d'un souverain, auprès de *Frédéric II.* Ce Roi, ne trouvant plus son avantage à continuer la guerre, avait, moyennant la Silésie et le comté de Glatz, fait sa paix avec *Marie-Thérèse d'Autriche. Je me suis mis*, disait-il, *au régime, et je conseille aux autres d'en faire autant.* Le conseil était fort bon, mais très-difficile à pratiquer, et la France eût été trop heureuse d'embrasser un pareil régime, c'est-à-dire, de pouvoir comme lui, après une guerre injuste et malheureuse, arracher à l'Autriche une belle Province. Il s'agissait de faire rompre cette paix, que le Roi de Prusse avait à peine signée, et de le déterminer à faire marcher encore cent mille hommes contre les Hongrois et les Impériaux.

Cette grande affaire était très-difficile à traiter: elle le fut pourtant assez plaisamment, ainsi que Voltaire nous l'apprend lui-même. A propos de *Tite-Live* et des guerres des Romains, il parlait de la guerre présente et de la Silésie, cédée dans un tems de nécessité, mais que l'Autriche ne manquerait pas de demander, si elle parvenait à humilier la France : On lui doit la justice de croire qu'il fit, tout en plaisantant auprès de *Frédéric*, ce dont un homme revêtu d'un caractère public, d'envoyé ou d'ambassadeur, ne serait peut-être jamais venu à bout. Le Roi de Prusse céda à ses raisons, tout en croyant ne céder qu'à ses intérets ; et l'Autriche eut, le mois suivant, cent mille hommes de plus à combattre. Il voulut encore le retenir auprès de lui, mais ayant rempli sa mission au gré de *Louis XV*, il revint à Paris.

Le succès de cette négociation prépara les deux belles campagnes de 1744 et de 1745. Cependant ce voyage de Voltaire, dont le public n'avait pas le secret, passa pour une évasion. La méchanceté prodigua ses poisons contre lui : elle publia que la crainte d'être enfermé pour avoir mal parlé du théatin *Boyer*, l'avait fait retirer précipitamment à Bruxelles ; et *Piron*, pour perpétuer cette fuite, fit une

épigramme qui ne fait aucun honneur à son esprit, et qui fait un très-grand tort à son cœur et à sa mémoire. (13)

Après avoir rendu à son roi *Louis XV* et à sa patrie un service signalé, Voltaire en rendit bientôt un autre à la république des lettres, ce fut celui d'appeler à Paris M. *Marmontel*, jeune étudiant de l'université de Toulouse, où il était connu par une belle figure, des mœurs très-douces, et par des vers très-agréables, il fut assez heureux pour mériter le prix des jeux floraux, institués par *Clémence Isaure*, et peut-être plus heureux encore par le refus qu'on lui en fit.

Dans l'Académie de Toulouse, ainsi que dans toutes les compagnies littéraires, on voit souvent des préférences. Ces compagnies donnent des couronnes, mais c'est toujours le public, vrai juge du mérite, qui dispense la gloire.

Le jeune *Marmontel* envoie son poëme (*a*) à Voltaire, qui pour le consoler de l'injustice dont il se plaint, lui fait présent de ses ouvrages, et l'invite à venir cultiver ses talens dans la capitale. Tout cela était encore plus flatteur que la rose d'argent qu'on lui avait refusée.

Cette invitation, réitérée plusieurs fois, l'ex-

(*a*) Ode sur la poudre à canon.

posè à nne grande tentation, à celle de venir, étant sans fortune, se jeter dans Paris, dans ce gouffre qui dévore tant de jennes gens lorsqu'ils y manquent de ressonrce ; il résiste courageusement à la voix enchanteresse qui l'appelle, et se borne à justifier, en obtenant encore deux ou trois prix aux jeux floraux, la bonne opinion qu'on a de ses talens. Cette prudence le rend plus cher à Voltaire, qui décelant dejà en lui le philosophe et le véritablement homme de lettres, lui écrit de tems à autre pour échauffer et alimenter son émulation. Enfin, il obtint de M. *Ory*, contrôleur-général, de ponrvoir à tont ce qui pourra lui être nécessaire à Paris, et lui mande de venir.

Le jeune *Marmontel*, assuré de la protection du Contrôleur-général, et de l'amitié de Voltaire, part de Toulonse ; qnelqnes amis l'accompagnent jusqn'à Montauban : c'est là qu'il apprend que l'Académie de cette ville lui a, pour prix d'nn ouvrage, envoyé an concours, adjugé une lyre. Cette lyre n'était point celle d'*Apollon*, et le jenne Poëte avait besoin d'argent ; il la porte chez un orfèvre, régale ses amis, et reprend le chemin de Paris.

En arrivant, son premier monvement fnt de conrir chez Voltaire, qui en le serrant dans ses

bras paternels, lui annonce que M. *Ory* n'est plus en place : il avait en effet la veille été renvoyé du ministère. A cette affligeante nouvelle, Voltaire joint des conseils et des consolations : il exhorte le jeune homme à supporter ce revers avec courage, à essayer ses forces pour le théâtre, à faire, lui dit-il, une comédie. *Je ne connais point les visages*, replique le jeune Marmontel, *et vous voulez que j'fasse des portraits !*

A cette réponse Voltaire l'embrasse. Le jeune homme avait raison. Pour faire une comédie, il faut connaître les ridicules du monde, il faut un tact, qui ne s'acquiert que dans la société, et par l'observation des caractères originaux. Les jeunes gens ont, d'ordinaire, plus d'élévation dans l'ame que de finesse d'esprit : ils disent souvent des choses fortes, et en disent rarement de fines et de naturelles.

Voltaire présenta le jeune M. *Marmontel* chez beaucoup de Seigneurs comme son élève. Il lui fit des amis, et lui procura des connaissances. L'élève fut bientôt en état de voler de ses propres ailes, et on lui doit la justice de dire qu'il a toujours parlé de Voltaire, comme un fils parle d'un père qu'il adore avec transport, attendrissement et reconnaissance.

# CHAPITRE XII.

*Voltaire courtisan, Faveur de* Louis XV *à son égard : il est reçu à l'Académie Française. Dégoûts qu'il essuie.*

## *ANNÉES*

## DE

## 1745 - à - 1748.

VOICI encore un tems de mort pour le génie de Voltaire : de plusieurs années, nous ne verrons en lui le philosophe : nous ne verrons qu'un bel-esprit attaché au char de la fortune, et justifiant cette maxime de *Molière*,

» Qui se donne à la Cour se dérobe à son art. »

Le goût de *Louis XV* pour madame d'*Etiole*, qui ne tarda pas à être marquise de *Pompadour*, s'était déjà manifesté. Cette dame, née dans

une condition ordinaire, mariée au sous-fermier *le Normand*, était une des plus belles femmes qu'il y eût en France (14). Madame la Marquise *du Chatelet* fut priée d'aller passer l'été avec elle à Étiole. Voltaire y fut aussi invité; et c'est en grande partie dans ses conversations, ainsi que par la lecture de ses écrits, que la nouvelle favorite puisa ce goût sûr et sévère, qui, en matière d'arts et de littérature, en fit un bon juge, qui étonna souvent *Louis XV*, et qui contribua beaucoup à lui donner sur l'esprit de ce Monarque, un ascendant qu'elle conserva pendant plus de vingt ans, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort.

Malgré la nombreuse compagnie, qui chaque jour se rendait à Étiole, Voltaire en sut faire une maison de retraite. C'est là qu'il esquissa les premières campagnes de la guerre qui se fésait alors. Toutes les ressources lui furent ouvertes. Dans les bureaux de la guerre et des affaires étrangères, on eut des ordres pour lui donner tous les renseignemens qu'il désirait. A mesure qu'il travaillait, ses manuscrits étaient déposés à la bibliothéque du Roi. Sur la fin de l'année, il se rendit au camp de *Fribourg*, où était *Louis XV*. C'est là qu'il lui présenta une épître, que ce Roi méritait alors.

Le Roi à son retour lui donna un brevet d'Historiographe de France. De tous ceux qui jusqu'alors avaient eu cet emploi, on n'avait vu que leur nom au trésor royal pour toucher leurs pensions. C'est ce qu'on avait dit de *Racine* et de *Boileau* : c'est aussi ce qu'on était en droit de dire de leurs successeurs.

Le mariage du Dauphin avec l'Infante d'Espagne était arrêté. On fésait des préparatifs pour recevoir cette Princesse. On voulut, pour les fêtes de Versailles, un spectacle avec des ballets. Voltaire fut chargé de cette tâche difficile. *Molière* eut souvent sous *Louis XIV* de pareilles corvées à remplir, et il ne fut jamais moins grand que dans ces ouvrages de commande. Le *Misanthrope*, l'*Avare*, le *Tartufe*, les *Femmes savantes*, ne lui furent point ordonnés, et sont des chef-d'œuvres.

La *Princesse de Navarre* que fit Voltaire, était un spectacle à machine et à décorations qui tenait de tous les genres. Tout y respirait la magnificence française. Les courtisans applaudirent au spectacle; mais les gens de goût le jugèrent avec sévérité.

Une place de gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, fut la récompense de cette médiocrité que Voltaire lui-même, dans ses plaisanteries, traitait de *farce de la foire*.

Les fonctions de gentilhomme de la chambre ne convenaient guère à un homme entièrement consacré aux lettres et à la philosophie. Le Roi lui permit de la vendre, lui en conserva le le titre, les privilèges, et lui laissa la liberté d'en faire le service à son gré.

On conte que le premier jour qu'il entra en fonction, il se présenta à la table que les gentilshommes de la chambre avaient à la Cour pendant leur service, et ne fut point reconnu. En sortant de table, on parlait du mariage d'un jeune Seigneur avec la fille d'un Fermier général. Les uns disaient que la cérémonie de la bénédiction nuptiale devait se faire à l'hôtel des fermes : les autres assuraient le contraire, attendu, disaient-ils, que dans cet hôtel il n'y a point de chapelle. *Pardonnez-moi*, *Messieurs*, leur dit Voltaire ; *il y a la chapelle du mauvais Larron*. On rit, on se regarde, et l'on ne sait que c'est Voltaire qui a fait cette plaisanterie, qu'après qu'il s'est dérobé à la curiosité des ordinaires.

Madame *du Chatelet* fut obligée d'aller à Châlons, où son fils avait la petite-vérole. Voltaire n'abandonna pas son amie affligée. Leur société était un besoin mutuel de leur ame. A son retour, il ne put voir M. d'*Argenson*, le

ministre des affaires étrangères, ni paraître à Versailles. C'est à ce sujet qu'il disait : « il » fant que je m'immole au préjugé qui m'exclut » quarante jours de Versailles, parce qu'à qua- » rante lienes de là j'ai vu un malade. Ce n'est » pas le seul mal que m'aient fait les préjugés. »

Pendant que tous nos Seigneurs étaient en Flandres avec *Louis XV*, Voltaire était à Champ, à trois lieues de Paris, où M. le duc de *la Vallière* réunissait, avec plusieurs beaux-esprits, un grand nombre de femmes aimables, instruites, et presque toutes belles. Ce Seigneur avait une très-riche bibliothéque. C'était un avantage pour Voltaire ; il y trouvait encore celui d'une grande liberté pour ses études.

C'était un tems de victoires et de *Te Deum*. Chaque semaine on apprenait la nouvelle de quelque ville prise : enfin arriva la mémorable journée de Fontenoi, où l'impétuosité française força le flegme des alliés à lui abandonner le champ de bataille au moment où ces alliés se croyaient victorieux.

Le marquis d'*Argenson*, ce Ministre citoyen, dont les vues étaient grandes et justes, les intentions toujours droites et pures, et que de frivoles courtisans avaient surnommé d'*Argenson Labette*, écrivit à Voltaire du champ même

de Fontenoi, pour lui annoncer la bataille gagnée. Plusieurs officiers-généraux lui envoyèrent des détails précieux sur cette victoire, et en deux jours il eut composé le poëme de *Fontenoi*. Le principal mérite de cet ouvrage est celui de la circonstance. Aucun officier de marque n'y fut oublié. En peu de jours on en distribua vingt mille exemplaires.

Après avoir célébré les héros de Fontenoi, Voltaire fut encore chargé d'un ouvrage dramatique pour les fêtes, qu'au sujet de cette campagne on devait donner à Versailles. *Le Temple de la Gloire* qu'il fit, est dans le goût des poëmes de *Métastase*. On y voit un but moral et philosophique, but qu'on ne trouve dans aucun des poëmes représentés aux fêtes données sous *Louis XIV*. On n'y voit qu'un poëte occupé de flatter un Roi qui aimait à l'être, et de faire crier à chaque refrain : *célébrons le plus grand Roi du monde, vivons pour le plus grand Roi du monde, combattons pour le plus grand Roi du monde, mourons pour le plus grand Roi du monde.* Ce qui, comme on l'a déjà observé, n'était guère poli pour les Rois d'Angleterre, d'Espagne, de Pologne, de Suede, et autres camarades et cousins de Sa Majesté très-Chrétienne.

*Le Temple de la Gloire*, applaudi à Versailles, fut beaucoup critiqué à Paris. *Piron* fut aussi courroucé des éloges qu'à la Cour on prodigua à ce drame, que si ç'eût été un chef-d'œuvre, il s'en vengea par une chanson assez plaisante.

Une révolution se tramait alors en Angleterre. Le prince *Charles Edouard*, fils du prétendant et petit-fils de l'infortuné *Jacques II*, réclamait les armes à la main le trône de ses pères. Il était descendu en Écosse, s'était emparé d'Edimbourg, avait gagné trois combats. Plusieurs seigneurs Anglais s'étaient déclarés pour lui, et beaucoup d'autres n'attendaient pour prendre les armes, qu'un événement décisif.

La France en guerre avec les Anglais, étonnée des succès du prince *Edouard*, se détermine à le seconder. Le comte de *Lally*, que Louis XV avait fait, l'année précédente, Brigadier sur le champ de bataille de Fontenoi, donne le plan d'une descente en Angleterre. On mit Voltaire dans le secret; le Ministère le chargea de rédiger ce plan avec le duc de *Richelieu*, qui devait commander l'armée de descente; on le chargea aussi du manifeste qu'on devait publier au débarquement. Il fut souvent interrogé et consulté par Mrs. d'*Argenson*, le comte *de Lally* et *Richelieu*.

Pendant que les préparatifs de cette descente se fésaient dans nos ports, le prince *Charles Edouard*, vainqueur et heureux jusqu'à ce moment, fut battu à Culoden par le duc de *Cumberland*, battu lui-même l'année précédente à Fontenoi. La tête du Prince vaincu fut mise à prix, et il fut réduit à l'alternative d'errer déguisé d'isle en isle, de caverne en caverne, ou de perdre la tête sur un échafaud. Tous les projets de la France s'évanouirent, et le philosophe qui avoit fait le manifeste, fut celui qui en fut le moins fâché.

Dans ces entrefaites, le président *Bouhier* mourut : Voltaire demande sa place à l'Académie Française ; mais le fanatisme élevait encore une voix sourde contre lui. Le théatin *Boyer* et les partisans de ce moine en crédit, disaient que pour être membre de ce corps, ce n'était pas assez d'avoir du génie, mais qu'il fallait encore être bon Chrétien. *Mahomet*, cette tragédie qui fait aujourd'hui la gloire du théâtre Français, était ce qui excitait le plus leur zèle et leurs clameurs.

Voltaire qui avait prévu les murmures du bigotisme, avait envoyé ce *Mahomet* qui les scandalisait si fort, et contre la gloire duquel le Procureur-général avait préparé un réquisitoire,

toire, à *Benoît XIV*, l'un des Pontifes les plus éclairés et les plus raisonnables qui aient siégé sur la Chaire de Saint-Pierre. Sa Sainteté, sensible à l'attention du philosophe, dérogea en sa faveur à l'usage de cette Cour, qui ne répond jamais que par des brefs de la daterie. Elle lui écrivit une lettre particulière dans laquelle elle traite *Mahomet* de *bellissima Tragedia*, et avoue qu'elle l'a lue *cum summo piacere*. Des médailles d'or étaient jointes à cette lettre. Ce suffrage du souverain Pontife imposa silence à quelques malheureux ou idiots ou hypocrites qui criaient encore à l'impiété.

*Boyer* était confondu, mais n'était point désarmé. Que fit Voltaire? Il écrivit au père *de la Tour*, Provincial des Jésuites, et créature de *Boyer*, une lettre qui contenait une profession de foi dont la sincérité était un peu suspecte : elle renfermait aussi pour la société des Jésuites un magnifique éloge, que les jansénistes appelèrent *Oleum peccatoris*, *un éloge à rejeter*. On trouvait encore dans cette lettre une sortie vigoureuse contre le Gazetier ecclésiastique. *Boyer*, qui avait été fort maltraité par ce Gazetier, en sut gré à Voltaire; et dès-lors son élection à l'Académie Française ne souffrit plus aucune difficulté. Il avait cinquan-

te-deux ans, et avait produit dix chef-d'œuvres. Nous marquons ici son âge et ses titres, pour faire sentir combien il est ridicule à de jeunes littérateurs ou à des littérateurs qui sont à peine connus, de demander à être de cette Académie, de s'offenser du refus qu'on leur fait de les y admettre, et de s'en venger par des satires indécentes.

Le discours de réception de Voltaire fut une nouveauté. Jusqu'alors ces discours d'appareil n'étaient que des formules de complimens, que chaque récipiendaire retournait à sa manière, et où n'ayant qu'à répéter des choses communes et connues, il cherchait à mériter des applaudissemens en leur donnant une tournure extraordinaire. Voltaire appelait cela mâcher à vide, et madame de *Maintenon* disait agréablement que c'était *parler sur des paroles*. Cet usage de mâcher à vide n'est point entièrement aboli, et ce n'est qu'avec chagrin qu'en parcourant ces discours à mesure qu'ils paraissent, nous voyons la plupart de leurs auteurs se tourmenter en tout sens pour faire ce qu'on appele de l'*esprit*. Presque toutes leurs périodes sont des *amphigouris*, des espèces d'énigmes qu'ils proposent à deviner; Voltaire était ennemi déclaré de ce genre d'écrire, il ne cessait de dire que

c'était mettre en mots et en phrases ce qui manquait en génie.

Les gens à préjugés se tûrent pour laisser entrer Voltaire à l'Académie Française. L'envie et la méchanceté furent plus difficiles à contenir; le déchaînement de la canaille littéraire fut universel. Paris se vit inondé de pasquinades contre lui. On en affiche à la porte de l'Académie, on en envoie aux suisses des maisons qu'il fréqnente. Pendant un mois on cherche à l'irriter par tout ce que la malignité peut inventer de plus ridicule.

L'impatience de Voltaire succède enfin au mépris qu'il a d'abord témoigné pour ces sortes de satires. La sagesse l'abandonne, le calme du philosophe se convertit en rugissement du lion. M. de *Marville*, lieutenant-général de police, pour arrêter ce débordement de satires, envoie quelques colporteurs à Bicêtre, il donne un ordre pour emprisonner le nommé *Travenol*, pourvoyeur des colporteurs. Le père de *Travenol* est mis en prison, et ce n'est que le fils qui est coupable. Aussitôt que Voltaire est instruit de la méprise, il demande l'élargissement du vieillard, qui vient d'abord le remercier, et qui ensuite, poussé par ses ennemis, lui fait un procès ridicule, mais qui devient le sujet

des conversations de tous les désœuvrés de Paris.

Cette place à l'Académie que Voltaire ambitionnait depuis plus de quinze ans, n'ajouta rien à sa gloire. Elle lui donna seulement un moment de plaisir ; et ce plaisir fut suivi de plusieurs mois de tourmens et de la honte d'avoir un procès avec un violon de l'opéra.

L'amitié et la considération publique ne pouvaient le consoler. Un Ministre à qui il parlait un jour de ses ennemis, lui reprochait sa trop grande sensibilité, et l'exhortait à se renfermer dans sa propre gloire. *A votre place*, lui disait-il, *je ferais et laisserais dire.* Le conseil était sage ; mais la philosophie du Ministre qui donnait le bon conseil, ne tint pas contre un couplet de chanson, que Voltaire fit contre lui en le quittant. Pour bien connaître ce que vaut un homme, il faut le mettre à l'épreuve.

Par ce couplet, Voltaire se fit un ennemi du Ministre. L'état de courtisan ne lui convenait pas : il rompit peu-à-peu les chaînes qui l'attachaient à Versailles, et donna la préférence à Seaux. C'est là que madame la duchesse du *Maine*, née *Bourbon Condé*, réunissait de jeunes Seigneurs, et des savans très-estimables. On ne voyait, dans la cour de cette Princesse, ni

intrigues ni orages. Cette Cour était composée de personnes aimables, spirituelles, s'amusant entr'elles ; et dans leurs amusemens, n'ayant aucun des embarras de l'étiquette. On surnomma ceux qui y étaient admis, *les oiseaux des Seaux*, comme autrefois on avait surnommé ceux de la société de Ninon, *les oiseaux des Tournelles* (15).

Une des raisons qui éloignèrent Voltaire de Versailles, ce n'est pas parce qu'on y produisit *Crébillon* ; mais c'est parce qu'on lui accorda toutes les préférences ; et que dans ces préférences, on avait en vue de fatiguer l'amour-propre de Voltaire. On y fit jouer *Catilina*, qui fut fort applaudi. C'était une tragédie barbare et inlisible. Voltaire donna *Sémiramis*. C'était un chef-d'œuvre qui fut sifflé à la première représentation. Il demande à faire imprimer la *Henriade* à l'imprimerie du Roi, et cet honneur qu'on lui refuse, est accordé au théâtre de *Crébillon*, qui ne le demandait pas. Madame de *Pompadour* était à la tête du parti qui prônait le mérite de *Crébillon*, ce dont Voltaire était le plus irrité.

Tant de dégoûts le ramenèrent à la retraite. C'est dans le palais du Roi *Stanislas* qu'il alla chercher cette retraite, et qu'il trouva un repos, devenu nécessaire à ses études et à sa gloire.

## CHAPITRE XIII.

*Voltaire chez le Roi* Staniſlas. *Mort de madame du* Chatelet. *Voltaire revient à Paris : il a un théâtre. De* le Kain. *Il est appelé en Prusse.*

## *ANNÉES*

## DE

## 1748 - à - 1750.

LA Cour de *Stanislas I* ne ressemblait en rien à celle de son gendre *Louis XV*, toujours pleine d'intrigues et d'orages. C'était moins le palais d'un Souverain que la retraite d'un Roi philosophe, qui, dans la culture des lettres et de l'amitié, se consolait de la perte du trône de Pologne. Il se fit une société d'hommes d'esprit, et de femmes aimables, dont quelques-

nnes vivent encore, et ne parlent jamais de ce bon Roi, qu'avec le plaisir que peut donner le souvenir d'un tems passé heureusement.

Madame la marquise *du Chatelet*, qui était très-savante, et qui ne parut jamais qu'une femme très-instruite ; Voltaire, que les dégoûts éloignaient de Versailles et de Paris, y furent invités. Tous ceux qui composaient cette Cour, n'avaient qu'une même façon de penser. Ce n'était pas tout-à-fait celle de *Stanislas*, qui était né au milieu de la Pologne et des préjugés ; mais ce bon Roi ne leur en était pas moins cher. Il portait des reliques, et ne trouvait pas mauvais qu'on en plaisantât, pourvu que ce fût sans dérision. Les hommages qu'on lui rendait, n'étaient point ceux que l'adulation prodigue bassement : il était l'objet de leurs fêtes et de leurs chansons. Presque par-tout ailleurs, c'est l'intérêt qui inspire ces sortes d'hommages : dans la Cour de *Stanislas*, le cœur dictait, arrangeait tout, fêtes et plaisirs. C'était un Roi sans courtisans, mais environné de personnes aimables. Il n'eut de courtisan que le père *Menou*, son confesseur. Le grand art de ce religieux était de flatter et de plaire. Peu attaché aux intérêts de sa société, il s'en rendit comme indépendant ; et des bienfaits du

Roi, son pénitent, il fit bâtir une maison, dont il fésait très-bien les honneurs.

Auprès de *Stanislas*, Voltaire trouva ce qu'on trouve rarement dans le palais des Rois, et ce qui est absolument nécessaire à un philosophe, liberté, repos et profonde solitude : il fit, dans ses délassemens, *Nanine*, qui fut jouée devant le Roi, et laquelle, parmi les drames de ce genre, tient peut-être le premier rang. Plusieurs allégories, genre jnsqu'alors pen connu, furent le fruit de cette retraite. Parmi ces allégories, on distingua *Babouc*, peinture agréable et fine du train et des mœnrs de Paris. C'est aussi dans ce tems-là qu'il fit *Zadig*, ce petit chef-d'œuvre d'agrémens, de philosophie, et qui seul suffirait pour donner à son auteur une grande réputation. Peu de personnes s'apperçurent que dans ce roman, sous le nom de *Yébor*, le plus sot, le plus fanatique et le plus dangerenx des archimages, se trouve le portrait du théatin *Boyer*, son persécutenr. Par ce portrait odieux et ressemblant, le philosophe se vengeait de six ans de tribulations, que ce moine lui avait fait éprouver.

Dans toutes les allégories et les romans de Voltaire, on voit constamment le philosophe qui a un but moral, celui d'instruire en amusant.

Il serait à souhaiter qu'on eût beaucoup d'ouvrages de ce genre : ils pourraient dégoûter de tant de romans, dont la société est empoisonnée, qui échauffent l'imagination sans l'embellir, qui ôtent à l'esprit son énergie sans l'instruire, et dont le moins dangereux de leurs effets, est de faire perdre aux jeunes gens un tems précieux.

Pendant près de deux ans, Voltaire auprès du roi *Stanislas*, vécut dans l'oubli de Versailles et de ses ennemis. Un malheur l'arracha aux douceurs de cette société éclairée. Madame la marquise *du Chatelet* qui, depuis près de vingt ans, était le soutien de sa vieillesse; fut enlevée par une mort prématurée. Le roi *Stanislas* daigna être le consolateur du philosophe. Il vint le voir, s'affliger et pleurer avec lui. Il voulut même le retenir à Luneville dans son palais. Voltaire se refusa aux instances de ce bon Roi, et rentra à Paris, chargé du poids de sa douleur.

La paix publiée cette même année, avait ramené dans Paris tous les plaisirs. Plusieurs Seigneurs eurent des théâtres chez eux. Les sociétés bourgeoises se réunissaient pour en élever dans différens quartiers. Voltaire logé rue Traversière, entre les jardins du Palais roya

et des Tuileries, en ent un, snr lequel il donna les premières leçons de déclamation à *le Kain*, le plus grand acteur que la France ait eu. Il était fils d'un orfévre, et avait fait d'assez bonnes études. Voltaire, pour le détourner d'nne profession, où parmi la mnltitude de cenx qui l'embrassent, il en très-peu qui réussissent, le mit à des épreuves très-fortes. Il lui offrit d'abord dix mille francs en pur don, s'il voulait prendre l'état de son père. Il lui exposa ensuite l'idée que dans le monde on se fait des gens de théâtre, et finit par lui tracer le tablean de tous les obstacles qu'il aurait à vaincre pour se faire un nom, et de tous les ennemis auxquels il devait s'attendre parmi ses confrères, au moment où il excellerait dans son art. Offres, conseils, avis, tout fut inutile. Le jeune *le Kain* persista à dire qu'il se sentait la vocation pour être comédien, comme d'autres jennes gens se sentent la vocation ponr être chartreux. Voltaire alors le prit chez lui, le fit jouer avec ses nièces, et le mena sonvent à Seaux, où il ne tarda pas à se distinguer parmi les Seigneurs qui jouaient la comédie devant madame la duchesse *du Maine*.

Dans le tems qne Voltaire fréqnentait Seanx,

il se permit, à l'égard de *Crébillon*, qui avait refusé d'approuver *Mahomet*, une vengeance qu'on pourrait reprocher à presque tous les auteurs dramatiques, si les progrès de l'art ne la fésaient pardonner ; ce qu'*Euripide* fit à l'égard de *Sophocle*, ce que *Crébillon* lui-même avait fait à l'égard de ses confrères, il refit la plupart de ses tragédies. Sa *Sémiramis* avait déjà fait oublier celle de son rival : il donna *Oreste*, et la tragédie d'*Electre* perdit une partie de son mérite.

Une cabale, à la tête de laquelle était *Piron*, voulut faire tomber *Oreste*. On siffla long-tems avant que la pièce fût commencée : on sifflait jusques dans la rue. Pendant les quatre premiers actes, ce fut un concert bizarre d'applaudissemens et de coups de sifflets, dont Voltaire lui-même riait beaucoup. Au cinquième acte, dans un moment de transport, et où le public paraissait être dans le ravissement, il élance la moitié du corps hors de sa loge; et mêlant sa voix aux acclamations de ses partisans, il s'écrie : *courages, braves Athéniens, applaudissez, c'est du Sophocle tout pur.*

Peu de jours après cette scène, qui fut un vrai triomphe pour lui, il alla à Seaux, et madame la duchesse *du Maine*, l'une des person-

nes de son siècle qui connurent le mieux le théâtre ancien, et qui sentirent le mieux le prix de la simplicité des tragédies grecques, après l'avoir félicité sur le succès d'*Oreste*, lui dit en riant : Vous ne laisserez donc rien à *Crébillon* ? Pardonnez-moi, Madame, répond-il, je ne suis point injuste, il reste avec *Rhadamiste*. C'est là sa gloire et toute sa gloire. Et *Catilina*, qui a eu les honneurs du Louvre, reprit le duc de *Villars* ? *Catilina*, replique Voltaire, est un malheureux dont je veux faire justice ; en effet, trois semaines après il revint à Seaux, avec la tragédie de *Rome sauvée* : elle y fut représentée. Le duc de *Villars* fit le rôle de *Catilina*, et Voltaire celui de *Cicéron*. J'ai entendu dire que c'était ce grand homme lui-même, tonnant dans la tribune aux harangues. C'était aussi le seul rôle où Voltaire excellât.

Depuis un an qu'il habitait Paris, il était plus heureux qu'il n'avait jamais été ; mais la voix impérieuse de la destinée l'appelait en Prusse. *Frédéric II* le sollicitait à venir vivre auprès de lui. *Je suis*, lui écrivait-il, *le plus ancien de vos amis* ; mais le philosophe, amoureux de sa liberté et de ses aises, craignait de tout perdre dans la Cour d'un Roi : il objecta d'abord l'intempérie du climat de Berlin.

D'*Argens*, *Lamétrie*, *Algarotti*, furent chargés par le Roi de le rassurer sur ce genre de crainte. D'*Arget*, secrétaire du Roi, joignit à leurs lettres un certificat en vers, qui était accompagné de deux melons, cueillis au mois de Juin dans les jardins de Postdam.

Les inquiétudes de Voltaire se tournèrent ensuite sur l'inconstance des Rois, et *Frédéric* lui écrivit une lettre fort connue, et bien faite pour le tranquilliser. Enfin, il prétexta les dépenses qu'entraînerait ce voyage, et le banquier du Roi à Paris eut ordre de lui compter seize mille francs pour les frais de route.

Voltaire forcé dans ce retranchement, négociait encore pour le traitement de madame *Denis*, sa nièce, qu'il voulait emmener avec lui. Un petit événement, où son amour-propre fut fortement blessé, le décida tout-à-coup à partir pour la Prusse.

Le jeune d'*Arnaud* était déjà à Berlin : il avait adressé au Roi de Prusse une épître en mauvais vers, et Sa Majesté passant pour lui du trône au Parnasse, lui avait répondu en vers, que lui, d'*Arnauld*, *était à son aurore*, *et Voltaire à son couchant*.

Ces épîtres, envoyées à *Thiriot*, correspondant littéraire du Roi de Prusse, furent portées

à Voltaire. « L'*aurore de d'Arnaud* ! s'écrie-t-il, » en sautant du lit en chemise, et tout enflam- » mé de colère. *Voltaire à son couchant* ! que » *Frédéric* se mêle de régner et non de me juger. » J'irai, oui, j'irai apprendre à ce Roi que je » ne me couche pas encore. »

En effet, peu de tems après cette scène, dont l'exactitude nous a été confirmée par ceux même qui en furent témoins, il se rendit à Compiègne, où était la Cour. Pour aller en Prusse, il veut avoir le consentement du Roi, qui agrée son voyage et qui refuse de le voir. *Louis XV* savait que *Frédéric*, pour se l'attacher, lui avait fait toute sorte d'avances. Il ne pouvait qu'être fâché de voir un grand homme, né son sujet, qui était son pensionnaire, mécontent alors de sa Cour, se retirer auprès d'un Roi, lequel pour ses confrères n'aurait dû être qu'un sujet d'émulation, et qui était en effet l'objet de leur jalousie.

*Frédéric* avait déjà plusieurs hommes de lettres qui s'étaient donnés à lui, et qu'il traitait en amis : sa Cour, devenue l'asile de la philosophie persécutée, des sciences, des arts et des lettres, fixait les regards et l'admiration de l'Europe pensante, comme de l'Europe politique. Il était déjà lui-même célèbre par des victoires,

par la population de ses États, par un code de loix, par des manufactures, par des poésies, et le fut bientôt encore par l'histoire *de la Maiſon de Brandebourg*.

De Compiègne Voltaire va en Hollande, de là à Clèves, où M. *Raesfeld*, chargé des affaires de Prusse, avait ordre de le recevoir, de le loger, et de lui fournir des chevaux et les voitures du Roi pour se rendre à Berlin.

# CHAPITRE XIV.

## *Voltaire à la Cour de* Frédéric II : *Faveur de ce Roi.*

## *ANNÉES*

## DE

## 1750 - *à* - 1751.

UN Prince eût peut-être été reçu à la Cour de *Frédéric* avec plus de bruit et de magnificence, mais non avec autant de plaisir et d'empressement. C'était un élève qui recevait son maître en philosophie : il voulut qu'il fût logé à Postdam, près de lui, et dans un des plus beaux appartemens du palais. On lui donna une table et des équipages. D'*Arget*, secrétaire du Roi, qui partageait avec tous les Français ses compatriotes, le plaisir de voir cet homme célèbre, fut chargé de veiller à tout ce qui pouvait lui rendre la vie douce et agréable.

*Frédéric* lui offrit bientôt des honneurs et des distinctions. Voltaire ne voulut rien accepter, sans l'agrément de *Louis XV* son Roi. *Frédéric* se chargea de le demander, et les lettres qui à ce sujet arrivèrent de Versailles, *étaient*, dit-il, *des lettres à la glace*. Au chagrin de le perdre se mêlait un peu d'indignation de lui voir préférer la Cour d'un Roi, dont alors on croyait avoir des raisons de se plaindre. Voltaire se crut en droit d'accepter la clef de chambellan, et la croix du mérite. Il appelait ces distinctions de *magnifiques bagatelles*. Le Roi, en le décorant de ses ordres, joignit des vers très-philosophiques. C'était embellir ses bienfaits. Il fit ensuite un contrat avec lui, par lequel il s'obligeait à lui payer une pension de vingt mille livres. Ce contrat entre un monarque et un philosophe, n'est pas une des moindres singularités du siècle.

Les plaisirs à la Cour de *Frédéric* devinrent plus vifs : ce n'était point ceux de la galanterie, mais ils n'en étaient pas moins réels. La tragédie de *Rome sauvée*, qui n'avait encore paru que sur le théâtre de madame la duchesse *du Maine*, fut représentée à Postdam par les Princesses de la famille royale.

D'*Argent* nous avait conté qu'à une répétition

de cette tragédie, les soldats qui fésaient les gardes prétoriennes, fort instruits dans les manœuvres militaires, entendaient fort mal les évolutions du théâtre. *Voltaire* qui fésait *Cicéron*, dans nn moment d'impatience, oubliant que les Princesses sont présentes, s'écrie : *F. j'ai demandé des hommes, et on m'envoie des Allemands.* Les Princesses éclatèrent de rire de l'énergie avec laquelle l'Oratenr romain exprimait en français son impatience. On ne rapporte ici cette petite anecdote, que pour peindre l'impétnosité d'un caractère que Voltaire a conservé jusqu'à sa quatre-vingt-quatrième année.

*Frédéric* et Voltaire avaient chaque soir un entretien. La politique, la religion, les arts, les lettres, les progrès de l'esprit humain étaient les grands objets de leurs conversations. Peuples, rois, ministres, femmes en faveur, généraux d'armées, filles, philosophes, poëtes, orateurs, tous étaient jugés par eux deux, et l'Europe n'avait pas de meillenrs juges. Les arrêts prononcés à ce tribunal, seront long-tems un secret, car il est probable que ce ne sera pas de nos jours qu'on verra le petit ouvrage où sont consignés les arrêts dont nous parlons.

Le Roi de Prusse consultait souvent Voltaire

sur ses poésies. Celui-ci se défendait tonjours agréablement d'un pareil examen ; mais quand le Roi le désirait bien fort, il s'y prêtait avec gaieté. *Sire*, lui disait-il, *je vais prendre le manteau et le rabat de l'abbé d'Olivet, et j'examinerai ensuite le devoir de mon maître.* C'était toujonrs avec un art infini qu'il fésait des observations, tantôt sur l'inversion des vers, tantôt snr les les négligences de la grammaire française, dont un Roi né à trois cents lieues de Paris, ponvait ignorer les tournures et les finesses. On discntait quelquefois. Le Roi sentait ses fautes et corrigeait. Voltaire remarquait-il un vers obscur ? le Roi rectifiait le vers, et y ajoutait une beauté. Montrait-il nn vers négligé ? le vers était refait sur le champ et embelli. Peu de Français ont eu, antant que *Frédéric II*, de facilité ponr la poésie française.

Le poëme de *la Guerre* leur occasionna une discussion. Voltaire pensait qn'un ouvrage didactique, dont l'uniformité entraîne ordinairement de l'ennui, devait contenir peu d'exemples, qui sont toujonrs froids, mais qu'il devait être orné d'épisodes, lesquels en variant la marche du poëme, réveillent l'imagination du lecteur.

Le Monarque, au contraire, prétendait qu'un poëme de la nature du sien, devait avoir

d'épisodes qne d'exemples, lesqnels sont toujours enconrageans. C'était un héros qui en avait célébré d'autres, dont plusieurs étaient morts en combattant ponr lui, et quelques-uns sous ses yenx. Un Roi qni chante la valeur des guerriers dont il a partagé les dangers, doit être bien servi.

D'*Arget* et d'*Arnaud*, l'un et l'autre Français, lui servaient de secrétaires. *Formey*, d'*Argens*, *Lamétrie*, *Algaroti*, *Chasot*, étaient ceux qui jouissaient tour-à-tour de l'honnenr de le voir familièrement. Lorsque Voltaire fut arrivé, le Roi, qui trouvait en lui seul tous leurs talens, tout leur savoir, et plus d'agrémens, les vit moins souvent. Ils furent plus rarement appelés à ses soupers.

*Formey*, secrétaire de l'Académie, était nn métaphysicien profond, mais abstrait. *Algaroti* était un Italien très-aimable, fésant des vers, s'occupant de physique, mais ayant conservé dans le caractère cette astnce, qui est un des fruits du sol snr leqnel il était né. *Lamétrie* aimait à boire, et parlait de Dieu du ton de *Diagoras*. Sa gaieté était onverte, quelquefois un peu grossière. Le Roi, qui l'aimait, en avait fait son lecteur. Il passait pour être son athée. La franchise de *Lamétrie* dégénera souvent en indiscrétion.

Quant à d'*Argens*, il était chargé d'une vaste érudition, mais d'un caractère facile : comme philosophe doutant de tout, comme homme de société croyant tout, et se livrant par faiblesse de caractère au sentiment de tous ceux qui lui parlaient. On avait toujours raison avec lui. Tous ces beaux esprits étaient incapables de conspirer contre le repos de Voltaire ; mais par les confidences qu'ils se fésaient mutuellement, ils se dédommageaient de la souffrance, où depuis son arrivée se trouvait leur amour-propre.

Les esprits étaient dans cette situation, lorsque *Maupertuis*, Président de l'Académie de Berlin, reparut à la Cour du Roi de Prusse. C'était un génie ardent et sombre, portant en société un esprit de domination, l'un des hommes les plus aimables lorsqu'on s'occupait de lui, et qu'on lui accordait toutes les préférences ; mais dès qu'il croyait son amour-propre blessé, on le voyait soudain, son front se couvrant de tristesse et de sévérité, déployer toute la hauteur de son caractère. C'est ainsi à-peu-près qu'il s'était fait peindre, la tête élevée, le regard fier, d'une main aplatissant les pôles de la terre, et par cette attitude s'honorant d'une découverte qui appartenait à *Newton*.

La conduite de *Maupertuis* auprès de *Frédéric* était moins celle d'nn philosophe respectueux qui remplit librement les bienséances de la place où il se trouve, que l'allure d'un courtisan esclave, qui sacrifie les intérêts d'un amour-propre bien entendu, à la petite vanité d'entendre dire : *il est bien avec le Roi.*

Pendant dix ans, Voltaire avait été en commerce de lettres avec lui, le flattant toujours, parce qu'il aimait à l'être, le ménageant comme on ménage une maîtresse haute et bizarre. Lorsqu'en 1733, *Maupertuis* donna son essai sur la figure des astres, Voltaire lui écrivit : *je l'ai lu avec autant de plaisir qu'une jeune demoiselle lit un roman, et qu'un dévot lit l'évangile.*

Presque toutes les lettres de Voltaire à *Maupertuis* sont de ce style. Il avait été de la société de madame *du Chatelet*, et s'était brouillé avec elle. On voulut les réconcilier ; mais ses hauteurs rendirent inutiles toutes les démarches qu'on fit à ce sujet.

Cette brouillerie dnrait encore, lorsque Voltaire fut reçu à l'Académie Française. Il ne le cita point dans son discours au nombre des grands hommes vivans. L'esprit de *Maupertuis* en resta long-tems ulcéré. L'intérêt et les circonstances peuvent faire dissimuler un affront, mais l'amour-

propre ne l'oublie jamais, ou plutôt ne se contient qu'autant de tems qu'il lui en faut pour prendre sa revanche.

Voltaire rachetait les torts de la faveur où il était auprès de *Frédéric II*, en redoublant d'attention et de politesse à son égard, ainsi qu'à l'égard des autres Français. Il ne leur parlait que pour leur dire des choses honnêtes et flatteuses. Il les avait souvent à dîner avec lui, et les invitations étaient tonjours faites pour *manger le rôt du Roi*; c'est ainsi qu'il appelait la table que le Roi lui donnait.

# CHAPITRE XV.

*Procès de Voltaire avec un Juif. Brouillerie avec* Maupertuis. *Disgrace. Il s'évade de Prusse. On l'emprisonne à Francfort.*

## *ANNÉES*

## DE

## 1751 - *à* - 1753.

DEPUIS un an que Voltaire était en Prusse, il jouissait paisiblement de sa gloire, de l'amitié et de la confiance de *Frédéric II.* Un orage affreux s'éleva tout-à-coup sur sa tête. Le sort qui en France lui avait fait essuyer un procès ridicule avec un violon de l'opéra, lui en fit essuyer en Prusse un second très-sérieux avec un Juif. Remontons à la source de ce fait singulier, si fort altéré dans les libelles du tems.

Le

Le Roi de Prusse venait de faire avec *Auguste*, Électeur de Saxe, un traité, dans lequel il avait stipulé que ses sujets, porteurs des billets de la *staire*, seraient remboursés sans perte. Par cette clause, il veillait à l'intérêt de ses peuples. *Auguste* en l'acceptant ne fit point évaluer la somme à laquelle pouvait se monter les billets. C'est là une de ces fautes énormes, qu'un particulier n'aurait pas faite.

La *staire* ou *steur* était une banque établie à Dresde. L'Électeur de Saxe avait mis dans le public une si grande quantité de billets sur cette banque, qu'ils ne pouvaient plus être acquittés : ils perdaient la moitié de leur valeur. Les Saxons les employèrent long-tems dans leur commerce. La Hollande, l'Allemagne et la Prusse en étaient empoisonnées. Les Prussiens, qui achetaient ces billets à bon marché, en étaient payés sans aucune perte. Le Roi en imposant cette loi aux Saxons, avait-il prétendu leur faire payer au-delà de ce qui était dû à ses sujets. D'*Arget* nous a assuré que le Roi désapprouva hautement ce commerce. *Mon cousin Auguste a fait une faute*, disait-il, *mais ce n'est pas à moi d'en profiter*. C'était un Roi juste qui parlait ainsi.

Pendant l'agiotage de ces billets sur la *staire*

ou banque de Dresde, un Juif, nommé *Herscheld*, s'est-à-dire, le *Beau-Cerf* fut, commis par Voltaire pour négocier à Leipsik dix mille écus de lettres de change. En nantissement de ces lettres, le Juif lui remit des diamans qui étaient à *Chasot*, officier Français, en faveur auprès du Roi de Prusse. Ce *Chasot* était un de ces hommes agréables et à bonnes fortunes : il tenait ces diamans de la duchesse de *Meklembourg*, auprès de laquelle il avait été quelque tems en faveur.

Voltaire apprend que les diamans dont il est nanti, n'appartiennent pas à *Herscheld ;* on lui assure que ce Juif est un frippon ; il le rappèle tout anssitôt de Leipsik, lui défend de négocier ses lettres, écrit à Paris pour les protester. *Herscheld*, de retour à Berlin, exige pour frais ordinaires de son voyage, deux cents écus, et Voltaire les paie. Il demande ensuite pour frais extraordinaires, cinq cents écus, qui lui sont refusés. A cette demande, le Juif fait lui-même le refus de reprendre les diamans, sous prétexte que ce ne sont pas les mêmes. Voltaire en porte plainte, et le Juif est mis en prison.

Tous les ennemis de Voltaire sont bientôt en mouvement : ils poussent *Herscheld* emprisonné à plaider : ils préviennent le Roi, l'assurant

que ce Juif n'a été que son émissaire en Saxe pour agioter des billets de la *staire*, et qu'il ne refuse de reprendre les diamans, que parce qu'à de gros chatons Voltaire en a substitué une grande quantité de petits; ils assurent de plus qu'il se moque des vers de Sa Majesté. L'ordre de ne plus venir à Postdam lui est aussitôt signifié. Le comte de *Rottembourg* est dépêché au chancelier *Coccei*, pour lui dire que le Roi abandonne cette affaire à la Justice.

Le procès dura plusienrs mois; et ce tems fut une espèce de triomphe pour les ennemis de Voltaire. Il prie *Maupertuis* de recommander sa cause à M. de *Jarriges*, l'un de ses juges. Ce service qu'on accorde souvent à des personnes indifférentes, *Maupertuis* le refuse, en disant qu'il ne peut se mêler d'*une mauvaise affaire*.

La disgrace de Voltaire fait éclat en Prusse. Pour la consommer, on l'accuse de plaisanter sur les goûts, sur les occupations et les poésies du Roi. On dit que dans un moment où ce Monarque lui avait envoyé une Ode à revoir, il s'était écrié : *Ce Roi me prendra-t-il longtems pour sa blanchisseuse* ? Ce qui est certain, c'est que le Roi irrité veut, dans un moment de colère et à la suite d'une visite que lui a

faite *Maupertuis*, le faire partir. *Ecrivez*, dit-il à son secrétaire d'*Arget*, *que je veux que dans vingt-quatre heures il soit sorti de mes Etats.*

D'*Arget* tremblant se fit répéter l'ordre deux fois. Le Roi se calme un peu et lui demande ce qu'il en pense. Le secrétaire, aussi sage que courageux, répond : « Sire, vous l'avez » appelé auprès de vous, la Commission est » sur le point de le juger. Si elle le trouve » coupable, vous serez à tems de le renvoyer. » Le Roi garde le silence un moment. Vous avez raison, dit-il à d'*Arget*, vous êtes un honnête homme.

Six jours après cette scène, la Commission jugea le procès. La prison du Juif *Herschcld* fut déclarée légitime. On le condamna à restituer les lettres de change, à une amende de dix écus, et à reprendre les diamans à la pesée et à guide d'experts.

Après ce jugement, on dicte encore au Juif condamné et amendé, des lettres au Roi contre Voltaire : on l'assure de sa protection. Voltaire qui voulait se livrer à l'étude, fait quelques sacrifices pour avoir une paix qui devenait nécessaire à sa santé ; et lorsque cette malheureuse affaire fut entièrement terminée, les Chrétiens, qui poussaient secrétement le Juif à lui faire la

guerre, lui écrivirent fort amicalement : *Que n'avez-vous attendu la fin ? Vous l'auriez fait pendre.*

Voltaire revint à Postdam auprès du Roi, et il ne fut question ni de procès, ni de juif, ni de diamans. Le Roi lui permit de se retirer au Marquisat, dans une petite maison qu'il avait donnée à d'*Argens*. Sa santé, entièrement délabrée, avait besoin d'un grand repos ; il avait une espèce de scorbut et le feu dans les entrailles. Tout cela était tout-à-la-fois la suite de l'agitation où il passait sa vie et d'un travail forcé ; car ce fut au milieu des remèdes et des cruelles sollicitudes de son procès, qu'il mit la dernière main au *siècle de Louis XIV*, ouvrage unique, écrit sans crainte, sans préjugé, sans flatterie, et avec une impartialité peu ordinaire dans un historien. C'est encore le plus beau monument élevé à la gloire de ce Monarque, et qui subsistera quand la galerie de Versailles, ainsi que les statues des places des *Victoires* et de *Vendôme*, ne seront plus. En une année il s'en fit dix éditions. L'abbé *Guion*, l'un des critiques de ce monument, prétendit que c'était une *histoire décharnée et dangereuse*. *Maupertuis* la comparait aux *gambades d'un enfant*. (16)

Les bontés de *Frédéric II* pour Voltaire ramenèrent bientôt auprès de lui tous ceux qui pendant sa disgrace s'en étaient éloignés. Les beaux esprits français sont invités un jour à manger *le rôt du Roi*. *Maupertuis* se fait attendre. Lorsqu'il arrive, Voltaire lui fait son compliment sur l'ouvrage nouveau qu'il a donné au public. C'était des *Lettres sur le bonheur*. « Votre livre, » mon Président, ajoute-t-il, m'a fait plaisir à » quelques obscurités près dont nous causerons » ensemble. »

Des obscurités ! dit *Maupertuis* d'un ton sec et chagrin ; il pourrait, Monsieur, y en avoir pour vous. Voltaire le regarde, lui met la main sur l'épaule, et lui dit : « Je vous estime, » mon Président, vous êtes brave, vous voulez » la guerre. »

*La Beaumelle* parut alors en Prusse, et cette guerre éclata. Ce jeune homme, qui venait de Danemarck, désirait être présenté au Roi comme homme de lettres, et sous cette dénomination il n'avait aucun titre pour mériter les accueils du Souverain. Il était auteur d'une petite brochure, intitulée, *Mes pensées*, qui avait fait quelque bruit à Paris. Il la porte à Voltaire pour en faire part au Roi. Parmi ces *pensées*, dont la plupart ne sont que les rêves d'une jeune tête

chaude, il y en avait deux conçues en ces termes.

« Voltaire n'est pas le plus grand poëte, et » c'est le mieux récompensé. »

« Le Roi de Prusse a auprès de lui des beaux-» esprits, comme les Princes d'Allemagne ont » des singes dans leur palais. »

On lut ces deux *pensées* au souper du Roi, et il ne fut question de *la Beaumelle*, que comme d'un étourdi. Ce jugement, qui était un des secrets du souper du Roi, fut rapporté à *la Beaumelle*, qui dès ce moment devint pour Voltaire un ennemi peu dangereux, mais très-importun.

Cependant les beaux-esprits se cantonnaient déjà à la Cour de *Frédéric II.* D'*Arget*, qui était un homme sage, et qui prévit que les philosophes français ne tarderaient pas à donner la comédie en Prusse, se retira, emportant avec lui les bienfaits, l'estime et les regrets du Roi son maître. *La Beaumelle*, après une aventure galante, et quelques mois de prison, partit pour l'Allemagne, où il eut d'autres aventures avec une femme-de-chambre, qui avait volé sa maîtresse. D'*Arnaud* ne sait pour qui combattre: la reconnaissance devait l'attacher à Voltaire, qui dès son enfance avait eu pour lui des bontés

paternelles ; mais il ménageait *Maupertuis*, qui pouvait le faire entrer à l'Académie de Berlin. Une conduite équivoque le rend suspect aux deux partis : le Roi le renvoie, et la France, sa patrie, où il se retira, eut un *grand homme* de plus.

*Kœnig*, autrefois grand ami de *Maupertuis*, alors son rival et son confrère à l'Académie de Berlin, soutint que le principe de *la moindre quantité*, était faux, et qu'en géométrie il n'était pas une découverte nouvelle. *Maupertuis*, qui prétendait avoir deviné cette loi du *minimum*, comme il se vantait d'avoir découvert l'aplatissement des pôles de la terre, fit exclure *Kœnig* de l'Académie. Sa place de président et de trésorier lui donnait une grande influence sur le suffrage de ses confrères.

Voltaire prend le parti de *Kœnig* opprimé, devenu son ami, et avec lequel il avait vécu à Cirey l'espace de deux ans. Il publie pour sa défense un petit *factum* sur l'injustice de *Maupertuis*, sur l'irrégularité de ses procédés, et sur la fausseté, ainsi que sur l'inutilité de la loi du *minimum*.

L'amour-propre de *Maupertuis* ne tint pas contre ce premier acte d'hostilité. Il se met au lit, et *Frédéric II*, qui aime Voltaire, qui pense comme lui, mais qui ne veut pas qu'on

se moque du Président de son Académie, a la bonté de venir à Berlin le voir et le consoler.

Cette visite du Roi met les beaux esprits du côté de *Maupertuis;* dès ce moment, son adversaire eut tort à leurs yeux; il ne se déconcerte pas, et met les rieurs de son côté. Il fait imprimer le *tombeau de la Sorbonne;* et dans ce tombeau, avec l'Avocat-général du Parlement de Paris, dont il a à se plaindre, avec le théatin *Boyer*, qui l'avait molesté pendant cinq ans, et qui venait de mourir, il enferme *Maupertuis*, qui n'était pas encore mort. Cette plaisanterie lui donna un redoublement de fièvre, et le Roi eut encore la bonté de venir voir et consoler son Président malade. Il fit plus, il ordonne de brûler ce *tombeau*, auquel il avait lui-même ajouté quelques pièces, et dont, dans d'autres circonstances, il se serait fort amusé.

Cet ouvrage peu connu, qu'à Paris on attribuait à l'abbé *de Prades*, et dans lequel cet abbé avait en effet mis quelques phrases, était à peine brûlé que l'*Akakia* parut. C'était encore une nouvelle plaisanterie qui couvrait *Maupertuis* de ridicule. Le Roi la connaissait, et il en avait ri en particulier avec Voltaire, qui en la travaillant avait employé plusieurs de ses idées, mais il ne voulait pas qu'elle devînt publique.

Ce n'était pas là l'intention de l'auteur, qui en parlant de *Maupertuis*, disait : « Je l'ai prié de » voir M. de *Jarriges*, l'un de mes juges, et » il me l'a refusé, dans l'espérance que le juif » *Herscheld* me ferait pendre. Il a voulu la » guerre, il me l'a déclarée : c'est à lui à se » défendre. »

Voltaire avait déjà, dit-on, pour l'impression d'un ouvrage, une permission du Roi. En remettant à l'imprimeur de Postdam l'*Akakia*, il remet en même tems cette permission, et l'*Akakia* fut imprimé. Le Roi prend très-mal l'espièglerie : toute l'édition est saisie et brûlée. *Frédéric* ne voit plus en Voltaire le philosophe, le grand homme, son ami ; et Voltaire, de son côté, ne voit plus en *Frédéric* ni l'ami, ni le philosophe ; il ne voit qu'un Roi courroucé, qui prend trop de part dans une querelle de littérature. Il quitte Postdam et se retire à Berlin. Il était encore dans l'antichambre du Roi, lorsqu'il dit à son domestique : *Débarrasse-moi, mon ami, de ces marques honteuses de la servitude.* C'était l'ordre du mérite et la clef de chambellan, qu'il fit remettre au Roi : quelques-uns ont prétendu qu'en se retirant tout en colère, il les avait suspendus à la clef de la porte de la chambre du Roi.

L'abbé de *Prades*, chargé sur le champ de

demander à Voltaire une lettre d'excuse à *Maupertuis*, le suit à Berlin, lui notifie les volontés du Roi, et le prévient sur l'ordre qu'il a, en cas de refus, de *rapporter sa réponse en propres termes*. Cette réponse fut énergique ; ce fut celle qu'un Français, dans ses bruyantes humeurs, ne peut impunément se permettre qu'à l'égard de ses inférieurs. Est-ce bien là, demande l'abbé *de Prades*, ce que je dois dire à Sa Majesté de votre part ? *Oui*, replique Voltaire ; *ajoutez-y que je vous y ai envoyé vous-même avec lui.* (17)

Avec les gens d'esprit il y a des ressources. Un Roi qui n'eût été simplement que Roi, eût écrasé Voltaire. *Frédéric*, qui, à l'avantage d'être Roi, joignoit encore un grand fonds de philosophie, éclate de rire, lorsqu'il entend la réponse de Voltaire, qu'en tremblant bégaie l'abbé *de Prades*. Il se la fait répéter plusieurs fois, et à chaque fois ses éclats de rire redoublèrent. Comme il espérait retrouver en Voltaire le philosophe, il lui renvoie son cordon, sa clef, et le rappèle à Postdam.

La scène qu'occasionna cette nouvelle marque de bonté, est encore une de ces singularités qui n'ont point d'exemple. Voltaire, en reparaissant devant le Roi, tenait l'*Akakia* à la main. Il le jette au feu, en disant et répétant : « Voilà, Sire, voilà les

» restes de ce malheureux livre, qui m'a fait » perdre votre amitié. » En ce moment, qu'on imagine voir devant la cheminée le Roi s'efforçant de dérober l'*Akakia* aux flammes, Voltaire d'une main s'opposant aux efforts du Roi, tandis que de l'autre main, avec la pincette, il enfonce l'*Akakia* au feu. Le Roi l'emporte à la fin : il brûle ses manchettes et sauve le livre. Les deux philosophes finirent par rire et s'embrasser.

Pendant cette attendrissante comédie, jouée par les deux plus grands acteurs, et certainement les deux plus singuliers hommes du siècle, l'*Akakia*, imprimé en Hollande, et répandu dans toute l'Europe, fésait rire tous les savans, aux dépens du Président de l'Académie de Berlin.

Le Roi sait bientôt cette nouvelle espiéglerie, et ses froideurs recommencent. L'état de Voltaire devient alors très-pénible : il sent plus que jamais la pesanteur du joug qu'il s'est imposé. L'orage qu'il vient d'essuyer ne le rassure pas sur l'avenir : il est d'ailleurs triomphant où il n'est plus. Paris lui semble entièrement changé à son égard. *Boyer*, son persécuteur, est mort. L'encyclopédie s'y imprime sous les auspices du gouvernement. On applaudit à sa tragédie de *Mahomet*, représentée malgré *Berrier*, lieutenant de police, sur les ordres de M. d'*Ar-*

*genson*, secrétaire d'État. Ses amis l'invitent à revenir dans sa patrie, jouir de sa gloire et d'un repos qu'il ne trouve plus dans le palais d'un Roi.

La liberté de se retirer, qu'il sollicite de nouveau, lui est accordée; mais le Roi, en la lui accordant, demande sa clef, son cordon et le traité qu'il a fait avec lui. Cela annonce une disgrace : c'est alors que Voltaire met quelque prix à des distinctions qu'il a voulu rendre volontairement : l'en priver, semble être un affront dont ses ennemis pourront triompher. Il ne parle plus de sa retraite; mais après un séjour de trois mois encore en Prusse, il demande d'aller aux eaux de Plombières. *Frédéric* consent à ce voyage, qu'il croit nécessaire à sa santé, et ne tarde pas à s'en repentir.

A peine Voltaire fut-il hors des États de Sa Majesté, qu'on répand à Berlin une épigramme contre elle, et on a soin de la lui attribuer. A quelque tems de là, parut en Saxe la *Vie privée de Frédéric II*. Ce libelle (18) fut encore mis sur son compte. Le Roi qui se doutait déjà que les eaux de Plombières n'étaient qu'un prétexte pour le quitter, le fit arrêter à Francfort-sur-le-Mein.

Les ordres du Roi furent exécutés avec une

rigueur excessive. On l'enferma à l'hôtellerie du Bouc. En sortant d'un palais, un philosophe français ne pouvait plus mal tomber : on l'y retint jusqu'à ce qu'il eût remis la croix de mérite, la clef de chambellan, le traité qu'ils avaient fait ensemble, et le manuscrit de ses poésies. Douze soldats le gardant à vue, veillaient nuit et jour à la porte du Bouc.

Madame *Denis*, sa nièce, qui était venue le joindre à Francfort, fut, malgré un passe-port du Roi de France, arrêtée, et fut encore plus étroitement observée. Ces faveurs signalées, auxquelles le secrétaire eut très-bonne part, durèrent un mois, au bout duquel on rendit à Voltaire sa liberté.

Voltaire était libre : ses malles, ses papiers et ses pistolets, tout lui était rendu. Sa chaise de poste était prête. Une fausse alarme faillit à le plonger dans un embarras pire que celui dont il était à peine échappé. Des observateurs lui parurent roder autour de l'auberge ; et sur quelques propos équivoques qu'on lui tint, il s'imagine qu'il va encore être arrêté. Dans ce moment où la frayeur le domine, un homme se montre à la porte de sa chambre. Il croit qu'on en veut encore à sa liberté, et la colère étouffant en lui toute réflexion, il prend un pistolet

et court sur lui. La fuite précipitée de cet homme et ses cris, portent le trouble et l'alarme dans l'auberge et dans la rue. On parle de recourir à l'autorité du Magistrat : pendant qu'on est aux avis, Voltaire hâte les préparatifs de son départ, monte dans sa chaise de poste, et qnitte Francfort.

Lorsque les Rois font arrêter quelqn'nn, ils paient largement les captureurs, et tous les frais de capture. On en agit tout autrement à l'égard de Voltaire ; il fut contraint de payer tout ce qu'il en avait coûté pour l'arrêter, pour le surveiller, et le tourmenter pendant nn mois. Un pareil traitement lui parut digne de souvenir ; et c'est ce qui nous valnt ces *Mémoires* singuliers, qn'il écrivit au moment où la plaie était encore saignante et douloureuse ; *Mémoires* tenus pendant sa vie, dans un profond secret, et qu'une indiscrétion a révélé six ans après sa mort ; mais qui, dans l'histoire de l'esprit humain, deviendront précienx, à mesnre qu'on perdra de vne le motif qui les dicta. On aimera toujonrs à voir un grand Roi en déshabillé ; et dans l'opinion des hommes qui pensent, *Frédéric* n'en paraîtra peut-être que plus grand.

En effet, il est certainement beaucoup moins

piquant pour la curiosité, et moins utile pour l'avancement de la raison, de savoir que ce Roi héros, sur un ordre donné à propos, a pris une ville, gagné une bataille, mis en déroute une armée française, que de voir, ainsi que cela est rapporté dans ces *Mémoires*, un Roi philosophe se vêtir d'une jaquette et d'un large rabat de ministre du St. Evangile, ayant avec lui deux philosophes affublés d'un semblable accoutrement : et ainsi faire mener en sa présence, par deux soldats armés, un prédicant qui, dans un sermon, l'avait comparé à *Hérodes*, l'interroger charitablement, et sans être connu, sur la famille de cet *Hérodes*, lui demander si ce Roi, dont il avait mal parlé dans son sermon, était le premier du nom, et sur l'embarras du prédicant à répondre, lui dire avec bonté : « Comment, mon frère, vous » prêchez contre un Roi, et vous ne connaissez » pas sa famille ? Cela n'est pas bien : allez » en paix, et si vous ne voulez pas être » excommunié, ne retombez plus dans cette » faute. »

Un Roi ordinaire dans ses vengeances eût puni, exilé, peut-être enterré pour la vie dans le fond de quelque Bastille, un pareil sermoneur. *Frédéric*, le philosophe *Frédéric* borna la

sienne à convaincre l'indiscret prédicant d'ignorance, et à se moquer de lui. C'est la leçon la plus philosophique qu'un Roi ait jamais faite à un prêtre coupable ; c'est peut-être aussi de toutes les actions de ce grand Roi, celle dont le souvenir égaie davantage sa vieillesse.

En terminant ce chapitre nous devons dire que les ordres pour arrêter Voltaire furent donnés dans un premier mouvement de colère, dans un tems où le Roi de Prusse, le croyait auteur sur le cri trompeur de ses nombreux ennemis, d'un libelle infame, sous le titre de sa *Vie privée*. Lorsque Sa Majesté eut vu cette monstrueuse production, elle jugea qu'elle n'était point de Voltaire. Elle avait un goût trop épuré, pour ne pas sentir que l'historien du *Siècle de Louis XIV*, ne pouvait avoir écrit platement de pareilles méchancetés.

*Frédéric* se reconcilia, et reprit bientôt avec Voltaire son ancien commerce de lettres : il en fit de nouveau le confident de ses poésies, et dans la suite, lui offrit encore contre ses persécuteurs, auprès de lui, un asile que le philosophe se garda bien d'accepter. Il n'est pardonnable d'être chez les autres, même dans le palais d'un Roi, que lorsqu'on ne peut être chez soi.

# CHAPITRE XVI.

*Voltaire aux* Délices. *De Genève & de* Rousseau. *Conduite de Voltaire envers* Rousseau *persécuté.*

## *ANNÉES*
## DE
## 1753 - *à* - 1759.

LA Cour des Rois ne convenait ni à la gloire ni au repos de Voltaire ; pour être un grand homme, il fallait qu'il fût dans la retraite, et pour être heureux, il fallait qu'il fût chez lui.

De Francfort il vient à Colmar. Pendant son séjour en cette ville, il mit en ordre les *annales de l'Empire*, espèce d'*almanach* moins fait pour être lu que pour être médité, mais

dans lequel règne une philosophie que jusqu'à Voltaire on n'avait jamais vue dans l'histoire.

Toujours incertain de l'endroit où il s'établirait, M. d'*Argental* son ami, qui était venu le joindre à Colmar, lui propose de rentrer à Paris : des Genevois le sollicitent de s'établir sur leur république, et il se décide à aller à Luneville voir le bon Roi *Stanislas* qui le retint dans son palais, et dans lequel il eut quelques tracasseries avec le nommé *Aliot*, chargé de veiller aux dépenses du palais ; et qui, comme tous ceux de son état, fésait sa fortune en parlant d'économie, et en criant contre les déprédations.

En quittant le Roi *Stanislas*; le philosophe se retira chez les moines de Senones. Don *Calmet* qu'il connaissait, était leur abbé. Voltaire, avait besoin pour l'ouvrage qu'il travaillait alors, de fouiller dans une bibliothéque de religieux. Il fut reçu chez ces moines avec d'autant plus de plaisir, que *Calmet* espérait en faire un bon chrétien, et le philosophe se comporta si raisonnablement tout le tems qu'il habita cette abbaye, qu'après son départ le père abbé se vantait d'avoir *converti le plus grand déiste que la terre eût jamais porté* ; telles étaient les expressions du bon homme.

Voltaire bien converti par *Calmet*, Auteur de l'*Histoire des Vampires*, vient à Genève, où il achète à vie la maison des *Délices*, située sur le territoire de la république. Avant de s'y établir il voulut voir Lyon. Ce fut un moment d'ivresse pour cette ville. Quelque part que la curiosité le menât, il était aussitôt environné d'une foule d'admirateurs; on y joua *Brutus* et la tragédie du *duc de Foix*. C'est à ces spectacles que le public lui rendit principalement ses hommages. Tous les yeux étaient tournés vers lui. Au moindre signe d'approbation qu'il donnait aux acteurs, on applaudissait à lui-même avec une espèce de fureur. Tout le tems qu'il séjourna à Lyon, on n'y parla que de vers, de talens et de gloire. *Plutus* semblait s'en être exilé et avoir laissé son trône à *Apollon*.

La maison des *Délices* où Voltaire vint ensuite s'établir, ne porta point en vain un si beau nom. En peu de tems elle devint la maison d'*Aristipe*. Tous les plaisirs et les agrémens de la vie s'y réunirent. Il y eut des bals, des fêtes, des comédies, des soupers. Les étrangers y abordaient de toutes parts. Les Genevois y étaient bien reçus. Madame *Denis* sa nièce en fésait les honneurs.

L'un des premiers fruits de cette retraite fut

nn chef-d'œuvre. Voltaire n'était jamais plus grand que dans les sujets que son imagination créait. C'est là qu'on voyait le philosopho mêlant toujours la morale an tableau des nations qu'il mettait sur la scène. Telles étaient les tragédies de *Zaire*, d'*Alzire*, de *Mahomet*. Telle fut celle de *Gengis-Kan*, prince Tartare, qui, après avoir soumis par les armes un peuple paisible et heureux, se soumet lui-même aux loix de ce peuple.

Parmi les historiens et les poëtes dramatiques, anciens et modernes, Voltaire était déjà assis au premier rang; il voulut encore avoir la première place parmi les romanciers, et nous eumes *Candide*, ouvrage plus gai, plus varié, encore plus moral et d'un meilleur ton qne *Don Quichotte*; ayant en outre cette perfection de briéveté qui manque au roman Espagnol. Pendant plus de denx ans, on ne parla dans le monde que de *Candide* : point de militaire, point de magistrat, point d'évêque, point de financier qui n'eût lu son *Candide*. En société c'était à qni citerait quelqu'aventure ou quelqne bon mot de *Candide;* et l'on concluait toujours que ponr être heurenx, il fallait, comme *Candide*, finir par cultiver son jardin.

Depuis long-tems on était dans l'attente d'une

histoire universelle : elle parut enfin sous le titre d'*Essai sur l'Esprit et les Mœurs des nations*. Cet essai est un magnifique tableau de tous les peuples qui méritent d'être connus. A chaque point de ce tableau, on voit le philosophe déclarant la guerre au fanatisme et à la tyrannie, fésant parler hautement les droits imprescriptibles de l'homme contre le droit du plus fort. Cet ouvrage sera éternellement regardé comme un monument que la philosophie a élevé pour le salut du genre humain. Un écrivain peu connu qui eût élévé ce monument, eût étonné l'Europe. Les Français, accoutumés depuis quarante ans à des chef-d'œuvres de la part de Voltaire, admirèrent la hardiesse ainsi que la beauté de l'ouvrage, et en parlèrent peu. Ce fut pourtant pour en consacrer l'époque qu'on frappa à la gloire de Voltaire une belle médaille sur laquelle, d'un côté, on voit son portrait, et sur le revers cette fière légende : *il arrache aux nations le bandeau de l'erreur.*

Pendant qu'enseveli dans la retraite, il s'occupait du bonheur et de l'amusement de ses contemporains, les méchans travaillaient à sa perte. On fit courir, dans le public, des manuscrits de *la Pucelle d'Orléans*, dans lesquels on avait inséré des vers criminels contre *Louis XV*,

contre la marquise de *Pompadour*, alors tonte-puissante. Le jeune *Grasset* de Genève fut commis par cette dame pour lui en avoir un exemplaire à quelque prix que ce fût. Ce même *Grasset* donne avis à Voltaire de la commission dont il est chargé ; il ajoute qu'il en connaît un exemplaire dont on veut cinquante louis d'or. Voltaire promet les cinquante louis, et ne demande qu'à voir les vers contre *Louis XV*, et contre madame de *Pompadour*.

*Grasset* revint le lendemain aux *Délices* porter les vers et gagner les cinquante louis d'or. A la lecture de ces vers criminels, Voltaire s'écrie plusieurs fois, *je suis perdu*. On veut en vain le rassurer contre cette terreur panique, lorsque s'imaginant que *Grasset* a le poëme dans sa poche, il le prend tout-à-coup à la gorge, en criant : *rends*, *malheureux*, *rends cette infame Pucelle*, *ou je t'étrangle*. Le jeune homme se dépêtre de ses mains et se retire avec précipitation.

Voltaire monte en voiture, court à Genève, le dénonce et le fait emprisonner. *Grasset* avoue que le manuscrit de *la Pucelle* est chez un marchand de fer. Il fut trouvé chez une lingère et brûlé.

Après trois jours de prison, *Grasset* fut élargi; mais suivant la loi de Genève, Voltaire à son

tour était obligé de se constituer prisonnier. *Grasset* réclamait la loi ; mais M. *de Paulmy*, alors envoyé par la Cour de France auprès de la république, recommande au magnifique Conseil la vieillesse et le repos de Voltaire, et *Grasset* a ordre de rester tranquille. Ce jeune homme ne pouvant poursuivre Voltaire en justice, ameute contre lui les pasteurs et les théologiens de Genève. Parmi eux il y avait *Jacob Vernet*, qui autrefois était venu souvent aux *Délices* prêcher la tolérance à table, et s'offrir à Voltaire pour être l'éditeur de ses œuvres. Le philosophe avait refusé les services du théologien et s'en était fait un ennemi implacable.

Le goût, la politesse, le vrai savoir, une raison éclairée s'introduisaient insensiblement à Genève. Il n'y a pas grand mal, disaient les uns, si nous en sommes plus instruits, si nos femmes sont plus aimables, si nous nous amusons un peu plus que par le passé. C'est un grand bien dont nous sommes redevables à Voltaire. Indépendamment des plaisirs de l'esprit que nous lui devons, il augmente considérablement notre numéraire soit par la foule d'étrangers qu'il attire dans notre cité, soit par le commerce que nous fésons dans toute l'Europe de ses écrits.

Les

Les rigoristes, au contraire, criaient au scandale ; ils craignaient ce que par tout ailleurs les gens sensés désirent, que Genève ne devînt un peuple de penseurs, une république de philosophes. Leurs pasteurs ne présageant, si ce bien arrivait, que la perte de leur crédit, échauffaient le parti de ces rigoristes. La sévérité avec laquelle ils vivent pour se maintenir en considération, les excluant du bal et de la comédie, ils ne parlaient que de damnation pour ceux des reformés, qui, oubliant, qu'ils étaient les enfans de *Calvin*, cherchaient en goûtant des plaisirs honnêtes à adoucir l'amertume dont cette vie est empoisonnée. Ils avaient pour eux la lie du peuple, sur laquelle ils dominent nécessairement, parce qu'elle est toujours la plus ignorante.

Les ouvrages de *Rousseau* donnèrent un nouveau degré d'activité aux esprits déjà violemment agités. *Rousseau* était l'homme le plus éloquent qui eût encore paru, non de cette éloquence de mots et de phrases, mais de cette éloquence qui élève l'ame, qui l'embrase, et qui l'enveloppant dans un tourbillon de raisonnemens vrais ou faux, l'entraîne par-tout où elle veut. Malheureusement il n'employa souvent cette éloquence qu'à soutenir des paradoxes. Il

commença par décrier l'état civil, contenant qne l'*homme qui pense, est un animal dégradé*; que son véritable état, son état de bonheur est d'être bête, et qu'il s'éloigne de ce bonheur, à mesure qu'en s'instruisant il s'écarte de cet état primitif.

Ce paradoxe ou plutôt cette sottise eut le malheur d'être accueillie par l'Académie de Dijon. Voltaire, à qui *Rousseau* envoya son discours, l'en remercia par une lettre très-flatteuse et dans laquelle il lui disait agréablement qu'on n'avait jamais *mis tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes*, et qu'en lisant son discours il prenait *envie de marcher à quatre pattes*. Cette légère plaisanterie qui renfermait pourtant un éloge, offensa *Rousseau* qui devint l'ennemi de Voltaire, sans que celui-ci de très-long-tems eût lieu de s'en douter.

*Rousseau*, par l'accueil qu'on fit à son livre *sur l'inégalité des conditions*, enhardi à en avancer d'autres, se mit à déclamer ouvertement contre les sciences, les beaux-arts, les belles-lettres, contre la philosophie, écrivant que tout cela n'était propre qu'a détériorer l'espèce humaine, qu'il disait destinée par la nature à habiter les forêts et à se nourrir des glands.

*Emile*, ce roman d'éducation, mais le meil-

lenr onvrage qu'on ait jamais imprimé en aucune langue snr cette matière, non par tout ce qu'il contient, mais par une infinité de vues utiles qu'il renferme, éleva un grand orage sur sa tête. Le Parlement de Paris fit brûler cet ouvrage, qui avait été imprimé en Hollande avec la permission de Lenrs Hautes-Pnissances, et décréta *Rousseau* de prise de corps. On ne prononcera point ici sur ce décret, nous ne vonlons pas jouir en ce moment du droit qu'a tont historien de dire son sentiment sur les arrêts d'une Cour de justice. Nous nous bornerons à avouer qne jusqu'alors nous n'aurions pas cru qu'nn étranger fût jnsticiable d'un tribunal sur le territoire duquel il n'a commis aucun délit.

Voltaire qui du fond de sa retraite des *Délices*, avait vn l'orage prêt à éclater sur la tête de *Rousseau*, lui fit offrir contre la persécution dont il était ménacé à Paris la maison de l'*Hermitage*. C'est là, disait-il, qne sans danger il pourra philosopher à son aise. *Rousseau* répond à ces offres de service par une lettre fort connue dont voici le commencement et la fin. *Je ne vous aime pas, Monsieur, parce que vous corrompez ma république par vos comédies.*

Notre ami *Jean-Jacques* est plus malade que

je ne croyais, se contente de dire Voltaire. Ce ne sont ni conseils ni services qu'il lui faut, mais des bouillons. Cette anecdote est peut-être peu digne de l'histoire ; mais elle a pour objet deux hommes célèbres, dont les moindres particularités sont intéressantes.

Cependant cette république si chère à *Rousseau*, ne tarda pas à imiter l'exemple du Parlement de Paris : elle fit brûler *Emile*, et décréta de prise de corps son Auteur. Ce qu'il y eut de remarquable, c'est que ce ne furent pas ceux que Voltaire avait *corrompus par ses comédies* qui condamnèrent *Rousseau* ; et ce que nous croyons être en droit d'assurer, c'est que Voltaire fit des démarches pour arrêter le zèle de ses persécuteurs. La veille du jugement il invite à dîner aux *Délices* plusieurs Genevois en crédit. Pendant tout le repas il les entretint de l'indulgence qu'on doit aux opinions des hommes et de l'exécration à laquelle tout persécuteur est dévoué.

Ces vérités ne firent pas impression sur l'esprit de tous les convives. Il y en eut un qui en sortant de table, alla cabaler contre *Rousseau* et demander la condamnation de son *Emile*. Voltaire ne voulut plus voir ce charitable et zélé républicain ; et le décret porté

contre *Rousseau* qui avait quitté Genève depuis trente ans, et qui n'avait violé aucune loi de la république, lui parut anssi absurde qu'irrégulier.

Si dans tons les gonvernemens on eût pensé comme le Parlement de Paris et le magnifique Conseil de Genève, *Rousseau*, sans exposer sa vie, n'eût pu s'établir nulle part. Disons plus, nul homme de lettres ne pourrait voyager en sûreté.

# CHAPITRE XVII.

*Voltaire se fait Justice de ses ennemis. Adoption de Mlle.* Corneille. *Il quitte la maison des* Délices.

## *ANNÉES*

## DE

## 1759 - *à* - 1762.

DEPUIS plusieurs années, on voyait en France une cabale impudente et méprisée, qui affectait de parler des philosophes comme d'une faction dangereuse à l'Etat. La plupart des aboyeurs qui formaient cette cabale, étaient des littérateurs médiocres, qui par leurs clameurs cherchaient à faire leur cour à des dévotes en crédit pour

avoir quelque pension on quelque bénéfice. A force de crier, ils parvinrent à rendre suspects ceux qui cultivaient paisiblement la philosophie. Ce sont eux qui plongèrent dans le donjon de Vincennes le célèbre *Diderot* (19), qui provoquèrent le décret de prise de corps contre *Rousseau*, et la snppression de l'*Encyclopédie*, ce vaste dépôt de toutes les connaissances humaines, qui armèrent les gens de lois contre le vertueux et honnête *Helvétius*, lequel ne désarma ses juges qu'en leur demandant pardon d'avoir scandalisé les faibles. Ce furent encore ces énergumènes qui attirèrent l'arrêt qni fit brûler le *précis du cantique des cantiques*, et le beau réquisitoire qui demanda cet arrêt. (20)

On doit mettre au nombre de ceux qni, par leurs clameurs se signalèrent le plus contre les philosophes, un nommé *Chaumeix*, fils d'un marchand vinaigrier, et le dénonciateur de l'Encyclopédie, un abbé *Guion*, dont le nom aujourd'hni est aussi ignoré que celui de *Chaumeix*; un abbé *Gauchat*, qui fit plus de vingt volumes pour prouver que *Montesquieu*, l'un des plus beaux génies dont s'honore la France, ne croyait pas à la religion catholique; un abbé *Joannès*, qui fésait le *Journal chrétien*;

un abbé *Dinouard*, associé de *Joannès*, et que M. *de St. Foix* força, en présence du lieutenant de police, à lui demander pardon de l'avoir calomnié dans son *Journal chrétien*; un récollet *Hayer*, un jésuite *Bertier*, qui oubliant que sa compagnie de *Jésus* était en guerre ouverte avec les jansénistes, crut pouvoir la déclarer impunément aux philosophes; un M. *Palissot*, qui n'ayant pu se concilier l'estime de quelques-uns d'entr'eux, les fit joüer sur le théâtre, et les représenta comme une association de coupe-bourses; un M. le *Franc de Pompignan*, qui voulant obtenir l'honneur d'élever les enfans de France, et ayant obtenu un fauteuil à l'Académie Française, les dénonça le jour même qu'il en prit possession, comme des gens qui *ébranloient le trône*; enfin, un *Fréron*, qui après la mort de *Desfontaines*, ayant embrassé le métier de folliculaire, ne cessait d'outrager tous les hommes de lettres.

Dans toutes ces satires alors si décriées, et aujourd'hui si profondément oubliées, Voltaire n'était point épargné. Le moment de sa justice était venu, et cette justice qu'il rendit à ses ennemis, fut un délassement à ses grandes occupations.

Dans le *pauvre diable*, petit poëme, qui par

la gaieté et l'imagination qui y règnent, peut être mis à côté des meilleures satires de *Boileau*, il en immola une demi-douzaine à la risée publique ; et ceux qui échappèrent alors à ses railleries, eurent bientôt leur tour dans *le Russe à Paris*.

Le jésuite *Bertier*, qui travaillait au *Journal de Trévoux*, et dont Voltaire avait beaucoup à se plaindre, ne fut point confondu avec ses autres ennemis. Il le fit mourir en bâillant sur le chemin de Versailles. Dès ce moment, ce jésuite et ses confreres ne purent plus s'y montrer, sans exciter des éclats de rire : cela leur valut la perte d'une partie de leur considération. Les hommes sont ainsi faits, ils cessent presque toujours d'estimer ceux dont le public se moque.

M. de *Pompignan*, qui en pleine Académie avait osé signaler Voltaire comme un philosophe dangereux, fut pendant six mois le sujet de ses turlupinades. Chaque courier qui arrivait de Genève, portait un pamphlet contre lui. Les *si*, les *quand*, les *pourquoi*, les *comment*, des couplets de toute façon, où le philosophe s'égayait aux dépens de son détracteur, pleuvaient de toute part à Paris et à Versailles. On se les arrachait dans toutes les sociétés, on y savait par

cœur le petit poëme intitulé : *la vanité*, qui finissait ainsi.

« *César* n'a point d'asile où sa cendre repose,
» Et l'ami *Pompignan* veut être quelque chose !

Ces deux vers, devenus proverbe, étaient dans la bouche de tous les courtisans, et nous les avons trouvés gravés à la date de 1760, sur la muraille d'une des chambres de la Bastille.

L'humiliation de M. de *Pompignan* était entière: il n'osa plus se montrer ni à Versailles ni à l'Académie Française. Un mémoire, qu'il présenta au Roi contre Voltaire, mit le sceau à tous ses ridicules. C'était en effet le comble de la vanité de penser que *Louis XV*, occupé d'une guerre très-sérieuse, et même très-malheureuse, s'occuperait aussi d'une querelle de beaux-esprits.

Cependant, croirait-on que ce ne fut qu'à la vanité de M. de *Pompignan* que Voltaire dut son repos! Si, au lieu de faire un *mémoire au Roi*, il eût porté plainte au Parlement, l'affaire devenait très-sérieuse. Voltaire y avait pour ennemis tous les jansénistes, dont il avait si souvent conspué la secte : on y était, en outre, très-irrité du ton de mépris dont il venait de parler, dans un écrit très-connu alors, des magis-

trats qui condamnèrent au feu son *Précis du cantique des cantiques*. En voici un extrait : nous le transcrivons en le désapprouvant, pour rendre justice à la modération du Parlement à son égard.

« J'apprends, avec mépris, que le *Précis du* » *cantique des cantiques* a encoura la censure » de quelques ignorans qui font les entendus. » Ces pauvres gens ont jugé cet ouvrage, comme » ils jugeraient une jouissance de l'abbé de » l'*Attagnant*.... Ils s'imaginent que la nature » a été au fond de l'Asie ce qu'elle est dans » la Cour dn palais.... Il faut apprendre à » ces pédans petits-maîtres, qu'il y a une » grande différence entre les mœurs asiatiques » et celles des badauts de Paris.... *Le canti-* » *que des cantiques* n'est pas fait pour notre » langue, disent ces hypocrites qui lisent » l'*Aloïsia*, et qui prennent des airs graves en » sortant des lieux que fréquentait *Oliba*.... » Sachez que les plus vils excrémens, et le » bourgeois le plns fier qui achète un office, » sont égaux aux yeux du Créateur.... Aux » yeux dn sage, rien n'est odieux que l'esprit » d'ignorance et d'orgueil, qui juge de tout » suivant ses petits usages et ses petites idées, » etc. »

Le parlement, qui ne daigna point se venger de cette lettre, se fût fait un vrai plaisir de rendre justice à M. de *Pompignan*. Jugeons-en par le propos de l'abbé de *Chauvelin*, conseiller de grand'chambre, à plusieurs de ses confrères, qui étant à la buvette, plaisantaient de son mémoire au Roi. « M. de *Pompignan*, leur dit-il, *est un mal-adroit : s'il voulait avoir bonne et prompte justice, ce n'était point au Roi, c'était à nous qu'il devait s'adresser.* » (21).

L'Évêque du Puy en Vélay, le frère de ce même M. de *Pompignan*, qui était à Paris le sujet de tant de railleries, descendit dans l'arêne ; il n'eut point le ridicule de recourir à l'autorité royale, pour venger son frère si cruellement vilipendé, mais il eut celui d'adresser, à ses diocésains, une *instruction pastorale*, dans laquelle il exhalait l'amertume de son zèle contre les philosophes Anglais et Français, gens fort peu connus dans les montagnes du Vélay.

Voltaire, qui était celui à qui il en voulait le plus, fut traité sans ménagement, et le philosophe répondit à l'*instruction* de Monseigneur, par une *lettre d'un Quaker à l'ami Jean George*. Dans cette lettre, il se trouve plus de sel et de raison, que dans les lettres de *Pascal*, et plus de gaieté.

Un petit souvenir de vengeance, ou pour parler plus chrétiennement, un reste de zèle contre les philosophes, de la part du Prélat, qui, du siège du Puy, a passé à l'archevêché de Vienne, lui a fait excommunier, en 1781, les souscripteurs des Œuvres de Voltaire. En lisant son mandement, qui ne ressemble en rien à ceux des *Bossuet* et des *Fénélon*, on est fort tenté de lui dire : « Monseigneur, dans un » mandement qui doit régler la foi de vos fidèles, » pourquoi leur dites-vous que Voltaire n'avait » que *le charlatanisme d'une érudition contrefaite*, » *et qu'il avait une effronterie systématique* ? » Ce galimatias n'est point évangélique ; il » n'intéresse le salut ni des bourgeois de Vienne, » ni des vignerons de Côte-rôtie, ni des paysans » qui cultivent les melons d'Ampuy, ni de nul » autre de vos diocésains.

» Je connais les Dauphinois ; ils sont gens » d'esprit. Il leur importe peu de savoir, ainsi » qu'il plaît à votre Grandeur de l'assurer, que » *le génie de Voltaire était usé* ; mais il importe » beaucoup, lorsqu'on les instruit au nom de » Dieu, de ne point les tromper, et de leur » parler en bon français. L'erreur, Monseigneur, » n'est point la voie du salut, et le mauvais » langage est la voie du ridicule. »

Après que Voltaire, par ses plaisanteries, eut ôté à Mrs. de *Pompignan* cette considération, qui aurait pu les rendre dangereux aux philosophes, s'ils avaient obtenu l'éducation des enfans de France, qu'ils briguaient, il les oublia : il rendit même, dans la suite, justice au mérite de son adversaire.

C'est au milieu de la guerre que Voltaire fésait à ses ennemis, qu'on représenta la magnifique tragédie de *Tancrède*, qui, pour la première fois, retraçait sur le théâtre français, aux yeux de la nation, les mœurs et les usages de l'antique chevalerie.

Dans le tems que, tout-à-la-fois, Paris et les Provinces retentissaient des applaudissemens donnés à cette tragédie, son inimitable auteur préparait un acte de justice rigoureuse contre ce même *Fréron*, de qui, depuis dix ans, il avait reçu vingt outrages, tous soufferts avec patience.

On sait que cet homme, qui, aujourd'hui n'est connu que par son nom, devenu une injure flétrissante, s'égayait trois fois par mois aux dépens de Voltaire : on le disait autorisé par le gouvernement, et protégé par des hommes en place, pour molester les philosophes ;

la police, chargée de le contenir, avait ordre de le laisser écrire.

Ce ne fut point au ridicule, mais au mépris et à l'horreur publique que Voltaire, dans l'*Ecossaise*, la meilleure de ses comédies, immola le satirique. Jamais il ne fut plus vrai de dire, en voyant *Wasp* sur la scène, qu'*Apollon* avait véritablement écorché *Marsias*. Voltaire en vengeant les injures qu'il en avait reçues, vengeait en même-tems vingt écrivains estimables, qui avaient à se plaindre du folliculaire.

Les plaisanteries du philosophe, contre tant d'auteurs en sous-ordre, furent regardées comme des actes de justice, et il se les fit pardonner par le sel dont il les assaisonna. Des insectes dévoraient ses fruits. Il échenilla les arbres de ses jardins. C'est le droit de tout propriétaire.

Détournons un moment nos regards de ces ridicules sujets, dont nous n'avons crayonné l'esquisse qu'à regret, et voyons Voltaire recevoir chez lui, avec la tendresse d'un père, un enfant qui était à Paris sans ressource. C'était la petite-fille, c'était les restes du sang du grand *Corneille*. Elle avait passé son enfance dans un village, occupée avec sa mère à faire de petits paniers d'osier, que le père allait vendre au marché d'Évreux. On les détermina

à venir à Paris : pendant long-tems, ils furent réduits à traîner le nom de *Corneille*. Ce nom, à la longue, leur valut les générosités des comédiens français. Le produit d'une représentation de *Rodogune*, donnée à leur profit, servit à payer leurs dettes. Cette ressource ne fut que momentanée. (22)

On écrit à Voltaire au sujet de cette famille, le croyant capable d'une bonne action, et on ne se trompe point : on lui propose de recevoir chez lui Mlle. *Corneille*. Il bâtissait alors une église et un château. Malgré ces dépenses, il crut, pour parler son langage, qu'*un vieux soldat du grand Corneille, devait être utile à la petite-fille de son général.*

Tandis que madame *Denis* travaillait à l'éducation de Mlle. *Corneille*, Voltaire s'occupait de son établissement. Il fit pour cela, sur les tragédies de son grand-père, un commentaire, qu'on désirait depuis long-tems, comme un ouvrage utile et même nécessaire aux étrangers qui apprennent notre langue. On ouvrit une souscription, dont le bénéfice forma, en partie, la dot de Mlle. *Corneille*. Un trait unique dans l'histoire de l'esprit humain, c'est de voir, presque tous les Rois et les princes de l'Europe, les Ministres, les Grands, les gens de

finance, tous mus par Voltaire, et tous à l'envi les uns des autres, joindre à ses veilles, leurs largesses, pour marier la petite-fille d'un poëte français. C'est là le cas de dire qu'un grand homme est de tous les pays.

Ajoutons que les générosités de Voltaire, envers Mlle. *Corneille*, pauvre et abandonnée, se fésaient dans un tems où en France, de jeunes Seigneurs et de fastueux traitans, enrichissaient des filles de théâtre, et se ruinaient pour les couvrir de diamans.

Cependant les dissentions augmentaient de jour en jour à Genève. Les idées de *Rousseau* contre les spectacles, et contre les plaisirs, y fermentaient plus que jamais. Les cris des prédicans achevèrent d'embraser les têtes. On s'obstinait à ne vouloir ni théâtre, ni bals, ni plaisirs, ni esprit. Plusieurs personnes prévoyant l'orage, sortirent de Geneve. La maison des *Délices* n'était point un asile qui pût mettre Voltaire à l'abri des fureurs du fanatisme: entraîné par l'ascendant de son génie, à changer les opinions de son siècle, il devait éprouver, sur cette république, des tribulations, comme il en avait éprouvé par-tout ailleurs.

Les Pasteurs de Genève sont comme les Ecclésiastiques de toutes les communions, attachés

à leurs liturgies et à leurs préjugés ; et ceux qui, parmi eux, ne sont pas esclaves de leurs préjugés, le sont d'un état qui leur donne à vivre, et qni leur vaut la considération du peuple. Ils en voulaient à Voltaire, et une frairie de cordonniers, en pays catholique, serait peut-être moins irritée contre celni qui voudrait leur ôter *S. Crépin*, leur patron, que ne l'étaient les théologiens et les ministres de Genève contre Voltaire, d'avoir parlé du fondateur de leur communion, de *Calvin*, comme d'un homme atroce et barbare. Il ne se crut point en sûreté sur le territoire de leur républiqne : il abandonna la maison des *Délices*, et alla habiter le château de *Ferney*, situé sur les terres de France.

C'est ici que nous verrons le philosophe, qui intéresse autant par le bien qu'il fait, que par les lumières qu'il répand.

# CHAPITRE XVIII.

*Voltaire à Ferney : il s'occupe fortement à faire réhabiliter la mémoire de* Calas, *roué par Arrêt du Parlement de Toulouse.*

## *ANNÉES*

## DE

## 1762 - à - 1765.

APRÈS que Voltaire se fut logé dans un château convenablement à un philosophe qui jouissait de cent quarante mille livres de revenu, il s'amusa à loger Dieu dans une église honnête. Celle de Ferney était peu décente. Il la fit abattre, et sans exiger les contributions qu'en ces sortes de circonstances on lève sur les vassaux, il en fit construire une à ses frais. *Il*

est vrai qu'en détruisant l'ancienne église, il négligea les formalités canoniques ; et l'Évêque d'Annecy, sur le diocèse duquel est Ferney, s'en plaignit amérement. « De quoi se plaint Mon-» seigneur, disait le philosophe ? son Dieu et » le mien était logé dans une grange, et je » l'ai logé dans un temple honnête. Le christ » était de bois vermoulu, et je lui en ai » fait dorer un comme un empereur. »

Hors de l'église, et sous les fenêtres de sa chambre, le philosophe fit élever son mausolée, et il fit prendre la mesure de la bière qui devait un jour contenir ses cendres, comme un tailleur prend la mesure d'un habit.

Ce monument d'une forme simple et antique, placé sous ses yeux, le rappellait à ses dernières destinées dont il parlait souvent. Il est vrai qu'il semait de fleurs le chemin qui l'y conduisait. Il eut un théâtre dans son château. Tous les plaisirs et tous les agrémens de la vie, ainsi qu'aux *Délices*, ne tardèrent pas à s'y réunir. Les Genevois et les Genevoises y venaient souvent. On trouvait chez lui comédie, souper, jeu, bals, et c'est ainsi, disait-il, qu'ils se vengeait des clabauderies des Ministres Protestans, qui avaient cherché à soulever le peuple contre lui lorsqu'il habitait les *Délices*.

Tous les voyageurs qui venaient en Suisse et à Genève, s'empressaient à lui rendre leurs hommages. On était curieux d'entendre, on s'honorait de voir un philosophe qui, du fond de sa retraite, avait, par ses écrits, changé en mieux les opinions de presque toute l'Europe. Les Princes étrangers manquaient rarement de le visiter: la plupart des Seigneurs Français se faisaient un plaisir de l'aller voir : plusieurs d'entr'eux firent souvent de longs séjours chez lui; tous les hommes de lettres en étaient bien reçus. La multitude des visites coûtait peu aux études du philosophe : il les recevait le matin l'espace de quatre à cinq minutes ; et comme on le savait toujours occupé, on était attentif à ne pas se rendre importun.

Tout se passait honorablement dans son château : il ne montrait de l'avarice que pour le tems. Il était même des circonstances, où, pressé par le travail, il se dérobait à toute curiosité. Il arriva même quelquefois que des personnes restèrent plusieurs jours chez lui, et en repartirent sans le voir. M. *Guibert*, auteur estimable d'un ouvrage sur *la Tactique*, après un séjour de cinq jours, se retirant avec regret de ne l'avoir point vu, lui envoie ces quatre vers :

» Je comptais en ces lieux voir le dieu du génie,

» L'entendre, lui parler, et m'instruire en tout point;
» Mais c'est comme *Jesus* en son Eucharistie;
» On le mange, on le boit et l'on ne le voit point.

M. *Guibert*, comme on peut le penser, fut aussitôt rappelé et fort accueilli.

On pardonnait au philosophe de se rendre invisible, parce qu'on savait que tout le tems qu'il donnait à des conversations oiseuses, il le dérobait à des études utiles. Souvent, et tout-à-la-fois il était occupé de diverses compositions de tragédies, de comédies, de romans, de vers, d'histoire, de philosophie, et même d'agriculture, de défrichement et de bâtimens; il suffisait à tout. Dans aucun tems de sa vie il ne fut aussi fécond, aussi varié, aussi riche que dans ses dernières années, et l'on siffla l'abbé de *la Betterie*, lorsqu'en 1768 il imprima que *Voltaire avait oublié de se faire enterrer*. Ce bon mot n'avait même pas le mérite de la nouveauté; il était une répétition de ce qu'on avait dit au seizième siècle, d'un poëte nommé *Dorat*, le plus fécond et le plus ennuyeux de tous ceux qui n'ont d'autre métier que de faire des vers.

En 1762, un événement épouvantable, dans

toutes ses circonstances, et dont le souvenir glace encore d'effroi et d'horreur tout homme sensible, arma Voltaire contre le fanatisme. Nous n'écrivons rien de nouveau, en parlant de cet événement, sur lequel les plus grands jurisconsultes exercèrent leur éloquence ; mais c'est ici la place de le rappeler. On ne saurait dire trop souvent les méprises des Juges ; et s'il était possible, c'est avec la voix et l'éclat du tonnerre qu'elles devraient être annoncées.

Le Parlement de Toulouse fit mourir sur la roue, et sous la barre du bourreau, un vieillard de soixante et huit ans, homme de mœurs simples, et négociant d'une probité sévère et connue. Il était Protestant, et ses Juges étaient Catholiques.

Pour l'assassiner avec le glaive de la loi, ils le supposèrent assassin lui-même de son fils *Marc-Antoine*. Sa veuve, plongée dans un cachot, ne revit la lumière que pour entendre prononcer l'arrêt de son bannissement. Son fils *Pierre* fut aussi banni ; mais pour le disposer à une abjuration, on l'enferma dans un couvent de Dominicains. *Pierre*, échappé des mains de ses convertisseurs, vint à Genève avec sa mère proscrite et déshonorée. On les présente à Voltaire, qui écoute le récit de la catastrophe de

leur famille avec horreur, mais avec cette défiance dont l'homme le plus crédule ne peut se défendre. Ils furent interrogés par M. le maréchal de *Richelieu*, et par M. le duc de *Villars*, qui étaient à Ferney. Le maréchal de *Richelieu*, après avoir entendu madame *Calas*, n'hésita pas de dire que le Parlement de Toulouse avait fait rompre un innocent.

Des renseignemens demandés par Voltaire, et donnés par des personnes en place, arrivèrent bientôt du Langnedoc; ces renseignemens portaient que le fanatisme s'était mêlé au jugement de *Calas*; que pendant l'instruction du procès, les têtes des Toulousains étaient embrasées; que l'erreur et la passion parlaient hautement, insensément; que la raison, réduite à gémir en silence, n'osait élever la voix; que parmi les juges de *Calas*, assemblés l'espace de six mois, il y eut des débats longs et opiniâtres; que M. de *la Salle*, conseiller, se retira à la campagne, pour ne pas concourir à la mort d'un vieillard qui lui paraissait innocent; que sur treize juges qui prononcèrent l'arrêt, il y en avait six qui rejetaient la roue et le bûcher; enfin, que le religieux, qui avait accompagné *Calas*, s'était écrié en descendant de l'échafaud : *C'est un juste qui est mort.*

Voltaire

Voltaire fut de l'avis des six juges, qui ne vonlaient pas la mort de *Calas*, et du bon religienx qui avait recueilli ses derniers soupirs. Il ne douta pas qne les cris d'une canaille effrénée et superstitiense n'eussent égaré les juges. Il commença par porter la cause de *Calas* au tribunal du public, juge né et irrécusable du jugement des hommes. Il mit sons les yeux de ce tribunal les interrogations et les dépositions vagues des témoins ; les irrégularités de la procédure, un détail des circonstances de l'infanticide impnté à *Calas*, et toutes les probabilités qui concouraient à innocenter sa famille.

Les malheurs de cette famille Française et obscure devinrent bientôt, par les soins de Voltaire, la canse de presque tous les peuples. Il sut intéresser en sa faveur la plupart des Souverains de l'Europe. Après qu'il eut suffisamment préparé les voies et disposé les esprits à entendre la vérité, il envoie madame *Calas* à Paris, pour y demander jnstice au Roi contre son Parlement de Toulouse. Elle se constitua prisonnière, et l'arrêt qui avait fait roner et brûler son mari, qui la couvrait elle-même et ses enfans d'opprobre, examiné par quarante maîtres des requêtes, fut cassé solemnellement.

Madame *Calas* sortit de prison comme en triomphe. Un peuple nombreux l'entourait, bénissant Voltaire, le Roi, ses Juges, et versant des larmes d'attendrissement. Ces larmes étaient une espèce de pardon qu'on lui demandait, pour le fanatisme du peuple de Toulouse et pour la méprise de ses Juges.

Ce jugement et tout ce qui se fit pour les *Calas*, est une preuve de l'ascendant que Voltaire avait sur un siècle qu'il avait éclairé, et qu'en l'éclairant il avait subjugué.

Un Roi Catholique, deux Rois Protestans, une Impératrice qui professe la religion Grecque, un Législateur qui sur le trône de Prusse professe ouvertement la religion naturelle : en un mot, tous ces Souverains ne demandèrent point de quelle communion étaient les *Calas*; mais sur ce que Voltaire leur dit, qu'ils étaient malheureux, et que c'était l'horrible fanatisme qui les avait plongés dans le malheur, ils s'empressèrent de leur envoyer des secours. Un homme malheureux en effet appartient à toutes les communions; il est de tous les pays, de toutes les familles et de tous les rangs.

Les bienfaits de Louis XV, les générosités des Princes, des Ministres, en particulier de M. le duc de *Choiseul*, de vingt personnes

de distinction, réparèrent, autant qu'elle pouvait l'être, l'infortune des *Calas*.

Chaque trait de justice, chaque acte de bienfaisance à leur égard, voulait dire : nous condamnons avec Voltaire le Parlement de Toulouse qui, dans son égarement a fait mourir sur la roue, et jeter dans un bûcher un vieillard vertueux et innocent. Il voulait encore dire : « Magistrats, qui achetez le droit de juger » vos semblables, qui conservez votre honneur » en les déshonorant, qui conservez la vie en » la leur ravissant, instruisez-vous, défaites-» vous, sur-tout, de vos préjugés, et après » avoir égorgé en *Calas* un homme juste, trem-» blez toutes les fois qu'il vous faut prononcer si un malheureux qu'on traîne devant » vous, doit vivre ou mourir. »

## CHAPITRE XIX.

*Voltaire defend le chevalier de la* Barre, *brûlé à Abbeville, par arrêt du Parlement de Paris : Il défend ses amis et se défend lui-même.*

## *ANNÉES*

## DE

## 1763 - *à* - 1769.

TANDIS que le procès des *Calas* se rapportait au Conseil du Roi, parurent deux ouvrages de Voltaire, que les philosophes regardèrent comme deux nouvelles digues élévées par la raison pour le salut du genre-humain contre les excès du fanatisme. L'un était un *Traité sur la Tolérance*, et l'autre le *Dictionnaire philosophique*. Ce dernier est un livre de

faits et de raisonnemens, et dans lequel se trouvent cent choses vraies, agréables et utiles à savoir.

Les gens d'église s'élevèrent hautement contre ce *Dictionnaire*. Le premier cri de leur zèle, de leur donleur, et peut-être leur crainte, fut de dire qu'il était nuisible à la religion chrétienne. Il faut les en croire. Mais le faux zéle, l'ignorance, mais l'erreur des juges qui versèrent le sang de *Calas*, ne furent-ils pas encore plus funestes à la religion que ce *Dictionnaire* ? Peu de personnes s'enthousiasment en lisant des raisonnemens métaphysiques ; mais il en est une infinité dont l'ame honnête se remue facilement an récit d'une action injuste et barbare.

Le tems de la jeunesse est celui où les impressions sont plus vives : c'est le tems où le dévot aime mieux son Dieu, et l'amant sa maîtresse, où le superstitieux est plus farouche, et où les jeunes gens, que l'expérience n'a point encore mûris et instruits, sentent plus d'aversion pour les fanatiques : de-là naissent leurs indiscrétions, leurs imprudences, leurs témérités.

Après le supplice de *Calas*, il n'est malheureusement que trop vrai, que beaucoup de jeunes gens, dont les passions étaient ardentes et la foi peu vive se mirent à mal parler, à

parler inconsidérément de notre sainte religion, lui attribuant des cruautés qui ne sont dues qu'à ses abus. On doit mettre au nombre de ces jeunes gens inconsidérés le chevalier *Lefevre de la Barre*, d'*Etalonde*, *Saveuse*, *Mailleſer*, le nommé *Moinel*. Ce dernier avait à peine atteint sa quatorzième année.

Dans nne partie secrète de plaisir, ils mêlèrent étourdiment l'irréligion à la débauche, ils blasphémèrent ce qu'ils auraient certainement respecté s'ils avaient été de sang froid : ils chantèrent des chansons ordurières, ils recitèrent l'*Ode à Priape*, ils singèrent les cérémonies de la consécration : ils étaient ivres ; et quand on est ivre, on ne sait ni ce que l'on dit ni même ce que l'on fait. Ce qui est certain, c'est qu'ils ne donnèrent aucun scandale. Ils n'avaient pour temoins que la servante et le valet de l'auberge, gens accoutumés à ces sortes d'orgies.

Le juge d'Abbeville commença une procédure criminelle contre eux. D'*Etalonde*, *Saveuse*, et *Mailleſer* prirent la fuite. Le chevalier *de la Barre*, neveu de l'abbesse d'Abbeville, et parent du Président à Mortier M. *Lefevre d'Ormeſſon*, fut arrêté. L'âge de ce jeune officier, qui était celui de l'inexpérience, celui où l'on ignore la

loi et les conséqnences d'une impiété : ses talens qni donnaient de grandes espérances, les services de son grand-père, officier général, tout parloit pour lui, tout sollicitait sa grace. Les Juges du Ponthieu n'écoutèrent que leur zèle qni n'était point celui de l'évangile. Ils en agirent à son égard comme dans la loi de riguenr les *Moise* et les *Josué* en agissaient envers les violatenrs du culte pnblic. Ils le condamnèrent à nn supplice aussi éponvantable que s'il eût égorgé sa mère et empoisonné, comme *la Brinvilliers*, son père et toute sa famille.

Le Parlement de Paris, sur le rapport de maître *Pélot*, conseiller, confirma cette horrible sentence qu'il anrait dû anéantir, et renvoya à Abbeville le jeune *la Barre*, pour avoir le poing, la langne, la tête conpés, et être ensnite jeté dans *un bûcher ardent.*

Le même arrêt qni prononça ce jngement atroce, condamna aussi au feu le *Dictionnaire Philosophique*, comme s'il eût été complice des imprudences du jeune officier. On est d'autant plus snrpris de cette condamnation, qne dans aucnn endroit de ce livre, il n'est dit qu'il faille jurer, s'enivrer, blasphémer, et insulter au culte ; une doctrine toute contraire y est enseignée. Le livre fut trouvé parmi les effets

du jeune *la Barre* ; mais on y trouva aussi *Thérèse philosophe*, ouvrage d'un cynisme aussi dégoûtant qu'effronté. On ne le fit point jeter au feu. Les juges semblèrent faire grace au livre ordurier, et brûlèrent le livre de philosophie.

Après que les Conseillers de la Tournelle eurent scellé de leur main l'arrêt de *la Barre* et du *Dictionnaire philosophique*, on parla de faire arrêter Voltaire, accusé d'être l'auteur de cet ouvrage. La pluralité des voix ne fut pas pour le charitable magistrat qui ouvrit cet avis ; mais si ce même avis eût été proposé dans une assemblée de chambres, Voltaire, dit-on, courait les risques de perdre la vie. On était en train de brûler. Pour prouver qu'il avait fait ce *Dictionnaire*, c'eût été une formalité difficile à remplir ; mais quand une compagnie est agitée par un faux zèle de religion, il est rare qu'elle ne se mette pas au dessus des formes.

Voltaire prit bientôt sa revanche contre le Parlement ; il se déclara l'Avocat du chevalier de *la Barre*, et intenta, à ses juges, un procès pardevant le public. C'est à ce tribunal suprême, duquel ressort toute justice, qu'il cita leur arrêt ; et sur l'exposition des

faits, des monitoires, de l'interrogatoire et des dépositions des témoins, le jeune *la Barre* fut déclaré, par le public, mal et barbarement jugé. Cela est si vrai qu'il n'est point d'homme en Europe, qui ne s'indigne et ne frissonne encore d'horreur, au récit du supplice de cet infortuné jeune homme, qui, comme Voltaire le dit, et comme d'après lui mille voix l'ont répété, eût été assez puni d'être enfermé, l'espace de six mois, dans un couvent de religieux.

Toutes les fois qu'un faux zèle de religion portait les hommes à des actes de cruauté, Voltaire gémissait, il s'indignait, il s'irritait. On le surprit souvent seul, versant des larmes de pitié et de douleur, sur les malheurs de l'espèce humaine. Mes contemporains, disait-il, ne sont barbares, que parce qu'ils ne sont pas instruits. C'est alors qu'il se croyait en droit de les catéchiser, et c'est ce qui le poussa dans le tems que les cendres de *Calas* et de *la Barre* fumaient encore, à répandre dans l'Europe une multitude d'écrits, tous attaquant les préjugés. C'est sous toutes les formes qu'il fésait paraître la philosophie : en contes, en romans, en drames, en allégories, en dialogues, plaisantant et raisonnant tour-à-tour.

En peu de tems on eut *les questions de Zapata-Saul.* --- *Lettres sur les miracles* --- *La mort de Socrate* --- *Le dîner du comte de Boulainvilliers.* --- *Le philosophe ignorant.* --- *Le cri des nations.* --- *La paix perpétuelle.* --- *Lettres d'Amabed.* --- *Epître aux Romains.* --- *Homélies du pasteur Bourn.* --- *L'A B C.* --- *Les Colimaçons du frere l'Escarboutier*, etc. etc. Le fond de tous ces ouvrages était le même ; mais les formes étaient si variées que, pour le lecteur, ils avaient toujours le charme de la nouveauté.

Tout homme qui eût été attentif à ce qui se passait alors en France, d'un côté, à tous les efforts du philosophe, pour rendre sa nation raisonnable, et de l'autre, aux cris, aux mouvemens du Clergé, aux arrêts des Parlemens, pour s'opposer aux progrès de la raison, eût cru voir un combat à mort, entre le bon et le mauvais principe, entre l'Orosmade et l'Arimane des Perses, entre les ténèbres et la lumière, entre la sottise et la sagesse.

Comme philosophe, Voltaire défendait les malheureux, combattait le fanatisme, instruisait les ignorans ; il était lui seul une armée entière, se montrant dans l'arêne, tantôt à dé-

convert, et tantôt sous des noms empruntés.

Comme homme de lettres, il amusait les honnêtes gens par diverses productions de littérature, et dans le tems même qu'il avait le pied sur la gorge de la superstition, qu'il écrasait ce monstre épouvantable, il donna les tragédies d'*Olympie*, des *Scythes*, du *Triumvirat*, des *Guèbres*, les romans du *Huron*, de *la Princesse de Babylone*, et des contes en vers qui parmi tous ceux qui se sont amusés à courir cette carrière, lui valurent la première place.

Malgré la guerre que Voltaire fésait sans relâche aux préjugés, malgré ses diverses compositions, malgré ses travaux d'agriculture et de défrichemens, il eut encore des momens à consacrer pour défendre ses amis, que l'ignorance, ou l'intérêt, ou la mauvaise foi persécutaient. M. *Marmontel*, après avoir publié des *Contes* pleins de gaieté et d'esprit, donna *Bélisaire*, ouvrage composé dans les mêmes vues qu'avait Voltaire, en travaillant la plupart des siens : c'étaient celles d'établir la tolérance en fait d'opinion et de dogmes.

La Sorbonne qui n'est point tolérante, et qui a tout à craindre, dès le moment que la

tolérance sera reconnue loi d'Etat, cita à son tribunal, M. *Marmontel* et son *Belisaire* : et tandis que le Roi de Pologne, la Reine, et le Roi de Suède qui n'était alors que Prince Royal, lui écrivaient des lettres honorables, et le remerciaient, au nom du genre humain, d'avoir fait un ouvrage utile ; tandis que l'Impératrice-Reine de Hongrie en ordonnait l'impression à Vienne, et que l'Impératrice de Russie, *Catherine II*, dans un de ses voyages en Asie, s'amusait, avec plusieurs Seigneurs de sa Cour, à le traduire, la Sorbonne tourmentait son auteur. Elle voulait le faire convenir, que *Titus* et *Trajan* étaient en enfer, que l'intolérance est une chose nécessaire en France : elle lui prouvait cette dernière assertion en le persécutant : on négocia pour avoir sa rétractation : on alla même jusqu'à lui faire entrevoir son exclusion de l'Académie Française, dont depuis il a été nommé secrétaire perpétuel. Sa philosophie courageuse le mit au-dessus de toute crainte, et persistant dans ses sentimens, il ne voulut ni croire, ni dire ce que, parmi les théologiens, les uns croient, ce que les autres ne croient pas, ce que plusieurs font semblant de croire, et ce que le grand nombre peuse croire.

La Sorbonne étoit fort irritée de la résistance de M. *Marmontel*. L'Archevêque de Paris, qui ne vouloit que la paix, se fit médiateur entre le philosophe et les théologiens. Il mit en négociation le salut de *Titus* et de *Trajan*, ainsi que l'opinion de la tolérance. M. *Marmontel* fut, en conséquence, invité de se rendre chez lui à Conflans, où furent mandés quelques Sorbonistes, au nombre desquels était le docteur *Lefevre* surnommé *la grande Catau*, et l'un des plus intrépides ergoteurs qui, depuis *St. Thomas*, aient paru dans l'école.

On discuta d'abord la question sur l'intolérance : les théologiens la mirent au rang des vérités primitives de la religion et des maximes fondamentales de l'Etat. Quoi ! Messieurs, répond le philosophe, est-ce que vous ne détesteriez pas les tems épouvantables de la ligue (*a*) les tems de la St. Barthelemi et des dragonnades ? Voudriez-vous voir les Rois encore ignorans et intolérans, plonger leurs sujets dans

(*a*) C'est dans la chambre d'un docteur de Sorbonne que furent jetés, par un ramas de fanatiques, les fondemens de cette ligue.

les horreurs des guerres de religion ? « Pour-
» quoi non ! s'écrie le docteur *Lefevre*. Les
» Rois ont tant fait de guerres pour leurs pas-
» sions, qu'il est au moins bien juste qu'ils en
» fassent autant pour la cause de Dieu. » Si c'est là la doctrine de la Sorbonne, il n'y aura jamais de paix entre les philosophes et les théologiens, leur replique M. *Marmontel*, et il leur laisse le champ de bataille. Ils ne tardèrent pas à condamner *Belisaire*. L'Archevêque de Paris qui, depuis la lettre que lui avoit écrite Jean-Jacques *Rousseau*, craignait de se compromettre encore avec les philosophes, se vit forcé à une nouvelle hostilité contr'eux. Il proscrivit, dans son diocèse, *Belisaire*, par un mandement qu'il fit faire, et qui prêtait beaucoup à la plaisanterie.

Les gens instruits font peu d'attention à ces sortes de jugemens, qui restent toujours ignorés. Voltaire, qui autrefois avait défendu *Montesquieu* et son *Esprit des Loix*, (*a*) combattit alors pour *Marmontel* et pour son *Belisaire*. L'Ar-

(*a*) Voyez *Remercîment sincère à un homme charitable*.

chevêque, son mandement et son mandataire, la Sorbonne, et sa censure en manvais latin, devinrent les sujets de ses ironies ; et nul écrivain, comme on sait, n'a, sans contredit, aussi-bien que lui, manié cette arme terrible.

Après qu'il eût livré au ridicule les censeurs de *Belisaire*, les *Cogé*, les *Ribaillier* et autres, il se mit lui-même sur la défense contre les ennemis qui le harcelaient journellement. Un *Nonotte* l'accusait de ne pas savoir l'histoire ; un M. l'abbé *Guenet*, homme de mérite d'ailleurs, lui reprochait de ne pas aimer les juifs, dont il s'était fait le secrétaire, d'avoir mal parlé de leurs Rois, et de leur petit pays, et sur-tout de leur veau d'or. Un nommé *Larcher* le dénonçait à tous les érudits de l'Université, comme ignorant la langue grecque.

L'éloquent et misantrope *Rousseau*, qui n'avait qu'à se louer des procédés de Voltaire, se joignit à ses ennemis, et l'accusa de ne pas croire en Dieu (*a*) Une pareille accusation est d'autant plus odieuse, qu'en tout pays elle arme la justice humaine contre l'athée : disons aussi

(*a*) *Lettres de La Montagne.* Voy. Lettre VI.

qu'elle était d'autant plus criminelle, qu'elle était une calomnie.

Voltaire ne repoussa les *Nonotte* et les *Larcher* qu'avec des plaisanteries, et M. l'abbé *Guenet* qu'avec de fort bonnes raisons; mais à l'égard de *Rousseau*, qui le calomniait, il se permit une vengeance plus éclatante, il le fit le héros du poëme *de la guerre de Genève*, et l'on dit qu'il s'en repentit.

# CHAPITRE XX.

*Plaintes de l'Evêque d'Annecy : Plaintes de l'Archevêque de Paris contre Voltaire.* Louis XV *est sollicité de le faire arrêter. On lui élève une Statue. Apothéoses.*

## *ANNÉES*

## DE

## 1768 – *à* – 1772.

L'ÉVÊQUE d'Annecy voyait avec peine Voltaire au nombre de ses diocésains : il ne lui savait aucun gré de rendre ses vassaux heureux, de répandre l'abondance et l'ardeur du travail dans le canton stérile qu'il habitait ; il ne voyait en lui que l'ennemi de ses pré-

jugés, de sa religion, du Dieu même dont il portait l'effigie sur son pectoral.

Entre le prélat et le philosophe, il survint de tems à autres de légères constestations. L'évêque était très-mécontent qu'il eût rebâti l'église de Ferney sans son agrément ; mais il l'étoit encore plus d'un petit discours qu'il fit à ses vassaux dans cette même église qu'il avait bâtie. Après avoir fait sa pâque, Voltaire se lève, exhorte ses vassaux à la concorde, à la patience dans les tribulations. Il s'étendit sur le vol, qui parmi eux était un vice dominant : cette exhortation, d'un Seigneur à ses vassaux, n'empêchait point que le Curé n'expliquât ensuite l'évangile à ses paroissiens ; d'ailleurs, Voltaire n'avait qu'usé d'un droit dont les Seigneurs jouissaient autrefois ; droit, à la vérité, tombé en désuétude, mais qu'aucune loi du Prince n'avait abrogé.

L'Evêque d'Annecy, qui eût pu dissimuler, regarda cette exhortation comme une usurpation des droits du sacerdoce. Versailles retentit bientôt de ses plaintes, et Voltaire y passa pour coupable, d'avoir fait un sermon à ses diocésains, et il ne l'était que d'avoir exhorté ses vassaux à la paix et à la justice.

L'Archevêque de Paris, *Christophe de Beau-*

*mont*, mêla ses douleurs à celles de M. d'Annecy : ce Prélat jnsqu'alors, bornant son zèle à gémir en secret des progrès de la raison, ne s'était encore signalé qne contre les jansénistes, qui en ce tems-là déshonoraient la religion par leurs miracles dans des galetas. Il ne paraissait pas en vouloir aux Philosophes, qui tont au moins en blâmant son entêtement, et le plaignant d'être ignorant, rendaient jnstice à son désintéressement et à ses autres vertus épiscopales. Il se montra tonjours très-modéré à leur égard jusqu'au moment où parnt la *Lettre de Milord Cantorbery à Christophe de Beaumont.* Il ne put supporter de se voir, lui et son mandement tournés en ridicule ; et, comme on sait, le ridicule est ce qu'on pardonne le plus difficilement.

La Reine *Marie Leczinski* était mourante : M. de *Beaumont* se rend auprès d'elle. Il lui parle de cette religion qui nourrit ses espérances, et sollicite son zèle contre Voltaire, qui se joue continuellement de ses écritures, de ses mystères et de ses ministres.

L'esprit de la Reine était encore noirci de la peinture que le Prélat lui avait faite, lorsque *Louis XV* entra dans sa chambre. Elle lui recommande la religion, et demande vengeance

contre Voltaire, qui en fait un sujet de dérision. Le Roi est incertain du parti qu'il doit prendre à son égard. Voltaire averti de ce qui se trame au chevet de la Reine mourante, se dispose à sortir du royaume, à se retirer à Stutgard, chez le Prince de *Wirtemberg*. Pendant les préparatifs du départ, la crainte le domine si fort, qu'il fait brûler un pied cube de manuscrits. Tous ceux qui composent sa maison sont renvoyés; il reste seul avec son secrétaire et le père *Adam*, qu'il ne veut point abandonner. Un ministre tout-puissant alors le tenait, dit-on, sur les avis; et les hommes de lettres doivent rendre grace à ce ministre. (*a*)

L'humeur se mêla aux alarmes de Voltaire lorsqu'il sut que la lettre de *Milord Cantorbery*, rendue publique sans son aveu, excitait tout ce vacarme contre lui. Un jeune homme, d'un mérite distingué, qui était alors à Ferney, et qui depuis cette époque s'est acquis dans toute l'Europe instruite une grande célébrité, fut soupçonné de cette indiscrétion, à laquelle Voltaire eût applaudi, si elle n'eût point exposé ses jours.

---

(*a*) C'est de feu M. *Nicolaï*, Évêque de Verdun, que nous tenons ce détail.

Il le renvoie à Paris, mais sans l'abandonner, mais en rendant justice à ses talens, mais en le recommandant à M. le duc de *Choiseul*, Secrétaire-d'état, mais en lui obtenant de M. de *Laverdy*, Contrôleur-général, une gratification de douze cents francs, et ne lui reprochant qu'une *légéreté*, *dont sa jeunesse n'avait pas prévu les conséquences.*

De nouvelles plaintes, arrivées à la Cour de la part de l'Évêque d'Annecy, virent accroître l'orage. Ce Prélat accusait publiquement Voltaire de ne pas croire en Jesus-Christ; et le philosophe ne répondit à ce reproche qu'en se mettant au lit, en appellant un Capucin pour se confesser, en sommant son Curé de venir lui administrer la Pâque, et faisant une profession de foi, qu'il fit souscrire par plusieurs témoins.

Ces actes de catholicité, loin d'appaiser l'Évêque d'Annecy, ne font qu'aigrir son zèle: il ne voit, dans ces actes de christianisme, qu'une farce sacrilège que le philosophe s'est amusé à donner à ses vassaux; il s'en plaint encore au vieux duc de la *Vrillière*, chargé des affaires ecclésiastiques, ayant le département de Paris, et que ceux de ses successeurs dans ce même département, ont entièrement fait oublier.

*Louis XV*, fatigué de tant de plaintes, promettait à la Reine malade, de réprimer l'incrédulité du philosophe, et craignait de donner des ordres. La Reine mourut, et l'orage se dissipa; mais l'*Histoire du Parlement de Paris*, qui parut alors, jeta Voltaire dans un nouvel embarras.

Il avait à reprocher à ce Parlement, d'avoir, en divers tems, livré au bourreau et aux flammes la plupart de ses ouvrages de philosophie et de littérature; à son Procureur-général, d'avoir, par la menace d'un réquisitoire, fait arrêter les représentations de *Mahomet*, comme d'une tragédie impie, à laquelle pourtant le Pape *Benoît XIV* donna son approbation; d'avoir proposé, après l'arrêt qui fit brûler le chevalier de *la Barre*, de le décréter comme auteur du *Dictionnaire philosophique*. Ce Parlement avait même tout récemment fait brûler l'*Homme aux quarante écus*; et après la proscription de ce roman, un magistrat, dans l'ardeur de son zèle, s'était, dit-on, écrié : *ne brûlerons-nous que des livres!*

Il serait difficile de prononcer sur le motif de Voltaire en composant l'histoire du *Parlement*, rien n'y décèle l'aigreur d'un homme qui se venge. Il cite des faits et n'en oublie aucun de

ceux qui peuvent être à la gloire de la Magistrature Française : il se complaît sur-tout à faire valoir ce courage ferme et soutenu que dans toutes les occasions elle a montré pour la défense des libertés gallicanes et pour l'indépendance de nos Rois dont Rome avait voulu faire des esclaves.

Il combat seulement certaines opinions qui ne sont pas celles du corps entier, mais qui furent toujours chères à plusieurs de ses membres. L'unité des classes de Parlement y est traitée de chimère; on y montre que le Parlement de Paris n'est point l'ancien Parlement de la nation ; qu'il ne lui a succédé, ni dans ses droits, ni dans aucune de ses prérogatives ; qu'il ne représente pas la nation, parce que la nation ne lui a jamais donné de titre qui le constituât son représentant, qu'il ne tient point lieu des États-Généraux, parce qu'il n'a pas même droit de séance à l'assemblée de ces États.

L'histoire est sagement écrite ; cependant le Parlement s'en offense, il murmure, il menace. Voltaire est dans les craintes. Un désaveu de cette histoire qu'il consigne dans tous les papiers publics, le tire d'embarras. Par ce désaveu, le Parlement se trouvant les mains liées, déclare une espèce de guerre à tous les philosophes. Il

les attaque dans l'ouvrage qui leur est le plus cher et qui fait le plus d'honneur à la France. Il commence par empêcher sur la dénonciation de son Procureur-Général la réimpression de l'*Encyclopédie*. Les exemplaires de l'ancienne édition sont saisis, mis à la Bastille, le libraire ruiné, et Voltaire, pour répondre à ce premier acte d'hostilité, annonce une *Encyclopédie*. On croit que c'est une plaisanterie du vieillard; et l'année n'est point entièrement révolue qu'il y en a déjà trois volumes d'imprimés et répandus toute dans l'Europe.

M. *Séguier*, Avocat-général, homme éloquent, non de cette éloquence qu'on trouve dans *Rousseau*, dans M. *Thomas*, mais d'une éloquence qui lui est propre et dont nous ferions ici un fort bel éloge, si nous ne craignions qu'on suspectât l'amitié de l'avoir tracé: M. *Séguier*, dis je, magistrat, plein de mœurs, homme d'esprit, et dévoré, ainsi que la plupart des Conseillers au Parlement, du zèle pour la religion, dénonça, dans une assemblée des chambres, plusieurs livres de philosophie, que le Parlement, qui ne les avait pas lus, proscrivit et fit brûler, s'en rapportant aveuglément, ainsi que de coutume à son Avocat-général. Parmi les livres brûlés il y en avait plusieurs dont Voltaire était l'auteur.

M.

M. *Séguier* ne s'en tint pas à la brûlure des livres. Son zèle sollicita le zèle de la Cour pour arrêter les progrès de la philosophie, que dans le monde les uns confondent et les autres affectent de confondre avec l'irréligion, et le Parlement joignant ses douleurs aux doléances de son Avocat-général, s'ajourna pour cet effet au vingt-deux Novembre de la même année.

Dans l'attente de cet événement tous les hommes de lettres étaient dans la consternation; il en est peu parmi eux qui n'ait à se reprocher un peu de philosophie. Une révolution dans la magistrature les arrache à leur terreur. Le Parlement, loin de pouvoir s'occuper des philosophes, eut à se défendre contre le chancelier *Maupeou*, qui dans un lit de justice fit enrégistrer un édit proscrivant certains usages que le Parlement s'accoutumait à regarder comme de l'essence de la magistrature; mais dont la royauté aurait peut-être un jour été dans le cas de se plaindre inutilement.

Le Parlement protesta contre cet édit, ne voulut plus rendre la justice, et se refusa aux ordres du Roi, qui l'invitait à reprendre ses fonctions. *Louis XV* poussé à bout, le cassa, exila, dispersa ses membres, et créa une nouvelle Cour de magistrature, c'est-à-dire, un

nouveau corps d'hommes de loi jugeant en son nom les procès de ses sujets. Ce que Voltaire écrivit alors en faveur de l'autorité royale fut très-sensé, et il n'écrivit que ce qu'il avait dit il y avait trente ans.

Peu de mois avant la dispersion du Parlement, dans le tems même que ce Parlement fésait brûler ses écrits, que le Clergé de France criait le plus contre lui, que l'Archevêque de Paris et l'Évêque d'Annecy fatiguaient la Cour de leurs plaintes, les hommes de lettres eurent le courage de lui élever une statue.

Chez les Grecs il n'y eut guère de philosophe qui, sous prétexte d'impiété, ne fût persécuté et qui ne finît par avoir une statue. Quand les criailleries du fanatisme cessent, les gens sensés parlent, et la raison se fait entendre.

A Rome, on abusa long-tems de l'usage d'élever des statues. Les brigands et les tyrans eurent les leurs comme les citoyens qui avaient éclairé et défendu la patrie.

A la renaissance des lettres, *Erasme* fut le premier à qui on fit cet honneur. La sienne fut érigée de son vivant, mais dans un tems où les moines encore puissans, aigris contre lui, qui les ayant vus de près, ayant même porté leur livrée, et les ayant quittés, s'en

était ensuite moqué. Sa statue fut renversée et couverte de boue. Dans un tems de superstition et de crasse ignorance, le philosophe devait s'attendre à cet honorable affront.

On eut bientôt tont l'argent nécessaire pour la statue de Voltaire. Ce qui mérite d'être remarqué, c'est qu'elle fut nniquement l'onvrage des hommes de lettres Français. Cette singularité fut consacrée par une inscription simple gravée au piédestal : *Statue érigée à Voltaire vivant, par les hommes de lettres ses compatriotes.* Une antre singularité, c'est que ce fut un prêtre qui donna la première idée de cette statue et qui fut le premier souscripteur.

Les grands, comme on voit, qui ne sont uniquement que grands, les gens de finance qui ne sont nniqnement que riches, furent, ainsi qne les étrangers, exclus de la souscription. On dérogea cependant à cette clanse en faveur d'un petit nombre d'étrangers qui sollicitèrent cet honneur. *Frédéric II*, Roi de Prusse, demanda de concourir à l'érection de la statue, et laissa M. d'*Alembert* maître de la taxer. Celui-ci au nom de l'Académie lui répondit : *Sire, votre nom seul suffit et un écu.* (23)

Pendant qne *Pigal*, l'un des premiers artistes de l'Europe, travaillait à la statue de Voltaire,

l'enthousiasme s'empara de beaucoup de sociétés instruites. En attendant qu'on pût inaugurer publiquement cette statue, les gens de lettres s'assemblaient pour en faire des inaugurations particulières ; celle qui eut plus d'éclat, se fit chez Mlle. *Clairon*.

Cette Demoiselle devenue célèbre dans le monde par son esprit et par des vertus sociales, après l'avoir été sur le théâtre par un talent supérieur, réunit chez elle les plus distingués d'entre les philosophes et les hommes de lettres. Après un repas splendide ils se rangèrent en cercle dans un sallon préparé pour la cérémonie. Mlle. *Clairon* vêtue en prêtresse d'*Apollon*, tenant une couronne de laurier à la main, et montée sur une estrade, récita une Ode en l'honneur de Voltaire ; les spectateurs fondirent en larmes lorsque la prêtresse pleurant elle-même, prononça la strophe qui leur rappelait le moment où les hommes de lettres perdraient leur chef et les malheureux leur défenseur.

Ces apothéoses et ces couronnemens qu'on célébrait à Paris, ne tardèrent pas à être imités dans plusieurs villes de Province. Quelques courtisans plaisantaient un jour de ces inaugurations en présence de Louis XV. Je conçois, dit froidement le Monarque, cet enthousiasme, et les courtisans se turent.

Il y avait peu de tems qu'il avait hésité s'il donnerait des ordres pour arrêter Voltaire, et lorsqu'on lui annonça que les hommes de lettres lui élevaient une statue, il répondit : il la mérite bien. « Quand elle sera achevée, où la place-» ront-ils ? » demandait-il de tems en tems. Sire, lui répond un jour le duc de *la Vallière*, je sais bien où ils ne la placeront pas. Ce ne sera certainement ni à la porte de la Sorbonne ni dans la salle de votre parlement. « Vous avez raison, » M. le Duc, reprit *Louis XV*, elle n'y res-» terait pas long-tems. » Nous ajouterons ici un fait comme un témoignage propre à dissiper l'opinion de quelques personnes qui ont cru que ce roi n'aimait pas Voltaire.

Les Évêques, après une de leurs assemblées, dans laquelle ils avaient condamné plusieurs des ouvrages de Voltaire, allèrent à Versailles remercier le Roi, et suivant l'usage lui recommander la religion contre les philosophes ; et le Roi, suivant l'usage, leur promit d'y veiller. Peu de jours après entendant parler du bien que Voltaire fait dans ses terres, il demande si ses pensions lui sont payées ; et sur ce qu'on lui dit que depuis quinze ans il n'a rien touché : *Je veux*, répondit-il, *que dorénavant on les lui paie exactement.* (24)

## CHAPITRE XXI.

*Des Esclaves de Saint-Claude et de la* Veillée du mouchon. *D'une colonie d'Artistes dans le Château de Voltaire. De la fondation de la ville de Versoi. De Ferney.*

## *ANNÉES*

## DE

## 1769 - *à* - 1770.

ON parlera désormais de Voltaire comme d'un philosophe occupé à défendre des malheureux. Nous mettrons au nombre de ces malheureux quinze mille serfs des moines de St. Claude, et nous dirons ce qu'il fit pour les rendre libres et heureux.

L'Europe fut long-tems couverte de lîtes, de fiscaliens, d'aldions, c'est-à-dire, de malheureux plus ou moins abrutis, attachés à la glèbe; les uns fésant l'office des chevaux de poste, les autres gardant des tourrelles sur la frontière, d'autres servant au labourage, accouplés deux à deux comme on attèle des bœufs. Leurs maîtres, à la vérité, n'avaient pas le droit de les tuer avec l'épée, ni avec la fourche, ni flèche, mais ils pouvoient les faire mourir sous la verge, ou sous le bâton, ou sous les coups de nerfs de bœuf.

Le servage que la nature abhorre et que la saine politique a toujours proscrit, fut aboli en France sous la troisième race de ses rois, et se conserva sur le Mont-Jura, dans le comté de Bourgogne, qui ne fut connis que sous *Louis XIV*. Les habitans de ces montagnes, main-mortables des moines de St. Claude, étaient asservis à des redevances pénibles, à des usages ridicules, et dont la plupart étaient opposés aux vues de la nature. Une femme pendant les six premiers mois de son mariage, ne pouvait coucher hors de la maison paternelle. En violant cet usage, elle perdait tout droit à l'héritage, qui par-là était dévolu aux moines, lesquels en outre avaient le droit de s'emparer

des biens d'une famille qui manquait d'héritiers directs.

La *Veillée du Mouchon*, pratiquée dans plusieurs familles du Mont-Jura, est une suite de ces droits abominables. Les pères de famille, pour ne pas courir les risques de laisser leurs biens aux moines, avant de marier leurs enfans, s'assurent d'un héritier. Une famille a-t-elle un garçon en âge d'être marié? Elle cherche une fille nubile. On met ensemble les deux amans après avoir pourvu à leur nourriture. Les pères et mères fichent dans la cheminée une branche de sapin et se retirent après l'avoir allumée. On appelle cela *planter le mouchon*. Les deux amans restés seuls, travaillent à faire un enfant, et ils ont droit de s'amuser à ce jeu jusqu'à ce que le bois résineux qu'on a fiché dans la cheminée, soit consumé et cesse de fumer. Si la fille devient grosse, les parens assurés d'un héritier marient les deux amans. Ces essais ne réussissent pas toujours, et il arrive qu'un garçon avant son mariage répète cette épreuve avec différentes filles du canton, tant on craint de laisser son héritage à des hommes inutiles. L'usage de *planter le mouchon* est opposé aux usages de l'église; mais les bonnes gens chez qui on le plante, aiment encore mieux blesser

les lois canoniqnes que d'offenser le sens commun.

Les communautés du Mont-Jura s'attendaient que les Bénédictins de St. Claude devenus chanoines, nseraient avec modération du droit abominable de main-morte. Ils trompèrent l'attente pnblique. Ils se portèrent même à des excès qui soulevèrent tontes les commnnantés. Leurs députés vinrent se jeter aux genoux de Voltaire et implorer son assistance contre la tyrannie de St. Claude. Le philosophe déjà instruit que le droit du Saint était une usurpation, présenta à *Louis XV* une requête, dans laquelle il montra, que des hommes qu'il traitait en père, ne devaient pas être plus long-tems traités en brutes par des chanoines.

Cette reqnête, qui était d'une éloquence pathétique, fut admise, la demande des serfs du Mont-Jura renvoyée au conseil des dépêches, et le marquis de *Monteynard*, ministre de la guerre, nommé rapporteur. Pour solliciter leur liberté, Voltaire envoya *M. Christin* à Paris. Jamais ambassadeur ne fut chargé d'une plus belle mission. *Cicéron* lui-même ne monta jamais dans la tribune pour plaider une plus belle cause. Il ne s'agissait de rien moins que de savoir si quinze mille François labonrenrs, ou-

onvriers, artisans, marchands tous utiles à l'Etat, seraient libres comme le sont tous les snjets du Roi, ou s'ils resteraient esclaves de vingt messieurs en aumusse.

Cette liberté qni semblait ne point souffrir de difficultés, en éprouva de très-grandes. On objecta d'abord que les plaintes et les demandes des habitans du Mont-Jura, étant purement judiciaires, devaient être soumises an Parlement de Besançon. Voltaire répondit que le droit d'affranchir comme celui de naturaliser, était un acte de sonveraineté et de législation; qne le Roi seul ponvait l'exercer.

On lui objecta ensuite qne le droit de mainmorte existait encore dans plusieurs terres seigneuriales de la France, qu'nne loi particulière pour les serfs du Mont-Jura ne pouvait s'accorder, et qn'nne loi générale donnerait trop d'embarras.

Voltaire ne perd point courage : il sollicite cette loi générale et le chancelier *Maupeou* la promet; mais les Parlemens qne ce chancelier avait cassés et ceux qn'il avait créés, l'occupaient entièrement. Il avait les premiers à liqnider et les nouveaux à consolider. Il se borne à renvoyer le cas particnlier qui avait occasionné les réclamations des communautés dn Mont-Jura,

au Parlement de Besançon. Le chapitre de St. Claude y fut condamné à la restitution de tout ce que leurs satellites avaient enlevé dans la maison d'une jeune femme, pendant qu'elle accompagnait les funérailles de son père.

L'affranchissement des mains-mortables, à la honte de la France, n'est point encore consommé malgré l'édit paternel de *Louis XVI*. Il le sera sans donte avec le tems, et l'on devra à Voltaire l'honneur de l'avoir demandé et d'en avoir préparé les voies.

Dans le tems qne le philosophe réclamait la liberté de quinze mille serfs, il convertissait en atteliers d'artistes, sa salle de spectacle. Les dissentions auxquelles Genève était en proie depuis dix ans, y fésaient languir le commerce. On s'y fusilla dans les rues en 1770. Beaucoup d'ouvriers qui vonlaient travailler et vivre, mais qui ne voulaient se battre ni pour les opinions de *Jean Calvin*, ni pour les revêries de *Jean-Jacques Rousseau*, désertèrent la ville. Voltaire en retint un grand nombre, et les empêcha d'aller porter leur indnstrie chez l'étranger. Tous ceux qui voulurent rester dans son château, trouvèrent dans ses générosités tous les secours qu'ils pouvaient désirer. Il leur fournit des fonds pour l'achat des matières premières, et

il ent bientôt à son compte un établissement d'horlogerie.

C'est dans ces circonstances que Voltaire proposa la fondation de la ville de Versoi, sur le lac de Genève. M. le duc de *Choiseul* embrassa ce projet avec vivacité. La position de cette ville était aussi avantageuse que riante. Son commerce en orfévrerie devait nécessairement faire tomber celui de Genève. Les ouvriers dont Voltaire avait déjà une petite colonie, devaient en être les premiers habitans. La Cour envoya des architectes, des ingénieurs, des entrepreneurs, on ent une petite frégate sur le lac pour les besoins de la ville naissante : on traça des rues au cordeau ; mais on n'envoya point d'argent pour bâtir des maisons. Les créanciers s'emparèrent de la frégate. Voltaire, qui la racheta pour rendre service à sa patrie, en fut pour ses déboursés.

Les intrigues de la Cour de Versailles nuisirent à la fondation de Versoi. M. le duc de *Choiseul* qui l'avait proposée au Conseil, était alors entièrement occupé à se maintenir contre divers partis qui voulaient l'exclure du ministère ; contre le chancelier *Maupeou*, à qui, dit-on, il était opposé dans la réforme des Parlemens ; contre l'abbé *Terrai*, Contrôleur-Gé-

néral, qui l'accusait de déprédations, et qui était lui-même pire qu'un déprédateur ; contre M. le duc d'*Aiguillon*, son ennemi déclaré, et qui, dans le public, passait pour en vouloir à sa place ; contre madame du *Barry*, reconnue maîtresse de *Louis XV*, et qu'il avait voulu éloigner de cet emploi, si fort brigué en secret par les Dames de la Cour, et contre lequel elles se déchaînent toujours ouvertement.

Voltaire, dont les vues n'étaient point secondées pour la ville de Versoi, retint toujours sa colonie d'artistes : il leur fit bâtir, dans Ferney, des maisons commodes et agréables, et ce village qui, lorsqu'il en prit possession, n'était habité que par nue quarantaine de malheureux paysans, couverts de gale et d'écrouelles, et abrutis, comme le sont tous ceux en qui une profonde misère a détendu les muscles, se penpla bientôt de laboureurs aisés, et de bons artisans qui firent, dans tonte l'Europe, une branche de commerce très-considérable de l'horlogerie.

Ferney, si la nature avait accordé à son fondateur encore quelques anuées, devenait une ville heureuse et opulente. L'iuscription que

l'abbé *Belloney* avait déjà préparée pour sa porte principale, mérite d'être conservée.

*In Volteriopolim.*

*Sumptibus has propriis struxit Voltarius ædes.*
*Hic effudit opes dum scriptis edocet orbem.*
*Mœnia si starent, vatis dum scripta manebunt,*
*Urbs æterna fores! æternum nomen haberes!*

# CHAPITRE XXII.

*De tout ce que fit Voltaire en faveur du feudiste* Sirven *condamné à mort; du laboureur* Martin, *rompu vif; du fleuriste* Montbailli, *brûlé vif; et du général* Lally, *exécuté à la Grève.*

## *ANNÉES*

## DE

## 1770 – *à* – 1774.

Nous dirons encore les erreurs et les méprises des Juges, et le service important que Voltaire rendit au genre humain, en dévoilant ces erreurs et ces méprises.

On a déjà vu que le Parlement de Toulouse, égaré par les cris d'une canaille superstitieuse,

fit expirer, sous la barre du bourreau, le vieillard et innocent *Calas*.

Nous avons encore dit que le Parlement de Paris fit brûler le chevalier *Lefevre de la Barre*, et toutes les ames sensibles sont encore épouvantées, en pensant que ce jeune officier, de la plus grande espérance, fut puni, pour des étourderies, du même supplice, dont on punit les parricides et les incendiaires.

Notre devoir est d'ajouter que le même faux zèle qui alluma les bûchers des *Calas* et de *la Barre*, dicta, aux Juges du village de Mazamet en Languedoc, une sentence de mort contre *Sirven*, feudiste de Castres. Pour prononcer ce Jugement terrible, on lui supposa un crime atroce, un infanticide, d'avoir noyé sa fille, qui s'était jetée dans un puits.

*Sirven* se déroba, lui, sa femme et ses enfans, par une fuite précipitée, à la sentence de mort. Ce fut au milieu de l'hiver le plus rude : la mère succomba bientôt sous le poids de son malheur : l'une de ses filles accoucha, dans les montagnes des Cevènes, au milieu des neiges. Ceux de cette famille qui échappèrent à la rigueur de la saison, se réfugièrent non loin de chez Voltaire, dont le château était comme l'asile des malheureux. Il

commença par intéresser à leur sort les Rois de Prusse, de Danemarck, de Pologne, l'Impératrice de Russie, plusieurs Princes d'Allemagne, des Ambassadeurs, des Ministres, beaucoup de Dames d'une naissance illustre, au nombre desquelles était madame la duchesse d'*Anville*.

Pendant près de dix ans Voltaire sollicita la révision du procès des *Sirven*; il eut cent obstacles à vaincre. Son courage soutint celui de ces infortunés : ses générosités ne les abandonnèrent jamais ; et lorsque *Louis XV* eut substitué un autre Parlement à celui qui avait fait brûler *Calas*, Voltaire obtint que les *Sirven* y seraient renvoyés. L'arrêt rendu en leur faveur fut une flétrissure pour les premiers Juges. Ils furent condamnés à tous les frais de la procédure ; rarement rend-on justice si pleinement. Cet arrêt, prononcé à Toulouse, était une véritable amende-honorable aux manes des *Calas*.

Toute la famille de *Sirven* se rendit à Ferney, pour remercier Voltaire : elle versait des larmes de joie, en embrassant ses genoux. Cette plénitude de justice le consola de quelques désagrémens qu'il éprouvait alors, à l'occasion de la colonie de ses artistes ; et c'est à ce sujet qu'il nous écrivait : « Mes manu-

» factnres n'étaient qu'un onvrage de surérо-
» gation , mais l'affaire des *Sirven* était de
» première nécessité. »

Les Juges de ce tems-la étaient en train de se tromper : malheur à qui tombait entre leurs mains. Le Bailli d'un village , sur les confins du Barois , sur les preuves les plus équivoques, condamna au snpplice de la roue , un laboureur nommé *Martin* , comme coupable de vol et d'assassinat. La Tournelle de Paris , d'où ressort ce bailliage , examine mal la procédure , met *bien jugé* à la sentence de mort de *Martin* , et le renvoie dans son village , pour expirer sur la roue. Pen de tems après , on exécute un malheureux qui , avant de mourir , avoue être l'auteur du meurtre pour leqnel on a rompu *Martin*. Les Juges en furent quittes pour dire qu'ils s'étaient trompés *et allèrent peut-être* , dit Voltaire , *se tromper encore*. De semblables méprises sont des attentats contre le genre hnmain. Mille voix devraient les publier : c'est la cause commune.

Voltaire sonna le premier conp de tocsin sur la mort de ce *juste* ; mais il fut à peine entendu : ses écrits n'étant jamais imprimés avec approbation , ne pénétraient à Paris que difficilement , ne circulaient en France qu'avec lenteur , et

c'était un malheur. Il est très-vraisemblable que s'ils eussent été plus répandus, si on eût lu, dans le tems, ce qu'il écrivit sur la mort de *Martin*, de cet honnête laboureur, il eût éveillé la justice endormie, et eût peut-être arrêté la barre sous laquelle les Juges d'Arras firent expirer *Montbailli*, ce bon, mais obscur citoyen de St. Omer, dont l'occupation était celle d'une ame douce et honnête, la culture des fleurs.

La mère de cet homme infortuné, sujette à boire de l'eau-de-vie, fut étouffée d'un coup de sang. Son fils et sa bru furent accusés, par les cris d'une populace tumultueuse, de l'avoir étranglée. Il n'y avait ni preuves, ni même d'indices; il y avait même des présomptions contraires à ce crime; car, par la mort de la mère, le fils perdait un petit emploi qui les fésait tous subsister.

Les juges de St. Omer n'ayant point de preuves contr'eux, mais cédant aux clameurs du peuple, condamnèrent les deux jeunes époux à garder la prison pendant un an: cela s'appelle un *plus amplement informé*. Ce jugement était bien sévère, puisqu'ils n'avaient contr'eux que la voix de la populace c'est-à-dire, le cri d'une brute.

Le Conseil souverain d'Arras, devant lequel

fut porté le jugement des *Montbailli*, par ce qu'on nomme *un appel à minima*, vit deux coupables, là où le bailliage de St. Omer avait entrevu deux innocens. Il fit rompre le mari, qui protesta de son innocence jusqu'au dernier soupir. Sa femme fut aussi condamnée à mort; mais pour la traîner au supplice, on attendit qu'elle fût accouchée.

Voltaire fut instruit à tems : différentes personnes, bien convaincues que le Conseil d'Arras avait immolé un innocent, lui firent parvenir des renseignemens. Il se procura la procédure, examina les faits et les circonstances, pesa les voix des témoins, et jugea que *Montbailli* était un homme mort injustement. Il en écrivit à M. de *Maupeou*, et obtint de ce Chancelier, que le procès des *Montbailli* serait revu et refait.

Dans le tems que les nouveaux Juges étaient occupés de l'examen de ce procès, Voltaire plaidait la cause des *Montbailli* devant le public, qu'il est toujours important d'éclairer; et *la méprise d'Arras* est un des meilleurs *factums* que nous ayons pour des matières criminelles. La veuve *Montbailli*, qui s'attendait à mourir, fut déclarée innocente, et la mémoire de son mari rétablie. Il n'y eut, suivant l'usage,

aucune punition contre les Juges qui l'avaient fait rouer. O le bon ! ô le beau métier ! s'écriait à ce sujet M. *Guillaume*, que celui d'un homme qui peut impunément, avec le glaive de la loi, en assassiner un autre, et qui ensuite, avec le même glaive, peut vous assassiner vous-même, si vous lui reprochez son injustice ou sa méprise.

Après avoir opéré le rétablissement de l'honneur d'un citoyen obscur, après avoir sauvé la vie d'une veuve destinée à la potence, Voltaire combattit ensuite pour un Lieutenant-général, pour cet infortuné comte de *Lally*, que le Parlement de Paris avait fait mourir de la main du bourreau, et conduire à la Grève avec un bâillon à la bouche, genre de supplice que la loi n'a point établi, et que ses Juges, simples exécuteurs d'une loi promulguée, ne pouvaient ordonner, et qu'en l'ordonnant ils se rendirent coupables envers la nation qui ne connaît que le Roi pour son seul et unique legislateur.

M. le comte de *Lally*, n'étant encore que simple officier, se distingua par sa bravoure à la journée de Fontenoi ; et *Louis XV* qui le vit manœuvrer, le fit brigadier sur le champ de bataille.

L'année snivante (1746), *Lally* donna un plan de descente en Angleterre ; et si le Prince *Edouard* n'eût point été battu à Culoden, on devait lui confier, sous le commandement de M. le duc de *Richelieu*, une partie de l'armée de débarquement.

Dans la gnerre de 1755, on l'envoya aux Indes, ponr y rétablir les affaires des Français, qui semblaient désespérées. On ne le nomma général que parce qu'on le connaissait pour un homme brave, actif et intelligent. Ses premières expéditions furent si supérieures à tout ce qu'on avait fait jusqu'alors, que *Louis XV* lui fit passer un plein-pouvoir.

La valeur dn comte de *Lally* ne fut point secondée. Le Ministère Français l'abandonna longtems aux seules ressources de son propre génie. Les membres marchands du Conseil-Souverain de Pondichéry, occupés de leur propre fortnne, le contrariaient souvent dans ses opérations. Pour un *Montmorenci* et un *Crillon*, qni servaient sous lui, il avait dans son armée cent officiers ineptes et indisciplinés. On doit mettre au nombre des malheurs de *Lally*, la perte de ce brave d'*Estaing*, rigide observateur de la discipline, et qni depuis a été le vainqueur de la Grenade et de l'amiral *Biron*, joignant toujours l'intelli-

gence et le sang-froid d'un grand général à l'intrépide andace d'un grenadier Français. Il fut fait prisonnier au siége de Madras, et la fortune ne tarda pas à tourner. Les Anglais battus jusqu'alors par *Lally*, ayant reçu des troupes et de l'argent, reprirent le dessus; et les deux dernières années des Français dans l'Inde, ne furent qu'un enchaînement de calamités.

Le Parlement de Paris, chargé de juger M. de *Lally*, qui demandait lui-même à être jugé, mais qui aurait voulu l'être par ses Pairs, par une Chambre martiale; le Parlement, dis-je, le rendit responsable de tous nos malheurs, surtout de la perte de Pondichéry, et lui fit couper la tête.

Voltaire qui l'avait beaucoup connu, ne pouvait se persuader qu'un officier-général, plein d'honneur, dont aucune action n'avait fait soupçonner la probité, qui haïssait les Anglais, leur eût vendu Pondichéry, ainsi que le peuple animé par ses ennemis l'en accusait; qu'il fût un *traître*, ainsi que M. *Pasquier*, son rapporteur, l'avait fait entendre à ses Juges, ni qu'il eût *trahi* les intérêts du Roi, ainsi que le portait son arrêt de mort.

Ce fut dans le silence et la retraite, que Voltaire pendant près de six ans, examina la conduite

de M. de *Lally*, ses mémoires, les mémoires de ses accusateurs, et une partie des pièces, sur lesquelles étaient appuyées les preuves des crimes dont on le chargeait. Il ne vit que des fautes, la plupart inévitables, mais aucun crime qui pût mériter la mort d'un général.

Deux choses fésaient préjuger Voltaire en faveur de *Lally* : la première, l'espèce de témoins appelés contre lui, témoins tous ses ennemis déclarés, tous attachés à sa partie adverse, presque tous sans nulle considération, et la plupart sans nom et sans aveu.

La seconde, est le mémoire dont le Procureur-général du Parlement de Paris se servit pour dénoncer M. de *Lally*, mémoire qui était l'ouvrage d'un moine indigne de toute créance, d'un véritable scélérat. Quel autre nom donner au jésuite *Lavaur*, envoyé chez les Infidelles pour exercer le ministère des Apôtres, et qui parmi les Chrétiens ne joua que le rôle d'un intrignant; qui, de retour en France, sollicitait une petite pension de six cents francs pour aller, disait-il, vivre et mourir dans le fond du Périgord, et auquel, après sa mort, arrivée dans ce même tems, on trouva plus d'un million en argent, en billets et en diamans ? Ce trésor déposait contre la probité et la religion de ce moine : ce fut dans la même cassette

cassette où était ce trésor, que fut trouvé le mémoire contre *Lally*. Cela seul devait le faire rejeter.

Ce qui sur-tout aux yeux du Parlement devait ôter toute confiance en cet écrit, c'est que son auteur, le père *Lavaur*, était d'une société que le Parlement anéantissait alors comme coupable d'enseigner, parmi vingt maximes dangereuses à l'État, celle qu'un théologien, suivant la doctrine du probabilisme, peut en conscience soutenir le pour et le contre.

Voltaire, dans l'histoire de cette malheureuse guerre de l'Inde, exposa les faits avec une impartialité rare dans un historien, ne déguisant ni le caractère de M. de *Lally*, ni les torts, ni les ennemis qu'il pouvait s'être faits par la violence de ce caractère. il ne dit pas en faveur de *Lally* tout ce qu'il pensait, ni tout ce qu'il aurait dit, s'il avait lu le rapport de M. *Pasquier*, rapport que nous avons eu ce moment sous les yeux ; mais le peu qu'il dit, prépara le public, dont les esprits étaient alors calmes, à le trouver mal jugé : et lorsqu'il eut répandu quelques lumières dans ce public, si facile à prévenir, et quelquefois si difficile à détromper, il laissa à M. le comte de *Lally Tollendal*, le soin d'obtenir de nouveaux Juges pour son père, et de

faire éclater son innocence dans toute l'Europe. ( 25 )

Les Magistrats étaient peu contens que Voltaire citât au tribunal du public la plupart de leurs arrêts de mort. De quoi, disaient-ils souvent, se mêle-t-il ? et tout ce qui tient au Parlement était l'écho de ce reproche.

Répondons pour lui : il se mêlait de ce dont tout citoyen est en droit de se mêler, quand on a fait mourir injustement un de ses semblables. Quel homme, en effet, ne doit pas craindre pour sa vie, lorsque ceux qui sont chargés de la défendre, ont attenté à celle de son voisin. Quel citoyen, quel homme de bien peut se flatter de mourir dans son lit, quand il a vu rompre sur un échafaud le vertueux *Calas* à Toulouse et toute sa famille proscrite ; quand il a vu *Sirven*, condamné à mort injustement, déserter ses foyers, errer en terre étrangère, vivre d'aumônes, et rassasié d'opprobres ; quand il a vu expirer dans les flammes l'innocent *Montbailli*, et sa femme sur le point d'être étranglée des mains du bourreau ; quand il a vu périr sous la barre l'innocent *Martin*, et toute la famille de ce laboureur fugitive et perdue pour la France ? Quoi ! l'incendie est dans mon quartier, et pour crier au feu il faudra que j'at-

tende que les flammes enveloppent ma maison ?

Pour le bonheur des hommes, Voltaire exerçait un ministère public : on doit lui en rendre grace, puisqu'il réussit à rendre l'honneur à des infortunés mal jugés. Son ministère était d'autant plus honorable qu'il ne l'avait point acheté, qu'en le remplissant il n'avait ni épices à recevoir, ni pension à espérer; et peut-être serait-il à désirer que dans le ressort de chaque Justice, il y eût un philosophe aussi éclairé, aussi courageux que lui pour montrer au public les fautes des Juges. Plus on les surveillerait, plus on les rendrait attentifs.

La mort d'un innocent, égorgé par ceux qui ont en main le glaive de la loi, est un crime de lèse-société; et ce crime, soit qu'il soit commis par légèreté, soit qu'il soit commis par prévention, ou par surprise, ou par ignorance, ou même par vengeance, n'est jamais suivi d'aucune peine. En donnant la mort injustement, un Magistrat n'a rien à craindre pour sa vie. Il conserve son honneur en déshonorant toute une famille vertueuse. La présomption doit, à la vérité, toujours être pour les Juges, et ils seraient malheureux, si à chaque garnement dont ils purgent la société, on leur intentait un pro-

cès pardevant le public. On en serait pourtant en droit, s'ils ne motivaient pas les arrêts.

Il est sur-tout affreux de penser que la vie d'un citoyen dépend presque toujours de l'opinion et de la volonté d'un seul homme, du seul rapporteur, qui interroge toujours en secret.

En Angleterre, un homme défend sa vie en présence de tout le peuple ; chaque nation a ses lois. Voltaire pensait qu'en matière criminelle celles de la France n'étaient pas les meilleures: tout ce qu'il a écrit là-dessus, fait désirer à chaque citoyen un nouveau code criminel.

# CHAPITRE XXIII.

*De M. le comte de* Morangiés. *Bienfaisance, écrits, travaux de Voltaire à Ferney. Honneurs qu'il reçoit de deux célèbres Législateurs.*

## *ANNÉES*

## DE

## 1774 - à - 1775.

M. le comte de *Morangiés* fut encore un de ces hommes infortunés pour qui Voltaire éleva la voix. Cet officier-général s'était embarrassé dans les filets d'une agrégation d'escrocs : on l'avait ajourné et décreté de prise de corps. Il était prisonnier à la Conciergerie par sentence du Bailliage dn Palais, petite jurisdiction assez peu connue, et présidée par un nommé M. *Pigeon*.

Il était tenu de garder la prison jusqu'à ce qu'il eût payé cent mille écus qu'il ne devait pas ; mais il avait plu à M. le président *Pigeon*, escorté de ses assesseurs, de le juger ainsi.

Ce Seigneur avait de grands biens, en bois et en terres : il avait aussi des dettes et un besoin pressant d'argent. Des usuriers lui promirent d'en trouver, et sous prétexte d'accélérer la négociation, ils arrachèrent à sa facilité pour trois cents mille francs de billets. Lorsqu'ils eurent ces billets, ils assurèrent effrontément lui en avoir compté la valeur. Pour en convaincre le public, ils ourdirent une fable très-grossière, ils dirent qu'une femme, nommée *Veron*, âgée de quatre-vingt et six ans, logée à un quatrième étage, dans une espèce de galetas, avait fourni les cent mille écus, et qne le sieur *Jonquieres*, son petit-fils, avait porté à pied, en treize voyages, cette somme en argent, chez M. le comte de *Morangiés*, lequel demeurait à une lieue de madame *Veron la* prêtense.

Voltaire entendit parler dans sa retraite de cet étrange procès. Il lut les mémoires des deux parties. La loi du commerce était contre l'accusé ; lorsqu'on a délivré des billets, on est sensé en avoir reçu la valeur ; mais la foule

de contradictions de la part des bailleurs de fonds, ne laissa aucun doute dans l'esprit du philosophe que le prêt des cent mille écus ne fût une fable.

Tandis que Me. *Linguet* instruisait les Juges, toujours en défiance sur les déclamations d'un avocat, payé pour défendre les intérêts d'un client qui a souvent tort, Voltaire par divers écrits, éclairait le public, fortement prévenu par les cris d'une bande d'usuriers. Lorsque ce public fut désabusé, le Parlement ne craignit pas de déclarer escroc le nommé *Jonquières*; et j'ai vu M. de *Morangiés* très-persuadé que sans Voltaire il courait le danger de succomber, de perdre sa fortune et l'honneur.

Il est des hommes, dit la *Rochefoucault*, qui n'oseraient paraître ennemis de la vertu : lorsqu'ils veulent la persécuter, ils disent qu'elle est fausse. C'est ce que fésaient les ennemis de Voltaire : ils attribuaient à la vanité tout le bien qu'il fésait. Il n'aime, disaient-ils, qu'à faire des choses d'éclat; sa passion dominante est de faire parler de lui, et son grand talent de bien choisir les circonstances.

Les hommes charitables qui le jugeaient si rigoureusement, ne savaient pas ou affectaient de ne pas savoir, que tout infortuné avait droit

à ses générosités ; qu'il aimait à être le soutien des malheureux , dans quelque classe qu'ils fussent placés ; qne dans l'obscnrité de sa retraite , il fésait journellement de bonnes œuvres.

Un fait pen connn , et qui mérite de l'être beaucoup , c'est ce qu'il fit ponr sanver de la rapacité des Jésuites le patrimoine de six gentilshommes , tous au service du Roi , et dont plusieurs étaient mineurs. C'étaient Mrs. *Deprés de Crassi.* La dureté des tems et des dépenses qu'en tems de guerre exige le service militaire, les avaient forcés à des emprunts et à l'aliénation de leur patrimoine. Ils devaient à plusienrs Genevois et anx Jésuites. Le R. P. *Fesse*, leur Recteur , et au nom de sa Compagnie de Jesus, surprit an Conseil la permission de rembourser tons les antres créanciers. Cela le mettait en leur lieu et place , lui donnait droit d'envahir tont le bien des six messienrs de *Crassi*, et de les réduire à la mendicité.

Le Père *Fesse* était au moment de consommer cette sainte œuvre ; mais Voltaire ne lui en laissa pas le plaisir. A peine est-il instrnit des pieuses intentions du Père *Fesse*, qu'il envoie consigner au Greffe du bailliage de Gex , la somme entière due aux créanciers de messieurs de *Crassi.*

Ce tour joué aux Jésuites, et en particulier au Père *Fesse*, était une des actions qui réjouissait le plus le cœur du philosophe. C'étaient six agneaux qu'il avait arrachés à la gueule du loup. Il eut encore la consolation de voir que tout prospéra dans leur famille, et qu'à la destruction des Jésuites, ils furent en état d'acheter leurs biens, et de faire une maison de leur Collège.

Racontons encore, pour édifier les ennemis du philosophe, un fait généralement ignoré, et qu'on n'aurait peut-être jamais su, si les bonnes gens qui furent l'objet de sa bienfaisance, n'avaient trahi son secret.

Un laboureur qui n'était pas son vassal, perdit au Parlement de Besançon un procès qui le ruinait entièrement. Dans son désespoir, il vint avec sa femme implorer les secours de Voltaire qui, dans toute la France, jouissait de la réputation d'un philosophe bienfaisant. Les secours qu'il demandait, étaient pour appeler de l'arrêt.

Au récit du malheur de ces bonnes gens, Voltaire verse des larmes, prend leurs papiers, les confie à M. *Christin*, son bailli, lequel, après un examen réfléchi fut d'avis que c'était une bonne cause que ces malheureux avaient

perdue, et que les nullités de la procédure donnaient voie à un appel.

A ce rapport Voltaire entre dans son cabinet et en revient, portant dans le pan de sa robe-de-chambre trois sacs de mille francs chacun. « Voilà, dit-il, à cet infortuné laboureur, » pour réparer les torts de la justice. Un nou- » veau procès serait un nouveau tourment pour » vous. Si vous faites sagement vous ne plai- » derez plus, et si vous voulez vous établir » sur mes terres, je m'occuperai de votre » sort. »

La bienfaisance du philosophe en avait fait comme l'ange tutélaire du pays ; aussi la vénération pour lui était-elle générale. Quelque part qu'il dirigeât ses promenades il se trouvait aussitôt environné et suivi d'une foule de bonnes gens, le comblant de bénédictions.

On vit quelquefois des laboureurs, au retour de leurs travaux, à genoux devant son mausolée, embrassant ce mausolée comme on embrasse un autel, et l'invoquant lui comme on invoque un Saint. Dans les tems antiques, où l'on divisa les *Hercule* et les *Thésée*, l'excès de leur reconnoissance en eût fait un dieu.

« S'il parvient à nous rendre libres, disaient » les habitans du Mont-Jura, nous ôteron-

» St. Claude de sa niche, et nous le mettrons » à sa place. » Il n'y a en effet de véritable patron que celui qui fait du bien. *Qu'on dise à ces honnêtes gens que je les remercie, mais que rien ne presse*, répondit Voltaire quand il sut leurs bons désirs.

Ses travaux étaient nobles et grands : il bâtissait une ville, établissait des mannfactures, s'occnpait de défrichemens et d'agriculture. Point de pauvres sur ses terres. La joie et l'abondance y étaient par-tout répandues. Il fésait à ses vassaux tout le bien qu'un Seigneur peut leur faire, et que très-peu de Seigneurs font.

Tant d'occnpations qui semblaient demander un homme tout entier, ne l'empêchait pas d'amuser et d'instruire ses contemporains par des ouvrages, les uns de philosophie et les autres de pure littérature.

Ce fut pendant ces années de travaux multipliés et de véritable gloire, qu'il donna l'*Examen important*. — La *Notice des anciens Evangiles*. — *Les Adorateurs*. — *Lettres de Memmius*. — *Homélies sur l'Athéisme*. — *Requête aux Magistrats*. — *Les Loix de Minos*, *tragédie*, *etc.*

Cette tragédie dont le but est moral et philosophique, fnt suivie d'une foule de petite

poëmes très-agréables, tels que la *Bégueule.* — *Les Cabales.* — *Les Systèmes.* — *La Tactique.* — *Les Finances.* — *L'Epître à Horace.* — *Jeannet et Nicodème.* — *Les Filles de Minée*, et de plusieurs autres, où le bon goût et la gaiété sont unis à la raison, à la morale, à la philosophie.

Dans la Cour de *Louis XV*, où en 1713 et 1714, tout était parti, cabale, intrigue, on prenait peu d'intérêt à tout le bien que fésait Voltaire, aux lumières qu'il répandait. On jouissait si nous osons parler ainsi, du soleil sans en connaître tout le prix; et si dans quelques momens de désœuvrement on en parlait, c'était pour dire qu'il avait des taches. Les honneurs et la justice que lui rendaient les Souverains du Nord, le dédommageaient de cette espèce d'indifférence où l'on était à son égard à la Cour de Versailles.

*Catherine II*, cette femme législatrice, qui semble avoir mis le sceau de la perfection au grand ouvrage du Czar, *Pierre I*, avant de monter sur le trône, et dans une profonde retraite s'était long-tems nourrie de l'esprit qui règne dans les ouvrages de Voltaire. Dès qu'elle fut maîtresse, elle réalisa pour le bonheur des Russes, la plupart des vues du philosophe Français. C'est cette même Souveraine qui lui écrivit

de sa main, *malheur aux persécuteurs*. Ces trois mots sont une leçon à tous les rois, comme à tous les Etats de l'Europe.

Le prince *Kostlowski*, accompagné de M. *Presbasenski*, officier des gardes de *Catherine II*, eut ordre de se rendre à Ferney : ils présentèrent, au nom de cette Souveraine, les lettres qu'elle écrivait au philosophe, l'*instruction* qui contenait l'esprit suivant lequel vingt Jurisconsultes travaillaient au code de lois qu'elle donnait à dix peuples différens qui sont sous sa domination, et une boîte d'ivoire qu'elle avait travaillée de ses mains. Des fourrures précieuses, son portrait et vingt gros diamans accompagnaient cet hommage, que le puissant génie de cette Souveraine des Russes rendait publiquement au génie du philosophe Français. Plus l'esprit d'un Prince est éclairé, plus la trempe de son ame est forte, plus il sent ce que vaut un homme aussi rare et aussi extraordinaire que l'était Voltaire.

Les hommages que de son côté *Frédéric II* lui rendait, étaient d'un autre genre, mais n'en étaient pas moins flatteurs. On sait que ce Roi, héros, philosophe, poëte, historien, législateur, s'honorait de son suffrage ; qu'il était en commerce de lettres avec lui depuis quarante ans.

Il fit travailler dans ses belles manufactures de porcelaine, la statue du philosophe. An bas de cette statue, avant de la lui envoyer, il écrivit de sa propre main, *Viro immortali*, à l'homme immortel. Et le philosophe répondit au Souverain, *Sire, vous me donnez une terre dans vos domaines.* Ce qu'il dit à des voyageurs qui étaient à Ferney et qui admiraient cette statue, n'est ni moins délicat ni moins agréable. Il interrompit ces voyageurs au moment où observant l'inscription, le *Viro immortali*, ils allaient lui prodiguer des éloges : *Et c'est là*, leur dit-il, *la signature de celui qui me l'envoie.*

Voltaire était tout-à-la-fois un sujet d'admiration et d'étonnement : ses écrits qu'on trouvai par-tout, semblaient avoir seuls fixé dans toute l'Enrope l'universalité de la langue Française. Tous les artistes, sculpteurs, médaillistes, graveurs, peintres, dessinateurs s'étaient emparé de lui ; et c'est sous toutes les formes et toutes les attitudes qu'on variait son portrait ; nul homme au monde n'a joui d'un honneur aussi constant et aussi universel.

Cependant en ce tems-là il y avait en France un nommé *Clément*, qui se tuait d'écrire au public pour prouver que Voltaire ne savait pas sa grammaire ; un nommé *Rabotier*, qui, après

avoir commenté *Spinosa*, l'accusait d'impiété ; un nommé *la Beaumelle*, qui pour lui donner des leçons de poëme épique, refésait *la Henriade* ; un abbé d'*Estrée*, fils d'un paysan de Picardie, qui lui reprochait d'avoir le cœur et l'ame d'un avare ; un pere *Viret*, Cordelier de la Grande-Manche, qui l'accusait d'aimer le beau sexe et d'être amoureux de *Catherine II* ; un M. l'abbé *de Mabli*, qui lui reprochait fort éloquemment d'être un historien *qui ne voyait pas plus loin que son nez*. Un M. *Duval d'Epremenil*, qui, devant le Parlement de Rouen, l'accusait de *n'être pas un homme de bien*. (26)

Enfin, parmi plusieurs autres accusateurs, critiques, censeurs, calomniateurs, denonciateurs, dont l'énumération serait un peu longue et très-ennuyeuse, il y avait un *Fréron* qui, avec la permission du Gouvernement, lui disait des injures trois fois par mois. Ce *Fréron* avait tout on moins de la bonne foi : *Si je n'en disais pas du mal*, avouait-il franchement, *on ne lirait pas mes feuilles*. Ah ! mon cher lecteur, la franchise d'un homme qui avoue qu'il ment pour vivre, a bien son prix.

Les deux personnes qui ont écrit le plus absurdement et le plus inconsidérement contre

Voltaire, sont un petit abbé *Sabatier de Castres*, et madame de *Genlis*. (27)

Il est tems de voir le jeune *Louis XVI*, en prenant les rênes du royaume, étonner, consoler les Français par sa sagesse, et Voltaire du fond de sa retraite, applaudissant aux merveilles du nouveau règne.

# CHAPITRE XXIV.

*Rétablissement de l'ordre en France. Voltaire célèbre* Louis XVI *et ses Ministres. Disgrace de M.* Turgot. *Hommes de Lettres molestés.*

## *ANNÉES*

## DE

## *1775 - à - 1776.*

*Louis XVI*, qui n'avait que vingt ans et nulle expérience, fut étonné et peut-être effrayé de se voir Roi. L'art de gouverner lui semblait entièrement inconnu : on sait que *Louis XV*, son grand-père, l'avait tenu dans une profonde ignorance des affaires d'Etat. Cependant le premier pas du jeune Roi, en montant sur le trône, fut un pas vers la sagesse.

Il appele auprès de lui le comte de *Maurepas*, qui avait vieilli dans l'éloignement de la Cour. C'était un Ministre éprouvé par une longue disgrace. La France qui tremblait dans l'incertitude d'un nouveau règne, en apprenant le rappel de cet ancien Ministre, se livre à l'espérance d'un gouvernement heureux, et ne se trompe pas.

Le désordre qui s'était glissé dans toutes les parties de l'administration, disparait bientôt. On envoie madame du *Barri* dans un convent. Les finances sont ôtées à l'abbé *Terray*, qui s'éloigne de Paris, chargé de la haine publique. Le chancelier *Maupeou* est exilé et bientôt oublié. Le ministère de la guerro, qu'avait monsieur le duc d'*Aiguillon*, est donné au maréchal de *Muy*, et les affaires étrangères à monsieur de *Vergennes*, homme de bien et d'une intelligence rare pour les négociations. La marine, dont le département est confié à M. de *Sartine*, devient en peu de tems redoutable aux Anglais. M. *Turgot*, qui avait fait, en Limousin, tout le bien qu'un Intendant peut faire dans une Province, est fait Contrôleur-Général, et M. de *Malesherbes*, qui a pour lui le suffrage des honnêtes gens instruits, remplace, dans le Ministère de Paris, le vieux duc de *la Vrillière*, depuis long-tems odieux et méprisé.

L'ancien Parlement fut rappelé : les hommes de lettres n'avaient point à se plaindre du *Parlement Maupeou*, dont on composa le grand Conseil. Sous ce nouveau Parlement, qui fut le sujet de cent pasquinades et d'un déluge de satires, aucun d'eux ne fut ni inquiété, ni dénoucé sous prétexte d'impiété. Pendant l'espace de qnatre ans qu'il siégea, on n'entendit point retentir le parquet de ces déclamations violentes, ou quelquefois, s'il en faut croire la malignité, un Magistrat, sans être bien persuadé de ce qn'il dit, se fait un jeu de crier que la philosophie *sape le trône* : elle qui prêche l'obéissance aux penples, qui leur en donne l'exemple, et qui, en les éclairant, met le trône et le Monarque à couvert des attentats de la superstition.

Ce n'est pas que les membres du *Parlement Maupeou* fussent très-instruits ; mais ils entendaient leurs intérêts, et ne voulaient point aliéner les hommes de lettres, dont l'opinion à la longue, forme l'opinion publique.

La femme d'un des nouveaux Magistrats ent la faiblesse de recevoir cent louis d'or d'un plaideur, pour lui obtenir une audience de son mari, qne celui-ci accorda de très-mauvaise grace. Cela occasionna, entre le juge et le plaideur,

un procès qui, par son éclat, prépara le rappel de l'ancien Parlement.

On s'attendait que les membres de ce Parlement, éprouvés par un long exil, auraient mis à profit ce tems de disgrace et d'oisiveté, et qu'instruits par la réflexion et de bonnes lectures, à leur retour, ils seraient des hommes nouveaux. Au grand contentement de tout Paris, ils vinrent reprendre leurs fonctions; mais au grand étonnement de tous ceux qui s'intéressent aux progrès des lumières, ils rapportèrent tous leurs préjugés contre les hommes de lettres.

Deux philosophes étaient alors dans le ministère : MM. de *Malesherbes* et *Turgot*. Dans le peu de loisirs que leur laissait le soin qu'ils devaient à la chose publique, ils se plaisaient à s'entretenir avec leurs semblables. M. *Turgot* entrait dans la plupart des vues des économistes, tous occupés de l'amélioration du commerce et de l'agriculture, ainsi que des moyens de remédier aux vices qui sous la fin du règne précédent, s'étaient introduits dans l'administration des finances.

La liberté du commerce des blés fut une des premières opérations de M. *Turgot*, et le prix du pain baissa presqu'aussitôt. Les droits d'entrées sur les denrées de première nécessité,

furent beauconp modérés, et le Roi n'y perdit rien, parce que la consommation des comestibles devint plus abondante. *La caisse de Poissy*, que mille cris disaient nsnraire et onéreuse au peuple, fut supprimée, et le prix de la viande diminua d'un sou par livre. Les laboureurs et les gens de la campagne ne furent plus tenus à l'ouverture et à la confection des grandes routes. Les corvées devaient être mises, par une imposition, à la charge de toutes les classes des citoyens.

Cette réforme, qui senle méritait une statne à M. *Turgot*, lui fit de nombreux ennemis dans la noblesse, dans la magistrature et dans le clergé. Les jnrandes et les corporations qui mettent des entraves à l'industrie, et qui, tont-à-la-fois, sont et la senle ruine des malheureux qui veulent s'y soustraire, et une source intarissable de procès, furent abolies.

Une sonrce encore plus abondante de procès, sont les droits de féodalité. M. *Turgot* avait le projet de commuer ces droits. Il voulait aussi rendre le sel libre et marchand. Alors plus de contrebande, et par année qnarante mille malheureux de moins qui font cette contrebande. Il voulait aussi réformer la maison domestique du Roi, opération si souvent demandée dans les

remontrances du parlement, et que M. *Necker*, dans la suite, eut le courage d'entamer.

Voltaire qui aimait l'État, le Roi et M. *Turgot*, dont les vues étaient celles d'un philosophe, d'un bon citoyen d'nn grand homme, célébra les merveilles dn nouveau règne, par trois petits poëmes ; l'un *le Tems présent*, l'autre, *les Finances*, et le troisième était *Sésostris*. Ce dernier était une allégorie aussi agréable qu'ingéniense, dans laquelle le chantre de *Henri IV*, célébrait la sagesse de son arrière petit-fils, de *Louis XVI*, et il ent le mérite d'avoir faits les seuls bons vers qu'on eût encore vus à la gloire dn jenne Monarqne ; et ce qui était très-flatteur ponr Sa Majesté, c'est que les vers de Voltaire n'étaient point une flatterie.

Voltaire met à profit ce moment passager de faveur où il est en Cour : il demande et obtient la snppression des gens de gabelle, dont le pays de Gex était empoisonné. On ne pouvait rendre un plus grand service à ce canton, et ce fut à M. *Turgot* qu'il dut principalement cette grace.

Cependant gens d'épée, gens d'église, gens de robe, gens de finance, gens de plume et de palais, gens du commun, et des écnries de Versailles, tous alarmés des réformes qne fésait

le Contrôleur-général, et de celles qu'il méditait, criaient fortement contre lui. Dans l'aliénation où étaient les parties intéressées, on l'accusa en plein Parlement, de vouloir détruire les droits de la féodalité, qu'il ne voulait qu'échanger, du consentement des propriétaires, et d'une manière aussi avantageuse pour les Seigneurs que pour leurs vassaux.

On lui fit un crime de laisser établir, en France, le prêt à intérêt, que quelques théologiens rigoristes réprouvent, mais qu'exigent la banque et le commerce.

Le Parlement qui lui était opposé, parce qu'il introduisait des nouveautés, et peut-être aussi parce qu'il tarissait vingt sources de procès, condamna au feu, comme *impie et méprisable*, un petit écrit de Voltaire, dans lequel, avec quelques plaisanteries sur les vaches qu'un Pharaon vit en dormant sur les bords du Nil, se trouvait l'éloge de M. *Turgot*.

On doit convenir que le patriarche *Joseph*, en expliquant au Roi d'Egypte, que les vaches maigres mangeant les vaches grasses, voulaient dire que la famine succéderait à l'abondance, ne pensait pas qu'un jour le Parlement du Roi de France emploierait la main de son bourreau, pour venger le rêve de quatorze vaches. (28)

Les hommes de lettres, tous amis de M. *Turgot*, tous partisans de ses opérations, du bien qu'il fésait à l'État et du bien qu'il voulait faire, étaient indignés des contradictions que la magistrature lui fésait essuyer. Dans leur douleur ils s'exprimaient sans ménagement, et l'on ne saurait trop désapprouver la licence et le mépris avec lesquels la plupart d'ailleurs parlaient du Parlement de Paris.

*Après la Sorbonne, le corps le plus ignorant en France, est le Parlement*, disait, à l'occasion de l'ouvrage qu'il fit brûler, le philosophe *Diderot* : c'est aussi à l'occasion de ce même ouvrage, que le philosophe d'*Alembert* disait en pleines Tuileries : *Le Parlement Maupeou était une bête puante, et le Parlement actuel est une bête venimeuse.* Nous entendîmes ce propos, et nous en eûmes horreur. M. d'*Alembert*, dont le nom est immortel, était pourtant un homme sage, cela était vrai ; mais il avait un caractère caustique, et il aimait M. *Turgot* et M. de Voltaire.

J'ignore si le Parlement fut instruit de ces propos ; mais il n'en est pas moins vrai que dans ces mêmes circonstances il fit brûler le *Monarque accompli*, livre volumineux, ennuyeux, et dédié à l'Empereur *Joseph II* ; mais dans lequel

lequel les Magistrats, toujours vigilans pour la sûreté de la vie de leur Roi, crurent entrevoir la doctrine du régicide. On brûla le livre ; et pour rendre M. *Turgot* odieux, on l'accusa auprès du Roi d'avoir favorisé l'entrée de ce *Monarque accompli.*

On mêla le ridicule à l'odieux. On inventa de petites tabatières, qu'on appela des *Turgotines* ou des *platitudes.* Ces sobriquets servaient à dénommer et à décréditer toutes les opérations du Contrôleur-général. Il n'y avait alors à Paris ni magistrat, ni traitant, ni évêque, ni abbé, qui n'eût en poche une platitude, c'est-à-dire, une tabatière fort plate. Quand on se rencontrait soit dans les promenades, soit en société, soit aux spectacles, c'est à qui le premier montrerait sa petite platitude.

Le jeune Roi *Louis XVI*, qui était passionné pour le bien, qui ne parlait que de rendre ses peuples heureux, mais qui n'aimait pas les cris, renvoya son Contrôleur-général ; et M. de *Malesherbes*, le jour même de la disgrace de M. *Turgot*, donna sa démission du département de Paris.

La retraite de ces deux Ministres philosophes jeta la France dans la consternation, et affligea particulièrement Voltaire. Il en témoigna ses

regrets par la petite *Epître à un homme*. Cet homme était M. *Turgot*, qui fut très-flatté qu'un philosophe, qui donnait le ton à son siècle, fût persuadé que s'il n'était plus Contrôleur-général, il était toujours un homme.

La disgrace des économistes suivit de près celle de M. *Turgot*. On intenta un procès à M. l'abbé *Baudeau*, pour avoir dit que la *caisse de Poissy* était usuraire. Il vint au Châtelet, plaida lui-même sa cause et gagna son procès. Sa cause était celle du peuple, qui après le jugement le reconduisit chez lui, le remerciant et le bénissant. Ce triomphe ne fut pas long. Le Gouvernement l'exila à Combroude en Auvergne, et à son retour le Roi lui accorda une pension de quatre mille francs, ce qui le consola de son exil.

L'abbé *Roubeau*, son coopérateur aux *Ephémérides du Citoyen*, fut envoyé en Normandie; et sur ce qu'il objecta, que faute d'argent il ne pourrait se rendre au lieu de son exil, on lui fit compter cinquante louis d'or. Le Gouvernement se crut forcé à ces rigueurs passagères à l'égard de deux hommes de lettres citoyens, et cela pour attiédir l'enthousiasme des économistes, dont les écrits échauffaient un peu trop les têtes sur le bien public.

L'aventure de M. *Delisle* en ce même tems, est d'une autre espèce. Deux Magistrats, dévorés du zèle de la maison du Seigneur, et des plus éclairés qui soient au Parlement, allaient à la découverte des ouvrages de philosophie. En peu de tems ils en achetèrent pour quinze mille francs, et les firent brûler, espérant par-là, disaient en plaisantant leurs confrères, racheter les petits péchés de leur jeunesse.

Dans une de leurs tournées, ils trouvèrent la *Philosophie de la Nature*, ouvrage en six volumes, approuvé et imprimé depuis sept ans. Ces deux mots *philosophie* et *nature*, effarouchèrent leur dévotion; l'ouvrage leur parut violemment suspect. Ils firent acheter du libraire *Saillant* tout ce qui restait de l'édition : ensuite ils lui empruntèrent le manuscrit sur lequel le livre avait été imprimé; ce manuscrit, prêté avec confiance à deux Conseillers du Parlement, fut porté à l'Avocat-général du Châtelet, qui dénonça la *Philosophie de la Nature* et son auteur. Cette philosophie, qui était une espèce de Philippique contre les Athées, fut brûlée en place de Grève; et M. *Delisle*, qui l'avait composée, fut incarceré dans une des géoles du Châtelet, condamné à un bannissement perpétuel et à la confiscation de tous ses biens.

Cette confiscation de la fortune d'un homme qu'on proscrit, paraît une grande absurdité. On lui ravit son honneur et sa patrie ; mais n'ayant point de raison pour le faire mourir par la main du bourreau, on veut le faire mourir de faim. N'a-t-on jamais réfléchi qu'en le privant de sa fortune, on lui met tout-à-la-fois et le désespoir dans le cœur et le poignard à la main pour assassiner, s'il n'est pas honnête homme, ou pour s'assassiner lui-même s'il a du courage, comme disent les philosophes, on s'il manque de courage, comme disent les théologiens.

Le Parlement de Paris réforma le jugement du Châtelet, et rendit à la société, à sa patrie, à tous les droits de citoyen M. *Delisle*, qui, en sortant de prison, se retira pendant quelque tems à Ferney auprès de Voltaire. (29)

Le vieux philosophe goûtait le plaisir de donner la retraite à un homme de lettres persécuté, lorsque *Joseph II*, déjà célèbre en Europe autant par ses grandes vues que par la simplicité de sa conduite, passa près de Ferney. Il ne s'y arrêta point, et l'on en fut prodigieusement surpris. Dans leur étonnement, tous les hommes de lettres se demandaient : Pourquoi ce Souverain n'a-t-il pas vu le philosophe ? Dans tous les tems, les grands hommes, qui sont

très-rares, ont toujours aimé, quand ils en ont trouvé l'occasion, à se voir, à s'entretenir.

Si Voltaire eut quelques regrets de ne pas voir chez lui *Joseph II*, il n'en témoigna rien; et il est très-vrai que s'il vivait encore, il se réjouirait en voyant cet Empereur faire dans ses États une partie des grandes réformes, que pendant plus de cinquante ans, il n'avait cessé d'indiquer et de demander.

L'honneur de recevoir ce Souverain l'eût sans doute flatté; mais cet honneur l'eût-il autant flatté que les hommages qu'il reçut, l'année suivante, au milieu de Paris? Hommages bien propres à démentir le proverbe qui dit que *nul n'est prophète dans sa patrie.*

# CHAPITRE XXV.

*Du retour de Voltaire à Paris : de sa Confession et de son Couronnement.*

## ANNÉES DE 1777 - à 1778.

VOLTAIRE absent de Paris depuis près de trente ans, touchait à sa quatre-vingt-quatrième année. Sa figure ressemblait à celle du tems; sa voix sombre, mais majestueuse, et d'un volume prodigieux, était celle d'un homme chargé de deux siècles. Encore occupé de grands ouvrages, il vivait libre et heureux au milieu d'une peuplade qu'il avait formée, et dont chaque jour il recevait les bénédictions.

En 1777, il maria à M. le marquis de *Villette*, qui était à Ferney, et qui jouissait à Paris d'une

fortune très-considérable, Mlle. de *Varicourt*, fille d'un très-bon gentilhomme du pays de Gex. Il avait pour cette Demoiselle, élevée sous ses yeux, la tendresse d'un père : sa beauté et la douceur de son caractère, lui méritèrent le surnom de *Belle et Bonne*, surnom qu'elle porte encore, et dont elle est encore digne. Quant au marquis de *Villette*, on sait que Voltaire l'aimait : c'était l'homme qui, à son gré, possédait le mieux les charmes de la causerie. Il retrouvait dans son commerce cet esprit facile et cultivé, qui lui rappelait la société des *la Fare* et des *Chaulieu*.

Dans le cours de la même année, Voltaire avait envoyé à Paris deux tragédies, *Irène* et *Agathocle*. Les acteurs ne pouvaient s'accorder pour les rôles ; cette mésintelligence, qui en retardait les représentations, l'impatientait ; et l'on sait que la patience dans les petites choses n'était pas une vertu du philosophe.

Cédant tout-à-coup aux différentes voix qui l'appelaient à Paris, à celle de *Belle* et *Bonne*, qui devenue marquise de *Villette*, était peut-être bien aise d'y aller jouir de sa fortune, à la voix de ses amis, la plupart très-âgés, et curieux de le revoir avant de mourir, et peut-être cédant encore plus à la gloire de se voir encore

applaudi sur le premier théâtre de l'Europe ; il part au milieu de l'hiver le plus rude, et au moment qu'on ne l'attend pas, il se trouve à Paris. C'était hasarder sa vie. (30)

En descendant de voiture, accablé de fatigue, mais entraîné par l'amitié, par ce sentiment qui l'a toujours dominé, il va à pied, malgré les rigueurs du froid, chez M. le comte d'*Argental*, auquel depuis quarante ans il ne donnait d'autre nom que celui d'*Ange tutélaire*. C'était un besoin de son ame de revoir et d'embrasser cet ancien ami.

En peu d'années on avait vu à Paris les Rois de Dannemarck et de Suède, l'Empereur ; et il est très-vrai que l'arrivée de ces Souverains y avait fait une sensation beaucoup moins vive que l'apparition de Voltaire. Dans les promenades, dans les cafés, à tous les spectacles, on ne parlait que de lui. Tous les gens instruits, en s'abordant, se disaient avec joie, il est ici ; l'avez-vous vu ? comment se porte-t-il ? comment pourra-t-on le voir ?

L'Académie Française arrêta une députation ; et, contre son usage, au lieu de deux députés, elle en nomma trois, à la tête desquels était M. le Prince de *Beauveau* : l'Académie, en grande partie, suivit ses députés.

Les Comédiens Français allèrent aussi lui rendre leurs hommages. Voltaire répondit à leur compliment : *Je ne vis, Messieurs, que par vous et pour vous.* Mlle. *Clairon*, en l'abordant au milieu d'une nombreuse assemblée, se mit à genoux. C'était une prêtresse d'*Apollon*, qui adorait son dieu.

La plupart des Ministres l'envoyèrent visiter : un grand nombre de Seigneurs et de Dames attachés à la Cour, s'empressèrent d'imiter cet exemple. Tous les hommes de lettres s'en firent un devoir. Pendant long-tems le philosophe fut le sujet de toutes les conversations ; les saillies dont les siennes étaient semées, passant de bouche en bouche, devenaient chaque jour les bons mots de toutes les sociétés. Madame la Duchesse de * * *, à qui il présenta *Belle et Bonne*, le félicitait de l'avoir mariée. « Je m'en » félicite aussi, répond le philosophe ; car j'ai » fait deux heureux et un sage. »

M. *Franklin*, ministre plénipotentiaire des Provinces-Unies de l'Amérique, l'un des grands hommes du siècle, et le premier philosophe qui ait jeté les fondemens de la liberté d'un peuple entier, vint le voir. Son petit-fils était avec lui : « Mon fils, lui dit-il, mettez vous à » genoux devant ce grand homme. » Le jeune

homme se prosterne et demande sa bénédiction. Voltaire lui pose la main sur la tête, et prononce ces deux mots : *Dieu et la liberté.*

Ce fut dans ces jours d'hommages, que sa santé éprouva un dérangement. L'alarme fut bientôt dans Paris, et cette alarme redoubla, lorsque *Tronchin*, son médecin, fit annoncer par le *Journal*, que ceux qui allaient le voir, seraient bientôt les témoins et les complices de sa mort.

Le danger se dissipa ; mais d'autres craintes succédèrent à ces premières alarmes. Le bruit se répandit que l'Archevêque de Paris fésait des instances auprès de *Louis XVI*, pour solliciter le départ de Voltaire. On ajouta bientôt que M. *Séguier* avait ordre de le dénoncer au Parlement. Ce que nous osons assurer, c'est qu'au bruit de cette dénonciation, une Dame court chez l'Avocat-général. « Pensez, lui dit-elle, » que le Parlement se déshonorera, s'il inquiète » ce grand homme que tout Paris idolâtre, et » que vous vous déshonorerez vous-même, en » servant d'instrument à cette persécution. » M. *Séguier* rassura la Dame sur ses craintes, mais en lui ajoutant, que si la Cour l'ordonnait, il ne pourrait se dispenser de faire son devoir.

Cependant Voltaire, quoique malade, recevait chez lui les acteurs et les actrices qui devaient représenter *Irène*. C'était devant son lit qu'on en fésait les répétitions. « Est-il vrai, lui demande » un jour madame *Vestris*, que vous avez retou- » ché mon rôle? — Il est très-vrai, répond le » philosophe, que j'ai travaillé pour vous toute » la nuit comme un jeune homme de vingt ans. » La vérité est, qu'il avait passé la nuit à refaire le cinquième acte d'*Irène*.

Dans une des répétitions de cette tragédie, Voltaire se brise un vaisseau dans la poitrine. Le crachement de sang, qui survint, fit craindre pour sa vie. Au bruit de cet événement, le jeune abbé de *Tersac*, curé de Saint-Sulpice, accourt pour catéchiser le vieux philosophe. On ne l'admet point à le voir. Le lendemain il se présente de nouveau, et il y eut ordre de le laisser entrer.

« Vous me faites honneur, lui dit Voltaire » en le recevant; j'ai du plaisir à voir un » pasteur, né bon gentilhomme, qui instruit » ses paroissiens en apôtre, qui soulage les » pauvres en père, et qui sait les occuper en » homme d'État. » Le Curé répond au compli- ment par de profondes révérences, et se retire

après avoir témoigné au philosophe l'intérêt qu'il prend à sa santé.

Cependant ce grand empressement du Curé le montrait capable d'un coup de zèle, et ce fut pour le prévenir que Voltaire reçut un abbé *Gautier*, qui vint s'offrir pour le confesser. Ce M. *Gautier* commença son ministère de confesseur par se mettre à genoux devant le philosophe : c'était un hommage qu'il rendait au grand homme : Voltaire le relève poliment et demande à se confesser publiquement, ainsi que cela se pratiquait dans les premiers siècles de l'église.

L'abbé *Gautier* se refuse à cette confession publique, sous prétexte que cela le compromettrait : il exige même avant de l'entendre une déclaration de ses sentimens ; et lorsque le philosophe eut fait cette déclaration, qui était la profession de foi d'un véritable catholique romain, l'abbé *Gautier* voulut encore en conférer avec l'Archevêque.

Le philosophe consentit à cette démarche ; sa déclaration fut trouvée insuffisante. L'Archevêque en exigea une par devant notaire, dont il donna le modèle, et qui commençait ainsi : *Nous confessons avoir malicieusement blasphémé la divinité de Jesus-Christ.* En lisant ce début, Voltaire recule d'effroi et congédie l'abbé *Gautier*,

en disant : *C'est assez pour aujourd'hui ; n'ensanglantons pas la scène.* Ces paroles avaient rapport à son crachement de sang.

Tout fut traité dans le secret entre le philosophe et l'abbé *Gautier.* Cependant Voltaire n'était pas fâché que dans le public on crût qu'il s'était confessé. Il répondit même à ceux qui lui en parlèrent : *Si j'etais sur les bords du Gange, il me faudrait mourir en tenant à la main la queue d'une vache.*

Quelques jours après j'allai le voir, et au moment où j'entrai dans sa chambre, il me cria: *On ne me jetera pas à la voirie, car je me suis confessé à M. l'abbé Gautier.* On ne parla dans Paris, pendant plusieurs jours, que de cette prétendue confession, et les plaisans ne tardèrent pas à chansonner et le confessant et le confessé.

Ce fut le lendemain de cette cérémonie qu'il recommença les répétitions d'*Irène*, dont il n'avait pas trop bonne opinion, et c'est à ce sujet qu'il disait plaisamment : *Il serait triste pour moi de n'être venu à Paris que pour être confessé et sifflé.*

On était déjà à la sixième représentation de cette tragédie, et il n'avait pu y assister. Cependant à chaque représentation le public le demandait. Ses amis et l'empressement général

le décidèrent à y venir. La maladie à laquelle il venait d'échapper, dangereuse dans tous les âges, et ordinairement mortelle au sien, ajoutait à l'intérêt qu'on prenait à lui, et rendait sa présence plus chère au public assemblé pour le voir.

Deux sentinelles furent posés à la porte de la loge des Gentilshommes de la chambre du Roi, où il était avec *Belle et Bonne*. A peine y fut-il entré, que les spectateurs se levèrent, les uns entraînés par le plaisir de le mieux voir, les autres par le respect qu'ils croyaient devoir à un philosophe qui remplissait l'Europe du bruit de son nom et de sa gloire. Ce fut là le premier hommage qu'il reçut du public.

A cet hommage succédèrent les battemens de mains, avec les clameurs d'une joie excessive, et qui eût paru immodérée, si elle n'avait eu pour objet un homme unique sur la terre. Ce fut du milieu de ce concert d'applaudissement, qu'on entendit de tous les coins de la salle mille voix crier et répéter, *qu'on lui porte une couronne.*

Le sieur *Brisard*, cet acteur si intéressant dans les rôles de Père, et si noble dans ceux de Grand-Prêtre, obéissant à la voix publique, alla le couronner. La modestie du philosophe se

refusa long-tems à cet honneur, le premier en ce genre qu'on eût encore vu en France ; pendant ce combat de refus et d'instances qu'on lui fésait pour accepter la couronne, on répétait à grands cris, *c'est le public qui l'envoie.*

Les transports d'alégresse continuèrent presque sans interruption l'espace de quatre heures, et se varièrent en cent façons. Chaque spectateur exprimait son plaisir à sa manière ; les uns l'exhalaient par des *Vive M. de Voltaire !* — *Vive le Sophocle Français !* — *Vive notre Homère !* Les autres exprimaient leurs hommages en criant : *Honneur à l'homme unique !* — *Au Philosophe qui apprend à penser !* Il était des momens où l'on n'entendait que le bruit confus de mille voix, qui rendaient *gloire à l'homme universel.*

Pendant la représentation d'*Irène*, le public entraîné comme malgré lui par le plaisir de le posséder, et se livrant sans réserve au sentiment de son admiration, interrompit plusieurs fois les acteurs, pour crier : *Gloire au défenseur des* Calas, *gloire au sauveur des* Sirven *et des* Montbailli ! Dans l'excès de la joie dont tous les cœurs étaient pleins, des hommes raisonnables versaient des larmes d'attendrissement, tandis que des Dames debout dans leurs loges,

et dans les transports de l'ivresse commune, levaient les mains vers lui, comme vers un être qu'on vénère et qu'on invoque.

L'historien qui décrit cet événement, était présent : il s'est rendu au spectacle, non pour voir Voltaire, c'est un plaisir qu'il lui était permis de goûter quelquefois ; non pour applaudir, sa voix eût été perdue dans la foule, mais uniquement pour être témoin de l'impression que la présence du philosophe devait faire sur cette portion pensante de la nation réunie à ce spectacle : et tandis que tous les yeux étaient avidement fixés sur lui, ceux de l'historien parcouraient toutes les attitudes, observaient toutes les physionomies, et il avoue qu'il n'en vit aucune qui ne portât l'empreinte d'une ame ivre de plaisir.

Jusques-là ce fut l'hommage du public. Les comédiens lui en réservaient un autre, mais d'un genre nouveau, et auquel ni le public qui devait en être le témoin, ni le philosophe qui devait en être l'objet, ne s'attendaient pas. C'était l'inauguration solemnelle de sa statue.

Entre les deux pièces la toile se lève, et l'on voit au milieu du théâtre le buste de Voltaire, sculpté par *Caffieri*, et posé sur un piédestal. Tous les acteurs et les actrices, chacun avec

son habit de caractère, grouppés en demi-cercle autour de la statue, tenaient à la main une couronne de laurier. Après qu'ils eurent fait retentir à plusieurs reprises la salle du nom de Voltaire, madame *Vestris* s'avança sur le bord du théâtre, et lui adressa des vers, qui furent récités deux fois, et à chaque fois les acclamations redoublèrent. Ensuite chaque acteur passant et s'inclinant devant la statue, lui mettait sur la tête une couronne de laurier; et à chaque couronne les spectateurs confirmant cette inauguration, s'écriaient : *c'est le public qui la donne.*

Dans l'histoire de la philosophie et des beaux arts, cette époque sera à jamais mémorable. Ce fut pour les hommes de lettres un jour solemnel. C'était leur père qu'on couronnait. Dans la célébration des fêtes d'*Apollon*, les Grecs pouvaient mettre plus d'appareil, plus de magnificence, mais ils n'y assistèrent jamais avec plus de piété, plus de plaisir, et n'y montrèrent jamais autant d'alégresse que Paris en montra le jour du couronnement de Voltaire.

Cette cérémonie qui semblait tenir d'un culte religieux, était achevée, et l'ivresse durait encore. Le public ne pouvant se rassasier de le voir et de l'applaudir, l'accompagna au bruit

des éloges et des actions de graces. Pendant la route, les uns précédant la voiture, criaient : *Vive l'Auteur de Zaire et d'Alzire !* Ceux qui suivaient, répondaient : *Vive l'Auteur de Sémiramis et de Brutus !* Les uns célébraient l'Auteur de *Mérope* et de *Mahomet ;* et les autres fésaient retentir les noms de *Gengis-Kan* et de la belle *Adélaïde*. Tous les chef-d'œuvres du philosophe furent passés en revue : on n'oublia ni *Œdipe*, ni *Tancrède*, ni *Oreste*, ni le chantre de *Henri IV*, ni l'historien de *Louis XIV*, ni l'ami de *Frédéric II*.

La cour de l'hôtel du marquis de *Villette*, chez qui logeait Voltaire, était remplie d'admirateurs qui l'attendaient. C'est là qu'on osa rendre publiquement hommage au père immortel de la *Pucelle d'Orléans*. Lorsqu'on l'eut descendu de voiture, il se tourne vers le public, qui fésait encore retentir les airs de ses acclamations : il le remercie des honneurs qu'on lui a rendus, et de *la gloire*, ajonte-t-il, *sous le poids de laquelle je vais expirer*.

Il est très-utile de remarquer que le public dont on parle ici, ne ressemble en rien à cette canaille effrénée et licencieuse, aveugle en ses hommages comme dans ses fureurs, qu'on appelle improprement le peuple, et qui n'en est que la lie

et le rebut. Ce fut un pareil public qui sous *Louis XIV* insulta aux funérailles du grand *Colbert*, qui en 1588, agité par le fanatisme dont ses prêtres l'avaient enivré, chassa du Louvre *Henri III* son roi légitime, en criant : *Vive le duc de Guise*, et en jonchant de fleurs les rues par où passait ce Prince Criminel. Ce fut encore un semblable public qui sous *Charles VI* remplit plusieurs fois Paris de sang et de carnage, en criant : *Vive le duc de Bourgogne*, qui n'était qu'un lâche assassin.

Le public pour qui Voltaire, le jour de son couronnement, fut en quelque façon un objet de culte, était composé de personnes instruites, ayant à leur tête des Princes de la Famille Royale, des Princes du sang, tous les Ministres, tous les Ambassadeurs, des Ducs et Pairs, des Dames de la plus haute distinction, des Membres de toutes les Académies, enfin tous les hommes cultivant les bonnes lettres.

Le lendemain de ce couronnement, on disait, les Rois ont droit d'être jaloux de tant d'honneurs rendus à un simple particulier. Ceux qui parlaient ainsi, ne savaient donc pas que les Rois ont d'autres hommages, et non moins flatteurs, à attendre, lorsqu'à l'exemple de *Louis XVI*, ils rendent heureux les peuples que

les philosophes éclairent, et qu'en les éclairant ils rendent plus sonmis aux lois et moins dangereux aux Sonverains.

Une vérité bien triste, mais dont l'histoire en est une longue preuve, c'est que le bien que font les Rois est rarement de durée. Le bonheur dont jouirent les Français sous *Henri IV*, passa avec le règne de ce bon Roi : après lui la France fut opprimée, déchirée et malheureuse. Le bien, au contraire, que fait un philosophe, devient tôt ou tard un bien général. Une vérité utile qu'il a révélée, souvent en hasardant sa vie, tout au moins son repos, voyage de pays en pays, laisse infailliblement sur la route des traces de son passage, et finit toujours par s'établir quelque part. (31)

Voltaire n'a point formé de secte, ainsi que de leur vivant en formèrent les *Descartes*, les *Mallebranche*, les *Calvin*, les *Luther*, et autres, qui ont eu de leur tems encore plus de renommée que de véritable réputation ; mais il a créé une nouvelle génération d'hommes, ce qui vaut beaucoup mieux, et cette génération se perpétuera de siècle en siècle, parce qu'elle se nourrit de vérités utiles et non d'opinions.

*Descartes*, à qui l'Europe doit encore plus qu'à *Newton*, passa sa vie à fabriquer des

systèmes et à combattre des chimères. Voltaire a consumé la sienne à détrnire de grandes erreurs qui corrompaient la morale. C'est aux lumières qu'il a répandnes qn'on doit en grande partie le bien qni s'opère des sources de l'Oby à l'embouchure de la Garonne, et qui avec le tems s'opérera de ce fienve à l'embouchure du Tage et de l'ancien Bœtis.

Soixante et dix ans de travanx employés à amnser, à corriger, à instruire les hommes, jnstifient pleinement l'enthousiasme qu'on fit éclater le jour de son couronnement. (32)

Un Curé de Paris avait en 1770 prêché contre la statue qu'on lui avait élevée. Celui de St. André-des-Arts crut devoir à son tour prêcher contre ce couronnement. Autrefois un pareil sermon eût été un événement dont tout Paris se fût fort occupé ; mais il fut fait à pure perte. On n'en parla pas, tant les hommes et les femmes d'anjourd'hui sont instruits et raisonnables.

# CHAPITRE XXVI.

*De la mort de Voltaire, de son enterrement et de sa religion.*

## *ANNÉE*

## 1778.

PARIS et son tumulte commençaient à être à charge à Voltaire, cassé de vieillesse et de décrépitude : les honneurs dont on l'avait en quelque façon rassasié, laissaient en son cœur, un vide que l'étude, le travail et le plaisir de revoir sa peuplade heureuse pouvaient seul remplir. Ses vassaux soupiraient après son retour ; et sur ce qu'on leur dit qu'une strangurie retardait son départ, ils s'offrirent de venir le prendre à Paris, et de le porter le long de la route, sur les épaules dans une petite chambre.

Cependant ses amis le pressaient de s'établir

à Paris : il cède un moment à leurs instances, achète un hôtel, ou l'utile et l'agréable se trouvaient réunis, et s'en repent presqu'anssitôt. Le plus fort obstacle à son départ pour Ferney, était les liens qu'il avait à rompre. Le bonheur de *Belle et Bonne*, en laquelle il s'était accoutumé à voir la nature et la vertu personnifiées, fésait le sien. L'habitude de vivre avec elle, d'en recevoir les soins et les innocentes caresses, semblait la rendre nécessaire à son existence. Sans elle il ne croyait pouvoir être heureux.

Dans ces tems d'irrésolution, il vint à l'Académie Française pour donner à cette compagnie une émulation et une utilité qu'elle n'a peut-être jamais eues, il propose un travail sur la langue, celui de consacrer, d'une manière invariable, et par des exemples tirés des meilleurs auteurs classiques, la valeur et l'acceptation de chaque mot français. C'était le moyen d'avoir en peu de tems un bon Dictionnaire.

Chaque Académicien devait être chargé d'une lettre. Il prit pour lui la lettre *A* : un travail forcé, et le café dont il fit alors un grand usage, lui ôtèrent entièrement le sommeil. L'effervescence de son sang allait en augmentant : pour le calmer, on lui conseilla de l'opium ;

mais nne trop forte dose qu'il en prit, ne fit qn'accroître l'insomnie, à laquelle succéda bientôt un accablement léthargique.

Déjà il était mourant, lorsqu'on lui annonce que M. le comte de *Lally Tolendal* a obtenu la cassation de l'arrêt qui fit mourir sur l'échafaud, le général *Lally*, son père. Cette nouvelle l'arracha un moment à sa létargie, et il répond à M. de *Tolendal*, par un billet dont voici la substance: *Je vois que le Roi est juste et je meurs content.* Ce billet est le dernier qu'il dicta.

L'assonpissement était entier et continu : il ne parlait plus, et semblait ne rien entendre. Le Curé de St. Sulpice, et l'abbé *Gautier*, son prétendu confesseur, avertis l'nn et l'autre du danger, furent admis à le voir, en présence de sa nièce, de ses neveux et de ses amis.

Le Curé s'approche dn chevet du mourant, et lui demande, s'il croit en la divinité de Jesns-Christ. Le philosophe ne l'entendit pas, ou s'il l'entendit, ne daigna pas répondre. Le Curé profite de ce silence pour justifier, auprès des parens et des amis présens, une pareille demande : « Comme, dit-il, dans les ouvrages » qu'on lui attribue, la divinité de Jesus-Christ » est

» est fortement attaquée, je crois devoir m'as-
» surer de ce point de croyance. »

M. le marquis de *Villevielle* prend alors la parole ; et persuadé qu'il ne sera point entendu, crie à l'oreille du moribond : « Voilà M. l'abbé *Gau-*
» *tier*, votre confesseur ; » et le philosophe, au grand étonnement des assistans, répond : *M. l'abbé* Gautier ! *mon confesseur ! faites-lui bien mes complimens.*

On lui annonce ensuite M. le curé : le mourant lui tend la main, prend la sienne, et se soulève à demi pour l'embrasser. Ce geste, cette attitude, cette caresse, tout cela ne semblait-il pas dire : Monsieur, ne me tourmentez pas, laissez-moi mourir tranquille. Mais le Curé lui demande de nouveau, et d'un ton assez mal assuré : « Monsieur, reconnaissez-vous la di-
» vinité de Jesus-Christ ? » Alors le philosophe expirant, ayant la main ouverte, et le bras tendu, comme pour repousser le Pasteur, s'écrie d'une voix haute et ferme : *Au nom de Dieu, Monsieur, ne me parlez pas de cet homme.* Ce sont là les dernières paroles de Voltaire : nous les avons recueillies de ceux mêmes qui étaient présens : elles renferment, comme on voit, la profession de foi d'un pur théiste, qui borne sa créance en un seul Dieu.

S'il est des circonstances où l'emploi d'historien soit à charge, où la vérité soit pénible à dire, c'est au moment où nous écrivons ce détail ; et nos lecteurs doivent sentir combien il doit nous coûter de rapporter une réponse, dont tous les francs pensans se réjouiront infiniment, mais qui certainement est très-propre à faire frémir des milliers de Chrétiens.

Le Curé de St. Sulpice, sans doute, effrayé lui-même de la réponse du philosophe, se retire, et va annoncer aux prêtres de son Clergé que Voltaire meurt comme il a vécu, qu'il ne l'enterrera pas, et que si des ordres supérieurs l'y forcent, il le fera exhumer pendant la nuit. Ce propos n'a rien de vraisemblable, mais il est très-vrai ; et comme il a été tenu publiquement, nous avons cru devoir le rapporter.

Nous devons aussi à la vérité de réfuter un bruit populaire qui courut alors : c'est celui qui portait, qu'au moment où le Curé fut sorti, le philosophe leva la tête, et que la main appuyée sur le chevet, il prononça ces quatre vers :

« Tandis que j'ai vécu, l'on m'a vu hautement
» Aux badauts effarés dire mon sentiment ;
» Je veux le dire encor dans les royaumes sombres :
» S'il ont des préjugés, j'en guérirai les ombres. »

L'anecdote est fausse, ainsi que la plupart de

celles qu'on débita alors, et qui ont été imprimées depuis. Ces vers existaient depuis dix ans, et Voltaire était plein de santé lorsqu'il les fit. Les prononcer sur les bords du tombeau eût peut-être été une fanfaronnade. Ce qu'on est en droit d'assurer, c'est que Voltaire mourut paisiblement, avec la résignation et le calme d'un philosophe qui se rejoint au grand Être.

On peut encore assurer que la plupart des Curés de Paris blâmèrent leur confrère, dont l'inexpérience était celle d'un jeune prêtre, et dont le zèle était celui d'un séminariste. Le Curé de St. Roch, homme sage et vertueux, qui a blanchi dans le saint Ministère, et qui l'a honoré dans toutes les circonstances d'une longue vie, disait en parlant de Voltaire mourant, que ce *n'était pas une conversion à faire, mais une conversion à escamoter, et qui eût fait honneur au Clergé.*

Ce propos qui semble n'être que plaisant, renferme un grand fonds de raison, si l'on considère que tous les jours les Curés de Paris, et sans la moindre difficulté, enterrent des hommes gangrénés de vices, qui n'ont eu aucune des vertus de Voltaire, et qui n'ont été connus, dans le monde, que par l'éclat ou de leurs rapines, ou de leurs débauches.

Le jour de la mort de Voltaire, fut pour les hommes de lettres, un jour de deuil et d'accablement ; ils ne s'abordaient que la tristesse sur le front. Leur langage était celui de la douleur, et leurs regrets, ceux d'une nombreuse famille qui perd un chef qu'elle adore. Ce fut aussi le tems de la vengeance du Clergé ; mais, comme l'on dit, il est de saintes vengeances, ainsi que de saintes colères.

On pouvait contraindre le Curé de St. Sulpice à inhumer Voltaire, qui, né dans le sein du christianisme, n'avait jamais dans le cours de sa vie, rompu aucun des liens extérieurs, par lesquels un catholique tient au giron de l'église. Nulle censure ne l'en avait séparé ; mais on soupçonna que le jeune Curé ne cherchait qu'à faire un éclat pour se donner de la célébrité, et l'on ne voulut pas lui en laisser le plaisir. La prudence des philosophes prévint le zèle des prêtres : on embauma le corps de Voltaire : on obtint un ordre pour le sortir de Paris ; et pendant la nuit, on le porta dans une chaise de poste, chez les religieux de Sellières, dont son neveu *Mignot* était abbé.

Quant à son cœur donné à *Belle et Bonne*, il fut enchâssé dans un cœur de vermeil, porté à Ferney, scellé dans un sarcophage qu'on éleva

dans la chambre où il travaillait, et sur la perte de laquelle on lit cette inscription :

*Son cœur est ici, et son esprit par-tout.*

( 33 )

La sépulture de Voltaire, chez des moines de la campagne, était peu convenable à un philosophe. Né Anglais, il eût peut-être, ainsi que *Newton*, été inhumé à côté des Rois ; et nous osons dire que Voltaire en étoit encore plus digne qu'*Isaac Newton*, si le degré des honneurs accordés à la cendre de deux hommes célèbres, doit se mesurer sur la somme et la nature du bien qu'ils ont fait au genre humain.

Les Curés et les Prêtres du voisinage de l'abbaye de Sellières, aussi éclairés que celui de St. Sulpice, accoururent aux funérailles de Voltaire, se refusèrent à toute rétribution, et lui rendirent généreusement en regrets et en prières tout le plaisir qu'ils pouvaient avoir pris à la lecture de ses ouvrages.

L'Évêque de Troyes, le bon M. *de Barrail*, dépêcha une défense d'enterrer Voltaire ; mais lorsque ses ordres arrivèrent la cérémonie était achevée. Le Prieur des religieux, homme de sens et d'esprit, répondit au Prélat qu'il n'avait fait à l'égard de Voltaire, que ce qu'il avait cru être en droit de faire ; et que s'étant con-

formé aux lois, en lui accordant la sépulture, il n'avait rien à craindre des lois.

Le Prélat, peu content de cette réponse, jeta un interdit sur la chapelle où l'on avait inhumé le philosophe. Les hommes de lettres, qui au milieu de leur douleur, regardaient cet interdit comme une vengeance puérile, disaient hautement qu'on avait mis trop d'importance à cette sépulture ecclésiastique. Ils auraient voulu, que sur le refus du Curé de St. Sulpice, on eût simplement inhumé Voltaire dans un caveau; ou que, suivant les rits anciens, on l'eût brûlé et conservé ses cendres. Ce serait, disaient-ils, un moyen sûr pour apprendre aux Évêques qu'il importe aussi peu à un philosophe après sa mort, de pourrir dans le trou d'une église que dans une fosse faite en rase campagne.

En effet, si parmi les hommes de lettres, l'usage s'introduisait de demander par leur testament de n'être ensépulturé, ni dans l'église, ni dans un cimetière, le clergé serait peu tenté de faire de ces refus, qui aujourd'hui semblent être sans conséquence, mais qui naguère entraînaient une certaine diffamation. Rien ne corrige tant les hommes de leurs bêtises, que de leur faire sentir qu'on peut se passer d'eux.

La mort du célèbre et misanthrope *Rousseau*

suivit de près celle de Voltaire. Ses obsèques ne donnèrent aucun embarras. M. de *Girardin*, chez qui il était mort à Ermenonville, le fit porter dans une petite isle près de son château. On lui élèva, dans cette isle, au milieu des peupliers, un mausolée qui devint bientôt un objet de curiosité pour les étrangers et de vénération pour ses partisans.

Le refus de sépulture fait à Voltaire, que deux mois auparavant on avait couronné, attira à la France, de la part des Anglais, le reproche d'être une nation frivole et inconséquente. Ce reproche était injuste, si l'on considère que son couronnement fut l'ouvrage de la nation pensante et éclairée, et que l'affront fait à sa cendre, fut celui de cette Partie de la nation qui n'est ni éclairée ni pensante, et que les Cours des Parlemens repriment de tems en tems, pour qu'elle ne soit pas dangereuse. Voilà ce que les hommes de lettres Français répondirent aux Anglais. Nous avouons que cette réponse est un peu forte : aussi ne l'approuvons-nous pas, et nous laissons à ceux qui sont plus instruits que nous, à dire en quoi elle est conforme ou opposée à la vérité historique.

On doit rapporter ici une chose singulière, mais sans vouloir en pénétrer les motifs : c'est

la défense qne le Gonvernement Français fit d'annoncer la mort de Voltaire. Il fut défendu aux autenrs des gazettes étrangères d'en parler. Les comédiens Français curent aussi ordre de suspendre la représcntation de ses tragédies ; et cct ordre fut levé aussitôt que les regrets des hommes de lettres parurent un peu calmés. Dèslors les éloges funéraires commencèrent dans toutes les Académies. Parmi ces éloges, on distingna celui dn philosophe Roi de Prusse. C'était en effet celui qui contenait moins de phrases et plus de choses utiles.

Un éloge au moins égal à celui de *Frédéric II*, mais d'un genre nouveau, fut celui de *Cathérine II*, qui voulut avoir en Russie nn château bâti sur le modèle de celui de *Ferney*. Elle voulnt aussi avoir la bibliothéque du philosophe, dont la plupart des livres étaient remplis de notes marginales, écrites de sa main. L'adresse de la lettre qne cette Souveraine écrivit à ce sujet, mérite d'être connue : elle renferme un grand éloge. *A Madame Denis, niéce d'un grand homme qui m'aimait un peu.*

Tant d'honneurs rendus par des Sonverains à un philosophe valaient bien, disaient ses amis, celui d'être mis, après sa mort, dans un coin de l'église de St. Sulpice. Ces Souverains ne

voyaient en lui qne le bien que ses écrits avaient fait dans leurs États, et se mettaient peu en peine de ce que le philosophe Français pouvait avoir pensé de tont ce qui arriva à Jérusalem sous la préfectnre de *Ponce-Pilate*.

Voltaire n'a plus à craindre la persécntion ; ainsi, en terminant le récit de sa vie, nons anrions tort de ne pas dire qnelle fut sa religion. Il n'en ent point d'autre qne celle de *Platon* et de *Socrate* : sur le culte reçu, il pensait comme le sage *Aristide* et le philosophe *Montesquieu* ; il regardait nos saintes liturgies, et tout ce qui, à juste raison, fait l'objet de nos hommages, comme le vertueux *Confucius* regardait les adorations rendues au dieu *Foé* par la lie du peuple Chinois, avec mépris et pitié.

La loi naturelle, qni dit à tons les hommes d'être jnstes et indulgens, fut son seul et unique évangile. Il employa sa vie à penser et à dire, qne moins les hommes ont de préjugés, plus ils ont de vertns sociales ; plns ils sont tolérans, donx, affables, plus le séjour de ce monde est agréable. Dès sa première enfance, il se fit gloire d'être philosophe, par la seule raison que la philosophie n'a fait que du bien aux hommes, et a voulu les empêcher de s'é-

gorger quand la théologie fésait verser des fleuves de sang.

La grande ambition de Voltaire fut de vouloir guérir ses contemporains de la rage de se tourmenter pour des opinions. Cette ambition était très-louable ; mais malheureusement il mettait au nombre des opinions, nos dogmes les plus sacrés ; et s'il désavouait ceux de ses écrits, où il manifestait ouvertement son théisme, c'est qn'il craignait la persécution des gens d'église, et snr-tout celle des gens de lois, que très-mal-à-propos il regardait comme des ignorans dangereux et barbares. Sans cette crainte, disait-il souvent, les deux tiers de la nation parleraient comme j'écris. C'est à cette triste et déplorable dissimulation, ajoutait-il, qu'est réduit en France l'honnête homme qui pense.

Un fait hors de doute et nous ne le rapportons qn'à regret, c'est la réponse qn'il fit à un Lyonnais, qui étant aux *Délices*, parnt étonné de lui tronver la Sainte-Bible entre les mains : *Je suis*, lui dit-il, *comme un plaideur qui a un grand procès : j'examine les pièces de ma partie adverse.*

Tous les bons Chrétiens déploreront sans doute avec nous, que la religion de cet homme

célèbre ait été différente de celle des *Hylaire* et des *Augustin*. S'il eût pensé comme les *Bossuet*, les *Fénelon* et le bienheureux *Labre*, il eût été l'honneur de l'église Gallicane, comme il sera éternellement la gloire de son siècle et de l'Europe entière.

Tout en disant qu'il voulait mourir dans le sein du Christianisme, il mourut dans la communion du sage *Marc-Aurèle*, que Dieu avait abandonné à un sens réprouvé, et dans laquelle mourra certainement l'immortel *Frédéric II*, si Dieu n'a pitié de lui : ce qui nous fâcherait grandement, car nous aimons ce Roi; nous aimons sa prose, ses vers et ses vertus morales qui, à la vérité, comme on le dit en Sorbonne, ne sont que de brillans péchés.

Tous nos saints Évêques en France, ont toujours regardé les différentes professions de foi qu'en diverses circonstances fit Voltaire, comme les singeries d'un vieux incrédule qui, avant de mourir, cherchait à égayer sa philosophie aux dépens des plus redoutables mystères de la religion.

Nous qui ne sommes qu'un membre de l'Église écoutante, nous n'avons là-dessus, ainsi que sur tout ce qui peut avoir rapport au salut, qu'une même façon de penser avec nos seigneurs les

Évêques, qui sont l'Église enseignante : lors donc qu'ils nous assurent que Voltaire a passé sa vie à se moquer d'eux et de la religion, nous ne devons pas hésiter à les croire.

*Fin de la Vie de Voltaire.*

# NOTES

## *Nécessaires à la Vie de Voltaire.*

### CHAP. I. p. 4. (1) De *Théophile de Viand.*

J'AIME ce *Théophile;* dans mon enfance, je me plaisais à lire ses poésies, et je pleurais sur ses malheurs. C'était sous *Louis XIII* le poete à la mode, le *Dorat* du tems, un jeune homme de bonne compagnie, vivant dans une grande familiarité avec les Seigneurs; et quoiqu'il n'eût aucun titre qui l'attachât à la Cour, il y était bien reçu. Le jenne Roi se plaisait à le voir et à l'entendre. Cette faveur, qui n'ajouta rien à sa fortune, fit son malheur. Les Jésuites en devinrent jaloux. *Théophile* crut impunément se moquer d'eux, et il se perdit. Le Jésuite *Gaussin*, confesseur du Roi, fut son ennemi, et travailla en conséquence à l'oreille de son pénitent. Le Père *Voisin*, confrère de *Gaussin*, le dénonça à la justice comme impie, débauché et athée; il obtint nn décret de prise de corps contre lui. Les Juges du châtelet, Juges à la vérité subalternes, mais dans tous les tems redoutables aux gens de lettres, le condamnèrent à être brûlé vif. *Théophile*, par une fuite précipitée, se déroba à cette inique et barbare sen-

tence ; on brûla son effigie, en attendant de pouvoir le brûler en personne.

Les Jésuites, acharnés à poursuivre leur proie, découvrent qu'il est au Catelet, sur les frontières de France. Ils paient chérement un lieutenant de la Connétablie, leur pénitent, nommé *Leblanc*, pour l'arrêter. *C'est un athée que nous allons brûler à Paris*, disait *Leblanc*, aux curieux, tout le long de la route. On l'enterra dans le cachot où avait été plongé *Ravaillac*, l'assassin de *Henri IV*.

Pendant l'instruction d'une procédure criminelle, commencée au nom du Jésuite *Voisin*, tous les autres Jésuites se déchaînaient contre le poëte *Théophile*. La Cour, les églises, les sociétés particulières retentissaient de ce nom; et ce nom n'était jamais prononcé sans les épithètes de monstre et d'athée. Une légion d'espions fut mise en campagne par eux. Les uns allaient dans les mauvais lieux s'informer si *Théophile* les avait fréquentés, et ce qu'il y avait fait. Les autres, répandus dans les cabarets, cherchaient à savoir ce qu'il y avait dit. Le Jésuite *Garasse* imprimait insolemment que *Théophile* était sodomiste et athée. Le Jésuite *Guerin* prêchait ce que *Garasse* faisait imprimer. Voici un échantillon de l'éloquence de cet Orateur évangélique.

« *Lisez*, *mes frères*, leur criait-il en prêchant, » lisez le Révérend Père *Garasse*. Je dis que » vous le lisiez et que vous n'y manquiez pas. » C'est un très-bon livre. *Vous y verrez ces* » *paroles* : Maudit sois-tu *Théophile*, mandit » soit l'esprit qui t'a dicté tes pensées, maudit » soit la main qui les a écrites, malheureux » le libraire qui les a imprimées, malheureux

» ceux qui les ont lues, malheureux ceux qui » t'ont jamais connu, et béni soit M. le premier » Président, et béni soit M. le Procureur- » général, qui ont purgé Paris de cette peste. » Je dirai, après le Révérend Père *Garasse*, » que tu es un bélitre, que tu es un veau. Que » dis-je ? D'un veau la chair en est bonne » bouillie, la chair en est bonne rôtie. De sa » peau on en couvre des livres ; mais la tienne, » méchant, n'est bonne qu'à être grillée. Ainsi » le seras-tu demain. Tu t'es moqué des moines, » et les moines se moqueront de toi. »

Ni le Prédicateur *Guerin*, ni ses confrères les Jésuites n'eurent point cette douce consolation. *Théophile*, prouva, par de bonnes attestations, qu'il entendait la messe les dimanches et fêtes, qu'il observait le précepte de l'abstinence les vendredis et les samedis, qu'il jeûnait en carême, malgré la faiblesse de sa santé, qu'il fésait régulièrement ses pâques, conformément à l'usage, et partant, qu'étant bon chrétien, il ne pouvait être athée, et ne devait point être brûlé.

Ce qu'il y eut d'étonnant dans ce long amas d'horreurs, c'est que les Jésuites qui avaient violé toutes les lois divines et humaines, restèrent impunis. Ils eurent même assez de crédit, ne pouvant le faire brûler, pour le faire bannir. Le duc de *Montmorency* eut le courage de braver cet arrêt injuste, et de retirer chez lui *Théophile*, qui succomba bientôt sous le poids de la persécution qu'il avait essuyée.

On ne peut penser à cette aventure épouvantable, sans sentir au fond de son cœur naître un sentiment de reconnaissance respectueuse envers la maison de *Montmorency*, qui retira

dans son sein et consola un homme de lettres infortuné, et sans éprouver quelque plaisir de la destruction de cette société, qui avait poursuivi, calomnié, et opprimé cet honnête homme.

## CHAP, id. pag. 5. (2) Du Docteur *Richer*, syndic de la Sorbonne.

Tous les gens instruits ont toujours eu un sentiment de respect pour cet honnête homme. Ils savent tous que la France n'a point eu de citoyen plus vertueux. Quel Français en effet n'estimerait pas un homme qui, de la part des évêques, des courtisans, des ministres, des moines et de ses confrères en théologie, souffrit des outrages sans nombre, des ignominies de toute espèce pour la cause de nos Rois et de l'Etat.

Le Clergé et la Sorbonne de ce tems-là, pensaient que les Rois étaient dépendans des Papes; et les Papes, comme on sait, avaient réduit quelquefois en pratique cette funeste opinion. *Richer*, après la mort de *Henri IV*, voulut honorer son syndicat de Sorbonne, en soutenant dans un petit écrit sur la *puissance ecclesiastique et politique*, que la tiare ne donne aucun droit à celui qui en est coëffé, d'ôter la couronne à nos Rois.

Rome, dont les partisans étaient nombreux et puissans en France, s'offense d'une pareille doctrine. Tous les moines qui malheureusement étaient alors comptés pour quelque chose dans l'Etat, embouchèrent la trompette pour crier que *Richer* était hérétique. Les cardinaux *du Perron et Joyeuse* voulurent le perdre. La Sorbonne ne

pouvant le faire rétracter, le dépouilla du syndicat. Le Pape demandait qu'on l'envoyât à Rome pour l'y juger ; le Nonce menaçait de quitter la France si on ne l'y envoyait. Les promesses, les graces et les bulles étaient prodiguées. En conséquence on tenta plusieurs fois d'enlever *Richer ;* on aposta des assassins pour le poignarder, on l'emprisonna, on le couvrit de boue, et *Richer* se glorifia constamment de tant d'outrages.

*Richelieu* mit la rétractation de *Richer* à prix à la Cour de Rome. Il en obtint un chapeau de Cardinal pour son frère, qui, échappé d'un cloître de Chartreux, était monté sur le siège de Lyon. Ensuite, pour avoir cette rétractation, il mit en jeu prières, caresses, menaces. *Richer* échappa à tous les pièges que lui tendit Son Eminence. *Richelieu* ne pouvant réussir, confia cette négociation au Père *Joseph*, Capucin, son premier satellite, et de tous ses satellites le plus adroit.

*Richer* en conséquence fut invité à dîner chez le Père *Joseph*, qui tenait à Paris un état de maison très-splendide. Après le dîner, il est prié d'entrer dans le cabinet du R. Père. Là était un Notaire apostolique, qui présenta au vieillard une rétractation. Deux assassins paraissent, et lui appuyant le pistolet sur la tête, le forcent à la signer. Peu de jours après *Richer* mourut de chagrin de cet acte de faiblesse, et le Père *Joseph*, qui passait pour ne pas croire en Dieu, institua les *Bleues-célestes*, c'est-à-dire, un des Ordres les plus austères que l'enthousiasme évangélique ait enfanté.

M. l'abbé *Mauri* peut demander une statue pour le digne Capucin, instituteur des *Bleues-*

*célestes* ; pour moi, si je fais jamais fortune, c'est au docteur *Richer* que j'en veux élever une, comme au véritable défenseur de la patrie : en attendant, je demande à l'Académie Française son éloge.

## CHAP. II. pag. 8. (3) De *Thiriot*.

C'est de lui-même que nous tenons la plupart des anecdotes de la jeunesse de Voltaire. Il était un de ses plus anciens amis. Il passa sa vie en bonne compagnie, parlant toujours de littérature avec sagesse, avec goût, et de son ami avec enthousiasme. Il connut presque tous les hommes de lettres de son siècle, et en fut souvent consulté : on le surnomma le *Mémoire de Voltaire*.

La mémoire de *Thiriot* était en effet un vaste répertoire de toutes les anecdotes, de tous les bons mots, de toutes les choses piquantes, et de tous les vers agréables qu'il avait entendus.

Pendant près de trente ans, *Thiriot* fut le correspondant littéraire de *Frédéric II*, Roi de Prusse. Cette correspondance, dont il fut très-occupé, le laissa dans une grande médiocrité de fortune. Dans tout le cours de sa vie, l'amitié généreuse de Voltaire lui fut d'une grande ressource.

Lorsque Voltaire fut établi à Ferney, *Thiriot* vint y faire un séjour de plusieurs mois. A son retour à Paris, en ouvrant sa malle, il trouve, parmi ses hardes, un rouleau de cinquante louis d'or. Cette espiéglerie le rappelle aux générosités de son vieil ami et ne l'étonne point, il y était accoutumé.

CHAP. id. pag. 12. (4) De *Numa*, ou *la Moïsade*, poëme de *Rousseau*.

## LA MOÏSADE.

VOTRE impertinente leçon
Ne détruit point mon pyrronisme :
Ce n'est point par un vain sophisme
Que vous surprendrez ma raison,
L'esprit humain veut des preuves plus claires
Que les lieux communs d'un Curé.
Ce fatras obscur de mystères
Qu'on débite au peuple effaré,
Avec le sens commun n'est pas bien mesuré ;
La raison n'y peut rien connaître :
Et quand on les croit, il faut être
Bien aveugle ou bien éclairé.
En vain je cherche, et j'envisage
Les preuves d'une déité,
J'en conçois l'excellence et la nécessité.
J'adore en frémissant cette divinité,
Dont mon esprit se fait une si belle image ;
Mais quand j'en cherche d'avantage,
Je ne trouve qu'obscurité.
La vérité cachée en un épais nuage,
A mon esprit confus n'offre point de clarté ;
Rien ne fixe mon doute et ma perplexité.
En vain de tout côté je cherche quelqu'usage,
Qui ne se soit jamais du bon sens écarté.
De mille préjugés chaque peuple entêté,
Me tient un différent langage,
Et la raison prudente et sage
Ne découvre qu'erreur et qu'ambiguité.

Papistes, Siamois, tont le monde raisonne :
L'un dit blanc, l'autre noir, on ne s'accorde point.
Chacun dit sa créance bonne.
Qui croirai-je, du Talapoin
Ou du docteur de Sorbonne ?
Aucun. Mais je demande un sage sur ce point,
Qui soit juge sincère, qui n'épouse personne.
Ce sera le bon sens qui leur dit en deux mots :
Vous êtes tous les deux bien fourbes ou bien sots.
Le vulgaire en aveugle à l'erreur s'abandonne ;
Et la plus froide fiction,
Marquée au coin sacré de la religion,
Des sots admiratenrs dont la terre foisonne,
Frappe l'imagination.
Les visions mélancoliqnes
Des peuples arrogans soumettent la fierté.
Les hommes vains et fanatiques
Reçoivent sans difficulté,
Les fables les plus chimériques.
Un petit mot d'éternité
Les rend benins et pacifiques,
Et l'on réduit ainsi le peuple hébété,
A baiser les liens dont il est garrotté.
*Moïse* / *Numa* par semblables pratiques,
Sut fixer des Hébreux / Romains l'esprit inquiété
Et surprit leur crédulité,
En rangeant ses lois politiques,
Sous l'étendart de la divinité.
Il feignit d'avoir eu sur un mont / dans un antre écarté,
Des visions béatifiques.
Il fit entendre à ces hommes rustiques,
Que Dieu dans son éclat et dans sa majesté,
A ses yeux éblouis s'était manifesté.

Il leur montra des { tables / livres } authentiques
Qui contenaient sa volonté.
Il appuya par des tons pathétiques
Un conte si bien inventé.
Tout le monde fut enchanté
De ces fadaises magnifiques.
Le mensonge subtil passant pour vérité,
De ce législateur fonda l'autorité,
Et douna cours aux créances publiques
Dont le monde fut infecté.

## CHAP. IV. pag. 46. (5) *De la Bastille.*

En parlant ainsi de ce château, nous croyons entrer dans les vues du Gouvernement français. Or quelles peuvent être ses vues? celles certainement de n'y voir que peu de personnes. J'ose même dire de n'y voir personne, et d'être dans le cas de détruire ce monument gothique et infame qui dépare l'un des plus beaux quartiers de Paris, et qui est d'une dépense extraordinaire.

C'est pour nous conformer à ces vues, qne nous avons tâché d'en inspirer l'effroi aux hommes de lettres. La plupart d'entr'eux ne tombent dans ce gouffre, que parce qu'ils n'en connaissent pas toute l'horreur.

Quant aux libellistes, qu'il ne faut pas confondre avec les hommes de lettres, ils méritent pis que la Bastille. C'est à la loi à les poursuivre; et lorsqu'on en aura livré une demi-douzaine à la diffamation, on peut compter sur la retenue des autres.

Nous devons ici au public, de dire que ce château, tout terrible qu'il est, ne ressemble

point à cette Bastille, que dans ses mauvaises humeurs a décrite *Linguet*. Cet homme, pendant le séjour qu'il y fit, y fut tel qu'il a toujours été dans le monde, insociable, hargneux, ne parlant que pour quereller ceux qui étaient commis aux soins de sa garde, de sa nourriture et de sa santé.

L'ouvrage qu'il publia sur la Bastille, après qu'il en fut sorti, eût fait nne très-grande impression sur l'esprit de *Louis XVI*, dont le cœur est bon, s'il eût parlé avec modération et vérité. Mais il meutit en des choses essentielles, comme en celles qui ne le sont pas, et voilà pourquoi son ouvrage fut peut-être sans effet.

Il a menti, en parlant de l'épaisseur des murs qu'il dit être de douze pieds, et qui n'en ont que six.

Il a menti, en parlant de la nourriture des pensionnaires, qu'il a assuré n'être que de qnatre onces de viande. Cela est faux : on peut même assurer qu'ils y seront toujours très-bien nourris, lorsque le Ministre qui a ce département, à l'exemple de celui d'aujourd'hui, daignera y veiller.

Il a menti, en parlant du bois qn'en hiver on donne par jour à chaque pensionnaire.

Il a menti, en faisant entendre qu'on y empoisonne ceux dont on a intérêt de se défaire.

Il a menti, en insinuant qn'on y avait assassiné une personne an-dessous de sa chambre.

Il a menti, en parlant des militaires qui composent l'Etat-Major. Il n'en est aucun parmi eux, qui, avant d'être à la Bastille, n'eut la croix de St. Louis. Il faut être vrai même dans ses vengoances.

Ce qui est certain, c'est que cette Bastille

rend l'administration française terrible et odieuse dans toute l'Europe : elle est l'épouvantail des des étrangers, qui la regardent moins comme une prison d'état, que comme un cloaque où la vengeance des Ministres entasse sourdement ses victimes. La plupart des étrangers ne voyagent en France qu'avec la terreur de ce château, comme on voyage en Espagne avec l'effroi continuel de l'inquisition.

Sous le règne actuel, elle n'est plus ce qu'elle était autrefois. Le nombre des pensionnaires entrant ou sortant, se réduit à huit ou neuf personnes par année : an nombre desquelles sont : 1°. Un ou deux criminels que la clémence du Roi a dérobés à la loi et à la mort. 2°. Deux ou trois malheureux, soupçonnés d'avoir tergiversés, en maniant les deniers du Roi, et de la liberté desquels on s'assure, en attendant qu'on les livre, s'ils sont coupables, à la justice ou qu'on leur fasse grace. 3°. Quatre à cinq barbouilleurs de papier, soi disant anteurs.

La Bastille qu'on pourrait aisément suppléer par nn quartier séparé dans les prisons ordinaires, est, comme on voit, d'une bien petite utilité : elle coûte pourtant prodigieusement. En la renversant, le Roi gagnerait un capital à peu-près de six millions, ou un revenu de cent mille écus que demande la garde d'une dixaine de personnes qui, ma foi, ne valent pas la peine d'une pareille dépense.

## CHAP. V. pag. 53. (6) De *Rousseau*.

C'est sous la dictée de *Thiriot*, que l'auteur a écrit le détail de cette entrevue. C'est ainsi que Voltaire, à son retour de Bruxelles, le lui avait raconté.

## CHAP. id. pag. 63 (7) *De la petite vérole.*

Elle était, dans ce tems-là, une maladie dont le nom fésait frémir. Ce qui en avait inspiré l'épouvante, c'était les ravages affreux qu'elle fit à Paris, dans les années 1710, 1711, 1715, 1716 et 1720.

## CHAP. VI. p. 69. (8) Du Chevalier de *Rohan.*

Nous avons parlé de cet homme d'après l'idée publique. Après son aventure avec Voltaire, il se maria et prit le titre de comte de *Rohan.* Voici un couplet qu'on fit sur son mariage, et que nos vieillards se plaisent encore à chanter:

Sans offenser votre sagesse,
Vous le pouvez, belle comtesse,
Faire cocu ce vieux frippon :
Votre propre honneur l'ordonne.
Il ne vous ferait qu'un poltron :
Couchez avec un honnête homme.

Une chanson n'est pas la preuve d'un fait; mais elle est toujours la preuve de l'opinion du tems.

Au reste, nous avions sept à huit versions sur les circonstances du démêlé de Voltaire avec le chevalier de *Rohan.* Nous avons préféré le récit de *Thiriot.*

## CHAP. id. p. 80. (9) Des détracteurs de la *Henriade*, de M. *Roucher.*

La *Henriade* jouissoit de toute gloire, lorsqu'il

qu'il a plu à M. *Roucher* d'en faire une Satire sanglante.

M. le marquis de *Villette* a repoussé l'outrage en mettant en opposition la critique de M. *Roucher* avec le suffrage du célèbre M. de *Buffon* sur la *Henriade*. Ce contraste piquant d'un grand homme avec l'auteur du poëme des *douze mois*, a excité des éclats de rire au dépens de ce dernier.

Ces rires sont d'autant mieux mérités que M. *Roucher*, dans sa satire de la *Henriade*, est resté fort au-dessous de *Fréron* et de la *Beaumelle*, de leur vivant les deux plus insignes détracteurs de ce chef-d'œuvre. Du moins ceux-ci, par des raisons quelconques, justifièrent-ils leurs critiques. M. *Roucher* a dédaigné d'en faire autant. Mais montant sur le Parnasse et s'érigeant en juge, (c'était probablement en carnaval dans le tems des mascarades) lui dont on ne peut lire quatre bons vers de suite, a prononcé que la *Henriade* n'avait ni *plan*, ni *but*, ni *intérêt*, ni *poésie*. *Risum teneatis amici.*

On sait que *Fréron* et la *Beaumelle*, ayant fait imprimer sur la *Henriade* un commentaire assez plat, eurent la vanité de se faire graver aux deux côtés de Voltaire. L'abbé *Beloney*, en voyant cette carricature, mit au bas ce quatrain.

Entre la *Beaumelle* et *Fréron*
*Le Jay* vient de placer Voltaire.
Ce serait bien un vrai calvaire,
S'il s'y trouvait un bon larron.

Pour nous, si nous trouvons jamais le portrait

de M. *Roucher*, nous y mettrons cette petite prose un peu moins plaisante qne les vers de M. L'abbé *Beloney*.

*Quand on a fait le poëme des* douze mois, *on doit se taire sur la Henriade pendant les douze mois de l'année.*

## CHAP. VII. p. 79. (10) De *l'Histoire de Charles XII*, et de Madame la comtesse de *Genlis*.

Les oppositions ont toujours quelqne chose qui plaît à l'esprit. Celle de M. de *Buffon* avec M. *Roucher* est piquante. En voici une qui l'est encore davantage. C'est celle d'une femme anteur avec un Roi, de madame de *Genlis* avec le grand-père de *Louis XVI*, avec le bon, le vertuenx, le véridique *Stanislas*.

Nous allons transcrire ce que ce Roi certifiait de l'histoire de *Charles XII*, et ce dont il voulut que Voltaire fût instruit par son chambellan M. le Comte de *Tressan*.

*M. de Voltaire n'a oublié ni déplacé aucun fait, aucune circonstance intéressante. Tout est vrai. Tout est en son ordre. Il a parlé de la Pologne et sur tous les événemens qui y sont arrivés, comme s'il en avait été le témoin oculaire.* Voyez le certificat de ce Roi à la tête de *l'Histoire de Charles XII*.

Madame de *Genlis* n'est point du sentiment dn Roi *Stanislas*; et dans un conte, intitulé *les deux réputations*, elle dit pag. 18, qne *l'Histoire de Charles XII est un roman*.

Lecteurs, choisissez pourtant entre le suffrage d'nn Roi qui certifie ce qn'il a vu, qui, dans cette funeste tragédie de la Pologne, avait été

un principal acteur, et l'arrêt de Madame *Genlis*, qui n'a rien vu, et qui, soixante ans après ces événemens, donne un démenti formel à sa Majesté le Roi de Pologne.

Quand on hazarde de pareilles assertions, on devrait tout au moins les appuyer de quelques raisons, bonnes ou mauvaises : cela ne leur ôterait peut-être pas le ridicule, mais cela le diminuerait.

En parlant de Madame de *Genlis*, nous n'envisageons que l'auteur, conservant d'ailleurs pour elle tout le respect qu'on doit à son sexe, à son état, et au nom qu'elle porte.

## CHAP. VIII. p. 98. (11) Du Jésuite *Girard* et de la belle *Cadière*, à propos de la *Pucelle d'Orléans*.

C'est en effet au sujet de cette *Pucelle* que nous avons parlé de ce Jésuite. Douze conseillers du Parlement d'Aix, opinèrent pour le faire brûler; douze autres le mirent hors de cour. L'arrêt passa *in mitiorem* en 1731, et il ne fut point brûlé.

Etait-il coupable? il y a une bibliothèque entière d'écrits pour et contre lui. La vérité est dans le fond du puits à son sujet, et probablement n'en sortira jamais.

Le vrai de cette aventure, c'est qu'elle fit un très-grand tort à la religion, soit que réellement ce Jésuite *Girard* eût abusé de son ministère de confesseur pour séduire la *Cadière*, soit que les Jansénistes eussent dressé cette *Cadière*, pour faire tomber ce Jésuite dans le piège et le faire brûler.

Au reste dans mon enfance, j'ai vu cette

provençale qui, pour se dérober à la persécution des Jésuites mena long-tems une vie errante et cachée. D'après l'idée qui m'en est restée, je ne crois pas avoir vu en ma vie de plus belle femme.

Le père *Viou*, jacobin, son oncle, l'avait mise en dépôt chez un prêtre nommé *Plouvat*, archiviste de M. *Massillon*, évêque de Clermont; et c'est de cet honnête ecclésiastique que nous tenons l'anecdote.

## CHAP. XI. p. 132. (12) De *Piron*.

A chaque tragédie que Voltaire fésait représenter, *Piron* le régalait'une épigramme : il attaqna toujours des chef-d'œuvres par de petits mauvais vers. Après le succès d'*Œdipe*, l'épigramme qu'il lui décocha, était très-manvaise; mais celle qui suivit le succès de *Mérope*, le fut encore davantage. La voici.

Chez l'histrion, *Mérope* usée,
Vers le Pont-Neuf a pris l'essor;
Et là, par un sot, la rusée
S'est fait donner cent louis d'or.
Serre-la bien dans ton trésor,
Troupe ignorante et mercenaire,
Car elle fait pleurer encor,
Non le lecteur, mais le libraire.

## CHAP. id. p. 134. (13) D'un trait de pure charité de la part de *Piron*.

C'était un grand diseur de bons mots, que ce *Piron*. Il les enfilait à-peu-près comme *Sancho* enfilait des proverbes. Nous le visitions quelque-

fois dans les dernières années de sa vie. Il avait une gaieté constante ; mais que le seul nom de Voltaire troublait toujours. Il ne pouvait entendre ce nom sans entrer en fureur ; c'est ce qui avait fait dire que *Piron portait sur son nez Voltaire à califourchon : c'était son épouvantail.*

Après la représentation de *Mérope*, Voltaire fut envoyé en Prusse par *Louis XV*, pour négocier avec *Frédéric II* une nouvelle alliance qui était absolument nécessaire à la France.

*Piron*, bien persuadé qu'il s'était enfui, crainte d'être enfermé pour avoir manqué de respect à *Boyer* son persécuteur, fit la tirade suivante, qu'on ne peut mettre au nombre de ces petits vers, qu'on appèle innocens.

Du Permesse, noir étourneau,
Aigle aux yeux du vulgaire ignare,
Lâche ennemi du grand *Rousseau*,
Fuis, méchant, fuis, double le pas,
Cours, vole au fond des Pays-Bas,
Replonger ta muse infernale.
Loin pour jamais, loin de nos yeux,
Avec ton squelette odieux,
L'orgueil, l'envie et le scandale.

Dans quel tems *Piron* fit-il ces vers édifians? dans le tems même que Voltaire, auprès du Roi de Prusse, rendait un service signalé à sa patrie et à son Roi

Malgré sa haine contre Voltaire, on lui doit la justice de convenir qu'il était un fort bon homme, d'un commerce très-agréable, et que depuis la mort de *Molière*, sa *Métromanie* est la meilleure comédie qu'aient eue les Français.

## CHAP. XII. p. 138. (14) De la mère de la marquise de *Pompadour*.

Elle s'appelait *Poisson*, et était femme d'nn homme de la Ferté sous Jouare, qui avait été condamné à être pendu, et qui était fugitif. Elle vint à Paris solliciter la grace de son mari : elle était encore jolie, et sur-tout fort adroite. Un fermier-général fort bête, *le Normand-Tournhean*, en fit sa maîtresse. Il maria ensuite sa fille, qui était belle, à son neveu *Le Normand d'Etiole*, sous-fermier, et qui était encore plus bête que son oncle.

Madame *Poisson*, maîtresse publique de *Tournhean*, imagina de faire de sa fille, dont le père était condamné à mourir la corde au cou, la maîtresse de *Louis XV*, âgé de trente-cinq ans.

Ce projet semblait être extravagant; cependant, à force de présenter cette fille, dont la beauté était éclatante, sous les yeux du Roi dans les rendez-vous de chasse, elle en vint à bout. Après sa mort, on affubla cette mère de l'épitaphe suivante.

### ÉPITAPHE.

Ci gît qui sortit du fumier ;
Qui pour faire fortune entière,
Vendit son honneur au fermier,
Et sa fille au propriétaire.

## CHAP. id. p. 144. (15) de la société de *Ninon*.

On sait que cette fille célèbre logeait rue des

Tournelles, près la Bastille. On sait que les hommes aimables qui composaient sa société, s'appelaient *les Oiseaux des Tournelles*; mais on ignore les vers que fit M. de *Charleval-Faucons de-Ris*, le jour qu'il fut admis dans cette société; ils méritent d'être conservés.

Je ne suis plus oiseau de champs,
Mais de ces oiseaux des Tournelles,
Qui sans choix des saisons nouvelles,
Se parlant d'amour en tout tems;
Et qui plaignent les tourterelles
De ne se baiser qu'au printems.

## CHAP. XV. p. 173. (16) Des détracteurs du siècle de *Louis XIV*; et de Madame la comtesse de *Genlis*.

Nous ne parlerons point des anciens détracteurs de cet ouvrage, ils sont oubliés : nous parlerons de ceux de nos jours, qui ne le sont pas tout-à-fait, et malheureusement pour nous, nous trouvons dans le nombre madame de *Genlis*. C'est en nous mettant à ses genoux, en lui demandant pardon de ce que nous allons dire, que nous invitons le public à nous juger.

Sur l'*Histoire de Charles XII*, elle n'est point, ainsi que nous l'avous vu, de l'avis du Roi *Stanislas*, surnommé le *Philosophe binfaisant*. Sur le *siècle de Louis XIV*, elle n'est pas non plus du sentiment dn Roi *Fréderic*, surnommé le *Philosophe de Sans-Souci*.

*Si toutes les histoires*, dit ce Roi philosophe, *étaient écrites comme celle que vous m'avez confiée, nous serions plus instruits des mœurs de tous les siècles, et moins trompés par les historiens.*

*Je n'ai jamais vu de plus beau style que celui de l'histoire de Louis XIV. Je lis chaque paragraphe deux ou trois fois. Toutes les lignes portent coup, tout est nourri de réflexions excellentes, aucune fausse pensée, et avec cela une impartialité parfaite.*

Écoutons actuellement madame de *Genlis. Le siècle de Louis XIV est un ouvrage brillant; mais y trouve-t-on le style qui convient à l'histoire ? -- Les deux réputations*, Conte, pag. 18.

Oui, Madame, on l'y trouve : nous croyons même qu'il n'y en a pas d'autre. Ceci est une affaire de goût. Je ne puis être du vôtre. Je m'en tiens à celui du Roi de Prusse. Ce qui est vrai, Madame, c'est que vous ne pensez pas comme les philosophes, même quand ils sont Rois, et que vous ne voulez les en croire, quelque éclairés qu'ils soient, ni sur ce qu'ils disent sentir, ni sur ce qu'ils disent avoir vu. Tout cela prouve, Madame, que vous êtes difficile, et nous en sommes fâchés.

## CHAP. id. p. 179. (17) De l'abbé de *Prades.*

C'est ce même abbé, qui voulant prendre le titre de docteur en théologie, soutint intrépidement en pleine sorbonne, d'après les anciens Pères, que *notre ame est ignée*; d'après beaucoup de savans, que *Moïse* est le *plus hardi des historiens*; et d'après lui-même, que les *miracles de Jesus-Christ ressemblaient à ceux d'Esculape.*

Cette hardiesse valut à l'abbé de *Prades* une grande renommée dans toute l'Europe, et une petite fortune à Berlin. Le Roi de Prusse le gratifia d'un canonicat.

CHAP. id. p. 181. (18) D'un libelle intitulé : *Vie privée du Roi de Prusse.*

D'*Arget* qui connaissait la véritable vie privée de ce Monarque, dont il avait été le secrétaire, voulut réfuter ce libelle, il en demanda l'agrément, et le Roi de prusse répondit :

» Mon cher d'*Arget*, les calomnies de cet on-» vrage ne méritent pas que vous preniez la » peine de les détruire : c'est à moi à faire mon » devoir, et à laisser dire les méchans. »

C'est d'*Arget* lui-même qui nous avait conté ce fait.

CHAP. XVII. p. 199. (19) Du philosophe *Diderot.*

En 1745, snr la dénonciation du procnreur-général *Gilbert des Voisins*, le parlement fit brûler les *Pensées philosophiques* ; et *Diderot*, l'auteur de cet ouvrage, fut, par ordre du Roi, mis dans le donjon de Vincennes.

Lorsqne le philosophe se vit enfermé, il faillit à devenir fou. Le danger était grand : pour le détourner, on fut obligé de le laisser sortir de sa chambre et de lui permettre de fréquentes promenades.

Le malheur que *Diderot* fut snr le point d'éprouver, est à craindre ponr tout homme qni ayant, comme lui, des passions ardentes et la tête fort exaltée, se voit tont-à-conp privé de sa liberté et de tonte relation avec les humains. Ce donjon n'est plus une prison d'état ; et c'est à M. le baron de *Breteuil* qu'on en doit rendre grace. Quoiqu'il soit ouvert depuis trois ans à la curiosité publique, on ne parle point de le détruire. On est,

dit-on, effrayé des frais énormes qu'occasionnerait sa démolition. Loin d'être coûteuse à l'État, elle sera d'un grand produit, si l'on permet à tout particulier qui voudra des Pierres, d'en prendre là, à tant la toise.

## CHAP. id. p. 219. (20) Du *Cantique des Cantiques*; du Procureur-général *Omer Joly de Fleury*, de l'abbé *Terray* et de l'abbé *Cotin*.

Tout homme qui ignorerait que le Cantique des Cantiques est dicté par le St. Esprit, et qui ne connaîtrait que *Théocrite* et *Virgile* dont les pensées sont exprimées naturellement avec grace, précision, clarté et décence, dirait que le Cantique des Cantiques est un galimatias ordurier.

En 1759, Voltaire fit, sous le titre de *Précis*, un petit poëme de cette chanson hébraïque: sous sa plume on vit disparaître l'obscurité, l'incohérence des idées, et sur-tout cette obscénité que beaucoup de critiques ont réprochée à cette chanson. Le Parlement trouva fort mauvais que Voltaire l'eût mise en bons vers Français, et fit brûler son poëme.

Une singularité remarquable, c'est que monsieur *Omer Joly de Fleury*, en demandant la condamnation de ce poëme, dit qu'il *était évident que* Voltaire *ne l'avait composé que dans un esprit opposé à celui de la religion.*

Messieurs des Chambres crurent sur parole M. *de Fleury*, ils ne réfléchirent point qu'il est très-difficile de juger de l'intention d'un auteur: ils oublièrent même qu'ils s'arrogaient un droit qu'ils contestaient alors au souverain Pontife, celui de décider en matière de religion de l'in-

tention des écrivains en théologie. Il paraît pourtant ridicule de prendre pour soi ce qu'on refuse à son supérieur.

Autre singularité. L'abbé *Terrai*, chargé de donner son avis sur le *Précis du Cantique des Cantiques*, dit qu'il était une *traduction licencieuse*. Ce mot *licencieuse* fésait un plaisant effet dans la bouche d'un abbé conseiller, dont la vie était un scandale, qui élevait ses bâtards dans sa maison, et qui vivait publiquement en adultère avec deux femmes.

Quittons vîte cet abbé *Terrai*, qui finit par être le fléau de la France, et parlons d'un autre abbé, à qui on ne reprocha jamais que d'être un prédicateur ennuyeux et un mauvais poëte ; c'est l'abbé *Cotin*, aumônier du Roi et prédicateur du Roi. Il mit en *comédie pastorale le Cantique des Cantiques* Les vers et la comédie étaient detestables, et même peu honnêtes. Nous en avons en ce moment un exemplaire sous les yeux. Le parlement ne le fit point brûler. Et c'est ce qui fit dire à un plaisant à qui j'en parlais, que les conseillers n'aimaient que les mauvais vers et les mauvaises comédies. C'est aussi ce qui fait, ajouta-t-il, qu'on les voit rarement au théâtre français et très-souvent aux théâtres d'*Audinot*, de *Nicolet*, et aux *Fantoccini*.

## CHAP. id. p. 221. (21) De l'abbé de *Chauvelin*, et de son confesseur.

C'est de plusieurs de ses confrères que nous savons le propos qu'il tint à la buvette au sujet de *Voltaire*. Il ne rendit pas, ainsi qu'il l'eût désiré, justice à M. de *Pompignan*, mais il la rendit bientôt aux Jésuites.

C'est lui qui dénonça leur statuts. Il versait des larmes en parlant du mal affreux que leur doctrine avait fait à la Religion, à l'État et aux bonnes mœurs.

Lorsque les Jésuites furent écrasés, l'abbé aux bonnes mœurs prit une loge à la comédie, et tomba malade peu de temps après à quelques lieues de Paris. Le danger devint pressant, on lui parla des sacremens; mais pour cela il ne voulut ni du Curé de la paroisse, ni de ceux du voisinage, il demanda le confesseur de M. le Procureur-Général; et pendant qu'on alla à Paris aux enquêtes pour savoir quel était cet honnête confesseur, M. l'abbé de *Chauvelin* mourut; c'est ainsi que partit l'abbé *Dubois* pendant que conformément à ses ordres, on alla à Paris s'informer de la manière d'administrer l'Extrême-Onction à un cardinal.

## CHAP. id. p. 229. (22) De Mlle. *Corneille.*

C'est d'après son père, que nous avons beaucoup connu, que nous parlons à son sujet, et nous ne l'avons même fait que sur la permission que ce père en a donnée.

Au reste ce n'est point la pauvreté qui déshonore, c'est la bassesse et la fainéantise.

## CHAP. XX. p. 211. (23) De la statue de Voltaire.

Qu'est elle devenue cette statue? Les étrangers qui arrivent à Paris demandent à la voir, ils ne savent où la trouver. Les Français eux-mêmes ignorent où elle est confinée. On dit qu'elle est chez M. le président d'*Hornoi*. Mais qui la lui a

leguée ? Elle n'est point un effet de la succession de ce grand homme, qui aujourd'hui n'a pour famille que tous les hommes de lettres. Elle lui est, dit-on, confiée à titre de dépôt ; mais ce dépôt, en attendant mieux, ne serait-il pas plus convenablement placé à la bibliothéque du Roi on à l'Académie Française ? Pour cela il n'y aurait aucun obstacle, les souscripteurs n'ont point donné leur argent, pour que cette statue reste cachée et ignorée. L'Académie Française refuse, dit-on, de la recevoir, attendu l'embarras de l'exposer aux regards publics. La nudité du corps de la statue la rend hideuse, cet inconvénient est facile à réparer, il s'agit de la faire draper par un artiste habile.

## CHAP. id. p. 219. (25) Conduite de *Louis XV* envers Voltaire.

Cette conduite fut souvent un problême. En voici la solution. *Louis XV* considérait-il Voltaire tenant en main le burin de l'histoire ? Il pouvait le craindre comme tout Prince, qui, placé sur le trône, n'aurait pas constamment dans la chose publique, agi en Roi.

En parlait-on en sa présence comme d'un écrivain dont les productions avaient nui à la religion ? *Louis XV*, qui avait de la religion et de grands préjugés, était courroucé contre lui.

Mais en parlait-on comme d'un grand homme, qui honorait son règne par son génie, dont la philosophie avait émoussé le poignard du fanatisme et guéri les Français de la folie de troubler l'État pour des billevesées : Il était enchanté, il lui en savait gré, il accordait des privilèges à ses terres, il ne voulait point qu'on le persécutât.

## CHAP. XXII. p. 290. (25) De M. *Pasquier* et du comte de *Lally*.

Voltaire a parlé dn caractère de *Lally* : on aurait aussi voulu qu'il eût fait mention de celui de son rapporteur. Il a dit que *Lally* était violent. Mais répond-on, *Pasquier* ne l'était pas moins. On en appella à tous cenx qui l'ont connu, qui tous le dépeignent comme un magistrat éclairé, mais colère, passionné, emporté, intègre, à la vérité, mais d'un jugement qne la prévention offusquoit facilement.

Un fait fort connu à la Bastille, est qu'entre le rapporteur et l'accusé, il y eut de fréqnentes qnerelles. Ils ne se parlaient qu'avec aigrenr. Ils en vinrent souvent à des paroles outrageantes. L'un n'avait point la modération qu'a ordinairement un homme qui se sent coupable, l'antre conservait rarement le sang froid que doit toujours avoir un homme de loi. En interrogeant un homme toujours malheureux d'être accusé, et snr-tout un général d'armée.

L'humeur d'un accusé qni se croit innocent, qui défend sa vie alors qu'il soupçonne qu'on veut la lui ravir, qui, malgré ses protestations, se voit forcé de répondre sur des opérations militaires à un conseiller de grand-chambre, qui ne connaît rien à ces opérations, lorsqn'il ne voudrait répondre qu'à des lientenans-généraux et autres personnes de son état, l'humeur, dis-je, de ces accusés, peut être pardonnable. Mais l'humeur, les brusqueries, la colère d'un rapporteur qui interroge cet accusé, ne pent et ne doit jamais l'être.

*Je te ferai rouer*, dit un jonr le conseiller *Pasquier* au général *Lally*. Si cette menace citée dans

les mémoires de M. le comté de *Lally Tollendal*, son fils, est vraie, on doit être grandement étonné que ce magistrat ait, après ce propos, continué l'instruction du procès. L'homme le moins délicat sur l'honneur se serait recusé.

En continuant cette instruction n'a-t-il pas autorisé les hommes les plus impartiaux à soupçonner que la haine et la vengeance dictèrent, sans qu'il s'en doutât, le rapport sur lequel les juges prononcèrent la mort du comte de *Lally*. Les hommes sont ainsi faits : ils mettent souvent de la passion là où ils ne croient mettre que la seule justice.

Ce qui pourrait encore autoriser ces soupçons, si l'intégrité de M. *Pasquier* ne le mettait à l'abri de tout soupçon, c'est le langage obscur et ténébreux de son rapport que nous venons de relire pour la septième fois. A cela on peut répondre que la nature, qui avoit donné beaucoup d'esprit à M. *Pasquier*, lui avait peut-être réfusé le don d'exprimer clairement ses idées.

Ce que nous osons assurer de ce rapport, c'est qu'aucun délit n'y est affirmé. Les faits les plus essentiels y sont énoncés avec ces expressions du doute : *il est probable, il est vraisemblable, il nous semble, il paraît. La probabilité approche de l'évidence* (*). Ce qui jette dans l'étonnement,

---

(*) Un homme instruit tel qu'était M. *Pasquier*, un homme de loi, dont le langage doit être précis et clair, sur-tout lorsqu'il s'agit de la mort d'un citoyen, peut-il dire en citant un fait que la *probabilité approche de l'évidence*! Non, en vérité : elle en est au contraire très-éloignée.

j'ai failli à dire dans la stupeur tout homme de sang froid, est d'entendre M. *Pasquier*, après avoir assuré que le sieur *Lally* était *fou*, qu'il avait *perdu la tête*, conclure qu'il faut la lui couper, qu'*il ne faut pas le laisser au rang des citoyens.*

Les juges, au-lieu d'envoyer le général *Lally* aux petites Maisons, puisqu'on leur assurait qu'il était *fou*, l'envoyèrent à la Grève pour y mourir sur un échafaud du supplice des traîtres, et tous les Maréchaux de France en frémirent.

## CHAP. XXIII. p. 300. (26) Des critiques de *Voltaire*, et de M. d'*Espremenil* en particulier.

Dieu fasse miséricorde à tant de barbouilleurs de papiers qui ont écrit contre Voltaire, et qu'il nous pardonne d'avoir quelquefois dégradé la dignité de l'histoire pour les passer en revue.

Quant à M. d'*Espremenil*, nous avouons que notre texte n'est pas exact. Il est bien vrai qu'en plaidant devant le Parlement de Rouen, il dit que Voltaire n'*était pas un homme de bien.* Mais pour lui dire cette injure, il attendit que le philosophe fût mort. Cela était beaucoup plus prudent, et certainement on n'a jamais reproché à M. d'*Espremenil* de manquer de prudence, soit en défendant son oncle *Leyrit Duval*, soit en défen-

---

Voici l'échelle graduelle qui en montre toute la distance. La probabilité approche du vraisemblable; le vraisemblable de la vérité, la vérité de la certitude, et la certitude de l'évidence.

dant son précepteur *Mesmer*, l'un des hommes du siècle qui, après son oncle *Leyrit*, aient le plus gagné d'argent.

On pourrait plutôt accuser M. d'*Espremenil* de manquer de vérité en parlant de Voltaire, et lui faire ce petit dilemme, en distinguant toutefois en lui le plaideur dont nous ne fesons pas plus de cas que de l'élève de *Mesmer*, d'avec le magistrat, à l'intégrité et aux lumières duquel nous rendrons toujours justice. Voici donc notre argument.

On n'est point un homme de bien lorsqu'en parlant à ses juges et au public, on a fait un mensonge; or, M. le plaideur, vous en avez fait un très-considérable en plaidant devant le Parlement de Rouen, donc, etc.

Je prouve ma mineure. Vous assurâtes que Voltaire avait dit, que *tout le monde avait droit de tuer Lally, excepté le bourreau* Vous osâtes même imprimer avec réflexion ce que vous aviez avancé peut-être légérement. Or, Voltaire n'a jamais tenu ce propos affreux; donc vous avez fait un mensonge, donc, etc. D'où je conclus que lorsqu'on ment, il est tout au moins ridicule d'accuser un philosophe de n'*être pas un homme de bien*.

On ne trouve le propos dont vous noircissez la mémoire de Voltaire dans aucun de ses ouvrages. On vous défie de citer un seul témoin qui ose affirmer l'avoir entendu.

Je dirai plus. Voltaire estimait *Lally* : il l'aimait, et s'il avait prévu qu'on dût le faire mourir, quelqu'occupé qu'il fût alors de la défense des *Calas* et des *Sirven*, il se fût déclaré son avocat, comme avec bien moins de raison, en 1755, il se déclara celui de l'amiral *Bing*, jugé par ses

Pairs en Angleterre, et tué à coup de fusil sur le tillac d'un vaisseau.

On a blamé les neveux de Voltaire, de n'avoir pas demandé justice contre M. d'*Esprémenil* de l'avoir calomnié; car c'est une calomnie d'assurer sans preuve qu'un philosophe *n'est pas un homme de bien*, après avoir assuré qu'il a dit une sottise cruelle qu'il n'a pas dite.

Ces neveux ont eu raison de se renfermer dans le silence; car voici le raisonnement que monsieur d'*Esprémenil* eût pu faire à son tour. On ne demande, leur eût-il dit, justice contre un homme que lorsqu'il a fait tort à son semblable, mort ou vivant. Or je n'ai fait aucun tort à la mémoire de Voltaire, votre oncle; car on ne m'a pas cru; donc je n'ai aucune amende honorable à faire, ni à vous ni aux manes de votre oncle.

La famille très-embarrassée de repliquer à un pareil syllogisme, eût été déboutée et mise hors de cour, dépens compensés.

## CHAP. id. p. 300. (27) Encore de Madame la comtesse de *Genlis*.

Les personnes respectables à qui madame de *Genlis* appartient, la tâche honorable qu'elle remplit avec distinction, le haut degré de considération ou elle est auprès des parens de ses augustes élèves, le mérite rare qu'elle a d'écrire purement notre langue; tout cela augmente infiniment le chagrin que nous avons de la trouver au nombre des ennemis de Voltaire, surtout lorsque nous pensons qu'elle a encensé vivant le grand homme qu'elle déchire depuis qu'il est mort.

En 1775, elle alla à Ferney lui rendre ses hommages, et lorsqu'il fut arrivé à Paris, elle fut une des premières Dames à lui rendre visite. On se souvient encore des choses vraies et flatteuses qu'elle lui dit. C'était tout-à-la-fois un devoir qu'elle remplissait, et un tribut de louange qu'elle rendait, à titre de littératrice et de philosophe, au patriarche de la littérature et de la philosophie. Aujourd'hui elle se déchaîne sans ménagement contre lui, et il est fâcheux de voir une femme de mérite, ne répéter dans ses amertumes, que ce que l'abbé *Sabatier* et autres gens sans mérite en ont écrit.

Voilà certes en madame de *Genlis*, deux conduites bien opposées. C'est une énigme dont elle seule peut nous dire le véritable mot; c'est aussi ce que nous la prions de faire dans un supplément au petit Catéchisme, en quatorze volumes; qu'elle a composé et imprimé, pour apprendre à vivre et à penser à la jeune Noblesse Française.

## CHAP. XXIV. p. 311. (28) De quatorze vaches que vit un Pharaon sur les bords du Nil, et du meilleur Rondeau qu'on ait fait en France.

Ces vaches n'existèrent jamais qu'en songe: docile à la révélation, nous croyons au rêve du Roi d'Egypte: nous trouvons même que *Joseph* expliqua à merveille ce rêve, et qu'il rendit un grand service à tout le pays.

Les physiciens auraient seulement désiré que *Joseph*, en apprenant que les sept vaches maigres qui dévorèrent les sept vaches grasses, annonçaient que la famine succédérait à l'abondance, eût expliqué comment des animaux destinés par

la nature à brouter de l'herbe ont pu manger d'autres animaux.

A toute force, avec de bonnes dents, une forte mâchoire et un bon estomach, avec le tems et l'aide de Dieu, une vache peut venir à bout de manger et de digérer sa semblable. D'ailleurs ce rêve est au nombre des choses incompréheusibles, et qu'on doit croire aveuglément.

Mettons au nombre des événemens singuliers de notre tems l'arrêt qui fit brûler l'ouvrage de Voltaire sur les blés, et dans lequel, avec quelques plaisanteries sur les quatorze vaches de *Pharaon*, il avait mêlé l'éloge de M. *Turgot*. Ce Contrôleur-général ne tarda pas à être disgracié. M. de *Malesherbes* donna sa démission le jour même de la retraite de M. *Turgot*.

La retraite de ces deux Ministres philosophes occasionna un très-bon Rondeau Nous n'en citerons que le commencement, attendu qu'on y parle, avec mépris, du Parlement, du Clergé, des Financiers, et des Grands; et nous voulons ménager l'amour-propre de tout le monde.

## RONDEAU.

Deux gens de bien habitaient Versailles,
Deux à la fois! c'était une trouvaille.
Aussi chacun était émerveillé;
Mais tout fripon craint d'être surveillé.

## CHAP. id. p. 290. (29) Du Châtelet de Paris, et de la *Philosophie de la nature*.

Le jugement de ce tribunal contre M. *de Lisle de Sales*, auteur de cette philosophie, était bien dur et les motifs bien frivoles : qu'on en juge. On lui reprocha d'avoir dit :

1°. Qu'il faut adorer sa maîtresse.

2°. Que les quatres vertus cardinales peuvent être réduites à une seule.

3°. Que le bonheur est une série d'instant voluptueux.

4°. Que la circoncision est un outrage à la nature.

5°. Qu'il est des tems malheureux où tout homme prend un caractère, et où le Roi ne paraît plus qu'un homme.

On demande à tout homme sensé, s'il y a là de quoi chasser un homme de sa patrie, lui ravir ses biens, le réduire à la mendicité et au désespoir.

Il faut sur-tout être bien ignorant pour ne pas savoir qu'il est des momens, où le Roi ne paraît plus qu'un homme. Du tems de la ligue, aux yeux des Parisiens, qui prirent un très-méchant caractère, qu'était *Henri III* ? Moins qu'un homme; car d'après les idées que les prédicateurs leur en donnaient, il leur parut un vrai sorcier, un tyran.

Au reste, pendant que M. *de Isle de Sales* était dans la geole du châtelet, il y avait à Paris un fort honnête homme, qui sans être son ami, lui rendit de très-grands services. Il se fit son solliciteur auprès du Parlement, pour faire réformer la sentence qui le condamnait au bannissement. Il lui obtint une espèce de députation de la part de l'Académie Française, les visites de plusieurs Dames de distinction, qui allaient le voir dans sa prison, et l'appeller *Socrate*. Il obtint aussi de Voltaire, de lui donner une retraite à Ferney, au sortir de sa prison.

Le premier acte de reconnaissance du moderne *Socrate*, fut de faire coeu son bienfaiteur, et d'imprimer en quittant Ferney, une injure contre Voltaire.

## CHAP. XXV. p. 296. (30) Petite anecdote sur le retour de Voltaire à Paris.

Sur la route, le philosophe se déroba, autant qu'il fut possible, à tous les honneurs. Il ne put éviter ceux des maîtres de poste. Ils ne le confièrent point à leurs postillons. Ils le menèrent eux-mêmes. Un seul vieux et infirme ne pouvant monter à cheval, après l'avoir recommandé aux soins de son premier postillon, *songe*, lui dit-il, *à l'honneur que tu as de mener ce grand homme, pense sur-tout qu'en Europe il y a dix Rois et qu'au monde il n'y a qu'un Voltaire.*

## CHAP. id. p. 308. (31) De la Tolérance.

Prenons, en effet, en preuve de notre texte, la tolérance pour exemple. Voltaire, dans sa première jeunesse, et dans le tems qu'on fésait une persécution violente à ceux qu'on nommait jansénistes, osa écrire que si les Français étaient sages, ils se toléreraient mutuellement : que c'était une sottise de se persécuter pour des opinions. Non-seulement le Gouvernement ne l'écouta pas, mais il crut devoir lui accorder une bonne part dans la persécution.

Un jeune prince alors enseveli dans une petite retraite, sur les bords du Rhin, en lisant les ouvrages de Voltaire, sentit tout le prix de cette tolérance; il s'en enthousiasma, et lorsqu'il monta sur le trône, il mena avec lui cette tolérance en Prusse, où il n'y a sorte de bien qu'elle n'ait fait. Les Catholiques sur-tout s'en sont très-bien trouvés.

De Prusse, la tolérance passa avec les écrits de Voltaire en Russie, et l'immortelle *Catherine II*, en l'embrassant, s'écria : *Malheur aux persécuteurs.* Depuis cette époque, tout a prospéré chez elle. Son règne est devenu le règne des merveilles.

*Stanislas II* l'appela en Pologne; mais quelques vieux Palatins, tout en marmottant leur rosaire,

reçurent la belle voyageuse à coups de sabre. Elle souffrit en patience tous les affronts que lui firent ces vieux imbécilles, s'assit tranquillement sur le trône avec le sage *Stanislas*, et la plupart de ses persécuteurs ont fini par l'adorer.

Le jeune *Gustave III* tenant encore plus à des principes de philosophie, qu'aux opinions d'un *Martin Luther*, mais animé par de si grands exemples, vient d'établir la tolérance en Suède. Le Souverain Pontife l'en a béni, et il a eu raison; car le peu de Suédois qui croient en lui, en son autorité et en ses reliques, étaient ceux qui avaient le plus besoin d'être tolérés.

Il serait trop long de dire tous les honneurs que l'Empereur *Joseph II* a faits à la tolérance. Il l'a naturalisée en Hongrie, en Bohême, en Autriche et dans tous ses États. Il n'a déclaré la guerre qu'à la fainéantise et à l'inutilité, et cela pour la mieux faire aux Turcs, lorsqu'il en sera tems.

Cette tolérance, établie aujourd'hui dans les deux tiers de l'Europe, peut être regardée comme l'ouvrage de Voltaire. On lui doit encore beaucoup d'autres changemens heureux.

En 1769, il commença à réclamer l'abolition du servage dans les communautés du Mont-Jura. Le Roi de Sardaigne entendit sa voix, et l'année suivante, ce Souverain proscrivit, dans ses États, ce reste d'antique barbarie.

## CHAP. id. pag. 309. (32) Du couronnement de Voltaire et du poëte *Gilbert*.

Nous avons une dixaine de gravures sur ce couronnement. On en distingue une très-belle, et que les amateurs conservent précieusement. On y voit les spectateurs dans une espèce d'ivresse. M. le comte d'*Artois*, frère du Roi, le corps à demi élancé hors de sa loge: en regard du Prince, sont madame la du-

chesse de *Chartres*, et madame la duchesse de *Cossé*, donnant le premier signal des applaudissemens.

Dans un coin de l'estampe, on a grouppé la figure de quatre à cinq *Frérons*, dans l'attitude de gens qui protestent contre ce couronnement.

Le portrait du poëte *Gilbert*, qui parmi une foule de mauvais vers, en a fait une trentaine de bons, y est fort remarquable. Ce *Gilbert* était un des ennemis des plus violens de la Philosophie, et en particulier de Voltaire. Il était pensionné du Clergé et de l'Archevêque de Paris. Après le couronnement de Voltaire, il tomba en frénésie, on l'enferma à l'hôpital. Revenu à son bon sens, il fut si honteux d'avoir été fou, qu'il s'étrangla en avalant une clef, et expira en criant : *N'en dites rien aux philosophes.*

## CHAP. XXVI. p. 317. (33) Du cœur de Voltaire et de M. *Laborde.*

La méchanceté a osé imprimer que ce cœur était sur une planche de l'office du château de Ferney, abandonné aux hommages de la valetaille.

Ce qui est incroyable, c'est qu'un ancien valet-de-chambre de *Louis XV* a répété sérieusement cette horrible calomnie.

Ce valet-de-chambre est ce même M. *Laborde*, qui en s'en allant en Italie, s'arrêta à Ferney pour rendre ses hommages au philosophe, qui déjeûna avec lui devant son lit, qui ensuite trouva fort plaisant de faire graver ce déjeûner, où figurant au milieu de l'estampe, il semblait par sa vaste corpulence, vouloir à lui seul attirer tous les regards.

Voltaire, en voyant cette carricature, s'écria : *Ma nièce, écrivez à M. Laborde que je suis là comme Lazare à la table du Mauvais riche.*

*Fin des Notes.*

TABLE

# TABLE

## *DES CHAPITRES.*

Contenus dans ce Volume.


CHAPITRE I.

*INTRODUCTION.* Page 1

CHAPITRE II.

*ANNÉES de* 1694 - *à* - 1710.

*De l'Enfance de Voltaire & de ses premières Études.* 8

CHAPITRE III.

1710 - *à* - 1714.

*Études de Voltaire au sortir du Collége : on le mène en Hollande. De ses premières amours.* 25

CHAPITRE IV.

1714 - *à* - 1719.

*Voltaire chez un Procureur. On le met à la Bastille,* Œdipe. *On l'exile.* 34

CHAPITRE V.

1719 - *à* - 1725.

*Voltaire à* Sully : *nouvelles amours : il voyage en Hollande. De sa petite vérole,* Marianne. *La* Henriade *jetée au feu.* 48

CHAPITRE VI.

1725 - *à* - 1728.

*Du Chevalier* de Rohan, *Voltaire est mis à la Bastille. Il a ordre de sortir de France. Il va en Angleterre, et y publie la* Henriade. 62

CHAPITRE VII.

1728 - *à* - 1730.

*Voltaire à Paris : Histoire de* Charles XII. *De la Fortune de Voltaire et de sa Tragédie de* Brutus. 75

CHAPITRE VIII.

1730 - *à* - 1735.

*L'Académie Française refuse de recevoir Voltaire. Mort de Mlle.* le Couvreur. *Divers ouvrages de Voltaire et diverses persécutions. De la* Pucelle d'Orléans. *Ordre de l'arrêter.* 85

CHAPITRE IX.

1736 - *à* - 1737.

*Voltaire à Cirey. Alzire. Persécution. Époque de sa connaissance avec le Prince Royal de Prusse.* 101

CHAPITRE X.

1737 - *à* - 1740.

*Divers chef-d'œuvres de Voltaire. Déchaînement de ses ennemis. Pertes qu'il essuie. De sa bienfaisance.* 109

CHAPITRE XI.

1740 - *à* - 1745.

*Entrevue de* Frédéric II *& de Voltaire. Voyage de Voltaire en Prusse. Représentation de* Mahomet. *Succès de* Mérope. *Une cabale s'oppose à sa réception à l'Académie Française : Il rend un service important à* Louis XV : *Il appèle à Paris M.* Marmontel. 119

CHAPITRE XII.

1745 - *à* - 1748.

*Voltaire courtisan. Faveur de* Louis XV.

*à son égard : il est reçu à l'Académie Française. Dégoûts qu'il essuie.* 137

CHAPITRE XIII.

1748 - *à* - 1750.

*Voltaire chez le Roi* Staniſlas. *Mort de madame du* Châtelet. *Voltaire revient à Paris : il a un théâtre. De* le Kain. *Il est appelé en Prusse.* 150

CHAPITRE. XIV.

1750 - *à* - 1751.

*Voltaire à la Cour de* Frédéric II : *Faveur insigne de ce Roi.* 160

CHAPITRE XV.

1751 - *à* - 1753.

*Procès de Voltaire avec un Juif. Brouillerie avec* Maupertuis. *Disgrace. Il s'évade de Prusse. On l'emprisonne à Francfort.* 168

CHAPITRE XVI.

1753 - *à* - 1759.

*Voltaire aux* Délices. *De Genève & de* Rousseau. *Conduite de Voltaire envers* Rousseau *persécuté.* 186

CHAPITRE XVII.

1759 - *à* - 1762.

*Voltaire se fait Justice de ses ennemis. Adoption de Mlle.* Corneille. *Il quitte la maison des* Délices. 198

CHAPITRE XVIII.

1762 - *à* - 1765.

*Voltaire à Ferney : il s'occupe fortement à faire réhabiliter la mémoire de* Calas, *roué par Arrêt du Parlement de Toulouse.* 211

CHAPITRE XIX.

1765 - *à* - 1769.

*Voltaire défend le chevalier de la* Barre, *brûlé à Abbeville, par arrêt du Parlement de Paris : Il défend ses amis et se défend lui-même.* 220

CHAPITRE XX.

1769 - *à* - 1772.

*Plaintes de l'Evêque d'Annecy : Plaintes de l'Archevêque de Paris contre Voltaire.* Louis XV *est sollcité de le faire arrêter. On lui élève une Statue. Apothéoses.* 233

CHAPITRE XXI.

1769 - *à* - 1770.

*Des Esclaves de Saint-Claude et de la* Veillée du mouchon. *D'une colonie d'Artistes dans le Château de Voltaire. De la fondation de la ville de Versoi. De Ferney.* 246

CHAPITRE XXII.

1770 - *à* - 1774.

*De tout ce que fit Voltaire en faveur du feudiste* Sirven *condamné à mort ; du laboureur* Martin, *rompu vif ; du fleuriste* Montbailli, *brulé vif, et du général* Lally, *exécuté à la Grève.* 255

CHAPITRE XXIII.

1774 - *à* - 1775.

*De M. le comte de* Morangiés. *Bienfaisance, écrits, travaux de Voltaire à Ferney. Honneurs qu'il reçoit de deux élèbres Législateurs.* 269

CHAPITRE XXIV.

1775 - *à* - 1776.

*Rétablissement de l'ordre en France.*

*Voltaire célèbre* Louis XVI *et ses Ministres. Disgrace de M.* Turgot. *Hommes de Lettres molestés.* 281

CHAPITRE XXV.

1777 - *à* - 1778.

*Du retour de Voltaire à Paris : de sa Confession et de son Couronnement.* 294

CHAPITRE XXVI.

1778.

*De la mort de Voltaire, de son enterrement et de sa religion.* 310

Fin de la Table des Chapitres.

# TABLE

## *DES NOTES.*


CHAPITRE I. *De* Théophile de Viand. Page 325

CHAP. id. *Du Docteur* Richer, *syndic de la Sorbonne.* 328

CHAP. II. *De* Thiriot, *ami de Voltaire.* 330

CHAP. id. *De* Numa, *ou* la Moïsade, *poëme de Rousseau.* 331

CHAP. IV. *De la* Bastille. 333

CHAP. V. *De la brouillerie de Voltaire avec Rousseau.* 335

CHAP. id. *De la petite vérole.* 336

CHAP. VI. *Du Chevalier de* Rohan. ibid.

CHAP. id. *Des Détracteurs de la* Henriade *et de M.* Roucher. ibid.

CHAP. VII. *Des Détracteurs de l'Histoire de* Charles XII, *et de madame la Comtesse de* Genlis. 338

CHAP. VIII. *Du Jésuite* Girard *et de la belle* Cadière, *à propos de la* Pucelle d'Orléans. 339

CHAP. XI. *De* Piron. 340

CHAP. id. *D'un trait de pure charité de la part de* Piron. 340
CHAP. XII. *De la mère de Madame la Marquise de* Pompadour. 342
CHAP. id. *De la Société de* Ninon. ibid.
CHAP. XV. *Des Détracteurs du siècle de* Louis XIV, *et de Madame la Comtesse de* Genlis. 343
CHAP. id. *De l'abbé de Prade.* 344
CHAP. id. *D'un libelle intitulé :* Vie privée du Roi de Prusse. 345
CHAP. XVII. *Du philosophe* Diderot. ibid.
CHAP. id. *Du Cantique des Cantiques ; du Procureur-Général* Omer Joly de Fleury, *de l'abbé* Terray *et de l'abbé* Cotin. 346
CHAP. id. *De l'abbé de* Chauvelin, *et de son confesseur.* 347
CHAP. id. *De Mademoiselle* Corneille. 348
CHAP. XX. *De la statue de Voltaire et de M. le Président d'*Hornoi. ibid.
CHAP. id. *Conduite de* Louis XV *envers Voltaire.* 349
CHAP. XXII. *De M.* Pasquier *et du comte de* Lally. 350
CHAP. XXIII. *Des critiques de* Voltaire, *et de M. d'*Espremenil *en particulier.* 352

CHAP. id. *Encore de Madame la Comtesse de* Genlis. 354
CHAP. XXIV. *De quatorze vaches que vit un Pharaon sur les bords du Nil, et du meilleur Rondeau qu'on ait fait en France.* 355
CHAP. id. *Du Châtelet de Paris, et de la* Philosophie de la nature. 356
CHAP. XXV. *Petite anecdote sur le retour de Voltaire à Paris.* 358
CHAP. id. *De la Tolérance.* ibid.
CHAP. id. *Du couronnement de Voltaire et du poëte* Gilbert. 359
CHAP. XXVI. *Du cœur de Voltaire et de M. de* Laborde. 360

Fin de la Table des Notes.